JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULAT
TOTAL DE L'HEBDOMADAIRE
61 299

22ME ANNEE—No 147 MONTREAL, VENDREDI 27 AVRIL 1906 14 PAGES—UN SOU

Rev Ed Paradis 105 Seminaire

TERRIBLE EFFONDREMENT RUE NOTRE-DAME EST

Les planchers du 3ième étage de la librairie Granger, à la Place d'Armes, se sont écroulés à 5.15 heures ce matin, sous le poids des marchandises entassées, et l'immeuble et le stock sont grandement endommagés.

SI L'ACCIDENT S'ETAIT PRODUIT DE JOUR, NOUS AURIONS PROBABLEMENT PLUSIEURS PERTES DE VIE A DEPLORER — LOURDES PERTES — LA CAUSE DE L'ACCIDENT — LES RESPONSABILITES — CE QUE DIT L'INSPECTEUR DES BATIMENTS.

La Providence vient d'épargner à Montréal une catastrophe épouvantable, qui n'aurait eu d'égale que la fatale conflagration du couvent de Sainte-Geneviève, l'an dernier.

A cinq heures moins le quart, ce matin, les rares passants vis-à-vis la Librairie Granger, coin Notre-Dame et de la Place d'Armes, furent témoins d'un spectacle à la fois étrange et terrifiant.

Cédant sous le poids trop lourd qu'il avait à supporter, le troisième plancher de l'édifice

VENAIT DE S'ECROULER

entraînant avec lui des milliers de livres et autres objets, brisant planchers au moyen de trois tirants en fer par étage ; mais il ne pouvait savoir qu'il n'y avait qu'un mur simple de briques pour supporter les soliveaux. Je devais venir cet après-midi faire l'inspection de l'édifice."

"A qui pensez-vous que puisse incomber la responsabilité ?"

—"Pas à l'architecte, à mon sens."

Sur cette question de responsabilité, M. Flavien J. Granger est de l'opinion de M. Chaussé. Il ne sait pas ce qui peut être responsable ; mais il exonère l'architecte. Pour lui, le trouble remonte plus loin. L'édifice devait être construit depuis au moins 40 ans.

L'architecte chargé des réparations,

SPECTACLE QU'OFFRAIT CE MATINU UNE PARTIE DE L'ETABLISSEMENT, APRES LE TERRIBLE EFFONDREMENT.

chers sur planchers jusqu'à ce que la masse se fut reposée sur le plancher en roc de la cave.

L'accident fut-il arrivé trois heures plus tard qu'on aurait eu à déplorer plus de cinquante pertes de vie, car cette partie de l'établissement est comme on le sait très fréquentée par les visiteurs et les acheteurs.

La Providence vient d'épargner un bien grand malheur aux messieurs Granger et aux braves familles qui ont des membres employés à cet établissement.

CAUSE DE L'ACCIDENT

Un représentant de "La Presse" a eu, ce matin, avec M. Flavien J. Granger, gérant de la Librairie Granger, une entrevue au cours de laquelle nous avons appris la cause de cet effondrement.

"La maison de gros, Librairie Granger, sise au No 59, rue Notre-Dame Est, déménageait hier soir, au-dessus de l'édifice de Granger et Frères, coin Notre-Dame et de la Place d'Armes.

"L'entrée se faisait par la porte portant le No 5 de la Place d'Armes.

"Nous devions occuper les quatre derniers étages au-dessus de Granger et Frères.

"A cet effet, j'avais, ajoute M. Flavien Granger, ordonné d'importants travaux d'améliorations afin que les planchers puissent être de force à recevoir mes marchandises.

"Depuis trois semaines

D'IMPORTANTS TRAVAUX

avaient été faits. Sous la surveillance d'un architecte de forts tirants en fer avaient été placés en travers des soliveaux et, une fois les travaux terminés, l'architecte avait déclaré que le plancher en question pouvait supporter une pesanteur de 75 tonnes.

"Or, ajoute M. Granger, nous n'avions qu'une pesanteur de douze tonnes sur ce plancher, hier soir.

"L'inspecteur des bâtiments, M. Alcide Chaussé, devait venir aujourd'hui, à deux heures, examiner le travail et nous donner son avis là-dessus.

"Ces travaux m'avaient coûté plus de $2,000.

LES DOMMAGES

—A combien attribuez-vous les pertes et dommages, M. Granger ?

De $90,000 à $100,000 de dommages.

M. Granger nous déclara ensuite que ce malheureux accident n'affectait en rien le commerce de la Librairie Granger, car elle déménagera de nouveau à son ancien local au No 59 rue Notre-Dame-Est. La maison Granger et Frères continue son commerce à l'angle de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame.

L'INSPECTEUR DES EDIFICES

M. A. Chaussé, inspecteur des édifices, s'est rendu sur les lieux vers 8.30 heures ce matin.

A un reporter de "La Presse" il a donné les renseignements suivants :

" L'architecte chargé des réparations m'avait demandé avant-hier de venir visiter l'édifice. Les commis de la Librairie Granger trouvaient que les planchers étaient trop chargés. Je crois que l'accident est dû au fait que les soliveaux ne reposaient que sur 4 pouces de brique, et c'est ce revêtement de brique qui a cédé. L'architecte avait fait renforcer les

a montré, ce matin, au reporter de "La Presse" le mur qui avait cédé.

"Vous voyez, dit-il, que les soliveaux ne reposaient à chaque extrémité que sur un mur de 4 pouces en briques, comme le prouvent l'aspect du mur de pierre dans sa partie dégarnie et le fait qu'aucune des briques n'a été cassée. En effet les briques qui restent en place sont tournées sur elles-mêmes dans le sens de l'arrachement. Quand je fis poser les tirants en fer, je ne pouvais voir comment était construit le mur. Les tirants en fer sont à barres doubles qui peuvent supporter séparément 50,000 livres et comme il y en avait trois par étage, c'était pour les deux étages écroulés 300,000 livres qu'ils pouvaient supporter. Il aurait fallu que les briques fussent enchevêtrées et que le mur eût eu 12 pouces de support pour les soliveaux."

UN TEMOIN OCULAIRE

Un de nos amis, qui habite rue Notre-Dame, juste en face de la maison Granger frères, a été témoin oculaire de l'accident. Il était levé depuis un certain temps, lorsqu'à cinq heures moins un quart, il entendit un bruit formidable, accompagné de craquements sinistres de violents bris de vitres et d'une sourde secousse qui lui donna à penser qu'un tremblement de terre venait d'avoir lieu. Il se précipita vers la fenêtre et vit des débris de toutes sortes qui tombaient du deuxième et du premier étage, crevant les vitres et s'écrasant dans le magasin. En même temps, un nuage de poussière sortit de diverses fenêtre du second étage, donnant l'illusion complète d'un nuage de fumée. Il crut que le malheur se compliquait d'un incendie et il se mit à la fenêtre pour jeter un cri d'alarme. Mais une femme qui habite au-dessus de lui l'avait devancé et criait: au feu! Quelques agents de police et plusieurs citoyens accoururent et firent un appel aux pompiers qui arrivèrent presque aussitôt. Ils constatèrent qu'il n'y avait pas d'incendie, mais que les trois étages qui surmontent le magasin s'étaient écroulés d'une seule pièce, écrasant un lot considérable de marchandises sous les décombres. La maison Granger offre un spectacle désolant C'est miracle qu'il n'y ait pas de victime, car notre ami a constaté que vingt-deux employés de la maison ont exceptionnellement travaillé hier jusqu'à une heure avancée de la nuit. Si l'accident s'était produit quelques heures plus tôt, il y aurait eu une lugubre hécatombe à déplorer.

L'écroulement a rompu les appareils de chauffage, et l'eau chaude s'est répandue dans l'établissement, aggravant les ravages. Ce n'est que plus d'une heure après l'accident qu'on a pu fermer les conduites.

Cette catastrophe a jeté une violente émotion dans le quartier.

MM. Cherrier et Cinq-Mars, banquiers, 3 Place d'Armes, se préparaient à déménager. La cloison qui sépare leur bureau du magasin Granger a été renversée par l'écroulement sur un pupitre qui fut renversé et une couche de poussière a tout couvert. La pression de l'air fut telle dans ce bureau fermé que la glace de la fenêtre fut brisée en morceaux et lancée au milieu de la rue. Là se bornent les dommages, les livres et l'argent étant en sûreté dans les coffres-forts.

Chez Mtres Cressé et Descarries, le mur s'est effondré dans les bureaux. Rien n'a été endommagé, mais il y a une épaisse couche de poussière sur tout. Ces deux avocats déménageaient et ils étaient encore à leurs bureaux hier soir à 11 heures. Malgré que leurs dossiers fussent sortis des coffres-forts, rien n'a été gâté.

VILLA MARIA RAVAGE PAR UN INCENDIE

Les dépendances de la ferme des dames de la Congrégation ont été détruites avec leur contenu, hier soir ; mais à aucun moment, le couvent où reposaient deux cents élèves, n'a été en danger. Pertes de $20,000.

Le feu a été mis par un ancien forçat, ex-employé de la communauté, qui a été arrêté ce matin, au moment où il cherchait à vendre deux chevaux volés. Le prisonnier fait des aveux complets.

Aux ruines du couvent Villa-Maria, à Notre-Dame de Grâces, incendié en 1893 s'ajoutent aujourd'hui les ruines encore fumantes de deux autres grands bâtiments de la ferme des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame incendiées hier soir. Grâce à l'énergie déployée par le sous-chef Tremblay et les pompiers de Montréal, la communauté conserve cependant encore sur cette magnifique ferme l'habitation des religieuses et leur crypte que l'incendie a constamment menacé pendant plus de trois heures.

Cette ferme est située à une couple d'arpents du couvent de Villa-Maria et n'a été pour celui-ci aucune cause de danger.

L'incendie d'hier soir est

L'OEUVRE D'UN INCENDIAIRE

tout l'indique.

Vers huit heures, M. Joseph Michaud, fermier revenait de la ville. Il mit son cheval à l'écurie et après l'avoir soigné, il retourna à la maison prendre son souper.

Vingt minutes plus tard, M. Omer Buteau, un des employés de la ferme, s'aperçut que le feu était à l'écurie. Il en avertit M. J. Michaud, et tous deux allèrent donner l'alarme au Villa-Maria.

Les Religieuses téléphonèrent aux pompiers de Westmount et au chef Benoit de Montréal. Le chef Benoit dépêcha le sous-chef Tremblay, du quartier Sainte-Cunégonde, avec la pompe du poste No 10 et autres appareils à incendies du poste No 4, carré Chaboillez. De son côté, le chef Harrison de Westmount envoya ses hommes. Le dévidoir du poste No 4 fut le premier rendu. Mais par quel chemin long et difficile, les pompiers ont dû passer pour atteindre le plateau du Villa-Maria !

Pendant ce temps les religieuses du couvent avaient eu soin de pénétrer dans les dortoirs des élèves, qui sont au nombre de deux cents, et de poser les rideaux à toutes les fenêtres afin d'empêcher la lueur de pénétrer et de

CAUSER UNE PANIQUE

Le procédé a admirablemnet bien réussi et à l'exception de deux ou trois élèves et de plusieurs religieuses, l'incendie est demeuré inconnu à la communauté jusqu'à ce matin. S'il y avait eu le moindre danger pour le couvent, disait ce matin une religieuse au représentant de "La Presse", nous étions déjà sur nos gardes, les appareils de sauvetage et les boyaux à incendie pouvaient être mis en opération en dix secondes.

Mais le foyer de l'incendie était à plus de 500 pieds de là, et séparé de Villa-Maria par un terrain élevé.

A huit heures et demie, les écuries et les hangars ne formaient plus qu'un seul brasier dont l'immense lueur a été vu de plusieurs lieux à la ronde. De tous les points de la ville sont accourus des curieux à l'idée que le terrible incendie du Villa-Maria en 1893 se répétait de nouveau. Le sergent Bélanger, du poste de police No 4 avec une escouade de constables les avaient précédés, et ont travaillé à maintenir "ordre parmi une foule de sept à huit cents personnes.

A l'arrivée des pompiers tout espoir de sauver quoique ce soit des bâtiments était perdu. M. Michaud et quelques-uns de ses hommes ont sauvé quatre voitures et un poêle de cuisine. Les deux citernes avoisinantes ont été desséchées dans l'espace de dix minutes. Pendant que les pompiers travaillaient à se procurer de l'eau plus loin et à inonder le brasier des citoyens charroyaient de l'eau avec des seaux et protégeaient la crypte des religieuses dont le toit à tout instant prenait en feu. Leur dévouement, sous ce rapport, a été bien récompensé.

LES BATIMENTS INCENDIES

L'un des bâtiments incendiées mesure environ 60 pieds par 30 et consiste en deux hangars. Ils contenaient des voitures d'hiver et d'été, et des instruments aratoires. En dessous se trouvait un caveau contenant 1,000 minots de patates, 100 poches de betteraves et autres légumes.

Les écuries mesuraient 100 pieds par 30. Elles contenaient 25 tonnes de foin, 500 minots de grain, semence du printemps, 300 volailles et 7 chevaux. Tout a été complètement incendié à l'exception de deux chevaux, et c'est justement ce qui a fait naître

LES PREMIERS SOUPCONS

que ce malheur était l'oeuvre d'un incendiaire. De fait, ce matin, on pouvait voir au milieu des décombres, les cadavres de cinq chevaux. L'endroit où auraient dû se trouver les deux autres était vide.

Ce matin, en visitant les ruines le représentant de "La Presse" faisait la découverte du cadenas qui fermait les écuries. Ce cadenas était encore fermé à clef et la crampe qui le retenait à la porte a été brisé à l'une de ses branches. L'incendiaire seul a dû commettre cette infraction ; car personne n'a tenté de pénétrer dans l'écurie après que l'incendie a été déclaré, tant les flammes étaient ardentes.

Ces deux chevaux volés étaient les deux plus beaux de la ferme, et c'est ce qui fait particulièrement de la peine au fermier, M. Michaud. Mais il n'a pas trop à s'en désoler, car ils ont été trouvés tous deux, ce matin, au marché Bonsecours où ils étaient offerts en vente.

Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, à la maison-mère, rue Notre-Dame, disaient, ce matin, au représentant de "La Presse" que les pertes devaient s'élever à $20,000 environ, et sur ce, elles n'ont que très peu d'assurances.

L'ARRESTATION

Les agents de sûreté Charbonneau et Léger ont arrêté l'incendiaire des granges et le voleur des deux chevaux, ce matin, chez M. Mathieu, commerçant de chevaux, rue Bonsecours. Jos. Lavoie, qui a fait du pénitencier, à St Vincent de Paul, pour vol de harnais, chez les RR. SS. de la Congrégation, au couvent de Villa-Maria, il y a cinq ans, a tout avoué au chef Carpenter, ce matin. Il a donné son nom, d'abord, comme Alfred Brunet, mais les fiches du service anthropométrique ont vite révélé son véritable nom.

Hier après-midi, Lavoie se présentait chez M. Mathieu, rue Bonsecours et demandait à M. J. B. Alexandre, un employé de la maison s'il voulait acheter deux magnifiques chevaux qu'il venait de recevoir en héritage, par la mort de sa mère. Lavoie raconta que sa mère, en mourant, lui avait laissé six magnifiques chevaux, qu'il avait conduits à Montréal, de Sorel, à bord du vapeur "Berthier", hier matin. On lui répondit venir le soir avec les chevaux et qu'on déciderait alors ce qu'on pourrait faire pour lui. Vers dix heures, Lavoie revint avec les deux chevaux.

Il réclama trois cent cinquante dollars. Comme les pourparlers menaçaient de s'éterniser, il fut convenu que les chevaux passeraient la nuit dans les écuries Mathieu et, que, ce matin, on pourrait clore le marché.

Dans l'intervalle, monsieur Alexandre s'était informé, à bord du "Berthier" et du "Chambly", pour savoir si l'on n'avait pas transporté de chevaux hier matin, venant de Sorel. Il fut bientôt convaincu que Lavoie lui avait conté une incommensurable blague et il agit en conséquence.

La Sûreté fut avertie et, ce matin, Lavoie se représentait chez M. Mathieu. Il demandait seulement deux cent cinquante dollars pour les chevaux, maintenant. M. Alexandre lui en offrit cent cinquante et le marché fut accepté, à condition que Lavoie toucherait dix piastres d'arrhes. A peine Lavoie avait-il reçu l'argent, qu'il était arrêté. Immédiatement conduit à la Sûreté, il avoua tout au chef Carpenter.

LES AVEUX

—"J'ai volé les deux chevaux pour me venger et j'ai mis le feu aux granges pour cacher mon crime, a-t-il déclaré au chef de la Sûreté, en présence du sous-chef MacMahon, du district ouest du service de police.

"Je sais qu'on va me reconnaître, et c'est aussi bien pour moi de tout vous dire. Je suis déjà venu dans vos bureaux il y a quatre ans, pour vol. Faites de moi ce que vous voudrez.

Lavoie dit Brunet a comparu devant le juge Lafontaine et a reconnu le double crime dont on l'accuse. Il doit passer en cour d'enquête la semaine prochaine, puis devant la cour des sessions où il sera condamné.

Lavoie a assuré avoir un complice pour le vol des chevaux. La police cherche ce deuxième voleur.

Lavoie, on se le rappelle, était témoin contre Louis Eumène lors du procès que subit le voleur de calices de Saint-Lambert, pour s'être évadé de Saint-Vincent de Paul, en mars 1904. Lavoie travaillait avec Eumène et Filiatreault, aux carrières du bagne et chargea contre Eumène à fond de train, lors du procès, en juin de la même année.

Lavoie est sorti du pénitencier le mois dernier seulement.

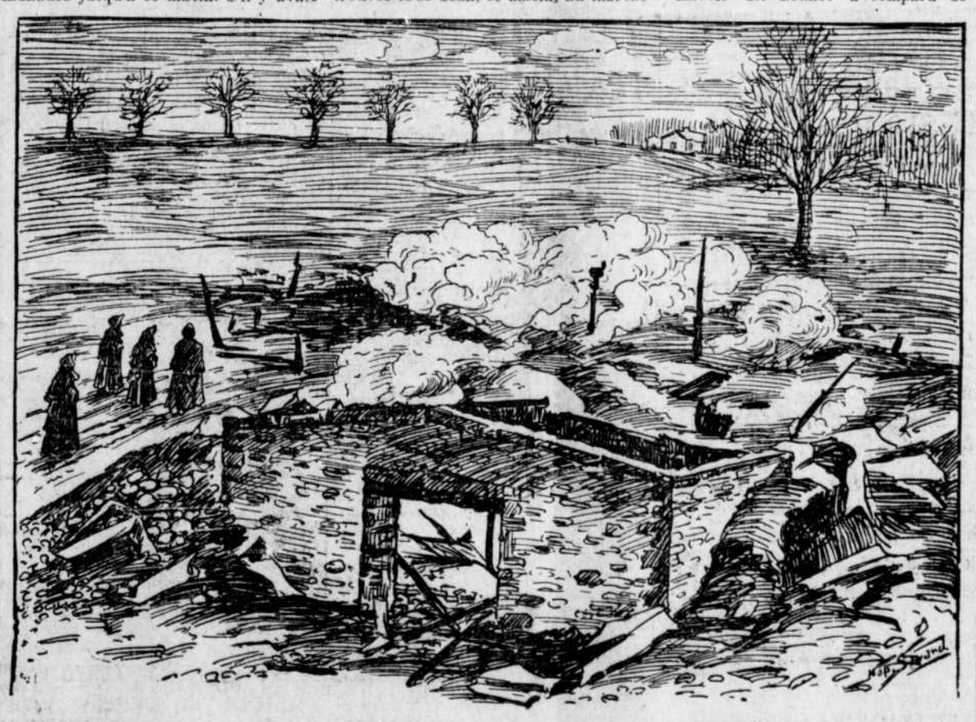

LES RUINES ENCORE FUMANTES DE L'INCENDIE D'HIER SOIR, SUR LA FERME DES RELIGIEUSES DE LA CONGREGATION, PRES DU VILLA MARIA, A NOTRE-DAME DE GRACE. — Croquis de l'artiste de "La Presse."

HEUREUSE TRAVERSEE

Port Said, Egypte, 27. — La cale-sèche flottante "Dewey", en route pour les Philippines, entre dans le canal de Suez aujourd'hui.

L'AFFAIRE DUCLOS-DESROSIERS

L'affaire Duclos-Desrosiers est remise à samedi, le 5 mai, Desrosiers n'ayant pu venir en cour ce matin, vu son état de santé.

ECUMEURS DE CADAVRES

La police secrète s'occupe de retrouver un pilleur de cadavres qui aurait volé dernièrement une grosse somme d'argent dans les goussets d'un homme trouvé mort. Le vol a été commis avant l'arrivé des employés de la morgue.

LADÉBAUCHE A ALPHONSE

Le caballero Ladébauche répond à S. M. Alphonse. Il expédie au petit roi amoureux une de ces épîtres dont il a le secret et lui fournit des renseignements variés qui, pour n'être pas indispensables à la bonne gouverne de son royaume ne lui seront pas moins profitables.

Lire cette fameuse réponse dans "La Presse" de samedi prochain. Ladébauche a fait de son mieux.

"PUCE" LAPOINTE EST CONDAMNE AUX ASSISES

Il est condamné par le juge Sicotte un peu avant midi, à être jugé par ses pairs.—Le prisonnier entend, sans trop d'émotion, le prononcé de la sentence qui, pour n'être pas décisive encore, sur son sort définitif, n'en est pas moins terrible.—Il espérait cependant que toute l'affaire se terminerait à Saint-Césaire,

RESUME DES SEANCES D'HIER APRES-MIDI ET DE CE MATIN — LES AUTORITES ONT RECU INSTRUCTION DE RECONDUIRE L'ACCUSE A ST HYACINTHE OU AURA LIEU PROCHAINEMENT LE PROCES FINAL —BIEN QUE DES PROCUDURES DE L'ENQUETE AIENT ETE POURSUIVIS A HUIS-CLOS, L'AFFAIRE FAIT LE SUJET DE TOUTES LES CONVERSATIONS DANS LE VILLAGE.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Césaire, 27 — L'enquête se continue toujours à huis clos dans l'épouvantable affaire de l'étranglement de madame Gendreau. "Puce" Lapointe est là et voit défiler, les uns après les autres, devant le magistrat Sicotte, les témoins qui l'incriminent plus ou moins.

Il fait au dehors une pluie battante, et cela n'est pas de nature à calmer les esprits de ceux qui ont été exclus de la salle d'enquête.

Le premier témoin entendu ce matin a été

REMI BRODEUR

celui-là même qui a porté le fameux message à Madame Gendreau le soir même du meurtre.

Voici ce qu'il dit en substance.

Le soir du Vendredi Saint il fut envoyé par son patron, M. Mailloux, prévenir Madame Gendreau qu'elle était demandée au téléphone par une personne de Sainte-Madeleine. Il était environ 7 heures et quart lorsqu'il a remis à Madame Gendreau la lettre la demandant au téléphone. Madame Gendreau lui a alors dit : "Je vais y aller tout de suite". Le témoin dit qu'en revenant il est arrêté au bureau de poste où il a rencontré "Puce" Lapointe. (Ici le témoin désigne du doigt l'accusé qui se trouve dans la salle) Lapointe a demandé au témoin : "D'où viens-tu ?" Le témoin a répondu : "Je viens du pont", en expliquant qu'il venait de chez Gendreau, le gardien du pont.

—"Qu'est-ce que tu es allé faire là ?", lui a demandé Lapointe.

—"Je suis allé porter à Madame Gendreau une lettre lui disant de venir au téléphone", a répondu le témoin.

—Penses-tu qu'elle va venir ? a dit Lapointe.

—"Oui", a répondu le témoin.

Ici le témoin affirme que "Puce" Lapointe lui a réitéré

A DEUX REPRISES

la même question, et qu'il lui a fait, chaque fois, la même réponse.

Le témoin ajoute que cette conversation a eu lieu en face du magasin de M. Denis et que quatre autres jeunes gens étaient assez près pour entendre ce qui se disait entre lui et "Puce" Lapointe; ce sont les deux frères Robert, un monsieur Auclair et un monsieur Métivier.

Transquestionné par Mtre Fournier, le témoin répète ce qu'il a dit précédemment, et il ajoute que ce soir-là, "Puce" Lapointe ne lui a pas paru ivre.

—Avez-vous vu Madame Gendreau se préparer à partir ? demanda Mtre Fournier.

—Non, répond le témoin.

—Est-ce que l'anxiété de Lapointe au sujet de la venue de Madame Gendreau vous a surpris ?

—Non. J'ai cru tout simplement que Lapointe avait affaire à parler à Madame Gendreau; je savais que Lapointe avait déjà travaillé chez Gendreau, et je croyais même qu'il y travaillait encore."

Le témoin suivant est

M. LOISELLE

âgé de 45 ans. Le témoin passait près de l'hôtel Robidoux, lorsqu'il a entendu un homme qui faisait partir un cheval par un claquement de langue particulier. A ce moment-là il n'a pas vu Lapointe, mais il a vu la voiture qui s'en allait.

Presqu'en même temps, il vit Lapointe qui se tenait près du cheval. Le témoin a pensé que Lapointe était venu au village avec la voiture de son maître et qu'il la renvoyait en restant à s'amuser au village.

C'est pourquoi l'action de Lapointe ne l'a pas surpris.

Transquestionné par Mtre Tétreault, le témoin dit qu'il pouvait y avoir d'autres personnes sur la galerie de l'hôtel, mais il ne se rappelle pas en avoir vu. Il n'a pas remarqué alors que Lapointe était sali.

M. HORMISDAS BLAIS

forgeron, dit qu'il a vu Lapointe, le soir du meurtre, un peu après 9 heures, sur la galerie de l'hôtel Robidoux. Il a remarqué que les habits de Lapointe étaient souillés de boue et couverts de "graquias" ou "chardons". Il n'en a pas fait alors la remarque à Lapointe.

Transquestionné par Mtre Fournier, le témoin fait une

DECLARATION IMPORTANTE

Il dit qu'il a vu un buisson de "graquias" à quelques pas de la galerie de l'hôtel Robidoux.

Mtre Fournier—"Y a-t-il, à d'autres endroits, dans le village, des buissons de "graquias" comme ceux dont vous parlez ?

Le témoin—Oui, il y en a à différents endroits dans le village.

Ce témoignage est considéré comme très important par les avocats de la défense.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Césaire, le 27.

Plus l'enquête se continue dans la cause de "Puce" Lapointe, plus la situation semble se compliquer. Grâce à l'habileté des avocats de la défense, plusieurs des témoins ont pas mal changé la version de leurs témoignages, et se sont partiellement contredits. Une autre histoire, venue à ma connaissance ce soir, change la situation du tout au tout. Les avocats ont découvert qu'un individu dont le signalement ne répond nullement à celui de Lapointe, a attaqué deux jeunes filles qui passaient sur le chemin, non loin de l'endroit où le crime a été commis. Ces deux jeunes filles sont des institutrices du rang de Saint-Ours. Le vendredi, dans l'après-midi, elles passaient en voiture, retournant du village de Saint-Césaire, au rang où elles demeurent, quand elles furent surprises de voir un homme qui semblait les guetter sur le bord de la route. Quand elles furent arrivées auprès de l'individu, celui-ci provoqua les jeunes filles par des gestes obcènes, et se mit

A LEUR POURSUITE

Grâce à la vitesse de leur cheval les deux jeunes filles effrayées purent arriver saines et sauves chez elles. Elles n'ont pas voulu parler de cette histoire, et ce n'est que ce matin que la défense en a eu connaissance. On comprend l'importance de ce fait. Le même individu n'a-t-il pas pu le même soir s'attaquer à la victime, madame Gendreau ?

C'est sur ce fait que la défense va probablement échafauder une contradiction de la version de la preuve. Malgré tout ce que l'avocat de la Couronne a fait aujourd'hui, la preuve ne semble pas encore très forte contre Lapointe. Le juge a refusé d'entendre le témoignage du petit Gendreau, le fils du mari de la victime, et un des plus forts témoins de la poursuite a déclaré en transquestion qu'il n'était pas bien sûr de ce qu'il prétendait avoir vu.

Mtre Tétrault, à qui je causais ce soir, me dit que la preuve est assez difficile à faire. Les témoins ne semblent pas aussi sûrs de ce qu'ils ont vu, que lors de l'enquête du coroner. M. Gendreau, le mari de la victime, a complètement fait disparaître tout mobile de crime de la part de Lapointe, en déclarant tout d'abord que Lapointe devait avoir tué sa femme parce qu'il avait de la haine contre elle, puis en disant un peu plus tard que le motif du crime était exclusivement un

MOTIF PERSONNEL.

La séance d'hier après-midi a eu lieu à huis clos, comme celle du matin, et la besogne a été aussi fournie qu'importante. Plusieurs témoins ont été interrogés et les témoignages ont été assez intéressants.

KILDA DUPONT

âgé de 46 ans, dit qu'il connaît l'accusé depuis de nombreuses années et ne peut se tromper sur son identité : "J'ai rencontré l'accusé près de l'hôtel Leroux, le vendredi soir, à neuf heures moins cinq. Il se dirigeait du côté de l'hôtel Robidoux et j'ai vu qu'il était couvert de boue. Je ne lui ai pas parlé."

Transquestionné par Mtre Fournier, le témoin dit qu'il a vu deux taches de boue sur les habits de Lapointe, une sur l'épaule et l'autre sur son pantalon. Le chapeau était aussi taché légèrement.

—"Avait-il des chardons après ses vêtements ?"

—"Non".

Le témoin suivant est

MOISE FOURNIER

qui répète à peu près ce que vient de dire le témoin précédent. Comme lui, il a fait la rencontre de Lapointe le soir du meurtre et comme lui il a remarqué que ses habits étaient souillés de boue. Comme il demandait à Lapointe comment il se faisait qu'il était si sale, Lapointe lui a répondu : "Tiens, vois-tu ce poteau, c'est là que je suis tombé et que je me suis sali."

Transquestionné par Mtre Tétrault, le témoin ne se contredit pas, mais il convient que Lapointe n'était pas couvert de boue, comme il l'a dit lors de son premier témoignage.

C'est au Bureau de Poste que M. Fournier a rencontré Lapointe. Il l'avait déjà rencontré dans le cours de l'après-midi, et avait remarqué que Lapointe était changé et que ses habits étaient bien propres. Le soir, je l'ai vu prendre un verre à l'hôtel.

Le notaire

J. E. O. DEMERS

est ensuite appelé à donner son témoignage. Il a rencontré l'accusé le soir du crime non loin de l'hôtel Robidoux, et Lapointe lui a demandé s'il pouvait lui parler quelques minutes en particulier. Je lui ai dit que oui, et il est venu avec moi dans une des salles de l'hôtel Robidoux, et le prévenu m'a demandé s'il avait le droit de poursuivre Gendreau pour se faire payer un certain salaire."

"J'ai travaillé pour lui, tout l'hiver, et j'ai transporté un grand nombre de voyages de terre pour lui, je crois qu'il devrait me payer."

—Mais, alors, pourquoi as-tu été mis à la porte de chez Gendreau, lui ai-je demandé ?"

"Lapointe me raconta alors que son renvoi avait eu lieu à la suite de relations entre lui et la victime. Le mari avait eu connaissance de ces relations et aurait fait une scène à sa femme et à Lapointe, scène qui s'était terminée par le départ de ce dernier.

"Cela n'empêche pas qu'il a toutes les peaux que j'ai prises, a continué Lapointe et qu'il ne m'a pas payé un seul sou."

"J'ai ensuite appris de la bouche de Lapointe, continue le témoin, qu'il était engagé pour sa nourriture chez

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
21 AVRIL

LUNDI	90,381
MARDI	90,459
MERCREDI	90,364
JEUDI	90,372
VENDREDI	90,278
SAMEDI	114,263
TOTAL	566,117
HEBDOMADAIRE	49,182
	615,299

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

94,352

NOS CANADIENS

M. O. L. HENAULT

M. Orille Louis Henault, ex-échevin de la ville Sainte-Cunégonde est né le 14 septembre 1862 à Ausable Forks, New-York, Etats-Unis, du mariage de Louis Henri Hénault et de Dina Lauriault. Il était tout jeune bébé lorsque ses parents vinrent s'établir à Montréal. Il a été successivement à l'école des Frères, paroisse Saint-Joseph, au collège de Terrebonne, au collège de Varennes, à l'école du Plateau, au collège de Glen Falls et finalement au Business College. A vingt ans il était propriétaire d'une glacière rue Notre-Dame, dans l'Est de la ville. Plus tard, il exploita la glacière de son père à Sainte-Cunégonde. Il est actuellement marchand de glace, fabricant de brique et surtout entrepreneur. Il a par le passé exécuté des travaux considérables à Saint-Henri, à Montréal et dans plusieurs autres villes.

Il est le constructeur de l'aqueduc et des égoûts de Saint-Boniface. Dernièrement il obtenait un contrat important pour travaux d'aqueduc et d'égoûts à Portage de Laprairie, Manitoba.

Il a été échevin de Sainte-Cunégonde pendant cinq ans.

M. Hénault a épousé en 1889, Mlle Georgiana Nadaud. Il est père de deux filles et d'un garçon.

CARNEGIE A MONTREAL

M. Andrew Carnégie sera l'hôte des Gouverneurs de l'Université McGill à un dîner qui aura lieu au club St-James mardi soir prochain, où on lui conférera les degrés C. L. L. D. A une heure le même jour il lunchera au Canadian Club.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

CHRONIQUE

LE PROTOCOLE DE LA CHARITE

Que diriez-vous si vous assistiez à la scène suivante, qu'il me plaît d'imaginer :

Un homme est en voiture avec ses enfants. C'est un groupe de six personnes. Soudain le cheval s'emporte, s'abat sur un obstacle et brise la voiture dont les occupants sont lancés violemment sur le sol, où ils demeurent inertes.

Stupeur, émotion et angoisse chez tous les témoins de ce dramatique accident. Chacun s'élance vers les victimes pour leur porter secours. Mais l'homme, tout éclopé, se relève et dit aux officiers sauveteurs, en les repoussant du geste :

"—Je n'ai besoin du secours de personne. Je suis assez grand et assez fort pour relever mes enfants, morts ou vifs, sans que vous vous mêliez de la chose. Allez à vos affaires et ne vous occupez pas des miennes... Tout de même, je vous remercie de vos intentions, mais passez votre chemin."

Vous diriez que cet homme est un sot orgueilleux, un mauvais père, une remarquable brute, juste à point pour être douché ou déchu de la puissance paternelle.

Mais vous ajouteriez :

"Heureusement pour la réputation du genre humain, cette scène est de pure invention ; elle ne s'est jamais produite et ne se produira jamais."

Je vous demande infiniment pardon, mais elle vient de se produire et de scandaliser le monde civilisé. Seulement ce n'est pas un père qui refuse la généreuse assistance des braves gens qui tentent de tirer d'un péril ses cinq enfants ; c'est un chef d'Etat qui repousse le concours des nations qui s'offrent pour sauver de la famine, de la misère et du dénuement les 350,000 victimes éprouvées, affamées, ruinées et errantes par suite du tremblement de terre qui a dévasté San Francisco.

C'est M. Théodore Roosevelt, président de la République des Etats-Unis, qui, s'arrogeant un droit monstrueux, met des barrières à la solidarité humaine, réglemente l'émotion universelle, accapare la charité et fait de la mégalomanie yankee une vertu nationale.

Je me demande quels cris d'indignation auraient poussé les Américains, M. Roosevelt en tête, si la France avait refusé, même très poliment, l'intervention de l'équipe des sauveteurs allemands lorsqu'ils ont si noblement offert le concours de leur expérience et de leur courage dans l'affolante catastrophe des mines de Courrières?

Si encore le refus du président Roosevelt avait été spontané ; s'il avait été un jet de pensée sans calcul ; un cri d'émotion et de reconnaissance, il pourrait être excusable dans une certaine mesure.

Mais non. Le Président a pesé et discuté la situation avec les nababs de New-York pendant une huitaine de jours, et ils ont conclu qu'accepter le concours des étrangers c'était contracter une dette, reconnaître le principe de la dépendance mutuelle entre les hommes, commettre une faute dans la perpétuelle partie de bluff que joue Jonathan. "Non, non, ont-ils dit, l'Amérique aux Américains, en tout et pour tout. Cette manifestation nous coûtera cher, mais quelle réclame! Comme elle fera bien sur nos prospectus financiers!... Et puis, en ce temps de perturbations de la nature, tous les points du globe sont menacés. Si nous acceptons un oeuf aujourd'hui, demain il nous faudra peut-être donner un boeuf à partager entre tous les pays frappés. Songeons à l'avenir. Soyons pratiques. Affirmons avec éclat notre richesse et notre indépendance, et mettons notre portefeuille à l'abri des quémandeurs qui pourraient bientôt avoir un titre à nous inviter à l'ouvrir. Restons fidèles à notre inflexible programme économique : pas de réciprocité ! "

Le geste n'est pas beau, mais il est arrogant.

Pourquoi M. Roosevelt ne l'a-t-il pas fait lorsque les gouvernements étrangers ont si richement contribué à la constitution de la corbeille de noce de sa fille?

La décision prise par le gouvernement et transmise aux nations fraternelles a péniblement impressionné les peuples.

L'orgueil américain est satisfait, mais le prestige du Président a singulièrement perdu de son éclat. A l'avenir lorsqu'il voudra, à l'instar du bouillant Guillaume, intervenir dans toutes les questions internationales et arbitrer les contestations irritantes, on l'invitera au silence. L'inacceptation des secours offerts par les peuples attendris n'est pas seulement pour eux une humiliation, c'est un outrage.

LAURENT BART.

La Pureté

est la caractéristique de presque toutes les bières, mais ce n'est qu'une des choses essentielles de la Qualité.

BUDWEISER

La Reine des Bières en Bouteilles.

n'est pas seulement pure et stérilisée avec soin, mais est faite avec les ingrédients les plus choisis que l'on puisse obtenir—Malt d'orge, grain sain et bien mûri, Houblons de la meilleure qualité et Levure préparée d'une manière spéciale. Il en résulte une bière d'un goût exquis et d'un délicieux arome.

Budweiser n'est embouteillée qu'à la brasserie principale.

Anheuser-Busch Brewing Ass'n
St Louis, E U. A.

FRARER, VIGER & CO.,
DISTRIBUTEURS.

Capsulée ou non

LE NOUVEAU REGLEMENT DU MARCHE DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 27. — Le nouveau règlement concernant le marché de Valleyfield contient des clauses très intéressantes pour les cultivateurs; les grandes réductions du prix des places et des articles offerts en vente vont contribuer à donner de l'essor à notre marché local.

Voici les articles principaux qui pourront intéresser le public :

SECTION 28. — Les sommes suivantes sont les taux qui seront démontés et perçus a le clerc du marché pour l'occupation des places et le droit de vendre sur de dit marché, comme il est ci-après mentionné, et tels taux seront payables, d'avance et perçus au jour, à la semaine ou au mois par le dit clerc :

1o.—Pour une place de cinq pieds de longueur, pour la vente de beurre, oeufs, volailles, fromage, miel, cire d'abeilles, laine filée, toile, plumes tabacco et autres produits domestiques de la ferme . . . . . dix cents par jour;

2o. — Sur chaque voiture contenant des produits de laiterie ainsi que du grain et des oeufs, il est imposé un droit de "cinq centins" par jour.

3o. — Sur chaque voiture contenant des légumes, fruits, grains, produits de laiterie, oeufs, gibier, volailles, sirop, miel, tabacs, et autres produits domestiques, ou de la ferme, il est imposé un droit de dix centins par jour :

4o. — Sur chaque voiture de cultivateur qui apporte au marché, en même temps que d'autres articles, des débris de cochons, tels que "palerons", cotelettes, filets, échines, saucisses, boudins, gretons, panne, têtes et pattes, pour être vendus au morceau, ainsi que les jambons en entier, il est imposé un droit de vingt-cinq centins par jour.

5o. — Sur chaque voiture contenant du boeuf, du veau, du mouton, de l'agneau, du cochon, par quartier ou en entier, il est imposé un droit de vingt-cinq centins par jour.

6o. — Sur chaque voiture contenant du charbon, du bois, ferrailles ou articles autres que ceux ordinairement vendus sur les marchés, il est imposé un droit de dix centins par jour.

Section 74. — Les taux suivants sont ceux que le clerc a le droit de demander et exiger, pour le compte de la dite Cité, de ceux qui amènent du bétail au dit marché pour y être vendu.

1o. — Pour chaque bête à corne, dix centins par jour;

2o. — Pour chaque cochon ,veau, mouton, agneau, 5 cents par jour;

3o. — Pour mouton ou cochon en troupeau deux centins pour chaque cent livres.

Ce règlement a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

THOMAS HACKETT

James Thomas Hackett a été traduit hier après-midi devant le juge Desnoyers. Il devait être formellement envoyé à la Cour d'Assises, pour le terme de juin prochain, mais, à la demande de ses deux défenseurs, Mtres, J. A. O'Sullivan et L. O. Rondeau, l'examen volontaire terminé, l'enquête a été continuée à samedi prochain. La défense entend appeler deux témoins. Hackett a signé sa déclaration de "non coupable" d'une main ferme.

UN COEUR FORT ET DES NERFS SOLIDES

En ce siècle de concurrence, il est très important d'avoir un cerveau lucide, un coeur fort et des nerfs solides.

La plupart des hommes d'affaires sont soumis à un travail dur et difficile, et sujets à des ennuis et des tracasseries — leur coeur et leur système nerveux ne peuvent résister à tout cela — ils leur donnent beaucoup trop d'ouvrage à faire. Il en est de même des femmes, qui vaquent à leurs travaux du ménage et se plient aux exigences sociales. Les efforts constants qu'elles font, les habitudes irrégulières et le manque de repos délabreront bientôt l'organisme le plus robuste. Avant longtemps vous deviendrez nerveux, sursautant au moindre bruit, avec des battements de coeur, des flammèches aux yeux, une pulsation lente et irrégulière, des attaques d'étourdissements et de vertige, un manque de confiance en vous-même, des flux de sang à la figure, de la mauvaise humeur, de la courte haleine, un sommeil agité, des sensations de picotements, de l'insomnie, de l'insouciance, et finalement un délabrement de l'organisme ou une prostration nerveuse. Les

Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs

sont le remède qu'il vous faut prendre pour recouvrer vos forces et votre santé. Leurs excellentes propriétés curatives se manifestent en les prenant. Par l'intermédiaire du système elles communiquent une influence réconfortante et restaurative à tous les organes et à tous les tissus du corps. Plusieurs ont été guéris, entre autres M. Ray V. Coomier, Wellington, I. P. E. ; Mme E. Kilmer, Humberstone, Ont. ; Mme C. McDonald, Portage la Prairie, Man.; M.Walker Cleveland, Bayswater, N. E.; Mme Owen Martin, Alma, N. B., et des milliers d'autres.

Prix des Pilules de Milburn pour le coeur et les Nerfs, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins généraux, où elles vous seront expédiées sur réception du prix par The T. Milburn Co, Limited, Toronto, Ont. 4—yw

DESIR ET BESOIN

Il y a une grande différence entre ce qu'un bébé désire et ce dont il a besoin. Refusez-lui le premier, donnez-lui l'autre. La plupart des bébé ont besoin de l'Emulsion de Scott—c'est l'article approprié pour les bébés. Elle a une foule de qualités fortifiantes que leur nourriture ne peut posséder. Après quelque temps, ils la demandent. Pourquoi ? Parce qu'elle leur donne le bien-être. Ces fossettes et ces joues rondes témoignent de leur santé et de leur bien-être. L'Emulsion de Scott rend les enfants bien portants, et les maintient aussi dans cet état.

SCOTT & BOWNE, Toronto, Ont. yyww

CAMBRIOLEURS CAPTURES

On annonce de Berlin, N. H., que les voleurs qui ont cambriolé l'hôtel des Postes à Bedford et à Norton, Vt., la semaine dernière, ont été arrêtés. On a trouvé deux cents dollars provenant du cambriolage de Norton, sur les deux prisonniers.

VOL D'UN MOUCHOIR

Le commerçant Juif Payaner, de la rue Saint-Laurent, a fait condamner sa vieille servante, âgée de 64 ans, Margaret Smith, à six heures de prison pour vol d'un mouchoir de dix sous.

Le Nettoyage des Rideaux de Dentelle

A toujours été notre spécialité. Notre finisseur de rideaux en dentelle Nottingham n'est pas surpassé.

LA TEINTURE, le Colorage et le Nettoyage des dentelles, et de tous ouvrages de fantaisie, faits avec soin.

Teinturiers et Nettoyeurs ayant reçu la médaille d'or.

British American Dyeing Co.

Bureaux et Agents par toute la ville
TELEPHONEZ OU ECRIVEZ.
25,27,29

LES RESTES D'UN HEROS

LE CERCUEIL DE PAUL JONES EST DEPOSE DANS UNE CRYPTE SPECIALE.

Annapolis, Maryland, 27. — En présence du chef de la nation qu'il a tant aimée, des représentants officiels du pays dans lequel il est mort, du gouverneur de l'Etat, des représentants de la marine de la France et des Etats-Unis, et de milliers de personnes, Paul Jones, ou tout ce qui reste du grand amiral, a été enterré dans la crypte construite spécialement sous le grand escalier en marbre de Bancroft Hall, où il restera jusqu'à ce que soit terminée la chapelle de l'Académie navale où ses restes reposeront définitivement.

Le cercueil en chêne contenant les restes de l'immortel Paul Jones disparaissait littéralement sous les fleurs.

Quand le président est arrivé à l'arsenal, il a été salué par le canon des navires et les vivats de 10,000 personnes. Des discours ont été prononcés par M. Roosevelt, M. Charles J. Bonaparte, secrétaire de la marine, l'ambassadeur de France à Washington, et le général Horace Porter, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

La cérémonie a été des plus imposante et fera époque dans les annales d'Annapolis.

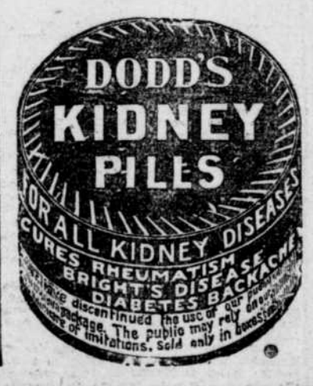

INUTLIE DE VOUS DECOURAGER

Si vous n'avez pas essayé le Vin St-Michel lorsqu'il s'agit d'une maladie causée par l'appauvrissement du sang tel que la faiblesse, la dyspepsie, les maux de tête, il faut pour obtenir une guérison immédiate, prendre un remède qui attaque directement le siège de la maladie,

Le sang est appauvri ou vicié, il faut l'enrichir et le purifier avec un tonique énergique. Le

VIN ST-MICHEL

réunit tous les principes les plus propres à réparer les pertes de l'économie et rétablit l'harmonie des fonctions digestives en aiguisant l'appétit et en facilitant la digestion. Le sang, grâce à ce précieux tonique nutritif, circule coloré, chaud et plus nourri dans les veines, le pouls se relève, les muscles se tendent et fonctionnent, les membres retrouvent leur vigueur, la tête se redresse et le regard reprend ces étincelles qui sont l'indice de la vie.

Boivin, Wilson & Cie.,
Montréal,
seuls agents pour l'Amérique.

Eastern Drug Co.,
agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A.

NOUVELLES DE ST JEROME

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Jérôme, 27. — L'accident arrivé au jeune Adolphe Clarke et raconté dans "La Presse" de mardi, n'est pas aussi grave qu'on le pensait. Le blessé est à peu près rétabli et peut maintenant sortir. Il était sous les soins du Dr Em. Fournier, et non pas des médecins mentionnés par erreur par votre correspondant.

— L'actif dans la faillite de M. Régis Guénette père sera vendu ici par encan privé, vendredi, le 4 de mai prochain. Ce sont MM. Wilks et Michaud, de Montréal, qui sont les curateurs. MM. Alex. Lefort, de la Banque d'Hochelaga, et M. T. Rinfret, de St Jérôme, ainsi que M. J. Redfern, de Montréal, ont été nommées inspecteurs. M. Camille de Martigny est l'avocat de la faillite.

— M. Adrien Beaudry, sténographe du bureau de M. de Martigny, avocat, laisse son emploi pour entrer à la banque des Marchands. M. Alph. Gibault, comptable à la Banque d'Hochelaga, est entré comme payeur à la succursale de la Banque des Marchands, à Saint-Louis du Mile-End.

— Mercredi avant-midi, vers les 10 heures, il y eût un commencement d'incendie chez M. Alfred Paquin, agent de la "Singer Mfg. Co." Les pompiers, qui arrivèrent à temps, furent facilement enrayer l'élément destructeur, qui n'aurait pas manqué de brûler une demi-douzaine de vieilles maisons situées aux alentours, si les pompiers étaient arrivés dix minutes plus tard.

Les dommages sont peu élevés.

LAMERRE CONDAMNE

Henri Lamerre, convaincu de voies de faits sur l'agent de sûreté Demers est condamné à $30. d'amende.

Il subira un procès pour vol de voiture, d'un cheval, d'un harnais, appartenant à son oncle.

IL EST ADMIS

que le Manitoba produit le meilleur blé du monde. Le sol, le soleil et la pluie sont on ne peut plus convenables pour la culture du blé, et le blé qui pousse au Manitoba est riche en matières nutritives et est un grain parfait pour la mouture. La Farine "Five Roses" est faite avec le meilleur blé récolté, acheté à nos propres élévateurs, et ceux qui l'emploient ont *la meilleure farine* faite avec *le meilleur blé* du monde.

Lake of the Woods Milling Co.
Limited.
23,25,27

FEUILLETON DE LA PRESSE

Pauvre Petite

35 Suite

—Souvent, et, pour la première fois, pendant l'exposition de 1889... Maintenant, elles ne le quittent que pour aller, à la Belle saison, passer deux à trois mois dans une propriété que le comte possède quelque part en Touraine et qu'il avait déjà mise à la disposition de la mère, tandis qu'il voyageait lui-même...

—Une dernière question. Votre oeil de peintre ne saurait se laisser tromper par une application de teinture : le blond de Mme Katleyest-il naturel?

—Tout ce qu'il y a de plus naturel.

—Vous êtes sûr?

—Absolument.

—Alors, c'est qu'elle se teignait, il y a douze ans, époque à laquelle je l'ai connue brune.

—Vous l'avez?...

—Sans qu'elle me connût d'ailleurs.

—A votre tour, vous êtes sûr ?

—Autant qu'on puisse l'être après douze ans.

—Et c'est à Paris que vous l'avez connue?

—Oui, à Paris, et dans l'exercice de ma profession d'avocat. Je ne puis pas vous en dire plus long; qu'il vous suffise de savoir qu'à cette époque votre Mme Katley, l'Américaine, était une Française, une Parisienne, la demoiselle rousse n'est pas plus sa belle-fille que la vôtre, et je crois qu'en cherchant dans mes dossiers je pourrais y retrouver la trace de cette intéressante jeune personne... Nous en reparlerons chez moi. Chut ! voici le comte...

Dourbine venait à eux, un homme de très haute taille, aux larges mains, aux larges pieds, dont les épaisses moustache châtain-clair rejoignaient de non moins épais favoris,

Les cheveux, rares, étaient ramenés péniblement, mais artistement en avant, des deux côtés d'un crâne atteint d'une affligeante calvitie; le menton, soigneusement rasé, était massif et carré. Les yeux, d'un bleu pâle, surmontés de sourcils touffus, avaient une expression indéfinissable, où la douceur, la simplicité s'alliaient à l'orgueil, à la brutalité, à l'autoritarisme.

Le comte avait fort grand air dans son frac, agrémenté, sur le côté gauche d'une mince chaînette d'or, à laquelle pendaient plusieurs croix minuscules criblées d'éclats de diamant.

Il parlait d'une voix forte et légèrement gutturale.

—Ah ! mon cher artiste, s'écria-t-il en s'approchant du jeune peintre, qu'est-ce que vous faites donc dans ce petit coin ? Vous jouez à la cache-cache ? Soyez si bon! Présentez-moi à monsieur, je vous prie !

Très volontiers.... Monsieur le comte Alexandre Dourbine... Monsieur Charles Néral, avocat.

Enchanté, monsieur, dit ce dernier en s'inclinant, tandis que ses doigts gantés disparaissaient entièrement sous les énormes phalanges du comte.

—Que je suis donc content de faire votre connaissance ! Non, je vous assure. Absolument ! Il me semble que vous ne vous amusez pas beaucoup dans ce bal.

—Mais si, énormément, au contraire.

—Oui !... Moi je ne m'amuse pas du tout. Il fait trop chaud. C'est bien, l'hiver, mais pas dans le printemps. Acceptez donc un verre de champagne ! Je vous prie. Soyez si bon !

—Trop aimable.... Je n'ai nullement soif.

—Ca ne fait rien. Moi non plus. Je bois tout de même, je vous assure, pour passer le temps. C'est donc déjà une distraction comme une autre. Ah ! voici miss Jane, la belle-fille de madame, qui vient de ce côté... Vous la connaissez, monsieur l'avocat?

—J'ai eu le plaisir de la saluer.

—Le plaisir? Bien. Moi, je me sauve. Nous ne sommes pas grands amis. Je vous demande pardon.

Et il s'esquiva dans la direction du buffet après un double et vigoureux shake-hands.

La demoiselle rousse s'avançait avec une telle raideur de démarche qu'on eût pu craindre qu'elle ne se brisât si elle faisait un faux pas.

Le groupe féminin qu'elle quittait et qui, tout en parlant, n'avait cessé de l'examiner des pieds à la tête, avait toujours eu les yeux sur elle, et chuchotait, avec de petits ricanements étouffés derrière les éventails.

Elle portait une robe de soie rose, agrémentée d'une longue guirlande de fleurs d'un rouge éclatant, et suffisamment décolletée pour que l'on se rendit compte du manque d'ampleur de son corsage et de la maigreur de ses bras.

Une orchidée cramoisie était plantée dans ses cheveux roux, abondants et crêpelés.

Autour de son long cou s'enroulait un collier de perles.

Aux oreilles, grandes, mal ourlées, légèrement écartées de leur point d'attache, elle portait des boutons en brillants.

A son poignet droit, sur son gant, s'étalait un bracelet d'or avec un gros rubis.

C'était de l'originalité.

Rien ne choque chez une étrangère.

Sans s'occuper de Mtre Nérat, qui s'était discrètement écarté, elle aborda le peintre, son nez retroussé en l'air, ses yeux ronds lançant des éclairs de colère.

Sa voix était criarde et absolument dépourvue d'accent, ce qui dénotait une éducation remarquable, la race anglo-saxonne conservant, à de bien rares exceptions près, ses intonations particulières.

Elle parlait comme une Parisienne, et même une Parisienne de nos vieux faubourgs ; et cela avait le don d'émerveiller ses auditeurs.

Jamais on n'avait vu l'étude d'une langue ardue comme le français, poussée aussi loin, arrivée à une telle perfection.

—Alors, dit-elle aigrement, il faut que ce soit moi qui vienne vous relancer ?

—Me relancer, miss ? Pourquoi ?

—Pas pour le schah de Perse !

—Mais encore? Sincèrement... Je n'y suis pas.

—Vous n'y êtes pas souvent !

—Merci.

—Ne vous êtes vous pas fait inscrire de ma blanche main, sur mon lilial carnet, pour une valse.

—Si, la cinquième.... On n'en a encore dansé que trois.

—Eh bien ! j'ai changé d'avis. Tant pis pour le numéro 4 ! Nous tourbillonerons celle-ci.

—Mais il sera mécontent, le numéro 4 !

—Il n'aura que la peine de se défâcher.

Savez-vous que vous manquez de fougue ! Moi qui croyais naïvement vous combler de félicité, qui m'attendais à vous voir palpiter de joie ! Oh ! désillusion ! Avouez donc franchement que je vous lancine !

—Oh !

—Que vous trouvez infiniment plus de charme dans la société et la conversation de Monsieur que dans la mienne, ou les miennes, à votre choix. Je parie que vous disiez du mal des femmes. J'en appelle à Monsieur !

Elle s'adressait à l'avocat, désigné impertinemment du menton, et qui, ainsi interpellé, se rapprocha pour répondre.

—Aucun mal, mademoiselle, ni aucun bien. Nous ne parlions pas des femmes.

—Je ne vous crois pas !

—Permettez-moi de vous dire que vous avez tort.

—Est-ce qu'il y a pour les hommes d'autres sujets de causerie ?

—Il y en a, mademoiselle, il y en a, peut-être moins agréables, moins gracieux, mais qui, cependant, ne sont pas dépourvus d'intérêt.

—C'est sérieusement que vous parlez ?

—Très sérieusement. Les femmes... Je suis gêné pour vous donner si librement mon appréciation.

—Vous avez bien tort à votre tour !

—.... Les femmes ont le défaut de trop croire qu'en dehors d'elles il n'existe rien, qu'on n'a qu'à penser à leurs charmes, à leurs toilettes, à leurs papotages.... Elles se trompent.

—Vous êtes peu galant.

—Je suis sincère.

—Vous me plaisez beaucoup, monsieur !

—Vous me comblez, mademoiselle !

Elle tourna les talons en faisant une moue qui démentait ce qu'elle venait de dire, et apastrophant le peintre :

—Alors nous ne tourbillonnons pas ? Oui, oui, c'est juste, le No 5. C'est égal, vous n'êtes pas gentil... et je commence à croire que vous ne ferez jamais mon portrait... Ah ! voilà ma mère qui se débarrasse de son cercle de vieux. Ce qu'elle a dû s'amuser ! Oh ! là là !

Elle alla tomber sur un autre groupe d'hommes.

L'avocat et le peintre se regardèrent, et le premier lâcha :

—Je suis de plus en plus sûr de ce que je dis : votre miss Smithson est proprement un produit du pavé de Paris, et vous n'avez qu'à venir me voir chez moi, je vous dirai exactement ses origines ; autant que je puisse me souvenir, elles sont assez...

I s'interrompit :

Le comte Dourbine revenait :

—Ah ! je vous retrouve donc déjà ! Vous pardonnez ? Je vous ai quittés parce que je suis toujours dans la bisbille avec cette petite miss...

Permettez, je vous prie, que je fasse vous faire connaissance. Soyez si bon !

Et, s'effaçant, il démasqua deux nouveaux personnages venus derrière lui : un petit vieillard chauve, bedonnant, imberbe, ridé, ayant sur le nez des lunettes d'or, sur le ventre, une grosse chaîne en or, aux doigts des bagues en or ; et un homme assez grand, mince, très correct, très élégant, au teint bistré, ayant sur ses traits, fort réguliers, un nuage de mélancolie.

(A suivre)

Soyez bien décidés à exiger la PRESCRIPTION du DOCTEUR NELSON, lorsque vous allez la demander dans une pharmacie, car le pharmacien s'évertuera à trouver des arguments pour vous vendre SON PROPRE REMEDE — plus ou moins inerte comparé à la PRESCRIPTION du DOCTEUR NELSON. r

Chaque dollar que nous avons fait dans le commerce des pianos et orgues a été honnêtement gagné. Layton Bros., 144 rue Peel. Agents pour les pianos, orgues et pianistes automatiques pianauto Karn.—N. B. : Ouvert le soir. r 147-2

DECOUVERTE MEDICALE D'OR DU Dr PIERCE (a) pour SANG, FOIE, POUMONS

TOUS LES CLUBS SONT D'ACCORD

Intéressante assemblée des magnats de la ligue de crosse hier soir — Les premières parties régulières seront jouées le 26 mai — Montréal remporte une brillante victoire hier, à Jersey City.

PLUS DE 15,000 PERSONNES VISITENT L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES — LISTE DES EXPOSANTS POUR LE CONCOURS HIPPIQUE.

CULTURE PHYSIQUE

LE JEUNE ABSOLU

Le jeune absolu, c'est la privation de toute nourriture liquide ou solide, à l'exception de l'eau pure.

Le jeûne absolu est un moyen hygiénique extraordinaire pour prévenir ou guérir les maladies. Les animaux ont recours d'instinct à ce moyen radical, qui les guérit dans des cas difficiles où nos moyens scientifiques resteraient impuissants. Ils n'ont pas de science, ils n'ont pas de remèdes, mais ils ont l'instinct, ce guide naturel que nous avons hélas ! perdu.

Quand l'animal est malade, il jeûne ; il refuse toute nourriture en se contentant d'un peu d'eau.

L'homme malade se drogue, se gorge de toniques et surtout d'aliments. La fièvre s'allume avec plus de violence dans les matériaux qui fermentent, les maladies s'aggravent et s'éternisent.

Les rhumes chez ceux qui s'alimentent fortement deviennent des pneumonies, tandis que les rhumes se limitent promptement chez ceux qui font la diète absolue.

Toutes les maladies s'allongent chez les malades qui continuent à se nourrir. Elles s'abrègent au contraire chez ceux qui jeûnent.

Les maladies chroniques comme la dyspepsie, le rhumatisme, s'améliorent notablement sous l'influence du jeûne et ces affirmations sont basées sur des expériences répétées non pas une fois, deux fois, mais des centaines de fois. Il n'y a rien qui coupe court à une fièvre comme un jeûne rationnel absolu ; comme il n'y a rien de meilleur pour alimenter un foyer d'infection que de fournir des résidus de putréfaction aux glandes du tube digestif, qui absorbent ces poisons et les laissent passer dans le sang pour les laisser en pâture aux ferments.

Voyez par exemple ces milliers d'exemples de malades illusionnés qui se sentant faibles se gavent de viandes, de lait et de toniques : ils restent chroniquement malades, jusqu'à ce qu'ils meurent, ou si leur constitution est assez vigoureuse, jusqu'à ce que l'économie se révolte et les sauve en leur enlevant tout appétit et en leur donnant des vomissements ou de la diarrhée. La nature les débarrasse ainsi malgré eux, et les empêche en leur coupant l'appétit, de continuer leur folle ambition de se tuer à force de se renforcir en mangeant quand ils ne peuvent digérer.

Dr J. P. GADBOIS.

CHEVAUX COUREURS

LISTE DES EXPOSANTS POUR LE CONCOURS HIPPIQUE

Nous donnons aujourd'hui la liste des exposants pour le concours hippique qui s'ouvrira le 9 mai, à l'Arena :

Hugh A. Allan, Master Hugh Allan, Mlle Martha Allan, sergent-major Austin, R. A. Allan, William Anderson, sergent W. W. Allmand.

John Brodie, R. G. Brown, Fred. S. Brush, Mlle Ilsa Baumgarten, Peter Butler, MM. Brouillet et Guay, sergent J. N. Burling, Dr James Bell, Mme Adam Beck.

C. S. Campbell, John Cunningham, The Carsley Company, Ltd., Dr Robert Craik, T. H. Cornell, Mlle Phoebe Campbell, Mme Colin Campbell, Charles Charbonneau, Crowe et Murray, Castle Blend Tea Company, Mme J. P. Cassidy, Albert Chartier, B. J. Coghlin, D. E. Cameron, Michael Cuddihy, Club de Chasse à Courre Canadien, J. R. Cousineau, Georges Clunie, Canadian Transfer Company Ltd., Mlle Helen F. Chipchase, sergent W. J. Clark, F. Clark.

E. Davis, W. M. Dobell, Samuel Davis, sergent-major E. Drinkwater, Dominion Transport Company, Ltd., C. E. Delorme, lieutenant W. E. Date, J. A. Denault, Wm Donnelly, Dawes and Co., Jno. J. Dixon, M. Jno. J. Dixon.

J. B. Ethier, capitaine W. H. Evans, Lionel A. Ekers, Ewan Brothers, James S. Evans, Charles Edward.

J. T. Furlong, S. Arnold Finley, James Feron, Fox Hunters' Association.

Walter R. Gurd, N. Gravel, D. J. Greig, Arthur F. Gingras, C. E. Girdewell, Georges E. Girdewell, M. Grant.

W. V. Henderson, J. O. Hastings, sergent-major L. Hunter, quartier-maître-sergent H. W. Hale, quartier-maître-sergent H. H. Hale, major Georges R. Hooper, Georges Hay Gordon, T. Hamilton.

R. J. Inglis, Dr A. Scott Ives.

Sergent W. K. Jolly.

Joseph Kilgour, John A. Kerr, Kennedy Brothers, William Kearney, P. Kearney, William Kearney, jr.

Mme E. Lafleur, Samuel Lacombe, J. L. Lussier, Laurentian Spring Water Company, F. Orr Lewis, H. H. Learmont, J. T. R. Laurendeau, sergent P. P. Littlewood, Lake of the Woods Milling Company, Ltd., Colin A. Lockerby, major D. W. Lockerby.

The John Murphy Company, Ltd., J. R. Mainville, R. R. Mitchell, L. A. Mathewson, David Mitchell, W. Monteith, J. A. Monteith, M. Minogue, Dr P. E. Maurice, Montreal Packing Company, Ltd., Montreal Hunt, W. R. Miller, M. F. H.

Alex. McGarr, Capt. D. R. McCuaig, Bartlett McLennan, J. R. McCaig, Miss Shiela McEachran, Dr Charles McEachran, Dr S. H. McCoy.

Dr William Newman, S. Nesbitt, Henry W. Nesbitt, William Nicholls, Robert Ness, Sergent-major A. G. Nutter, William Nesbitt.

Watson Ogilvie, A. E. Ogilvie, MM. Ouimet et Galarneau, Walter J. O'Hara.

N. E. Picotte, C. W. Penniston, Wm G. Parham, Frank H. Penniston, A. H. Pearson, W. J. Price, P. E. Panneton, Hugh Paton, H. F. Pierce.

Hector Ross, W. G. Ross, W. A. Robertson, James I. Roy, James Ross, Miss M. K. Root, T. A. Rech, Capt. James J. Riley, jr. Stanley D. Robinson, Alfred Rogers.

E. A. Scott, J. Alex. Stevenson, Philip Stewart, A. et L. Strachan, John Smith, Shedden Forwarding Company, Sir Thomas Shaughnessy, B. A. Sugden, Standard Coal Company, Ltd., Andrew Shearer, Capt. F. F. C. Stikeman, Lieut. J. F. Savage, John Sector, James Strachan, M. Stafford, George W. Slaughter, Charles Stewart, sr., Robert Sharp, Corporal Shirley, W. H. Scroggie Company, Ltd.

Terminal Warehouse and Carriage Company, Ltd., J. Thibault.

N. G. Valiquette.

Dr J. Watson, Joseph C. Wray, Dr R. E. Webster, Mme R. E. Webster, C. A. Wilson.

Dr H. B. Yates.

Le club Harmonie III aura cette saison les joueurs suivants : Jos. Roy c., Hector Tougas p., Edouard Bélanger 1b., G. Clermont 2b., Carlo s.s., Willie Bélanger 3b., Ovila Godin r.f., Dionne c.f., W. Anderson l.f.

LACROSSE

ASSEMBLEE DES MAGNATS DE LA LIGUE DE CROSSE

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION ET AUX REGLEMENTS DU JEU

LISTE DES PARTIES POUR LA SAISON

Les délégués des sept clubs qui composent maintenant la vieille ligue de crosse, ont eu hier soir leur première assemblée. Dans une confortable salle du restaurant Freeman et dans une atmosphère toute imprégnée de l'arôme délicat des havanes, les magnats assis autour d'une large table couverte de paperasses et de documents, ont calmement discuté les changements à apporter à la constitution. Toute aigreur, toute acrimonie, avait disparu, et si quelqu'un interpellait MM. McLaughlin, O'Connell ou Querrie, c'était par le patronymique "Harry", "Tom" ou "Charley". Aussi des autres.

La réunion a été des plus amicales ; chacun a défendu ses droits et ses intérêts, mais en souriant et sans la moindre opportunité. Jamais nous n'avions vu les représentants de la ligue s'entendre aussi bien. Tout le monde a été d'avis qu'il était opportun de rayer le mot amateur dans le nom de l'association. Celle-ci sera connue dorénavant sous le nom de National Lacrosse Union.

A l'ouverture de l'assemblée, le président annonça officiellement aux représentants du Toronto et des Tecumsehs, qu'ils étaient admis dans la ligue. M. Jom Murphy et M. Charley Querrie, représentants de ces deux clubs, remercièrent en termes très choisis l'assemblée de sa décision, et l'assurèrent qu'à la fin de la saison, elle ne se répentirait pas de les avoir admis dans ses rangs. On procéda ensuite à reviser la constitution. La question qui souleva le plus de discussion, fut la proposition faite par M. Foran, et appuyée par le Montréal, que chaque club remette à la fin de la saison au président de la ligue, un état donnant la qualité d'amateur ou de professionnel de chacun de ses joueurs, et les montants payés à chacun de ces derniers.

M. Harry McLaughlin, des Shamrocks, s'opposa énergiquement à l'adoption de cette mesure, disant que cela n'intéresse en rien le public. Tout ce que ce dernier veut, c'est qu'on lui donne du jeu de crosse de première qualité. Le public sait que les joueurs sont payés, et peu lui importe de savoir le montant qu'ils reçoivent. C'est là l'affaire privée de chaque club. Peu importe au public de savoir que les Shamrocks ont un club de $10,000 ou de $100, pourvu que ce club joue de bonnes parties. L'avis des Shamrocks prévalut.

Afin de prévenir toute guerre entre les clubs au sujet des joueurs, il est décidé que les clubs Toronto et Tecumsehs pourront prendre des joueurs dans l'Est, jusqu'à Kingston. D'un autre côté, les clubs de l'Est ne pourront aller plus à l'ouest qu'à Kingston, pour le recrutement de leurs joueurs.

Pourquoi Kingston, est-ce à cause du pénitencier ? demanda en riant M. Foran.

Voici la liste des principales modifications apportées à la constitution et aux règlements du jeu de crosse :

1. Le mot amateur est rayé du nom de la ligue.

2. Un joueur voulant passer d'un club à un autre pendant la saison ne pourra le faire que du consentement unanime des clubs de l'union.

3. La souscription annuelle de chaque club est portée à $50.

4. Un amateur pourra jouer avec ou contre des professionnels sans perdre sa qualité d'amateur.

5. La constitution ne pourra être amendée qu'à l'assemblée annuelle.

6. Les poteaux des buts seront espacés de 5 pieds.

7. Il sera défendu de jouer "rag." Si l'un des deux clubs a recours à cette tactique, le referee fera disputer la balle au centre du terrain.

8. Il y aura dans chaque joute un referee et un assistant.

9. Outre les deux chronométeurs, il y en aura un troisième pour les joueurs envoyés à la clôture.

10. Le secrétaire de chaque club devra sous peine d'une pénalité de $10, envoyer au président de la ligue le résultat de chaque partie dans la semaine qui suit telle joute.

11. La ligue organisera une ligue intermédiaire qui suivra les règlements des vieux clubs.

12. Les clubs de l'Est ne pourront prendre des joueurs plus à l'ouest de Kingston et ceux de Toronto, plus à l'est que Kingston.

Voici la liste des parties :

26 mai — Capital vs National.
2 juin — Tecumseh vs Shamrock.
2 juin — National vs Cornwall.
9 juin — Toronto vs Montréal.
9 juin — Cornwall vs Capital.
18 juin — National vs Toronto.
18 juin — Cornwall vs Montréal.
23 juin — Capital vs Tecumseh.
23 juin — Shamrock vs National.
30 juin — National vs Tecumseh.
30 juin — Capital vs Shamrock.
2 juillet — Tecumseh vs Cornwall.
2 juillet — Montréal vs Toronto.
7 juillet — Shamrock vs Montréal.
7 juillet — Toronto vs Tecvumseh.
14 juillet — Cornwall vs Shamrock.
14 juillet — Toronto vs Capital.
21 juillet — Montréal vs National.
21 juillet — Shamrock vs Toronto.
28 juillet — Montréal vs Tecumseh.
28 juillet — Toronto vs National.
28 juillet — Capital vs Cornwall.
4 août — Montréal vs Shamrock.
4 août — National vs Capital.
4 août — Cornwall vs Toronto.
6 août — Toronto vs Tecumseh
11 août — National vs Shamrock.
11 août — Toronto vs Cornwall.
11 août — Tecumseh vs Capital.
18 août — Shamrock vs Cornwall.
18 août — Tecumseh vs Montréal.
18 août — Capital vs Toronto.
25 août — Shamrock vs Tecumseh.
25 août — Montréal vs Capital.
25 août — Cornwall vs National.
1er septembre — Toronto vs Shamrock.
1er septembre — Montréal vs Cornwall.
8 septembre — Tecumseh vs National.
8 septembre — Capital vs Montréal.
8 septembre — Cornwall vs Tecumseh.
15 septembre — Shamrock vs Capital.
15 septembre — National vs Montréal.

Parties d'exhibition :

24 mai — Shamrock vs Tecumseh.
24 mai — Cornwall vs Montréal.
24 mai — Toronto vs Capital.
2 juillet — Shamrock vs Capital.

UN APPEL AUX AMATEURS

Montréal, 26 avril 1906.

Messieurs,

L'A. A. d'A. Nationale de Montréal, récemment incorporée dans le but de promouvoir les intérêts athlétiques de notre jeunesse, a l'honneur de solliciter votre précieux concours, pour atteindre les fins qu'elle se propose. La propagande patriotique qu'elle a entreprise, mérite l'appui de tous les citoyens canadiens-français, de la métropole du Canada. C'est avec la confiance que son appel sera entendu favorablement, que le bureau de direction du National invite tous ceux qui désireraient s'inscrire comme membres, de se procurer leur billet de saison le plus tôt possible, en s'adressant au trésorier, M. E. C. Saint-Père, 477 rue Moreau, Montréal, ou aux directeurs de l'association. Malgré les changements heureux qui viennent de s'opérer dans la N. A. L. U., le prix du billet sera encore de $4.00 pour la saison 1906. En accédant volontiers à la demande du bureau de direction, vous aiderez beaucoup à la cause du sport tout en profitant de nombreux privilèges.

Je termine en mettant toute ma confiance dans votre patriotisme, et je me souscris,

Votre dévoué,

J. A. MERCIER,
Président.
A. A. d'A. Nationale de Montréal.

CHEZ LE NATIONAL

M. Edmond Truteau, que nous avons rencontré hier soir à l'assemblée de la ligue, nous a déclaré qu'il allait s'occuper activement cette année des affaires du National. M. Truteau était l'un des directeurs du club lorsqu'il remporta le championnat en 1898, et nous avons lieu d'attendre beaucoup de son énergie. Il nous a dit que le National avait commencer à engager ses joueurs avant-hier.

Il y a toute apparence que le National organisera une excursion à Toronto vers le milieu de juin, à l'occasion de sa partie avec le club Toronto.

L'AUTOMOBILE

LES FOULES CONTINUENT D'AFFLUER A L'ARENA

JUSQU'ICI, PLUS DE 15,000 PERSONNES ONT VISITE L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Hier a été la plus grosse journée de la semaine pour l'exposition d'automobiles, et des foules très nombreuses et fort élégantes ont constamment défilé hier soir devant les superbes voitures automobiles exposées ici par les manufacturiers français anglais, belges, américains et canadiens. Les ventes vont bon train, et les représentants et les agents dans différentes compagnies sont dans l'allégresse. Ils jubilent, car ils font des affaires d'or. L'enjouement du public pour les voitures automobiles est quelque chose de remarquable.

Le secrétaire de l'exposition nous disait que 15,000 personnes ont jusqu'ici visité l'exposition, ce qui est beaucoup plus que pour le même temps à l'exposition de Toronto. Le succès de la présente exposition est quelque chose de remarquable. Il est dès maintenant pratiquement assuré qu'il y aura une nouvelle exposition l'an prochain. Il est même fort possible que nous ayons chaque année notre salon d'automobiles, comme nous avons chaque printemps notre concours hippique.

Une nouvelle voiture est arrivée hier, une voiture légère de livraison, de la Cadillac Motor Car Co. Les hommes d'affaires l'ont examiné attentivement, et d'après les commentaires que nous avons entendu, nous avons tout lieu de croire que nous en verrons prochainement plusieurs du même modèle en usage dans nos rues dans un avenir très rapproché.

BILLARD.

SLOSSON ACCEPTE LE DEFI DE SUTTON

New-York, 27 — Georges F. Slosson, champion du monde à 18 pouces du cadre, a annoncé qu'il acceptait le défi de Georges B. Sutton, qui est arrivé deuxième dans le grand tournoi qui vient de finir. Le défi ne paraissait pas régulier, vu qu'il avait été lancé avant la fin du tournoi, mais Slosson l'a accepté tout de même.

Le match aura lieu dans la dernière semaine d'octobre. Il sera de 500 points, pour le championnat, un pari de $500 chaque côté et les recettes nettes.

BASE-BALL

OUVERTURE DE LA SAISON DE LA LIGUE DE L'EST

MONTREAL REMPORTE UNE BRILLANTE VICTOIRE SUR JERSEY CITY
LE SCORE EST DE 5 A 1

Jersey City, 27 — Le club Montréal a remporté hier une victoire facile sur Jersey City, dans la partie d'ouverture de la saison de la Ligue de l'Est.

Cette joute a en même temps marqué l'inauguration du nouveau terrain de baseball de Jersey City.

Sept mille personnes furent témoins hier de la défaite du club local aux mains de l'équipe de Jimmy Bannon. Le club Montréal a prouvé qu'il a fait de grands progrès dans ses pratiques. De fait, les visiteurs ont joué au champ et au bâton d'une façon qui les a surpris eux-mêmes. Les joueurs locaux tentèrent en vain de rivaliser avec leurs adversaires et d'égaler leurs exploits. Ce fut peine perdue.

Pappalau, pitcher du Montréal, fut absolument invincible et se joua des frappeurs de Jersey City. Ses courbes étaient décevantes au possible. Trois hits seulement furent faits sur ses balles.

D'un autre côté, les frappeurs du club Montréal n'eurent aucune difficulté à frapper les balles de Moslaman, le nouveau pitcher de la Ligue de la Côte du Pacifique, engagé par Jersey City.

Le gérant Bannon fit trois hits sur ses balles et Huelsman et Papaplau en firent chacun deux

Au champ, les visiteurs jouèrent avec une adresse étonnante, saisissant toutes les balles possibles et impossibles. Rien ne leur échappa. Ce fut la chance seule qui permit au club local de compter un point. Score :

MONTREAL

	A B	R.	1B.	P.O.	A.	E
Bannon, c.f.	5	1	3	1	0	0
Wagner, 3b.	5	1	0	0	2	1
Huelsman, r.f.	4	0	2	1	0	0
Rapp, 1b.	3	0	0	14	0	1
G. Bannon, s.s.	4	0	0	1	6	0
Connors, 2b.	4	0	1	1	2	0
Weidensaul, l.f	3	1	0	4	0	0
J. Connor, c.	4	0	1	4	0	0
Pappalau, p.	4	2	2	1	3	0
Total.	36	5	9	27	13	2

JERSEY CITY

	A B	R.	1B.	P.O.	A.	E
Clement, l.f.	4	1	1	1	0	0
Bean, 2b.	3	0	0	4	2	0
Cassidy, 1b.	4	0	0	12	1	1
Keister, r.f.	4	0	0	0	0	0
Halligan, c.f.	3	0	0	1	0	0
Moore, s.s.	3	0	2	2	3	0
Woods, 3b.	3	0	0	1	0	0
Vandergrift, c.	2	0	0	5	1	0
Moslaman, p.	3	0	0	1	0	0
Total.	29	1	3	27	13	1

Score par innings :

Montréal. . . . . . .002001002— 5
Jersey City . . . . .100000000— 1

SOMMAIRE

Buts sur erreurs, Jersey City, 2 ; Montréal, 1 ; laissés sur les buts, Jersey City, 3 ; Montréal, 6 ; buts sur 4 balles, par Moslaman, 4 ; par Pappalau, 3 ; coups bons pour 2 buts, Clement, Pappalau, Bannon ; sacrifice hit, Bean ; buts volés, Bannon, Huelsman, Connors, Wagner, Moore ; double jeu, Connors à Bannon à Rapp. Umpire, Campau. Temps, 1.50. Assistance, 7,000.

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark.	.000010000—	1	4	0
Toronto.	.100000100—	2	5	1

Batteries — Carrick et Shea ; McCafferty et Toft.

A Providence :

		R.	H.	E.
Providence. . . .	.100200000—	3		
Rochester. . . .	.000000000—	0	0	0

Batteries — Cronin et Barton ; Cleary et Steelman.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Baltimore.	.000000100—	1	4	4
Buffalo.	.204000000—	6	10	2

Batteries — Burchell et Byers ; Kissinger et McManus.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Boston.	.210012600—12		11	2
Philadelphie. . . .	.000000000—	0	4	7

Batteries — Winter et Graham ; Coakley, Bartley et Powers. Umpires, Hurst et Evans.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis.	.100000000—	1	7	0
Chicago.	.100000110—	3	11	1

Batteries — Jacobsen et Rickey ; Altrock et McFarland. Umpires, Connor et Connolly.

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit.	.00200001x—	3	7	3
Cleveland.	.000101000—	2	8	1

Batteries — Siever et Payne ; Hess et Buelow. Umpire, O'Loughlin.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington. . . .	.10101002x—	5	12	
New-York.	.110100000—	3	10	1

Batteries — Kitson et Kittredge ; Chesbro, Griffith et Kleinow. Umpire, Sheridan.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Washington.	[illegible]	4	600
Philadelphie.	6	4	600
Chicago.	5	4	556
Détroit.	5	4	556
Saint-Louis.	4	5	444
Cleveland.	3	4	429
Boston.	4	6	400
New-York.	4	6	400

LIGUE NATIONALE

A New-York :

		R.	H.	E.
Philadelphie. . . .	.100000002—	3	2	3
New-York.	.200000011—	4	6	1

Batteries — Pittinger et Dooin ; Taylor et Bowerman. Umpires, Conway et Emslie.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago.	.00300001x—	4	8	1
Cincinnati.	.002000000—	2	6	

Batteries — Lundgren et Kling ; Chech et Phelps. Umpires, Carpenter et Klem.

A Boston :

		R.	H.	E.
Brooklyn.	.200000100—	3	8	1
Boston.	.001000000—	1	3	1

Batteries — Stricklett et Bergen ; Pfeffer et O'Neill. Umpire, O'Day.

A Pittsburg :

La partie Pittsburg-Saint-Louis a été remise par suite de la pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York.	9	3	750
Pittsburg.	7	3	700
Philadelphie.	7	5	583
Chicago.	7	6	538
Saint-Louis.	5	5	500
Boston.	6	6	500
Cincinnati.	5	10	333
Brooklyn.	2	10	167

LE BASEBALL A VALLEYFIELD

Le club de baseball Valleyfield a loué dimanche dernier le parc Saint-Jean-Baptiste, pour jouer ses parties la saison prochaine. Le club est des mieux constitué, et sous l'habile direction de M. Ligori Laurin, son gérant, et de son capitaine, M. Daignault, il compte remporter la première place, cette année, dans la Ligue Canadienne de l'Est.

ATHLETISME

AUX JEUX OLYMPIQUES

LA POPULACE EMPECHE UN CHAMPION DE CONCOURIR EN LE HUANT OUTRE MESURE.

UNE BELLE VENGEANCE

Athènes, 27. — Les épreuves finales des courses à la nage et des concours de plongeurs qui devaient avoir lieu hier ont été remises à aujourd'hui à cause de l'état agité de l'eau.

Dans les épreuves finales des assauts au fleuret, l'équipe française a battu l'équipe anglaise par un score de 9 à 6.

Le numéro le plus intéressant de la journée a été le concours pour lancer le javelot dans lequel les Suédois distancèrent tous leurs concurrents. Leming, qui a établi un record du monde de 53.90 mètres a provoqué un énorme enthousiasme.

Tofalos, grec, triompha dans le concours pour lever des poids lourds, soulevant 144.40 kilogrammes.

Ce concours produisit un incident sensationnel. Le plus redoutable adversaire de Tofalos était un géant autrichien du nom de Steinbach. La rumeur courut, rumeur sans fondement, qu'il était un athlète professionnel, ce qui irrita la populace. Lorsque Steinbach parut, la foule se mit à le huer. Après qu'il eut vainement protesté contre cette manifestation Steinbach se retira du concours laissant le grec vainqueur.

Le drapeau grec ayant été hissé au milieu de formidables acclamations, Steinbach très calme rentra de nouveau dans l'arène, et saisissant le poids de Tofalos avait levé avec difficulté, il l'éleva à plusieurs reprises au-dessus de sa tête avec la plus grande facilité. Faisant ensuite un salut sarcastique à la foule stupéfiée, il sortit de l'arène.

Phalarum, Grèce, 27. — Scheff, Autrichien, est arrivé premier, aujourd'hui dans la course de 400 mètres, à la nage. H. Taylor, d'Angleterre, est arrivé deuxième, et J. A. Jarvis, Anglais également, troisième.

La victoire du jeune Autrichien, qui n'a seulement que 16 ans, a été accueillie avec un enthousiasme délirant par tous les spectateurs. Son style est superbe. Il a franchi la ligne d'arrivée une verge en avant de Taylor. Temps, 6 m., 23 4-5 s.

Les équipes italiennes ont gagné la course de 1,000 et 1,600 mètres. Un français a gagné la course à un aviron, en canot.

SHARKEY VICTORIEUX

Chicago, 27 — Tom Sharkey, pugiliste heavy weight, a gagné hier une lutte handicap au Coliseum. Son adversaire était John Rooney, de Chicago, qui avait entrepris de tomber Sharkey deux fois en 45 minutes. Rooney obtint la première chute en 31 minutes 38 secondes. Après un repos de 15 minutes, les deux hommes en vinrent de nouveau aux prises, mais Rooney ne put accomplir ce qu'il avait promis, et la victoire alla à Sharkey, qui durant les deux dernières minutes de la lutte, fut l'agresseur.

Les deux hommes ont donné 10 pour cent de leur part des recettes au fonds de secours des malheureux de San Francisco.

MAUPAS ET DELIVUK A QUEBEC

Du correspondant régulier de "La Presse".

Québec, 27 — Maupas et Delivuk se mesureront lundi prochain, à la salle Jacques-Cartier, au genre graeco-romain.

Les amateurs de belle lutte attendent avec impatience cet événement. Il y a longtemps que nous n'avons eu de lutte à Québec.

NOTES

Frank Farrell, propriétaire du club de baseball Montréal, a été grièvement blessé hier après-midi, dans un accident d'automobile, en revenant des courses d'Aqueduct. Sa voiture devint à un moment incontrolable et alla heurter un poteau de télégraphe.

Gotch et Apollo sont égaux en première place dans le tournoi de lutte libre de Buffalo, ayant chacun deux victoires à leur crédit. Le premier soir, Gotch battit Karakanoff en 24 minutes. Le deuxième, il a tombé Perrelli en 29 minutes.

Hier soir, Karakanoff a défait Hetzler, en 3 minutes ; Olsen et Bush ont fait partie nulle ; Rogers a battu Reno en 13 minutes ; Apollo a défait Clément en 4 minutes ; mercredi, Perrelli a défait Busch en 26 minutes ; Olsen et Rogers ont fait partie nulle ; Clément a défait Hetzler, et Apollo a battu Reno en 4 minutes.

Albert Guérard lance un défi à Eugène Dagenais, pour une lutte pour un enjeu de $10.00.

Ovila Demers lance de son côté un défi à E. Desjardins, pour une lutte pour un enjeu de $25.

Le Balmoral Ind. vient de s'organiser avec les joueurs suivants : Benoit c., E. Dupras p., Charrette p., B. Plante 1b., A. Demers s.s., A. Ouellette 3b., M. Lamarche l.f., E. Bélanger c.f., A. Plouffe r.f.

Le club Jeune Ville-Marie, qui a remporté tant de brillantes victoires l'an dernier, s'est reformé avec les joueurs suivants : A. Patenaude c., H. McMahon p., J. Quevillon 1b., A. Bonneau 2b., C. Bédard s.s., S. Bergevin 3b., A. Bergevin r.f., W. Quevillon c.f., A. Béland l.f.

Ce club jouera sa première partie dimanche, le 29 avril, avec les Queen's Park, à Verdun. Il lance un défi à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 18 ans, et particulièrement au Jeune Royal Canadien, de Saint-Henri, pour le 6 mai, et au Jeune Star, pour le 13 mai.

Pour plus amples informations écrire à Raoul Bergevin, chez The S. Carsley Co., Limited.

Le club Orient qui vient de se réorganiser, lance un défi au Boulevard, au National de l'Ile Grosbois, au Voltigeur de Saint-Henri, au Bordeaux, au Baltimore Ind. Inf. chez H. Roy, capitaine, 694 rue Wolfe, et après le 1er mai au No 13 Delorme.

Le club Napoléon a été défait dimanche dernier, par un score de 9 à 7. Le gérant du club attribue cet échec à l'absence de plusieurs de ses bons joueurs, entre autres Roméo Rochon et Berthiaume. Le Napoléon lance un défi à tout club dont les membres n'ont pas plus de vingt ans, particulièrement au Sainte-Brigide Ind., Jeune Maisonneuve, Richelieu, Michigan et Mont Saint-Louis de la deuxième division. Inf. chez M. Galarneau, 15 rue Mitcheson.

E. Berthiaume lance lance un défi à J. Boivin pour une lutte de 2 dans 3. Réponse par "La Presse".

Le club de crosse Royal de Maisonneuve a changé son nom en celui de Garnett. Voici les noms des joueurs et leurs positions : Buts, D. Sullivan ; point, M. David ; couvert, F. Matthews ; défense, A. Muncaster, T. McGovern, E. Lambert ; centre, C. Sauvé ; attaque, T. Turner, Alb. Sigouin, J. Turner ; intérieur, Alex. Sigouin ; extérieur, R. Guay.

Le club Jeune Michigan s'est réorganisé cette année et a changé son nom en celui de Canada. Les joueurs sont les suivants : J. Millette c., E. Gagnon p., C. Tremblay 1b., E. Hinton 2b., H. Gagnon s.s., E. Laberge 3b., A. Gariépy r.f., N. Dumont c.f., R. Goudreau l.f. Capitaine, H. Gagnon ; secrétaire, G. Millette ; trésorier, E. Laberge ; Georges Millette, substitut.

Le Canada lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 15 ans. Informations au No 105 rue Maisonneuve.

Ce club désirerait arranger des parties avec les suivants : Jeune Michigan, Tansley, Champ de Mars, Sainte-Marie III, Jeune Strathcona, Saint-Denis III. Les parties devront être jouées au terrain du club, coin des rues Notre-Dame et Maisonneuve, ou à l'Ile Sainte-Hélène.

Sherbrooke, 27 — Au cours de l'assemblée annuelle du club de crosse Sherbrooke, qui eut lieu jeudi soir, à l'hôtel Albion, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Patrons — Dr A. N. Worthington, M. P., Dr P. Pelletier, M. A. L., M. le maire Olivier, le lieutenant-colonel H. R. Fraser, Wm Farwell, M. Frank Grundy et M. D. McManamy.

Président honoraire — A. W. Sangster.

Vice-présidents honoraires — J. A. Wiggett et A. H. Foss.

Président — A. E. Odell.

Vice-présidents — W. W. Shaw et Gustave Lafleur.

Secrétaire — Fred. Southwood.

Trésorier — R. A. Bartlett

Comité — F. Codère, O. W. Maguire, C. Bartlett.

Délégué — A. E. Odell.

Joe Montferrand a triomphé de Lizotte, de Québec, en présence de 500 personnes. Il a pris la première chute en 16 m. 15 s., et la seconde chute en 1 minute. Referee, Grateau ; chronométeur Jos. Bussières, rédacteur du sport au "Soleil".

Le club de crosse Athlétique aura une assemblée jeudi soir, au No 21 Grothé.

Les bons joueurs désirant appartenir au club sont invités à se rendre à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Le club des Jeunes Pointes vient de se former et lance un défi aux Jeunes Châteauguay, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche. S'adresser à A. Morin, 87 rue Ryde, gérant.

LE KINETOGRAPHE

Vues animées nouvelles et des plus intéressantes, au Parc Sohmer dimanche prochain.

Il n'y a rien comme la Salsepareille de Hood pour garder le sang pur et donner une force réelle. (T)

Chemises d'Hommes

Très belles Marchandises pour le Printemps et l'Eté

Le plus bel et le plus grand étalage de nouveaux styles que nous n'avons jamais eu, choisi avec soin parmi les dernières productions de quatre des plus grands manufacturiers du Canada. Nous avons acheté au comptant aux plus bas prix, nous serons en état de vendre ces marchandises au comptant, aux plus bas prix pour de la bonne marchandise.

Nouvelles chemises de couleur, devant mou ou empesé, 75 cents, $1.00 et $1.25.

Les nouvelles chemises - habits, blanches ou de couleur, à $1.00 ou $1.25.

Une très belle collection de chemises de négligé, molles, pour garçons, portées avec collet blanc, à 65 cents, 75 cents et 85 cents.

Allan

Angle des rues Craig et Bleury et 401, rue Ste Catherine Ouest.

A Builder of HATS

CE QUI SE PORTE AUJOURD'HUI

C'est un CHAPEAU JESS APPLEGATH à $2.50

Nous tenir en avant du progrès, voilà le secret de notre succès.

2361 Rue Ste Catherine,
(Près de rue Peel)

Seul Agent pour le Chapeau Dunlap à $5.

Chapeaux d'Hommes seulement.

89 YONGE ST. TORONTO.
2361 ST CATHERINE ST. MONTREAL.

REGISTERED

THE MALE ATTIRE CO.

Nous voulons faire les choses royalement, ce samedi-ci, avec nos . . . . .

COMPLETS DE PRINTEMPS A $15.00

Vous pouvez venir avec l'espoir d'en avoir amplement pour votre argent.

Nous avons été achalandés comme jamais, en ces derniers temps, et tous nos clients ont obtenu entière satisfaction.

Si vous avez l'intention d'aller vous choisir un complet de printemps aujourd'hui ou samedi, vous ne devriez pas manquer de venir voir ces "Male Attire" avant de prendre une décision.

Vous ne sauriez attendre meilleur ajustement, meilleure confection ou plus de satisfaction des tailleurs sur commande vous demandant la moitié plus cher.

CHAQUE VETEMENT AJUSTE PAR NOS TAILLEURS EXPERTS.

"MALE ATTIRE"

61 rue Sainte-Catherine Est, près du Théâtre Français, 336 rue Sainte - Catherine Ouest, près de la rue Victoria et à l'angle des rues Craig et Saint-Pierre.

A LA VOIRIE

IL EST DECIDE DE NE PLUS LOUER LES CHEVAUX ET VOITURES APPARTENANT AUX VEUVES — DIVISION DU PATRONAGE — VIVE DISCUSSION.

La commission de la voirie à sa séance d'hier après-midi a disposé de tout le menu inscrit à l'ordre du jour. Un grand nombre de pétitions ont été lues et déposées sur la table.

Une délégation composée de représentants de grandes compagnies industrielles viennent discuter les raisons pour lesquelles il n'est pas désirable de permettre à une compagnie de tramway de poser des rails sur la rue Mills qui n'a à l'ouest, que trente pieds de largeur. Ce serait un danger constant pour la vie des citoyens, en même temps qu'une obstruction pour le trafic dans cette partie de la cité.

Le président promet de faire tout en son possible pour aider les pétitionnaires; mais auparavant, il faudra avoir une copie de l'autorisation donnée à la compagnie de tramways pour pénétrer dans la ville, afin de savoir si le conseil a juridiction en la matière.

Les compagnies suivantes étaient représentées par leurs gérants :

The Ogilvie Flour Mills Co., ltd., The Montreal Rolling Mills Co., The Montreal Packing Co., ltd., The Dominion Linseed Oil Co., The Peck Rolling Mills, ltd., The Shedden Forwarding Co., ltd., Cunningham and Wells, ltd., Dominion Transport Co., ltd., The Canada Sugar Refining Co., ltd., Meldrum Bros, ltd., Dominion Coal Co., ltd.

M. Messier, maire de Delorimier, accompagné de MM. U. H. Dandurand, et St-Amour de la société St-Amour et Leclaire, demandent à la commission de forcer la compagnie du Pacifique à commencer les travaux du tunnel en dessous de leurs voies à la rue Iberville.

Il est résolu de demander aux avocats d'écrire à la compagnie que si d'ici à 15 jours elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour commencer ce travail, elle y sera forcée par voie de justice.

Le Dr Baril, accompagné de l'échevin Bumbray demande la construction d'un égout entre les rues St-Germain et Forsyth. M. Barloy fera un rapport pour la prochaine séance.

M. Macdonald fait au nom de la compagnie des tramways de Montréal, plusieurs demandes pour modifier le tracé de sa voie et poser de nouveaux rails. Toutes ces questions sont référées au sous-comité des chemins de fer. Il est résolu de permettre à la compagnie des tramways de déplacer sa voie au coin de la rue Notre-Dame et de la côte St Lambert, et de construire une voie sur la rue Papineau, de la rue Ste Catherine à la rue Rachel.

La compagnie se propose aussi de construire d'immenses usines (power house), au coin des rues Notre-Dame et Raymond. Elle demande la permission de construire un viaduc à 23 pieds au-dessus du sol, pour lui permettre de transporter son charbon ou autres marchandises qui lui viendraient par voie fluviale. La décision de la commission a été remise à la prochaine séance.

Le maire Ekers a écrit à la commission pour attirer son attention sur une résolution passée dernièrement et dont le but était d'exclure du patronage toutes veuves possèdant cheval et voiture. M. le maire demande si cette décision ne constitue pas une injustice. Il cite le cas de Madame Bourdon qui depuis trois ans, avait un cheval et un tombreau à l'emploi de la cité et qui a été renvoyée.

Cette question a donné lieu à une discussion assez vive.

Le président dit qu'il n'y a que trois ou quatre cas semblables et que cette décision a été prise à la suite des plaintes des officiers du département.

La lettre du maire Ekers est prise en très sérieuse considération et un rapport sera fait.

M. Jos. Dillon, secrétaire de la commission, donne sa démission, pour se livrer à l'étude du droit, et M. Raoul Bolté le remplacera temporairement.

Pour les fins de la ditsribution du patronage la ville est divisée en sept districts. Chacun des membres de la commission aura le contrôle d'un district.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, la commission s'ajourne.

Donnez dès aujourd'hui votre commande pour un élégant complet, au tailleur des élégants, FERDINAND MORETTI, 1658 rue Notre-Dame, et vous obtiendrez entière satisfaction sous tous rapports. C

LES RAVAGES DU FEU

Middleburg, Vt., 26. — Le petit village de West Rochester, qui consiste en 16 maisons a été presque complètement détruit par le feu hier. Les pertes sont de plus de $20,000.

JOHN H. R. MOLSON & BROS. INDIA PALE ALE MONTREAL

Il n'est pas nécessaire de parler du porter Molson aux Canadiens-Français.

Les pères, les mères et les grands parents tenaient les riches et anciens produits Molson en la plus haute estime.

Que vous soyez malade ou bien portant, il n'y a pas de liqueur aussi délicieuse, aussi réconfortante, ni de tonique aussi nourrissant, que le porter Molson.

Le porter Molson, brassé avec soin depuis nombre d'années, est très apprécié de tous les Canadiens qui désirent avoir un article de qualité supérieure.

PORTER MOLSON

Chez tous les Epiciers

wk

VOTRE BON VOULOIR

et votre confiance nous valent plus que quoi que ce soit, et nous songeons à cela quand nous mettons les prix sur nos marchandises. Nos nouvelles Chemises, nouvelles Cravates, nouveaux Bas, nouveaux Sous-vêtements défient toute comparaison intelligente. Nous n'avons jamais eu meilleur assortiment et vous ne sauriez trouver à redire à nos prix.

R. J. TOOKE,

177 RUE SAINT-JACQUES
2387 RUE STE CATHERINE OUEST
1553 RUE STE CATHERINE EST

LA PRESSE

MONTREAL, 27 AVRIL 1906

LA MORGUE

Si, suivant la ballade, les morts vont vite par contre la morgue, ou plutôt la question de la morgue, se traîne péniblement à travers nos affaires municipales depuis un temps immémorial.

Or, c'est au moment où elle paraissait être définitivement résolue qu'on la voit surgir de la façon la plus inopportune.

Pendant plus d'un demi-siècle la maison Dumaine a fourni, sans compensation, à la ville de Montréal, un local servant de morgue et de bureaux au coroner.

Ces locaux ayant été repris par le propriétaire la maison Dumaine, n'ayant reçu aucun avis d'un changement quelconque, construisit, à ses propres frais, une morgue qu'elle continuera à mettre gratuitement à la disposition de la ville. Cette morgue construite suivant les données les plus hygiéniques, comportant également des salles pour le coroner et ses enquêtes, a été officiellement visitée et approuvée par les autorités municipales.

La ville de Montréal a besoin d'une morgue pour le 1er mai ; on lui en offre une, toute neuve, construite spécialement pour elle, on la lui offre gratuitement et cependant quelques échevins tentent de faire repousser cette offre de la maison Dumaine au profit de nous ne savons quelle combinaison totalement dépourvue de morgue — sans calembourg.

Bien qu'on nous ait fourni des preuves à l'appui de ce mouvement tournant ; qu'on nous ait donné les raisons, plus mauvaises les unes que les autres, sur lesquelles protecteurs de la combinaison s'appuieront pour tenter d'enlever de la façon la moins honnête à la maison Dumaine les résultats de son désintéressement civique, nous ne pouvons croire à une pareille manoeuvre.

Quelles raisons peut-on invoquer pour commettre une pareille injustice ?

Il n'est point question d'argent, de soumission ; la maison Dumaine fournissant gratuitement la morgue et son service.

Le mécontentement de la localité ne saurait être exploité. Il n'existe aucune plainte et de plus on se proposerait, au cas où on retirerait la morgue à la maison Dumaine, de la faire construire quelques portes plus loin.

Peut-on opposer des critiques de la Commission d'Hygiène? Nullement. Le coroner refuse-t-il les locaux qu'on lui a ménagés à lui et à ses jurys ? Au contraire, il s'en montre très satisfait.

Alors, quoi ? Que signifie cette campagne faite contre une maison servant fidèlement, gratuitement la ville et la justice depuis plus d'un demi-siècle sans qu'on ait proféré contre elle la plus petite des objections ?

Si le Conseil se laissait influencer par des intérêts étrangers à ceux de la ville au point de retirer la morgue à la maison Dumaine, il commettrait une injustice telle qu'on serait en droit de tenir dès maintenant tous ses actes en suspicion.

NOS PARCS

La demande faite par la Ligue Antituberculeuse pour obtenir pendant un an la permission d'établir un camp sur la dépendance du Parc de la Montagne, connue sous le nom de ferme Shakespeare, n'a pu être accordée par la Commission des Parcs et Traverses.

Un obstacle infranchissable : la Charte, s'opposant à toute demande de cette nature.

Le Parc de la Montagne a, de tout temps, été l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de nos échevins de l'ouest. Propriété de la ville, le Conseil a pu prendre les précautions nécessaires et solliciter en sa faveur une législation protectrice pour le mettre à l'abri de tout envahissement.

Nos parcs de l'Est sont dans une situation moins favorable. Propriétés du gouvernement fédéral ils sont toujours menacés d'une suppression partielle ou complète.

C'est avec peine qu'on a empêché l'érection d'une école militaire sur le Parc Lafontaine ; obtiendra-t-on l'insertion d'une clause réservant uniquement l'île Sainte-Hélène au peuple dans le contrat de cession de ce parc à la ville? C'est à espérer, bien que l'influence de la compagnie de l'exposition soit des plus redoutables.

Il est à désirer que la ville devienne définitivement propriétaire des parcs destinés au peuple.

Le gouvernement fédéral ne reprendra jamais les terrains qu'il a mis à la disposition de la ville ; il ferait un acte dont le peuple lui serait reconnaissant, s'il cédait ces terrains en toute propriété et assurait à perpétuité la destination qu'ils ont aujourd'hui.

Il nous faut des parcs, bien que sur les "Renseignements utiles concernant Montréal" on fixe le nombre de ceux que nous possédons à trente-cinq !

Trente-cinq parcs à Montréal ! On a dû compter des étendues couvertes par quelques pots de fleurs pour arriver à ce nombre.

Réellement Montréal manque non pas de parcs mais de squares permettant à la population de respirer quelque peu pendant les écrasantes journée d'été.

De tous nos squares, le square Saint-Louis est celui qui répond le mieux aux besoins de la population montréalaise.

Ses larges allées offrent l'ombre et la fraîcheur recherchés en été ; son vaste bassin fournit, en hiver, aux enfants du quartier l'espace et les dispositions de terrain nécessaires aux sports hibernaux.

C'est plaisir à voir par les plus grands froids des centaines d'enfants glissant, patinant, en plein air pour leur plus grand bien.

Si l'on veut mettre fin aux bruits de la rue, sortir les enfants de ce terrain dangereux qu'est le trottoir, il faut leur donner des parcs ou plus modestement des squares où ils pourront s'ébattre et se récréer.

Chaque quartier devrait posséder au moins un square en rapport avec la densité de sa population.

La dépense ne serait pas énorme ; elle serait même nulle si la ville procédait suivant les méthodes employées dans d'autres pays.

Il est possible de trouver dans tous les quartiers des îlots de propriétés de peu de valeur : Rues étroites dont les maisons sont pour la plupart vieilles et invendables. Que la ville achète l'espace nécessaire aux squares, aux rues et aux immeubles devant être construits en bordure des voies d'encadrement et le trésor civique sera très probablement plus riche après qu'avant l'opération.

Il y a un demi-siècle que ce système est appliqué à Paris ; Londres vient de l'adopter avec grand succès dans une opération de voirie se chiffrant par millions de livres sterling.

En attendant que ce rêve économique, esthétique et hygiènique se réalise à Montréal, félicitons la Commission des Parcs et Traverses et son habile président, l'échevin C. Robillard, de la bonne besogne faite depuis un an et de la prochaine transformation en square du cimetière de l'avenue Papineau.

A propos de cimetières et de fermes transformés en parcs publics, nous ne cesserons de protester contre la coutume, la routine conservant à ces emplacements transformés le nom qui les désignait avant leur transformation.

Pourquoi, par exemple, conserver à cette annexe du Parc de la Montagne traversée par l'avenue du Parc, le nom de Ferme Fletcher?

Qu'est-ce que ce nom peut bien évoquer dans l'esprit des étrangers qui nous visitent, si ce n'est une exploitation agricole quelconque?

L'histoire du Canada est assez riche en hommes pour qu'on puisse y trouver, sans chercher longtemps, un citoyen ayant mérité, par son caractère et les services rendus au pays, de voir son nom passé à la postérité.

LA FORMATION DU PETROLE

Un certain nombre de théories ont été émises sur l'origine du pétrole, reposant les unes dans la composition de matières organiques au sein de la terre, les autres dans l'action de l'eau sur les carbures métalliques, etc., de la même manière qu'elle opère sur le carbure de calcium pour déterminer le gaz acétylène, ainsi que la "Presse" l'expliquait ces jours derniers. M. Charitchkof a préconisé récemment une nouvelle théorie qui considère les carbures naturels comme résultant de l'action réciproque des carbonates, de l'acide sulfureux et de l'hydrogène sulfuré ; la production de ces carbures est en relation avec les phénomènes sismiques et volcaniques. Les gaz émis par les volcans boueux sont de composition très variée, mais ils contiennent généralement, outre l'hydrogène phosphoré, des carbures non saturés aptes à s'assimiler par la réunion de plusieurs molécules en une seule. Ce dernier fait expliquerait d'une façon suffisante, d'après l'auteur, la formation des composés pétrolifères.

CHOSES ET AUTRES

L'industrie des conserves toute nouvelle, puisqu'elle ne date pas de quarante ans, a pris en Amérique en très peu de temps des proportions considérables. La valeur des conserves au vinaigre et des sauces s'est élevé de 2,407,342 dollars qu'elle atteignait en 1880 au chiffre considérable de 21,506,046 dollars, chiffre près de 10 fois supérieur, qu'elle atteint en 1900.

Les conserves de légumes et de fruits ont augmenté de 1880 à 1900 dans la proportion de 1 à 4, soit 17,599,576 dollars pour 1880 et 56,668,313 dollars pour 1900. Ces produits sont consommés en partie dans le pays même ; l'Amérique du Sud et du Nord (moins les Etats-Unis) en consomment pour 142,192 dollars, l'Asie pour 106,531, l'Océanie pour 79,055 dollars et l'Afrique pour 63,987 dollars et cela seulement pour les conserves de fruits ; les conserves de légumes sont consommées à peu près dans les mêmes proportions. Seule, l'Europe n'en consommerait pas, sauf l'Angleterre; on se défierait, en effet, de ces conserves au point de vue hygiénique.

× × ×

Le nouveau canon à recul avec frein hydraulique, si impatiemment attendu dans les milieux militaires d'Allemagne, est maintenant introduit dans onze corps d'armée et on a pris des dispositions pour que les douze autres corps d'armée en soient pourvus incessamment:

Le nouveau canon est, paraît-il, très réussi en ce qui concerne l'imitation du canon français, supérieur même par le fait qu'il évite très heureusement certains inconvénients du canon français. Mais, justement, sa perfection sous tous les points de vue l'a rendu tellement compliqué que ce "canon de l'avenir", comme on l'appelle, comporte une valeur très problématique pour la guerre.

× × ×

Une histoire de chameaux.

Un Russe, M. Zakoveake, vient d'inventer un mode de renflouer les navires vraiment original.

Il part de ce principe qu'il faut le soulever, le suspendre entre deux eaux, non à l'aide de chaînes, mais en faisant passer dessous de fortes courroies métalliques embrassant complètement la carcasse. A cet effet, il a recours à ce qu'on appelle en marine des "chameaux", c'est-à-dire des pontons qui servent généralement à faire franchir des hauts fonds.

Ces chameaux, en forme de caissons, peuvent s'enfoncer plus ou moins dans la mer selon la charge d'eau qu'ils contiennent comme lest. Ils transportent des excavateurs destinés à creuser 80 et même 100 pieds de profondeur de manière à pratiquer sous le navire coulé un canal, une galerie. L'excavateur est muni d'un appareil qui permet de faire passer en le lançant, sous le bâtiment sombré et envasé, un flotteur traînant derrière lui, une corde et ressortant à fleur d'eau de l'autre côté.

A la corde est attachée, à la suite, une amarre entraînée par le mouvement et remorquant un câble suivi d'une courroie métallique le tout passant successivement sous le navire, grâce à la première impulsion. Les extrémités de la couroie métallique s'attachent des deux côtés aux chameaux.

Cette opération désensable le navire et si l'on pompe alors l'eau contenue dans les caissons, les chameaux remontent à la surface et ainsi le navire se renflouera jusqu'à ce que l'on puisse le remorquer à bas fond.

Ce n'est pas plus difficile que ça!

× × ×

D'après le correspondant du "Times", à Kiel, 29 navires de guerre sont actuellement en construction pour la marine allemande dans les chantiers impériaux et privés de l'Allemagne.

× × ×

On peut se rendre compte du déficit de production alimentaire de l'Angleterre par les chiffres suivants. Elle a importé en 1905, en livres sterlings :

Animaux vivants	9,944,859
Viande fraîche ou salée	38,467,503
Beurre	21,009,986
Fromages	6,170,071
Margarine	2,663,227
Lait condensé	1,542,186
Oeufs	6,630,183
Fruits	9,716,571
Produits agricoles	38,900,039

Le Remède du Grand-Père pour la Constipation

C'EST un grand remède que de scier du bois.

Scier du bois deux heures par jour rendra réguliers les intestins de tout le monde.

Pas besoin de Pilules, de Cathartiques, d'Huile de Castor, ni de purgation, si vous vous servez régulièrement de la Scie.

L'exercice est le remède de la nature contre la Constipation, et une marche de Dix Milles fera l'affaire, si vous n'avez pas une pile de bois à Scier.

× × ×

Mais, si vous voulez prendre votre Exercice dans un fauteuil, il n'y a qu'une manière de le faire et de le faire avec succès.

Parce que, — il n'y a qu'une seule espèce d'Exercice Artificiel pour les Intestins, et son nom est "CASCARETS."

Les Cascarets sont le seul moyen d'exercer les Muscles des Intestins sans travail.

Ils ne purgent pas, n'échauffent pas, ne "bouleversent pas votre estomac" parce qu'ils n'agissent pas comme le Cathartique.

Ils ne soient pas vos intestins avec une perte coûteuse de Sucs Digestifs, comme le font toujours les Sels, Huile de Ricin, le Calomel, le Jalap ou les Eaux Apéritives.

"Non.—les Cascarets renforcent et stimulent les muscles des intestins.

Ce sont ces muscles qui tapissent le canal alimentaire et qui se contractent, quand les aliments les touchent, faisant ainsi avancer les aliments vers la fin.

Ce sont les Muscles qui convertissent les Aliments en Force par le moyen de la Nutrition.

Un Cascaret agit sur les Muscles des Intestins comme si vous veniez de scier une corde de bois ou de marcher dix milles.

"C'est pour cela qu'on peut en toute sûreté prendre continuellement des Cascarets en état de santé ou de maladie.

"Parce qu'ils font aller naturellement les aliments, les digérant sans perte du suc gastrique de demain.

Ils en chassent toute la nutrition avant qu'elle se décompose.

La petite boîte plate, mince, à dix cents est faite pour aller dans votre poche de veste ou dans le porte-monnaie de "Madame"

On devrait en avoir une constamment, pour pouvoir manger un Cascaret dès que l'on croit en ressentir le besoin.

"C'est ainsi que vous vous protégerez contre l'Appendicite, la Constipation, l'Indigestion et contre autre chose aussi.

"Chez tous les pharmaciens, 10 cents la botte."

Voyez à ce qu'on vous donne les véritables, préparés seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la pesée. Chaque tablette porte, étampée, les lettres "CCC."

Un échantillon et le fameux petit livre "Curse of Constipation," gratis sur demande. Adressez: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (668) yw

"MIEUX ET MOINS CHER"

Nos Clients sont Admirés

POUR LEUR TENUE CORRECTE ET LEUR MISE ELEGANTE. Nous connaissons ce qui sied le mieux à la taille de chacun.

"UN COMPLET"

Qui sort de nos ateliers de confection est toujours réellement au grand complet tant qu'au STYLE, au FINI comme à l'AJUSTAGE.

La plus haute nouveauté en fait de SPECIALITES POUR PANTALONS.

HABITS D'AFFAIRES de TOILETTE

pour hommes et jeunes gens.

Visitez aussi nos vastes

GARDE-ROBES

Où vous trouverez d'élégantes créations et des habits toujours ajustés à votre taille et proportionnés à vos besoins.

Demandez à voir notre nouveau complet valant $18.00 vendu à . . . **$10.00**

C'EST UNE OCCASION !

G. A. LAMONTAGNE & FILS, MARCHANDS TAILLEURS.

1670-12 rue Ste Catherine, (EST 326-28) près St Denis.

kd

The CITY ICE CO'Y LIMITED

DEMENAGERA, le 1er Mai au

No 295 RUE CRAIG OUEST

Trois portes à l'ouest du Square Victoria

145-4

Humeurs du Sang

BOUTONS
PUSTULES
ERUPTIONS
FLESHWORMS
HUMEURS

Beaucoup de visages d'ailleurs jolis et attrayants, sont lamentablement défigurés par de désagréables pustules, boutons, éruption, Fleshworms et humeurs, et diverses autres maladies du sang.

Leur présence est une source d'embarras pour ceux qui sont ainsi affligés et de peine et de regret pour leurs amis.

Beaucoup de joues et de fronts — resplendissant de grâce et de beauté — sont affreusement déparés, leur attrait a été perdu et ceux qui en étaient affligés rendus malheureux pendant des années.

Pourquoi, alors, rester sous cette avalanche d'embarras ?

Il y a un remède efficace contre toutes ces défectuosités, ce sont les

BURDOCK BLOOD BITTERS

Ce remède chassera toutes les impuretés du sang et laissera la peau claire et saine.

Mlle Annie Tobin, Madoc, Ont., écrit :

"J'éprouve beaucoup de plaisir à recommander Burdock Blood Bitters à quiconque est troublé par des boutons dans la figure. Je donnai de l'argent aux médecins, mais je ne pouvais être guérie, j'étais presque découragée et je désespérais de pouvoir m'en débarrasser. Je crus devoir essayer les B. B. B. Je m'en procurai deux bouteilles et avant de les avoir épuisées j'étais complètement guérie et depuis je n'ai pas eu un seul bouton."

Burdock Blood Bitters sont manufacturés depuis 30 ans, par The T. Milburn Co., Limited, et dans ce laps de temps ils en ont guéri des milliers. N'acceptez pas une substitution que des marchands sans scrupules déclarent être "tout aussi bonne" "Ça ne peut être". (4) yw

POUR L'ETE

Une ligne complète de *Dynamos à étincelles, Bobines à étincelles, Piles sèches, etc.*, en stock.

JOHN FORMAN, Marchand d'appareils électriques.

708-10 rue Craig. 146-n

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des brevets, Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39. 304-1Mvss

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Tonique des toniques pour les femmes pâles et faibles

EN VENTE PARTOUT A 75 CTS LA BOUTEILLE

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE REND LA DIGESTION PARFAITE. n

Charbonneau & Hébert

Ingénieurs, Millwrights et Machinistes.

Une spécialité dans les machines à bois.

20 rue Saint-Georges.

TEL. MAIN 938. 148-n

Common Sense

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou 281 rue Queen Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations 39-n

COLONIAL HOUSE Square Phillips

AU RAYON DE LA VERRERIE

Pour Vendredi et Samedi seulement

Quelques lignes spéciales à des prix d'écoulement

300 douzaines de grands verres "Hallow Flutes," forme de cloche. Prix réguliers, $1.25, $1.35, $1.50 la douzaine . . . $1
Pour . . . . . .

100 bols de 8 pouces, en véritable cristal canadien taillé. Prix régulier, $5.00, pour . . . $3.50

75 "nappies" de 6 pouces, en véritable cristal canadien taillé. Prix régulier, $2.75, pour . . . $2.00

90 "nappies" de 5 pouces, en véritable cristal canadien taillé. $2.00, pour . . . $1.25

25 plats à céleri en cristal taillé. Prix régulier, $4.50, pour . . . $3.00
Chacun . . . . . .

100 pièces d'échantillons de véritable cristal taillé canadien, tels que bols, nappies, vases, plats, pots, etc.,
A MOITIE PRIX

RAYON DE L'ARGENTERIE

100 grands plats à pouding en argent plaqué. Prix régulier, $7.50, pour, chacun . . . $4.75

20 services à thé, 4 articles, à quadruple placage. Prix régulier, $16.50, pour, le service . . . $10.50

200 plateaux en argent plaqué, de 8 à 18 pouces. Prix réguliers, $3.25 à $18.00. Une réduction de 33 1-3 pour cent . . . .

50 plats à fougère en argent plaqué. Prix régulier, $5.50 . . . $4
Pour . . . . . .

75 corbeilles à pain, plaquées. Prix régulier, $4.75 . . . . . $2.75
Pour . . . . . .

RAYON DES LAMPES

200 abat-jour en cristal vert, de 10 pouces, à vendre à 65c
Chacun . . . . . .

50 globes en cristal, gravés à l'eau forte, de 10 pouces. Prix régulier $2.25, pour . . . $1.75

Globes en cristal gravés à l'eau forte, de 8 pouces. Prix régulier, $1.75, pour . . . $1.50

500 chandeliers, avec abat-jour en soie, franze perlée. Prix réguliers, $1.25, $1.35, $1.50, pour . . . 75c
Couleurs : rose, rouge, jaune et vert nil.

50 lampes à applique, fontaine en verre, complètes. Prix régulier, 85 cents, pour, chacune . . . 65c

Lampes pour lire, en nickel, avec abat-jour opalin. Prix régulier, $3, pour . . . $2

SERVICES A DINER

10 services à dîner incomplets, de $20 à $40, moins 33 1-3 pour cent.

6 services à thé incomplets, de $25, $30 à $60, moins 33 1-3 pour cent.

Table spéciale de pots, cafetières, pots à eau chaude, de $1.00 à $2.00 chacun, pour, chacun . . 50c

SERVICES DE TOILETTE

Lot spécial de services de toilette, pour la campagne, 10 articles . . . $2.25

D'autres de $2.25 à $50.

100 assiettes à dessert désassorties, en porcelaine, moins 66 2-3 pour cent.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT

HENRY MORGAN & CO., - - - MONTREAL

112-n

UNE BONNE VALISE $5.00

Valise à dessus carré, recouverte en canevas, deux courroies en cuir, fond en tole, large compartiment et boite à chapeaux couverte, serrure et bonnes garnitures en cuivre, 36 pouces de long.

GRATIS Nous y apposerons votre nom ou vos initiales sans que ça vous coûte un sou.

OUVERT TOUS LES SOIRS

GEO. G. GALES & CO.

137 et 139 RUE SAINT-ANTOINE, 2 portes à l'ouest de la rue Windsor.

OH! QUELLES VESTES!!

77 Boulevard St Laurent

Messieurs,—Nous sommes mécontents contre NOS ECHEVINS, parce qu'ils ont changé notre adresse, et AFIN DE LES PUNIR, nous promettons de ne pas leur vendre à moins de $2.00 nos Vestes de $1.50. et il les achèteront parce qu'elles sont bon marché à $2.00.

Quant à vous, Messieurs, qui aurez la complaisance de nous chercher sur ce magnifique BOULEVARD SAINT-LAURENT, No 77, (autrefois No 25 rue Saint-Laurent), si bien ombragé par les gigantesques poteaux de télégraphes etc., nous vous donnerons 10 pour cent sur CES MEMES VESTES. Ainsi venez choisir dans un bel assortiment de dessins nouveaux, coupe garantie, à..... ..... $1.50

Moins 10 pour cent d'escompte.

DES CHEMISES ?

De toilette ou négligé, coupe garantie, patrons nouveaux, valeur de $1.25. Notre prix, net..... ..... 75c

CRAVATES ?

Derby et Flowing, nouveaux dessins, coupe gracieuse, vendues ailleurs, paraît-il, à 55c. Notre prix..... 35c

ANATOLE'S "HAT DEN"

Nouvelle Adresse : 77 Boulevard St Laurent

Ancienne Adresse : 25 rue St Laurent

P.S.—Au premier acheteur 20 p.c.; au cinquième 20 p.c., et ainsi de suite jusqu'à samedi. Mentionnez l'annonce.

RENAUD & CIE

Dominion DeForest Wireless Telegraph Co, LIMITED.

BUREAU DE MONTREAL. — 23 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 913.

BUREAUX DE QUEBEC. — 28 rue Saint-Louis. Téléphone No 43. — 98 rue Saint-Pierre, Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement.

BUREAUX D'OTTAWA. — 40 rue Sparks. Téléphone No 3054. Et dans les édifices du Parlement.

TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire.

TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots, ½c par mot supplémentaire.

Distribution gratuite des messages par des mesagers en uniforme.

Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage.

DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY, Ltd

109—n

Au Balmoral

Près de la rue McGILL

Le Concours Hippique

aura lieu bientot. Si vous avez besoin d'un harnais ou d'une selle, venez nous voir. Nous avons le plus grand assortiment du Canada, dans tous les prix, depuis $6.00 en montant.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

27.1

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT

Chasse l'insomnie chez l'enfant et lui donne un paisible repos.

EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

AMUSEMENTS

Théâtre National Francais Tel. Bell Est 1736.
Tel. Marchands 530.—Semaine du 23 Avril 1906.
LES DANGERS DE PARIS
Prix Matinées : 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirées : 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine : Le Secret d'une Tombe. 143-6

Théâtre des Nouveautés Comédie Française Tél. Bell Est 395
Semaine du 23 Avril **PLUS QUE REINE**
Pièce en 5 actes par E. Bergerat ; au 3ème acte Le Sacre de Napoléon. Matinée spéciale, jeudi 26. Matinée samedi. Semaine prochaine : Le Monde ou l'on s'ennuie. 143-6

THEATRE BIJOU TEL EST 4363 Direction—Jean Careme
Coin St-Laurent et Lagauchetière.
Semaine du 23 avril, CORALIE & CIE... Vaudeville en 3 actes. Tous les soirs à 8¼. Matinées lundi, mercredi, jeudi. 145-4

OUIMETOSCOPE Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm.
Semaine du 23 Avril—Vues animées et Chansons illustrées — 2 représentations par jour ; après-midi à 2½ hrs. Soir à 8¼ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 143-6

ROYAL Toute cette semaine Matinée chaque jour
The Jolly Grass Widows
Prix : 10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine : Washington Society Girls. 143—6

Café Concert, LE STADIUM
Coin Ste Catherine et St André.
tous les soirs représentations, matinées : lundi, mardi, jeudi, samedi. "SOUVIENS TOI DE CLEMENTINE," opérette. Cartal, Delville, Villeray, etc. 145-6

PARC SOHMER, Dimanche, 29 Avril à 3 et 8 P.M.
MARTIN ET RIDGWAY, de New-York, merveilleux acrobates comiques sur fil de fer. RADO ET BLAKE, de New-York, équilibristes extraordinaires. ROWLEY ET GAY, de Toronto, chant et danses écossaises, etc. H. CARTAL, chanteur comique. LES FRERES CHAMPAGNE, danseurs. LE KINETOGRAPH DE NEW-YORK, scène de vues animées nouvelles et variées. LA MUSIQUE DU PARC. ADMISSION, 10 CENTS. 147—2

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine, matinée samedi.
GRACE GEORGE
Dans le Marriage of William Ashe. Semaine prochaine, Frank Daniels. 143-6

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
LES FAMEUX
Black Patti Troubadours
40 — ARTISTES NEGRES — 40
Prix :— 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine : SWEET CLOVER. 143-6

FRANÇAIS Chaque après-midi et soir. CETTE SEMAINE
A WIFE'S SECRET
Magnifique troupe de mélodrame Grands effets de scènes.
Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine : THE OLD CLOTHES MAN. 143-6

EXPOSITION
Internationale
d'Automobiles
A L'ARENA
AUJOURD'HUI de 2 à 5 et de 8 à 10.30 hrs
Musique
ENTREE : 25 cents
E

M. A. A. A.
Deuxième Tournoi Annuel d'Escrime et de Gymnase.
A. L'ARENA, 30 Avril, à 8.15 p.m.
Par classes de 400 MEMBRES de la M. A. A. A. (dames, hommes et enfants.)
Sièges Réservés, 50c ; Loges, $5.00 (un Siège $1.00.)
En vente à la succursale du Star, Angle des rues Peel et Sainte Catherine. JOHN DAVIDSON, Sec. Trés., M. A. A. A. 24,27,30

NOUVELLES MARITIMES

LE "BAVARIAN" SERAIT UNE PERTE TOTALE — LE PREMIER TRANSATLANTIQUE ARRIVERA DANS NOTRE PORT DEMAIN — LES DOMMAGES A "L'IROQUOIS."

Dans les cercles des expéditeurs on conserve peu d'espoir de sauver le "Bavarian," échoué sur les rochers, près de la Grosse Ile. Le fait que le gouvernail a été enlevé par les glaces donne encore plus de vraisemblance à cette opinion des expéditeurs. Le "Bavarian" a été cédé aux assureurs.

Les avaries au "Campana" ont été réparées et il peut maintenant prendre la mer.

L' "Ontarian," le premier transatlantique qui a remonté le fleuve, cette année, arrivera dans notre port demain.

Le "Bellona," venant de Sorrente, avec une cargaison de fruits, arrivera ici dimanche.

New-York, 27 — Le "Marco Minghetti" est arrivé dans le port hier. On craignait qu'il eut péri parce qu'il était en retard d'une semaine.

Le "Southward," de la ligne Dominion, est parti hier de Glasgow, ayant à bord 263 passagers de seconde classe et 1,057 d'entrepont.

Les dommages au steamer "Iroquois" sont considérables, le gouvernail et les roues ont été enlevés. Il sera remorqué à Collingwood pour être placé dans la cale-sèche.

NOTES

Voici la liste des vaisseaux qui sont en route pour notre port :

Navires	Point de départ	Partis
Bellona	Sorrento	Avril 6
Ontarian	Glasgow	Avril 13
Marina	Glasgow	Avril 14
Orthia	Glasgow	Avril 14
Turcoman	Bristol	Avril 14
Iona	Newcastle	Avril 15
Bray Head	Rotterdam	Avril 15
Rathlin Head	Coal Port	Avril 18
Montfort	Bristol	Avril 17
Dominion	Liverpool	Avril 19
Parisian	Moville	Avril 20
Salacia	Glasgow	Avril 21
Numidian	Glasgow	Avril 21
Angola	Vera Cruz	Avril 21
Carrigan Head	Coal Port	Avril 24
Hurona	Hull	Avril 24
Sarmatian	Havre	Avril 24
Manxman	Avonmouth	Avril 25

A PROPOS DE COQS

Accusé d'avoir attiré le coq de son voisin, M. Jos Gagnon, de l'avoir fait battre avec le sien, avec le résultat que ce coq batailleur de M. Gagnon s'en fait donner une et des meilleurs par un coq domestique, tel est le sort de M. Zénon Desrosiers. La Cour de Circuit est appelé à décider du litige. Le 15 avril 1905, dit M. Gagnon dans sa déclaration, M. Desrosiers a attiré mon coq sur son terrain et lui a fait engendrer chicane par le sien. Les plumes volaient au vent et la bataille a été furieuse, ce pauvre coq propriété de M. Gagnon s'en fut clopin clopant, après la bataille, ayant les deux ailes cassées et les plumes arrachées. Il n'y a rien comme les caractères pacifiques quand une fois ils sont choqués. M. Gagnon réclame $15. valeur de ce qui fut son coq.

Mais M. Desrosiers ne l'entend pas de cette oreille-là. Mais je n'ai pas attiré ce volatille chez moi, dit-il en défense; j'étais à travailler quand on m'avertit de la bataille; j'ai couru séparer les combattants, et voilà. D'ailleurs, ajoute-il, ce coq valait au plus $1.

Blessé dans sa réputation et sa vie, ce pauvre gallinacé est pour tous les malheurs.

DERAILLEMENT D'UN CONVO

Un train de passagers du Grand Tronc contenant 700 immigrants est venu en collision avec un train de fret près de Merrillon, Ont. Plusieurs personnes ont été blessées, mais aucune grièvement.

FAUSSE MONNAIE

La police provinciale cherche des faux-monnayeurs à Lachine. Plusieurs pièces de cinquante et de vingt-cinq cents sont en circulation dans la ville voisine.

REDUCTION DE TAXES

LE CONSEIL DE VALLEYFIELD VOTE MERCREDI SOIR UNE REDUCTION DE TAUX.

(Correspondance particulière à LA PRESSE)

Valleyfield, 27. — Une importante séance du Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield s'est tenue mercredi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le Maire James A Robb. Après seconde lecture, le règlement des taxes d'affaires a été adopté à l'unanimité. Le Conseil a apporté de bonnes améliorations à ce règlement, d'importantes réductions de taxes ont été faites.

Dorénavant les boulangers paieront $15 au lieu de $25, l'an dernier; les laitiers, sans voitures, paieront $5. au lieu de $10., les laitiers ayant voiture paieront $10 au lieu de $20. les épiciers paieront $20. au lieu de $25.

Le conseil a ensuite approuvé le rapport du comité des finances concernant le réengagement du chef de police W. Lemieux, avec une augmentation de cent piastres.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Longue-Pointe, 27. — A l'Hôpital Saint-Jean de Dieu est décédée, le 24 du courant, Soeur Charles-Borromée, des Soeurs de la Charité de la Providence. La défunte, née Wilson (Lédia), était

Révérende Soeur Charles-Borromée, décédée à l'hôpital Saint-Jean de Dieu, Longue-Pointe.

originaire de Coteau du Lac, où elle vit le jour en 1843. Elle était la fille de Lawrence-Adam Wilson et la nièce de feu l'hon. sénateur Charles Wilson, ancien maire de Montréal. Elle avait reçu son instruction chez les soeurs de la Providence et chez les soeurs de Lachine.

Soeur Charles Borromée laisse cinq soeurs et cinq frères pour déplorer sa perte.

Les funérailles de cette bonne religieuse ont eu lieu hier matin.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel rendra jugement samedi prochain, à 10 a. m. dans les causes suivantes : Bernard et Carbonneau, sur motion, Lachapelle et Viger, Morgan et la ville de Sorel, Ottawa et Hull P. C., et Murphy, Labelle et Moody, Cavins et Leet, Stewart et Goyette, Chevalier et Bessette, corporations de DeLorimier et Liverpool, London and Globe Ins. Co., White-Kearney, Scott et Browne, Wing et Yan, Leteropp et Cassin, Browne et Hyde, Commission du Havre et Robidoux, Shawinigan Carbyde Co. et Williams, Lionais et M. S. Ry. Co., Heffernan et Howard, corporation de DeLorimier et Cushing, Richer et Brossard, Gale et Dominion Bridge Co.

IMPORTANTS TRAVAUX A VALLEYFIELD

Valleyfield, 27 — Le conseil de la cité de Valleyfield, dans sa séance de mercredi soir, tenue sous la présidence de M. le maire James A. Robb, a voté plusieurs règlements importants, entr'autres le règlement No 201 qui autorise le conseil à faire d'importants travaux ; en voici les points principaux:

Règlement No 201 pour autoriser le conseil à dépenser le bonus de $7,500 de la Northrop Iron Works comme suit :

1o. Département des chemins. — Pour macadamiser la rue Jacques-Cartier et le Boulevard du Havre, ainsi que pour l'achat d'une charrue nécessaire à ce travail, $2,500.

2o. Département des chemins. — Pour la construction de trottoirs permanents en asphalte ou en ciment, dans les rues suivantes :

a. Rue Nicholson, de chaque côté de la rue, depuis la rue Victoria jusqu'à la rue Sainte-Cécile ;

b. Rue de l'Eglise, côté sud, de la rue Bergevin au chemin Larocque ;

c. Rue Chaussée, côté ouest, à partir de la rue Saint-Laurent jusqu'au premier pont ;

d. Rue Gault, côté ouest, à partir de la rue Dufferin jusqu'à la rue Ward ;

e. Rue Avenue de la Grande-Ile, côté ouest, à partir de la rue Mignonne, jusqu'à la rue Danis, pour la somme de $2,500.

3o. Département de l'Aqueduc. — Pour achat et posage de bornes-fontaines pour les nouveaux services d'eau, pour améliorations et réparations urgentes afin d'assurer une plus grande protection en cas d'incendie, $1,250.

4o. Département du Feu. — Pour l'achat d'une nouvelle échelle de sauvetage, améliorations et réparations urgentes afin d'assurer une plus grande protection en cas d'incendie, $1,250.

Ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs propriétaires le lundi, 7 mai prochain.

Le règlement No 200, pour amender le règlement No 67 concernant la régie et l'administration de l'Aqueduc de Valleyfield tel qu'amendé par le règlement No 79, se lit comme suit :

Section I. — La section 2, du règlement 67 est amendé en retranchant les mots "mai, août, novembre et février" vers le commencement de cette section, et en les remplaçant par les mêmes mots dans l'ordre suivant : "Août, novembre, février et mai".

Section II. — La section 31o du dit règlement No 67 est amendé en retranchant le mot "Mai" vers le milieu de la dite section et en le remplaçant par le mot "août", et en retranchant le mot "Août" vers la fin de la même section et en le remplaçant par le mot "Novembre".

Ce règlement est adopté à l'unanimité.

NOUVELLES DE SOREL

IMPORTANTE ACQUISITION POUR LA MAISON C. LABELLE & CIE — FETE PATRONALE DE M. LE CURE CADIEUX.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 27. — La maison Cyrille Labelle et Cie, de Sorel, vient de faire l'acquisition de la maison Joseph Godin et Fils, de Trois-Rivières. Ce dernier établissement sera désormais conduit sous le nom de Cyrille Labelle et Cie, Trois-Rivières, et sera une succursale de l'important établissement du même nom à Sorel.

La maison Joseph Godin et Cie est une vieille maison, bien établie et en pleine prospérité. Cet établissement est certainement l'un des plus favorablement cotés dans la ligne de ferronnerie, à Trois-Rivières. M. Godin a vendu pour raison de santé. On dit que M. Norman Labelle quitterait sa position au Département de la Marine, pour prendre la gérance de la succursale de la maison Cyrille Labelle et Cie, à Trois-Rivières.

—Mardi après-midi, a eu lieu au couvent de Saint-Joseph, une belle démonstration à l'occasion de la fête patronale de M. le curé Cadieux. Tous les élèves de cette institution, auxquels s'étaient joint le personnel du couvent, se réunirent pour présenter leurs hommages à M. le curé, et lui offrir un joli cadeau. Une magnifique adresse fut lue par Mlle M. Bergeron, dans laquelle les élèves exprimaient toute leur reconnaissance à M. le curé pour ses bontés à leur égard. M. le curé fut très touché de cette manifestation toute spontanée, et en termes émus il remercia les religieuses et les élèves pour les bons sentiments si bien exprimés dans leur adresse, et les assura que toujours elles pourraient compter sur son entier dévouement.

M. le curé Cadieux a été le fondateur du couvent de Saint-Joseph, qui est son oeuvre le plus cher. Les cours de cette maison d'éducation ont été ouverts au mois de septembre dernier. Cinq religieuses de la communauté de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe y donnent l'instruction élémentaire à plus de deux cent soixante élèves. Déjà les bienfaits de cette institution se font sentir, et la bonne éducation que les enfants y reçoivent exerce une influence salutaire sur la jeunesse de cette paroisse.

Toute la population de Saint-Joseph profite de l'occasion pour féliciter son zélé pasteur et lui souhaiter encore de nombreuses années dans cette paroisse, pour le plus grand bien spirituel et temporel de ses paroissiens.

LE PRIX D'UN CONSTABLE

Son installation coûte $81.75 à la ville.

Mardi prochain, si les prévisions de la Commission de Police sont justes, la ville aura trente nouveaux constables qui seront distribués dans les divers districts du service. L'annexion des municipalités de Saint-Henri, de Sainte-Cunégonde, de Villeray, et de Rosemount a nécessité cette augmentation de l'effectif de police.

L'installation des trente constables coûtera $2,452.

Chaque constable, dès son entrée, coûte $81.75 à la ville, répartis comme suit: paletot d'hiver, $16.45; tunique, $16; veston, $7; deux pantalons, $12.70; deux paires de chaussures, $7.50; un imperméable en caoutchouc, $5.75; casque de grande tenue, $2.60; casque de petite tenue, $2.40; bonnet d'hiver, $2.25; casquette d'été, $1.60; ceinture, $1.65; chiffres en cuivre pour coiffures, $2.30; bracettes pour prisonniers, $1.60; mitaines, $1.00; insigne, $0.85; quatre faux-cols, $0.50; un sifflet, $0.20.

En décembre dernier le chef Campeau avait demandé cent vingt cinq hommes; mais ce chiffre fut réduit à trente.

Après la guerre.

Odessa, 27. — Le dernier contingent de prisonniers russes rentrant du Japon est arrivé ici hier. Le total des prisonniers rentrés en Russie se trouve maintenant porté à 37,000 hommes.

LA QUESTION SOCIALE

M. E. MONTPETIT, A TRAITE CE SUJET D'ACTUALITE, DE MAIN DE MAITRE, SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIETE D'ECONOMIE SOCIALE, A L'UNIVERSITE, HIER SOIR.

M. Edouard Montpetit, le jeune et brillant avocat bien connu, a fait une très jolie conférence, hier soir, à l'Université Laval, devant la Société Canadienne d'Economie Sociale. Le sujet traité par le conférencier était "La question Sociale et l'Ecole Sociale."

Un auditoire assez nombreux et des plus distingués a applaudi à maintes reprises M. Montpetit dont la voix si sympathique sait nous dire de si belles et si intéressantes choses.

Mgr Racicot honorait de sa présence cette charmante réunion. M. l'abbé Lecoq, supérieur de St Sulpice, était aussi présent. Il serait trop long d'énumérer les noms des autres personnes qui assistaient.

Voici un résumé de ce qu'a dit hier soir, M. Montpetit :

"La question sociale est née du développement rapide de la démocratie d'une part, de la ploutocratie de l'autre, sous l'influence de conditions économiques nouvelles. Ouvriers et capitalistes tendent vers l'accroissement du bien-être matériel. Or les richesses étant inégalement réparties, la crise sociale se produit.

Les remèdes qu'on a proposés, sont nombreux. L'Ecole libérale préconise la liberté absolue : c'est l'école du "laisser faire, laisser passer". L'Ecole Socialiste-collectiviste demande la substitution du capital collectif au capital privé. Tout appartient à tous. L'Etat est le seul producteur. Enfin, l'Ecole Catholique, plus modérée, tient le milieu entre les deux autres. Elle demande qu'on aide le travail, qu'on le protège, qu'on fasse pour lui, — mais en respectant la liberté individuelle comme l'initiative privée — autant qu'on a fait pour le capital."

Le Conférencier, après avoir fait un rapide exposé de la nouvelle loi Gouin, sur la "coopération", et montré que la question sociale est en dernière analyse, — question morale, autant qu'une question politique et économique, — insiste en terminant sur l'importance de l'étude de la sociologie.

A l'issue de la conférence M. Montpetit fut chaudement félicité et après que M. E. Lafontaine eut dit quelques mots, tout le monde partit emportant la satisfaction d'avoir passé une très agréable et très utile soirée.

FUNERAILLES DE Mme D. PAQUETTE

Mercredi dernier, le 25 avril courant avait lieu à Sainte-Monique, comté des Deux-Montagnes, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, les obsèques de Mme Damase Paquette, née Caroline Daunais, décédée subitement à Montréal, samedi dernier d'une syncope de coeur.

La dépouille mortelle quitta le domicile de son époux, M. D. Paquette du rang Sainte-Marie, vers huit heures du matin, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté à huit heures et demie par M. le curé Lajeunesse.

Le deuil était conduit par le mari de la défunte, M. Damase Paquette, et par son frère, Joseph, de Montréal ; ses fils, Arthur et Théophile ; son gendre, M. Filion, de Ste Thérèse ; ses soeur et frère : Mme Joseph Gauthier, l'épouse de l'ex-député de l'Assomption, et M. P. P. Daunais, chef des commis sessionnels au Parlement de Québec ; son neveu, M. Stanislas Léveillé, de Saint-Louis du Mile-End.

Un cortège nombreux et imposant accompagna les restes mortels jusqu'à l'église, formant une longue suite de plus de quarante voitures.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Mme Paquette était universellement connue et estimée dans la paroisse Sainte-Monique. C'était une femme de grande piété, une épouse dévouée, une mère modèle, surtout en ce qui regarde l'éducation des enfants. Charitable et obligeante envers tout le monde, elle était toujours disposée à rendre service. Elle sera vivement regrettée.

La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux et quatre enfants inconsolables ; peu s'en est fallu que le père la suivit de près, victime d'une lâche et brutale agression, mais Dieu l'en a préservé.

LE SAMARITAN HOSPITAL

LE CANCER N'EST PAS HEREDITAIRE — INTERESSANTE DISCERTATION DU Dr SMITH.

Le docteur Lapthorn Smith, chirurgien en chef de l'hôpital "Samaritan" pour les femmes, a déclaré hier à l'assemblée annuelle de cette institution, que des expériences étaient faites pour démontrer que le cancer n'est pas héréditaire; mais qu'il est contagieux. Nous devons dit-il tout faire en notre pouvoir pour bien démontrer cette vérité, tout comme dans le cas de la consomption.

Les règlements de l'institution ne permettent pas l'admission des étudiants; mais un grand nombre de médecins ont assisté aux opérations qui ont été faites durant l'année.

L'hôpital, à partir du premier mai prochain sera transporté au No 844 rue Dorchester.

Le rapport de la secrétaire démontre que 157 patients ont été reçus durant l'année, ce qui est une légère augmentation sur l'année précédente. On a fait 265 opérations d'une nature très sérieuses, et sept personnes seulement sont mortes.

Quatre infirmières, Miles Chubb Fisher, Henley et Jones ont obtenu des diplômes.

La condition financière de l'établissement est assez florissante. Il y a actuellement $795 en caisse. Les dons et les souscriptions durant l'année se sont élevés à $2,061.

Le Dr Smith dans son rapport dit que parmi les opérations majeures qui ont été faites, il y en a eu sept pour tumeurs et dix pour l'appendicite. Elles ont toutes réussi.

Une résolution de condoléances a été adoptée à l'occasion de la mort de M. R. D. McGibbon, avocat de l'institution. Mtre Geo. B. Cramp, C. R., a été nommé pour le remplacer.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 27 — Rév. M. Comeau, chapelain des Révds Frères du Sacré-Coeur, ici, est forcé d'abandonner le ministère et de prendre un repos complet ; il nous quittera, ces jours-ci, pour aller se reposer à Nicolet. C'est le Révérend M. Généreux, du Précieux-Sang, qui vient le remplacer. M. Généreux, du Précieux-Sang, sera remplacé par Rév. M. Pratte, curé de Saint-Majorique ; et la cure de Saint-Majorique sera occupée par Rév. M. Elphège Janelle, qui est en repos depuis une couple d'années à cause de la maladie.

NAVIGATION

R & O Richelieu Ontario Nav. Co
Les BATEAUX pour QUEBEC
Tous les soirs à 7 hrs.
CABINES CHAUDES ET CONFORTABLES
Les Bateaux pour le Saguenay, le Marché et les Traverses ont tous commencé à circuler.
Le vapeur 'Berthier' commencera ses excursions du dimanche pour la saison à Berthier et Grand Nord, le 29 Avril 1906.
Pour Taux de Fret Téléphonez Main 4710
Bureau des billets de la ville, 128 rue Saint-Jacques, (vis-à-vis du bureau de poste.) 143—n

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Le père de l'honorable Frank Oliver décédé hier — Le bureau de poste — Funérailles d'Arthur Richard — Disparition mystérieuse expliquée — Un ivrogne qui l'échappe belle — Parade de soldats — Les licences à la Pointe Gatineau.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 27 — La nouvelle est arrivée, hier après-midi, dans une dépêche de Brampton, que le Révérend Allan Bamsfield, père de l'honorable Frank Oliver, est décédé à l'âge de 81 ans.

—Les deux étages additionnels construits au bureau de poste, seront occupés prochainement par le département des lettres-mortes et celui de la banque d'épargnes. Le reste de l'édifice sera occupé, comme autrefois, par le personnel, employé à la réception et à l'envoi des malles.

—Les funérailles d'Arthur Richard, mort à l'hôpital de la rue Water, avant-hier, des suites d'une blessure que lui avait infligée Napoléon Roy, de Hull, ont eu lieu, hier. Rarement, on a vu à Hull autant de monde assister à un enterrement. Le service funèbre a été chanté à l'église Notre-Dame et l'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

—On a repêché, hier, dans la rivière Ottawa, en face de Rockliffe, le corps de Frank Pasco, disparu le 9 février dernier, alors qu'il était occupé à enlever du frazil dans un grillage, au moulin à papier J. R. Booth. La découverte du cadavre ne fait que confirmer ce qu'on avait d'abord pensé ; qu'un accident lui était arrivé.

—Les Gardes du gouverneur-général paraderont ce soir. Le trajet suivi sera l'Avenue Laurier et les rues Metcalfe, Gilmour, Bank, Wellington et Elgin. Hier soir, le 43ème régiment a paradé. L'effectif présent était de près de cinq cents hommes.

—Il est définitivement décidé que le régiment des Gardes ira à New-York, cet été. La date du voyage n'est pas encore fixée, mais ce sera probablement vers le quinze août. L'an prochain, le régiment ira à Saratoga, N. Y., où il passera trois jours.

—Un nommé Honoré Couture, voyageur de chantier, a failli se faire tuer hier. Couture, qui était ivre, voulut traverser la voie ferrée à la gare Union, en avant d'un convoi de fret, mais il s'accrocha et tomba. Heureusement que le mécanicien avait vu l'ivrogne trébucher. Il appliqua les freins et le convoi vint arrêter à un pied de Couture. Un constable le releva et le conduisit au poste de police où il comparût devant le magistrat et reçut une verte semonce.

—MM. Arthur L. F. Jarvis et E. H. Bernard, deux citoyens de la capitale, neveux du major général Samuel Peters Jarvis, décédé récemment en Angleterre, ont reçu avis qu'ils étaient chacun héritiers d'une somme de $973,-33.

Le colonel W. P. Anderson, a reçu instruction de l'honorable M. Brodeur, ministre des Pêcheries, de se rendre sur les côtes du Pacifique, et de faire l'inspection de toute la côte de la province de la Colombie Anglaise, dans le but de placer des signaux additionnels, pour rendre plus sûre la navigation et pour surveiller la construction de nouvelles stations de sauvetage.

—John Sark, un indien, chef de la tribu des Micmacs, de l'Ile du Prince Edouard, est actuellement en ville, en affaires avec le Département des Sauvages. Sark porte son costume de chef Indien qui n'a pas moins de seize couleurs différentes. Il a été le sujet le plus intéressant à contempler hier dans les couloirs des édifices parlementaires.

—M. Charles McCool, député du Nipissing, a témoigné hier après-midi, devant la commission d'enquête sur l'écroulement de la tour Laurier. M. McCool avait prédit que la tour allait crouler une demi-heure avant l'accident, et il en avait averti le ministre des Travaux Publics. En passant près de la tour, M. McCool dit qu'il lui a semblé que la tour oscillait; et prévoyant un désastre, il courut au bureau de l'ingénieur en chef Lafleur qui le renvoya au ministre à qui il fit rapport de ses constatations.

—L'honorable M. Foster, consul général américain, a reçu hier de son gouvernement, une dépêche disant que malgré que le président Roosevelt ait été profondément heureux de recevoir l'offre généreuse faite par le Canada, pour venir en aide aux sinistrés de San Francisco, il ne peut l'accepter vu la décision prise de n'accepter aucun secours des pays étrangers. M. Fisher dit que déjà plus de vingt millions de piastres ont été souscrits aux Etats-Unis.

—A l'occasion de la fête patronale de l'Union St-Joseph du Canada, chômée dans la paroisse Ste-Anne, dimanche prochain, les membres qui appartiennent aux différents choeurs de la ville, sont invités à se joindre aux membres du choeur Ste-Anne, afin de rehausser l'éclat de la fête.

—Le "Lauréat", paroles de M. F. G. Marchand et musique de M. Vézina, qui a eu un si grand succès à Québec il y a quelques semaines, sera joué à Ottawa, le 14 mai.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a accordé son patronage pour la représentation de cet opéra canadien.

Son Excellence assistera personnellement ainsi que Sir Wilfrid Laurier, le parti vice-royal, les ministres fédéraux et toute la députation française des Communes et du Sénat.

—Le conseil du village de la Pointe Gatineau a accordé les licences d'hôtels et magasins de boissons. Il n'y aura cette année que 7 débits de boissons au lieu de neuf comme par le passé. Les hôteliers qui ont perdu leur licence sont MM. Ludger Saint-Pierre et Louis Charette. Les débitants de liqueurs pour l'année courante seront MM. Louis Laurin, Sam Bélanger, M. Bigras, O. Vaive et F. Saint-Jean. Wm Smith et madame Lucie Laurin ont obtenu des licences pour magasin de boissons. Trois demandes additionnelles pour licences faites par MM. Moreau, P. Charette et Fournel ont été refusées.

Pour l'octroi de licences le conseil était séparé en deux clans, les conseillers Cloutier, Osborne et Charette qui voulaient l'octroi de licences à tous ceux qui en demandaient et les conseillers Marenger, Vaive et Legault qui demandaient la réduction du nombre des débits. C'est par le vote du maire Robitaille qu'il a été décidé de faire disparaître les deux débits mentionnés plus haut.

—M. Andrew Carnegie arrivera dans la capitale, samedi après-midi, à cinq heures, et se rendra directement à Rideau Hall où il prendra le diner avec le parti vice-Royal. Dans la soirée il sera l'hôte du club Canadien à l'hôtel Russell, où il fera une conférence. Lundi il présidera à l'inauguration de la bibliothèque Carnegie.

Le président Lortie et le secrétaire Desormeau, de la commission scolaire du canton de la Minerve, ont été condamnés par M. le juge Rochon, à payer $280 à M. Létourneau, secrétaire d'une école indépendante du même canton, pour fausse arrestation.

—Le docteur Talmos, inspecteur sanitaire de la ville, a fait rapport aux autorités que dans une visite d'inspection des étables, il n'a trouvé que trois de celles-ci sur un total de quinze qu'il a visitées qui remplissent les conditions de solubrité et de propreté requises par le règlement municipal.

—Le cercle Notre-Dame a répété, mardi soir, devant une salle assez bien remplie, le roman canadien de Jules Verne, dramatisé par Germain Beaulieu et ayant nom: "Famille sans Nom". Tous les rôles ont été bien remplis et le cercle Notre-Dame a droit, d'être fier du succès qu'il a remporté.

—Les commissaires de licences d'Ottawa ont accordé 66 licences d'hôtels, et on en a laissé deux de côté.

Alex Hunter demande une licence, rue Clarence; C. W. Thomas fait une demande de licence pour le même quartier que Hunter.

Une des deux licences sera accordée W. R. Queale, M. du Bodega, et W. McMullen, de l'Otis, n'ont reçu qu'une licence de trois mois. Vanasse Dumoulin, de la rue St-Patrice, qui avait perdu sa licence l'an dernier en a obtenu une cette année.

Les commissaires ont reçu des plaintes d'une foule de citoyens, et des membres de la Federated Churches, qui demandent la suppression de telle ou telle licence.

—Le colonel Pinault, député-ministre de la Milice, qui vient de subir une opération pour l'ablation d'une tumeur au cou, est maintenant convalescent.

LIGNE ALLAN
Service Postal de Paquebots.
MONTREAL à LIVERPOOL
Vapeurs neufs, à turbine, triples hélices.
VIRGINIAN, 10 mai, 7 juin.
TUNISIAN, 17 mai, 14 juin.
VICTORIAN, 24 mai, 21 juin.
Prix de passage, 1ère classe $75.00 et au-dessus, 2ième classe, $45.00.
LE HAVRE — Service direct
SARMATIAN, samedi, 12 mai.
SARDINIAN, samedi 26 mai.
POMERANIAN, samedi, 9 juin.
Une seule classe de cabine.
Le Havre $40.00. Paris, $43.75.
2ième classe. Le Havre $27.50, Paris, $30.
S'adresser pour billets et d'autres renseignements à
L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, ou H. & A. Allan, 2 rue St Pierre, Montréal. 128-lMvn

LIGNE DOMINION
DEPART TOUS LES SAMEDIS
MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.
Prix modéré. Service de première classe.
S.S. "Canada", Première classe . . . $75.00
S.S. "Dominion", Première classe . . . $55.00
POUR L'EUROPE AVEC COMFORT.
Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des premières est réservée aux porteurs de billets de seconde.
De Portland à Liverpool $42.50 à $45.00; Anvers... $47.00 à $49.00; Paris. . . $50.00 à $52.00
Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50.
Pour plus de détails s'adresser à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.
*LA PROVENCE . . . . . Mai 3
*LA LORRAINE . . . . . Mai 10
*LA TOURAINE . . . . . Mai 17
*LA SAVOIE . . . . . Mai 24
*LA PROVENCE . . . . . Mai 31
*LA LORRAINE . . . . . Juin 7
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 146-n

SERVICE -- NAPLES—MARSEILLE -- RAPIDE
LIGNE FABRE—Steamers modernes, construits en 1902-3-5. De New-York à Naples, moyenne du voyage 11½ jours. Tous les salons sont situés en dehors de l'entrepont, sur les ponts supérieurs. Le "Roma" 28 avril, *6 juin; le "Germania" 30 mai, *1 juillet; le "Madonna" (nouvelles hélices, doubles), *23 mai, *11 juillet. Les steamers marqués * se rendent à Marseille. L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, Can. W.H. Henry, 185 rue St Jacques, Montréal, Can. 138-n

LE PALAIS EPISCOPAL DU DIOCESE DE JOLIETTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 27. — Depuis quelques jours l'on a commencé les fondations pour la construction de l'aile que l'on ajoutera à l'évêché.

Cette annexe aura 43 pieds de large, par 75 de longueur. Elle sera employée pour le réfectoire et divers bureaux de l'administration. Les deuxième et troisième étages seront pour les appartements des prêtres de l'évêché et leur salle de récréation.

L'édifice actuel du palais sera réservé pour l'évêque, Mgr Archambault. Le premier étage sera consacré à la chapelle privée et son salon. Au deuxième se trouvent ses appartements privés, ainsi que des chambres pour les évêques étrangers. Au troisième, des chambres pour les hôtes de l'évêché.

M. Alphonse Durand, architecte de notre ville, est l'auteur de ce plan et les travaux se feront sous sa direction.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
CHANGEMENT D'HORAIRE
SERVICE SUBURBAIN AMELIORE
(Entrant en vigueur le 6 mai 1906.)
DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR
Montréal Jct., Dorval, Lakeside, Beaconsfield — †9.30 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 a.m., †6.15 p.m.
Ste Anne — †8.45 a.m., †9.30 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 p.m. †6.15 p.m., *10.15 p.m.
Vaudreuil — †8.45 a.m., †9.30 a.m., *9.40 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 p.m., †6.15 p.m., *9.40 p.m., *10.00 p.m., *10.15 p.m.
Hudson Heights et les stations intermédiaires — †8.45 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., (a) 5.15 p.m., †6.15 p.m.
Pointe Fortune—(l)1.30 p.m. (a)5.15 p.m.
SERVICE D'OTTAWA AMELIORE
Quitte Montréal — †8.45 a.m., *9.40 a.m., s10.00 a.m., †4.00 p.m., *9.40 p.m., *10.15 p.m.
DE LA GARE VIGER
Ste ROSE, STE THERESE ET LES GARES INTERMEDIAIRES
8.25 a.m., s8.30 a.m., †8.45 a.m., s9.35 a.m., (l) 1.40 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m., †5.45 p.m., (a)6.30 p.m., †9.00 p.m.
St Jérôme—†8.45 a.m., s9.35 a.m., (l) 1.40 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m., (a)6.30 p.m.
Shawbridge—†8.45 a.m., s9.15 a.m., (l) 1.25 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m.
Ste Agathe—†8.45 a.m., s9.15 a.m., (l) 1.25 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m.
Labelle—m8.45 a.m., (l)1.25 p.m., †4.30 p.m.
Nominingue — †4.30 p.m.
St Eustache — †8.25 a.m., s8.30 a.m., †4.30 p.m., (a)6.30 p.m., (l) 9.00 p.m.
Joliette et St Gabriel — *8.55 a.m., (l)2.20 p.m., †5.20 p.m.
Trois-Rivières—*8.55 a.m., *2.00 p.m., †6.10 p.m., *11.30.
Lachute—†8.25 a.m., †5.45 p.m., †9.00 p.m.
(a) Excepté le samedi et le dimanche. l Samedi seulement. m Le dimanche, mardi et jeudi. s Le dimanche. w Le vendredi seulement. † Tous les jours excepté le dimanche. * Tous les jours.
WAGON-LIT POUR ST ANDREWS, N.-B.
Mardi, le 1er mai seulement, un wagon-lit accompagnera le train de 7.25 p.m., pour St Andrews, N.-B.
BUREAU DES BILLETS, 129 St JACQUES, Près du bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Service de Trains Suburbain
EN VIGUEUR le 29 Avril 1906.
DE LA GARE BONAVENTURE
POUR VAUDREUIL — †6.25 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.10 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p. m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR STE ANNE—†6.25 a.m., *8.40 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.10 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., *10.30 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR BAIE D'URFE, BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD—†6.25 a.m., *9.30 a.m., ‡1.30 p.m., (Beaurepaire et Beaconsfield); §1.36 p.m., (Baie D'Urfe seulement); §2.15 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., *9.00 p.m., §11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR POINTE CLAIRE—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., *1.30 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
LAKESIDE—†6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR VALOISVILLE—†6.25 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR STRATMORE—†6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR DORVAL—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., †7.35 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR DIXIE—†6.25 a.m., †7.35 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR LACHINE—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., §11.50 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
QUAI DE LACHINE — †6.30 a.m., †8.01 a.m., †12.10 p.m., §1.40 p.m., †5.00 p.m., †6.21 p.m.
Voyez l'horaire du service suburbain, pour les gares intermédiaires entre Montréal et Lachine.
*Tous les jours. †Excepté le dimanche. §Le samedi seulement. ‡Excepté le samedi. ‖Le samedi et le dimanche. xExcepté le samedi et le dimanche.
MONTREAL ET OTTAWA
Départ de Montréal, 8.40 a.m., tous les jours; 4.10 p.m., excepté le dimanche; 7.10 p.m., tous les jours; arrivé à Ottawa, 11.40 a.m., tous les jours; 7.10 p.m., excepté le dimanche; 10.10 p.m., tous les jours.
MONTREAL ET VALLEYFIELD
Départ de Montréal, 8.40 a.m., tous les jours; 9.30 a.m., tous les jours; 4.10 p.m., excepté le dimanche; 4.21 p.m., excepté le dimanche; 5.15 p.m., excepté le dimanche; 8.00 p.m., excepté le dimanche.
TERRAINS DE GOLF — (PRES SAINT-LAMBERT.)
Pour le confort des joueurs de jeu de golf le train de 12.11 p.m., tous les jours excepté le dimanche, se rendra à Brosseau, arrêtant aux terrains du jeu de Golf à 12.27 p.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue St Jacques, Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
MALLE ANGLAISE
L'express portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI, le dimanche. Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.
Pour les billets et toutes autres informations, s'adresser au bureau, 143 Saint-Jacques ou gare Bonaventure.

REPRISE DES COURS DE SOLFEGE

Le Prof. J. J. Goulet désire faire savoir à ses élèves que la reprise des Cours de Solfège aura lieu, lundi, 30 avril, au Monument National, pour se continuer aux mêmes heures que par le passé.

OEUF DE POULE PHENOMENAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 27 — Une poule de la basse-cour de M. John Bryan, de Saint-Herménégilde de Barfold, vient de faire cadeau à son propriétaire d'un oeuf phénoménal pesant une livre, et mesurant 10½ de circonférence sur la longueur.

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille respectable, demande une position comme lingère ou gouvernante, dans une famille. Ecrire B. 617 "La Presse." 145—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme français, 25 ans, demande place comme cocher ou jardinier, préférablement à la campagne, peut servir comme second cuisinier. S'adresser à M. Darche, 163 Saint-Antoine. 146—2

EMPLOI DEMANDE — Bureau ou ferronnerie. Jeune homme, 32 ans demande situation comme commis dans l'un ou l'autre. 15 ans d'expérience. Adresser 255 Richelieu. 146—15

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant cinq années d'expérience demande place comme commis épicier. Références de première classe à donner. S'adresser 1471 rue Ontario. 147—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune compagnon poseur d'appareils à eau chaude — steam fitter — 6 ans d'expérience, demande emploi permanent, connaissant aussi le métier d'électricien. S'adresser ou écrire à Arthur Fournel, 79 Sainte-Elisabeth, Montréal. 147—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme de 22 ans, diplômé avec expérience, connait la clavigraphie, l'anglais et le français. Peut aussi faire correspondance. Bonnes références. Ecrire Cam. 663 "La Presse." 147—3

EMPLOI DEMANDE — Cuisinière de Paris, première classe, références de premier ordre demande place dans bonne famille. Louit, avenue Hôtel de Ville, No 446. 147—3

EMPLOI DEMANDE — Un bon jeune homme de campagne, venant d'arriver à la ville, demande emploi comme cocher. S'adresser jusqu'à samedi soir, 120 McGill. 147—1

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Mesdames, apprenez l'art du massage de la figure, de manicure et au traitement des cheveux. Professeur d'une grande expérience pour une courte saison seulement. Massage Institute, 8½ rue Brunswick. 142—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ARCHITECTE compétent demandé à l'instant. S'adresser personnellement, au bureau, 1673 avenue Papineau. 147—2

ASSISTANT expérimenté demandé dans le département d'overalls, pour examiner l'ouvrage. Devra savoir l'anglais. S'adresser avec références: Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 147—2

APPRENTI pressier d'un ou deux ans d'expérience et garçon pour les commissions demandés immédiatement. S'adresser le jour ou le soir, Imprimerie Canadienne, coin Amherst et Notre-Dame. 147—1

BARBIER demandé pour samedi, 241 rue Craig Ouest. 147—1

BARBIER DEMANDE — Un bon barbier, sobre et stable, position permanente. J.-D. Blanchard, Cookshire, Qué. 147—6

BARBIER — On demande un barbier, place permanente. S'adresser à J. T. Vézina, 190 Sainte-Catherine, 4ème porte de la rue Saint-Denis. 147—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour la campagne, place permanente, bons gages. S'adresser immédiatement 646 Rivard. 147—1

BARBIERS demandés immédiatement, bonne position permanente, et aussi pour samedi. S'adresser, agent de l'Union, 137A Sainte-Elisabeth, cette après-midi. 147—1

BARBIER — Demandé, un bon barbier, ainsi qu'un apprenti. S'adresser immédiatement à J. L. Grenier, 585 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 147—1

BARBIER — Bon barbier demandé immédiatement, 2046 Notre-Dame, près du carré Chaboillez. Place permanente, bons gages. 147—1

BARBIER — Bon barbier demandé pour samedi, gages $3.50. 141 Wellington. 147—1

BARBIER — On demande un barbier, place permanente, et un apprenti avec ou sans expérience. No 257 Craig Est, chez A. Gagné. 147—1

BIJOUTIERS

Bijoutiers habiles, apprentis et sertisseurs demandés. Eaves Bros., 8 Bleury. 147-1 F

BOULANGER — On demande un compagnon boulanger, aussi un apprenti de quelques mois d'expérience préféré. S'adresser 89 Shannon, entre William et Ottawa. 147—3

CHARRETIER demandé avec voiture. S'adresser au No 329 Saint-Paul. 147—1

COUTURIERS demandés immédiatement; 3 bons presseurs d'habits, 4 bons faiseurs de pardessus, 4 bonnes faiseuses de pantalons, 4 bonnes faiseuses de vestes. S'adresser boîte postale 475, Sherbrooke, Qué. 80—n

COUTURIERS pour vêtements de dames, compétents, demandés immédiatement. Bons gages à des personnes capables. Se présenter au No 2808 rue Sainte-Catherine. 143—6

COUTURIER coupeur, très expérimenté demandé. S'adresser chez J. M. Beauchamp, 782 et 784 rue Sainte-Catherine Est. 147—2

COMMIS — On demande immédiatement un garçon de 15 à 17 ans, comme commis d'épicerie. Doit être sobre et honnête. S'adresser à O. Poitras, 366 St Joseph, Lachine. 144—5

COMMIS de bar demandé avec références. S'adresser No 11 rue des Communes. 146—3

HOMMES, GARCONS DEMANDES

COMMIS demandé, d'une couple d'années d'expérience, dans la ferronnerie. S'adresser 3451 Notre-Dame. 146—2

COMMIS d'épicerie demandé, avec expérience. Bons gages, pensionné ou non. S'adresser à Gilbert Verville, 78 Sainte-Marie de Saint-Henri. 147—1

COMMIS compétent demandé pour une épicerie ; il devra parler anglais et français. S'adresser 233A rue Saint-Antoine. 147—1

COMMIS demandé, de quelques années d'expérience, pour marchandise sèche ; trouvera un emploi immédiat, 1665 Notre-Dame Est, Chèvrier Parayre. 147—1

COMMIS — On demande un jeune commis d'expérience pour l'épicerie et sachant conduire une voiture. S'adresser coin Duluth et Drolet, chez M. Maynard. 147—1

COMMIS d'expérience demandé, dans la marchandise sèche, hardes faites, etc., pour un magasin de campagne. Bonnes références exigées, position permanente. S'adresser entre 5 et 8 heures, cette après-midi, 800 rue Saint-Laurent. 147—1

COMMIS pharmacien demandé. S'adresser à A. B. Scarf, 703 rue Sainte-Catherine Ouest. 147—2

COUVREURS — On demande 2 bons couvreurs en tôle, immédiatement. Ouvrage permanent. S'adresser à 248 avenue Mont-Royal. 146—2

COCHER demandé, avec références. S'adresser 7 rue Saint-Laurent, ancien numéro. 146—2

COCHER — On demande un garçon ou veuf pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser entre 7 et 8 p.m., 136 Cherrier. 147—1

CHEF CUISINIER, un assistant chef, des garçons de table et un laveur de vaisselle demandés. S'adresser au Canada Lunch, 48 Place Jacques-Cartier. 147—1

CORDONNIER réparateur demandé. S'adresser 1764 Sainte-Catherine Est, Hochelaga. 147—1

CUISINIER — On demande pour un hôtel de campagne un cuisinier sobre, connaissant aussi la pâtisserie. Bons gages et place permanente. S'adresser cet après-midi avant 4½ heures, à M. C. Ledoux, Queen's Hotel, Montréal. 147—1

CUISINIER demandé, aussi aides de cuisine. S'adresser Boston Quick Lunch, 58 square Victoria. 147—1

CONFISEURS d'expérience demandés. S'adresser T. Deguire, 75 Panet. 147—1

ETUDIANT en pharmacie de première année demandé. S'adresser O. P., 370 rue Centre. 145—3

FORGERONS et ouvriers en bois, des bons, demandés, pour faire des voitures, aussi des apprentis pour le bois. The Saint-Lawrence Waggon Co, 44 rue des Soeurs Grises. 146—3

FORGERON POSEUR demandé. S'adresser H. Dubric, 243A William bons gages. 146—3

FORGERON poseur demandé. S'adresser H. Dubuc, 243A William. Bons gages. 147—1

FERBLANTIER PLOMBIER demandé. S'adresser à F. X. Labrecque, Ste Agathe des Monts, Qué. 146—2

FERBLANTIERS — Bons ferblantiers plombiers demandés. S'adresser T. Lemay, 2228 Notre-Dame. 147—1

GARCON messager demandé, dans un établissement de premier ordre. Il devra avoir les meilleurs certificats. S'adresser par lettre à O. O., 401 "La Presse." 147—1

GARCONS de plus de 17 ans demandés, pour la chambre de calandre Toilet Laundry Co., 290 rue Guy. 147—2

GARCON demandé de 15 à 18 ans, fort, pour livrer les marchandises. S'adresser 561 Notre-Dame Est. 147—1

GARCON — On demande un garçon chez "Saxe" coin St Laurent et Ste Catherine. 147—1

GARCON demandé, ayant de l'expérience dans un bureau, parlant l'anglais et le français. S'adresser, avec références, M. J. A. Drouin, 75 Liverpool, London and Globe, 112 Saint-Jacques, ville. 147-2

GARCON robuste demandé pour le département du polissage. S'adresser à Willis and Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest. 27.28

GARCON actif demandé. Gages $3.00. S'adresser 4 rue Donegana, près de la rue Windsor. 147—1

GARCON — Un bon garçon fort demandé, pour aider dans la chambre d'expédition, dans un magasin de peintures. S'adresser à M. Taylor, Cro Castle and Son, 2446 rue Sainte-Catherine, près Drummond. 147—2

GARCON demandé pour apprendre le métier de rembourreur ; de préférences un ayant un peu d'expérience. The United Lounge Co., 117 rue Lagauchetière Ouest. 147—2

HARNACHEURS demandés, ainsi que garçon pour apprendre le métier. S'adresser E. N. Heney Co., Limited, 333 St Paul. 147—2

HOMME — On demande un homme capable de prendre charge d'un magasin de confection pour dames, un jeune homme de Saint-Henri préféré. S'adresser à M. V., 373 "La Presse". 143—6

HOMMES et garçons demandés comme apprentis plombiers, briquetiers et plâtriers. Le gouvernement des Etats Unis emploie des diplômés. Cartes de l'union garanties. Catalogue gratis. Coyne Bros., Ecole des Métiers, New-York, Chicago, St Louis. 144—n

HOMME demandé pour aiguiser les outils de tailleurs de marbre. S'adresser Philipsburg Ry. and Quarry Co., Philipsburg, Qué. 146—3

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des affiches aux arbres et palissades en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonce. Salaire, $900 par an, ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co. London, Ont. 143—6

HOMMES — Deux hommes d'expérience demandés, pour machine à bois, fabrication de meubles, aussi deux meubliers. S'adresser Jos. Lespérance, 6 rue Harmonie, ou le soir, 568 rue Fullum. 147—2

HOMME — On demande un bon homme d'écurie. S'adresser 726 Saint-André, R. Mayotte. 147—1

HOMMES de toutes nationalité demandés pour chemin de fer; aussi des creuseurs expérimentés. Huckle Bureau, 378 rue Craig Ouest. 146—6

HOMMES demandés pour venir voir nos habillements ou pardessus faits sur mesure, pour $10.00. Pantalons, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co., 564 Saint-Paul, succursale, 562 Sainte-Catherine Est. 147—24

INSPECTEUR D'ASSURANCE — On demande, immédiatement, pour une compagnie d'assurance contre l'incendie, à tarif indépendant, un inspecteur compétent pour la province de Québec. Spécifier nombre d'années d'expérience. Les deux langues requises. Ecrire N. O., 661 "La Presse." 147—1

JEUNE homme intelligent d'environ 16 ans, demandé pour faire les messages et se rendre généralement utile dans un magasin de fruits et de confiserie. Doit être capable de conduire un cheval. S'adresser, avec références, au No 4850 rue Sherbrooke, Westmount. 147—2

JEUNE garçon demandé pour ouvrage général dans une manufacture. S'adresser tout de suite à 88 McGill, American Costume Mfg Co. 147—1

JEUNES garçons âgés d'environ 16 ans, deux, demandés, pour le département des boites, aussi des filles pour boites en papier. Bons gages, emploi permanent. S'adresser Adam Beck, 46 et 48 Saint-Charles-Borromée. 147—2

JEUNE homme et garçons demandés pour contrôler les paquets ; ils devront parler les deux langues. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 147—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour le bureau, dans une manufacture, possédant expérience dans une manufacture préféré. S'adresser M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. 147—2

JEUNE HOMME demandé pour la livraison dans une épicerie. S'adresser E. Quevillon, 1380 Saint-Hubert. 147—2

HOMMES, GARCONS DEMANDES

JEUNE serviteur de 15 à 18 ans demandé, pour la ville et la campagne. S'adresser Dr Seguin, 2103 Saint-Jacques, Saint-Henri. 147—1

JEUNE homme actif demandé pour un comptoir de "quick lunch." Devra avoir quelque expérience. S'adresser à l'instant, à O. Connors, Grill Room, 51 rue Université. 147—1

JEUNE homme qui connait le commerce de papier-tenture demandé. Aussi, un apprenti dans cette ligne, devront parler anglais et français et avoir les meilleures recommandations. S'adresser par lettre, à P. P., 400 "La Presse." 147—1

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers, homme de banc. S'adresser V. E. Traversy, 15 ruelle Josephat, avenue Papineau. 143—6

MENUISIERS — On demande 5 bons menuisiers immédiatement. S'adresser coin des rues Chambord et Mont-Royal. 146—2

MENUISIERS demandés, au No 423 Panet. 147—1

MONTEURS demandés. S'adresser A. Corbeil, 71 Saint-Paul. 147—1

MONTEURS — On demande de bons monteurs dans les chaussures, pour le Mackay. S'adresser Aird and Son, 583, 585 Saint-Timothée. 147—2

OPERATEURS — On demande 10 opérateurs dans les costumes et manteaux, pour dames. Bon salaire, position à l'année. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. 147—2

ON DEMANDE de bons peintres de voitures, chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 147—2

PEINTRES et imitateurs — tinters — 5 bons demandés. Emploi permanent et gages de l'union. S'adresser 166 Congrégation, Pointe Saint-Charles. 146—2

PEINTRES, blanchisseurs et tapissiers demandés. S'adresser au No 290 Delisle, Sainte-Cunégonde. 147—2

POSEURS de tapis expérimentés demandés. Metropolitan House Furnishing Co., 30 et 32 rue Notre-Dame Ouest. 143—6

POSEURS DE TAPIS — On demande des poseurs de tapis. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 Notre-Dame Ouest. 145—3

PLAQUEUR de nickel oxydé et cuivre demandé, sachant faire les solutions. Delfosse et Cie, 5 rue Hermine. 147—1

PERSONNES DEMANDEES — On demande des personnes pouvant disposer 2 ou 3 heures par jour, pour solliciter à domicile. Salaire $12.00 par semaine pour commencer. Position très lucrative. Emploi permanent à des personnes recommandées. Ecrire à T. U., 637 "La Presse". 147—2

PRESSEUR de pantalons demandés. Les meilleurs gages et position stable. S'adresser à la fabrique E. A. Small and Co, 9 rue Latour. 147—1

PRESSEURS de coutures d'habits demandés, ainsi qu'un bon faufileur de bas d'habits. S'adresser au contremaître du "set" No 2, chez John W. Peck and Co., Limited, 1855 rue Saint-Laurent. Entrée de la fabrique. 147—2

PLOMBIERS demandés et un jeune garçon. S'adresser H. Lamarche, coin Carrière et Dubord. 147—1

PLOMBIER et un apprenti demander S'adresser 151 Marie-Anne. 147—1

REMBOURREURS — On demande des rembourreurs. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 Notre-Dame Ouest. 145—3

REPASSEURS de LINGE ORDINAIRE demandés. — Bonne position et emploi permanent à des bons repasseurs de linge ordinaire et de fantaisie, à notre buanderie, à Verdun. Troy Laundry Co., 35 Chemin du Bas de Lachine. 145-3 F

REPASSEUR — On demande un bon repasseur, première main, permanent. S'adresser buanderie Saint-Jérôme, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q. 143—6

STENOGRAPHIE en 30 jours.—Toute jeune fille ou monsieur peut commencer un cours à notre collège, quelque soit leur salaire, nous avons 12 formes de paiements pour le fameux système de Boyd, de sténographie, de clavigraphie, d'épellation, de composition, de ponctuation, de miméographie, de peinture au patron, méthodes de bureaux ou système de tenue de livres moderne de Goodwin, comprenant toutes les branches de commerce. Spéciale attention apportée aux élèves. Nous garantissons des positions à tous les étudiants parlant le français et l'anglais, sténographie syllabique de Moon, et collège commercial, édifice Inglis, 485 rue Sainte-Catherine Ouest. Tél. Up 3005. N. B. Toute personne qui présentera cette annonce à notre collège, entre 8 et 10 heures a. m., samedi le 28, ou lundi du mois courant, recevra un cours commercial complet à moitié prix. 147—1

STENOGRAPHE expérimenté, très compétent, dans les deux langues, demandé. S'adresser Lande Bros., 234 Saint-Laurent. 147—2

TAILLEURS de marbre demandés et polisseurs demandés. S'adresser à Philipsburg Ry. and Quarry Co., Philipsburg, P. Q. 146—3

TAILLEUR de fourrures de première classe demandé. Devra être expérimenté dans l'ouvrage de vison, alaska, etc. Emploi permanent. S'adresser immédiatement : Bessette et Vineberg, 7 Dollard. 147—1

TYPOGRAPHE IMPRIMEUR demandé, connaissant les "jobs". le prix de l'union sera payé. S'adresser J. L. Tétrault, Farnham, Qué. 146—3

VOYAGEUR demandé pour vendre au commerce de détail, d'expérience, dans la région nord de la province de Québec, un thé en paquet spécial. Un homme d'une réputation au-dessus de tout doute et vendeur consommé. Un versé dans le commerce de gros d'épiceries préféré. Doit parler le français et l'anglais. Bon salaire et emploi permanent à l'homme convenable. Ecrire, spécifiant dans les détails les occupations passées et la présente ; aucun autre détail ne sera pris en considération. Ecrire à Z. Z., 392 "La Presse." 146—2

VOYAGEUR de ville demandé pour vendre un article de premier ordre. De préférence un connaissant un peu le commerce d'épicerie. Bonne chance pour l'homme voulu. Ecrire S. T., 658 "La Presse." 147—2

VOYAGEUR en cigares. On demande tout de suite un bon voyageur en cigares, pour la ville et la banlieue. Références. Bonne commission accordée à personne compétente. S'adresser Jos. Tassé Cigar Co., 29 rue Saint-Pierre. 147—2

VENDEURS — Dix bons, demandés à l'instant. Excellentes propositions à des hommes capables et bien connus des constructeurs et entrepreneurs. 1673 avenue Papineau. 147—2

VALISIERS — Deux bons valisiers trouveront de l'emploi immédiat chez Lamontagne, Limitée, Bloc Balmoral, No 338 rue Notre-Dame Ouest. 146—3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES de 1ère classe demandées, et aussi des jeunes filles pour apprendre. S'adresser à M. Charbonneau, Dépt. du tailleur, chez Dupuis Frères. 136-n

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, aussi faiseuses de boutonnières. Bons gages, place permanente. D. Trottier, 392 Saint-Jacques, 4e étage, près McGill. 145—6

COUTURIERES demandées pour aider à nos tailleurs. Elles doivent être expérimentées. S'adresser à Wm. Currie, marchand-tailleur, 423 Notre-Dame Ouest. 145—3

COUTURIERES — Filles de moulin et 10 filles de mains, pour coudre les pantalons $6 à $7 de salaire. A. Villeneuve, 260 Saint-Laurent, nouveau No 340. 145—6

COUTUTRIERE — On demande immédiatement une bonne couseuse de tapis, 970 Sainte-Catherine Ouest, coin Fort. 147—1

COUTURIERE — On demande une couturière de 1ère classe. S'adresser tout de suite au Syndicat Saint-Henri, 3507 Notre-Dame. 146—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière au No 631 Sherbrooke. Références exigées. 147—1

CUISINIERE ET FILLE — On demande immédiatement une cuisinière et aussi une fille de chambre, plus haut salaire payé. 136 Cherrier. 147—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 22

PHARMACIE CANADIENNE-AMERICAINE

510 Rue Saint-Jacques. Coin Chaboillez.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser à l'Hôtel de Boucherville, Boucherville. Bons gages. 146—2

DAMES — On demande des dames — Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $6.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adressez: boite postale 7, Saint-Sauveur, Québec, Canada. 132—n

DAMES demandées pour solliciter des commandes pour le support de jupe Edwards; un support qui agrafe la blouse à la jupe de sept pouces à travers le dos, sans épingles, pointes ou dents pour déchirer les vêtements. Bonnes conditions. Edwards Skirt Supporter Co., Bridgeburg, Ontario et Buffalo, N.-Y., ci-devant de Toronto. 140—24

Empeseuses Demandées

Empeseuses habiles demandées ; aussi des filles comme apprenties à nos nouveaux ateliers, à Verdun. S'adresser à Troy Laundry Co, 35 Chemin du Bas de Lachine. 145—3 F

FAISEUSES de poches de pantalons d'hommes, aussi de bonnes opératrices. S'adresser au contremaître du "set" No 5 chez John W. Peck and Co., Limited, 1855 rue Saint-Laurent. Entrée de la manufacture. 147—2

FEMMES actives demandées pour bureaux. S'adresser au surintendant de l'édifice de la Banque d'Ottawa. 147—2

FEMMES — Cinq femmes de journée demandées immédiatement. S'adresser demain matin, à 7 heures, 571 Delorimier. Salaire $1.50 par jour. Apporter votre dîner. 147—1

FILLES — Deux filles demandées, parlant anglais et français, pour vendre un article très en usage dans toutes les familles. Bons gages. S'adresser : Moulin Ocean, 101 avenue Mont-Royal. 138—n

FILLE demandée pour conduire le département du fittage dans les chaussures, il faudra connaitre tous les différents ouvrages. Ecrire U., 315 "La Presse". 140—n

Filles Demandées

Pour machines rapides dans le département du repassage à nos nouveaux ateliers à Verdun. Troy Laundry Co., 35 Chemin du Bas de Lachine. 145-3 F

FILLES — On demande des filles pour tapisser les valises, chez Lamontagne Limité, Bloc Balmoral, 338 Notre-Dame Ouest. 146—2

FILLES actives demandées pour faire chemises, salopettes (overalls) et jupes, à la machine mue à l'électricité. Bons gages. S'adresser Kouri et Co., 315 rue Notre-Dame Est. 146—2

FILLES — On demande des filles pour travailler dans les poignets et bandes, aussi des personnes d'expérience dans les chemises, McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 146—6

FILLES pour marquer et assortir le linge —Bonne position pour des filles intelligentes, à notre nouvelle buanderie à Verdun. S'adresser à la Troy Laundry Co, 35 Chemin du Bas de Lachine. 145-3 F

FILLES — On demande des filles pour ouvrage léger et agréable. No 236 Saint-Paul. 146—2

FILLE demandée pour servir les tables, 109 Saint-Hubert. 147—1

FILLES de chambre d'expérience demandées, avec références. Hôtel Rieudeau, 58-60 Place Jacques-Cartier. 147—1

FILLE sténographe et clavigraphiste demandée pour bureaux d'avocats. Anglais et français nécessaires. S'adresser chez Murphy et Roy, 97 rue St Jacques. 147—2

FILLE demandée pour tenir proprement un magasin. Doit parler l'anglais. S'adresser entre 8 et 9 p.m., à 2126 rue Sainte-Catherine. 147—1

FILLES demandées pour la chambre de calandre Toilet Laundry Co., 290 rue Guy. 147—2

FILLES demandées pour servir dans un magasin de nouveautés. Gages de $3 à $6 par semaine. Doivent parler les deux langues. S'adresser à 114 rue Saint-Laurent. 147—1

FILLES de table et une petite fille pour déservir les tables, filles pour la cuisine, demandées. Doivent parler l'anglais. 348 rue Sainte-Catherine, vis-à-vis Victoria, en arrière d'un magasin de chapeaux. 147—1

INSTITUTRICES demandées sachant l'anglais et le français, pour la paroisse de Saint-Antoine Abbé, Qué. S'adresser à J. B. Berthiaume, secrétaire-trésorier. 20,24,27,6

JEUNE fille pour restaurant demandée. Bons gages. S'adresser à M. Weiss, 127 rue Craig Ouest. 144—6

JEUNES filles demandées pour apprendre à faire des fleurs artificielles ; aussi des personnes expérimentées. Se présenter au No 936 rue Dorchester. Nouveau numéro, 622. 144—6

JEUNES filles, deux, bien mises et actives, demandées, pour servir la crème à la glace, chez Woolley's, 538 Saint-Denis. 146—6

JEUNE fille active demandée, immédiatement pour ouvrage facile et permanent. American Button Co, 15 ruelle Busby. 146—6

JEUNE fille de pas plus de 25 ans, buste 37, jupe, longueur 42, demandée comme modèle. S'adresser à J. H. Waldman and Co., 513 rue Saint-Paul. 146—2

JEUNE fille sténographe et clavigraphiste, sachant bien parler et écrire le français et l'anglais, et en état de faire du travail de bureau. On tient plutôt à avoir un travail parfait et propre que rapide. Bon salaire et position stable. Dites l'expérience que vous avez. S'adresser par lettre, à Y. Y., 393 "La Presse." 146—2

JEUNE FILLE — On demande pour une maison de gros, une jeune fille clavigraphiste, avec sténographie, français et anglais. Spécifiez salaire. Ecrire à K. L., 664 "La Presse". 147—1

JEUNE FILLE demandée, connaissant sténographie et clavigraphie, pour bureau d'avocat. Mentionner expérience, références, machine employée et salaire requis. Ecrire à M. N., 662 "La Presse". 147—1

JEUNE fille demandée immédiatement, pour avoir soin des enfants et faire les légers travaux du ménage, pour environ un mois. Références exigées. Bons gages. S'adresser le matin ou le soir, 183 Hutchison. 147—2

JEUNES filles demandées pour travailler dans les fleurs artificielles. P. E. Raynaud, 29 Saint-Gabriel. 147—2

LAVEUSES demandées, au No 445B Laval. 147—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE fille demandée pour faire légers travaux du ménage. Elle devra coucher chez elle. Se présenter au No 61 avenue Summerville, Westmount. 147—1

MODISTE—On demande une modiste pour travailler dans les collerettes de soie et broderie. Bon salaire pour personnes compétentes. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. 143—6

MODISTES — On demande des assistantes, et apprenties aux modistes, dans les robes et blouses. Bons gages payés. 34 rue Drummond. 147—2

MODISTES — On demande de bonnes modistes et des apprenties. S'adresser 197 rue Bleury. 146—2

MENAGERE active demandée pour les mois d'été. Recommandations requises, bons gages. Devra parler l'anglais. S'adresser 4404 Sainte-Catherine, Westmount. 146—6

OPERATRICES

Demandées pour poser des collets aux chemises molles, et des filles pour faire des plastrons; aussi opératrices pour manteaux doublés de laine. Hudson Bay Knitting Co., 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 146-3 F

OPERATRICES de première classe pour pantalons demandées immédiatement, bons gages. Aussi des finisseuses et des tourneuses de bords pour les habits — coats. S'adresser Murray et Michaud, 899 Sanguinet. 146—3

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES — On demande des opératrices de première classe dans les jupes. S'adresser à A. Amyot, 568 Sainte-Catherine Est, coin Amherst. 138-n

OPERATRICES d'expérience demandées dans les jupes, manteaux, blouses, bons gages. Emploi à l'année. American Costume Mfg Co, 88 rue McGill. 147—6

OPERATRICES entendues dans la confection des boutonnières à la machine Standard, demandées, chez Smith and McKeown Co. 16 rue Côté. 147-1

REPASSEUSES

de linge de fantaisie demandées. Les plus hauts gages. Toilet Laundry Co., 290 rue Guy. 147-2 F

STENOGRAPHE demandée, jeune fille sténographe, sachant bien les deux langues, doit avoir expérience et être rapide clavigraphiste. Ecrire, donnant références, expérience et salaire exigé, à B. C. 390 "La Presse." 146—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, avec références, au No 124 avenue Laval, pas de lavage, ni repassage. 143—5

SERVANTE demandée pour famille de 4 personnes, bons gages à une bonne cuisinière, références exigées, pas de lavage. 1460 Sainte-Catherine Est. 145—6

SERVANTE demandée pour famille de quatre personnes, bons gages à une bonne cuisinière, pas de lavage, références exigées. 1460 Ste Catherine Est. 146—6

SERVANTE générale demandée, parlant anglais et français, pas d'enfants, pas de lavage, références exigées, 280 rue St Laurent. 143-6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, famille de 2 personnes, pas de lavage, ni repassage, bons gages. S'adresser au No 113 Esplanade. 146—2

SERVANTES — Fille de chambres pour la première semaine de mai. On demande filles sachant français et anglais pour faire les chambres, aussi fille pour service de table. Maison Parisienne, 81 et 83 Union Avenue. 146—3

SERVANTE générale demandée pour famille de deux, avec ou sans lavage, Plain-pied No 5, 442 rue Sanguinet. 146—2

SERVANTE générale compétente demandée pour faire les travaux de la maison. Bon chez-soi et bons gages. 658 Saint-Urbain. 146—2

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. On ne déménage pas, bons gages, petite famille, pas d'enfants, un plain-pied, No 436 Saint-Hubert. 147—3

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. Pas de lavage ni repassage. 99 rue Sherbrooke Est. 147—1

SERVANTES — On demande une fille de chambre et une cuisinière, au No 58 rue Sherbrooke Ouest. Pressé. 147—1

SERVANTE — Fille de salle demandée immédiatement, sachant faire les chambres, dans une maison de pension de première classe. Tél. Est 916. S'adresser 373 Sherbrooke Est. 147—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 939 Saint-Denis. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. Devra aller à Boucherville pour l'été. 147—2

SERVANTE générale demandée, bien recommandée, sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personnes. No 609 rue Berri. 147—2

SERVANTE demandée pour petite famille. Pas de lavage ni repassage. Bon salaire. Références. 188 Cherrier. 147-1

SESRVANTE — Jeune fille demandée immédiatement, comme servante générale S'adresser à Mme Parent, 117 Place d'Youville. 147—1

SERVANTE générale demandée, au No 50 Saint-Denis. 147—1

SERVANTE générale demandée, bons gages. S'adresser No 33 carré Saint-Louis. 147—1

SERVANTE demandée, famille de deux, $8 à $10 à une bonne personne fiable. 4 Prince-Arthur. Téléphone Est 3450. 147—1

SERVANTE générale sachant la cuisine, pour une famille de trois. Références exigées. Bons gages. S'adresser 157 rue Saint-Denis. 147—2

SERVANTE générale demandée petite famille, sans enfants, on garde une autre servante. S'adresser l'avant-midi ou le soir après 6 heures, 1130 Dorchester. 147—1

SERVANTES — Fille de chambre demandée, ainsi qu'une laveuse de vaisselle. S'adresser au Canada Lunch, 48 Place Jacques-Cartier. 147—1

SERVANTE demandée, d'un certain âge pour ménage et vaisselle, pas de cuisine et pas de lavage. 144 Visitation. 147—1

SERVANTE demandée, une personne bien recommandée et fiable. Bons gages. S'adresser à Madame Cardin, 224 Mont-Royal. 146—3

AGENTS DEMANDES

AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains. Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents. Cavers Bros, Galt, Ont. 85—n

AGENTS actifs demandés. Canada, Etats-Unis — Position lucrative — Bonnes rémunérations. R. Fugère et M. Théoret, surintendants, chambre 16, 107 Saint-Jacques, de 9 à 10 a.m. 143—6

AGENTS — A salaire ou à commission — L'article qui se vend le mieux par agents qu'on ait jamais produit ; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mnfg. Co., X. 230 "La Crosse," Wis. 147—6

AGENTS DEMANDES — "La Providence." Cie d'assurance contre le feu, demande des agents, pour villes et campagnes. Commission généreuse. Adressez : "La Providence," 52 Saint-Jacques, Montréal. 147—24

SERVANTES DEMANDEES

AGENTS demandés, pour travailler pour nous sur la route. Alfred Tyler, London, Ont. 147—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital d'environ $10,000, pour manufacture hardes et imperméables, établie depuis longtemps. Aussi deux voyageurs d'expérience dans cette ligne. Ecrire W. W., 395 "La Presse". 146—6

ASSOCIE demandé, ayant capital $300 à $500, pour faire manufacturer article breveté. Chance de faire de l'argent. Partage égal des profits. Ecrire V. V., 396 "La Presse". 146—6

ASSOCIE — On demande un associé dans une manufacture de chaussures en bonne voie de prospérité, pour augmenter le commerce. Ecrire à U. V., 656 "La Presse." 146—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER — Une jolie chambre double meublée ou non, sur l'étage du bain, garde-robe, gaz, aussi petite chambre simple sur le même étage. 287 Amherst. 144—5

BELLE grande chambre meublée à louer, étage du bain, améliorations modernes, lumière électrique. Téléphone Bell. Messieurs seulement. 266 Saint-Denis. 145—10

BELLES chambres meublées depuis $6.00, tout le confort du chez-soi, bain, lumière Auer, maison tranquille, messieurs préférés. 322 Lagauchetière Est, coin Saint-Denis. 147—1

CHAMBRES meublées à louer, deux chambres, famille privée, pas d'enfant, honnête, propre, tranquille, pour le premier mai. 223 Berri, près Sainte-Catherine. 143—6

CHAMBRES A LOUER — Salon double à louer, trois fenêtres, sur le devant, richement meublé, ainsi que deux autres chambres, dans une famille privée, sans enfants. S'adresser au No 77 rue Saint-Denis. 143—6

CHAMBRE, au No 293 Saint-Denis, à louer, riche chambre, salon meublé ; autres chambres éclairées au gaz et électricité, avec usage du balcon. 143—6

CHAMBRE meublée à louer, dans famille privée, là où il n'y a pas d'autre étranger. 171 Ontario ouest, près de la rue Bleury. 145—3

CHAMBRES — Quelques chambres à louer, meublées ou non, avec ou sans pension, pour dames et demoiselles seulement. Electricité, gaz, garde-robes, eau, bain à chaque étage, téléphone. Maison Sainte-Marthe, 75 Saint-Urbain, près Saint-Laurent. 145—4

CHAMBRE meublée à louer, superbe chambre double sur le devant, à louer, ameublement neuf, améliorations modernes, prix $8.00 par mois. Famille privée. S'adresser 589B avenue Esplanade. 145—4

CHAMBRE meublée à louer, deux grands châssis sur le devant, $8.00 par mois, S'adresser 256 rue Dorchester, près rue Bleury. 145—4

CHAMBRE meublée à louer, chauffée à l'eau chaude lumière électrique, étage du bain, 30 Saint-Denis, vis-à-vis carré Viger. 146—3

CHAMBRE meublée à louer, le salon, aussi petite chambre avec balcon, lumière Auer. $1.50 par semaine. S'adresser 214 Saint-Hubert. 146—3

CHAMBRES — Deux belles chambres à louer, meublées ou non, prix raisonnable, bonne chance pour dames. S'adresser 394 Sainte-Catherine ouest. 145—3

CHAMBRE meublée à louer, dans une famille française, sans enfants, confort du chez-soi. S'adresser 344 Saint-André. 146—3

CHAMBRE meublée, garde-robe, etc., dans famille privée, pas d'enfant. Prix modéré. Confort chez-soi, 16 avenue Desjardins, près Saint-André. 146-3

CHAMBRE meublée à louer. On trouvera une chambre confortable pour monsieur, au No 53 Sainte-Elisabeth. 146—3

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, étage du bain, eau chaude, lumière Auer, garde-robe, famille deux personnes, belle localité, 305 rue Saint-Urbain, près Sherbrooke. Prix modéré. 146—5

CHAMBRES meublées à louer simples et doubles, famille privée. S'adresser 76 Chemin de Lachine, Verdun. 146—3

CHAMBRE meublée à louer, une belle grande chambre meublée, chauffée à eau chaude, téléphone Est 3565, famille privée. S'adresser 27 Dubord. 146—3

CHAMBRE simple meublée, à louer, avec balcon, dans une famille privée, sans enfant, 194 Berri. 25,27,28

CHAMBRE meublée à louer, une petite chambre sur le devant, lumière Auer, eau chaude à l'étage, chambre du bain, usage du téléphone. 345 Est Dorchester. Pas de déménagement. 147—3

CHAMBRE à louer. Une fille ou femme respectable trouvera jolie grande chambre meublée, au No 231 Saint-Charles-Borromée. 147—1

CHAMBRE à louer ou salon double, sis sur le devant, meublé ou non, bon confort. 1324 Saint-André, près Mont-Royal. 147—3

CHAMBRE confortablement garnie, premier étage, lavabo, garde-robe, pour un ou deux messieurs. Références. Prix modéré. Famille privée. 153 Saint-Hubert. 147—2

CHAMBRE meublée à louer, rue Saint-André, près Sainte-Catherine, grande, avec garde-robe, bien meublée, lumière Auer, étage du bain, famille privée de trois personnes, pas d'enfants. Ecrire à L. L., 404 "La Presse". 147—6

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER — Un veuf âgé, seul, peut disposer trois chambres à un couple marié sans enfant ; il prendrait sa pension avec eux, au No 39 rue Grothé, près l'église Saint-Jacques. 147—2

GRANDE chambre meublée avec tout le confort désirable, au premier étage, famille privée, 92 Saint-Denis. 146—3

GRANDE chambre élégamment meublée, lumière Auer, étage du bain, confort du chez-soi, famille absolument seule, pour messieurs seulement, 216 Saint-André. 147—2

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, une chambre double, étage du salon, gaz, eau froide et chambre de bain, 138 Berri, près Lagauchetière. 145—6

CHAMBRES très propres à louer immédiatement, belle localité, famille respectable pas d'enfant, bon chez soi. S'adresser immédiatement 642 rue St Denis. 142-6

CHAMBRES à louer, sur l'étage du salon, gaz et eau chaude, très clair. Pas de déménagement. S'adresser à 494 rue Saint-Denis. 143—6

CHAMBRES double et simple à louer, très confortables, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Famille privée. 303 St Denis. 145—3

CHAMBRE — 309B St Denis, chambres à louer, à l'étage du bain, améliorations modernes, maison tranquille, beaucoup de confort. 145-3

CHAMBRES doubles et simples à louer sur le devant, famille sans enfants, messieurs préférés. S'adresser 188 Ste Catherine Est, près de la rue Ste Elizabeth. 145—4

CHAMBRES — Deux bonnes chambres, No 3689 Notre-Dame, Saint-Henri. S'adresser 3182 rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. Possession au 1er mai. 146—3

CHAMBRE à louer, au No 581 rue Saint-André, maison privée. 146—3

CHAMBRE — Grande chambre avec garde-robe, sur étage du bain, ménage fait à neuf, lumière Auer, etc. 69a Dubord. 147—3

CHAMBRE — Petite chambre avec garde-robe ; six piastres par mois ; famille privée, pour monsieur seulement, 154 Saint-Dominique. 147—1

CHAMBRES à louer, gaz et bain, $5 et $6 par mois, famille privée sans enfant, 484 Saint-Laurent. 147—2

MAGNIFIQUES chambres et salon, eau chaude et froide dans les chambres, bain chaque plancher. Tél. Est 4170. 400 Saint-Denis. 144—5

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE confortable chauffée par la vapeur, chambre de bain, avec bain orage. 312 Est Dorchester. 147—3

CHAMBRE — Monsieur trouvera chambre au premier mai, No 218 Est Ontario, en face du Mont Saint-Louis. Famille privée. 147—6

MAGNIFIQUE salon double à louer, avec deux devants de cheminées et deux glaces, candélabres à électricité, 200 Saint-Hubert. 146—3

SALON double à louer, avec gaz, bain, w. c. Tél. Bell, dans une famille privée. S'adresser 1281 Berri. 147—2

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres doubles et simples sur le devant, avec ou sans pension, eau chaude, bain, téléphone. 73A Saint-Hubert. 143—7

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique salon, chambre double, richement meublé. Table première classe. Pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 994 Saint-Denis. 143—6

CHAMBRES et pension pour premier mai, deux chambres doubles, simples, avec pension, étage du bain, eau chaude et froide, lumière Auer, 148 Berri. 144—5

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre-salon, aussi, chambre simple avec pension de 1ère classe. Améliorations modernes, téléphone, belle localité. 319 Est Dorchester, entre Saint-Denis et Berri. 145—3

CHAMBRE ET PENSION—Grande chambre à louer, avec pension, pour deux messieurs, dans une famille privée. Usage du téléphone. S'adresser au No 1297 Notre-Dame Est, en face du parc Bellerive, entre les rues Dufresne et Fullum. 146—2

CHAMBRE ET PENSION, le tout de 1ère classe. S'adresser 373 rue Sherbrooke Est, après le 15 juin. Mention House, Cacouna. 146—3

CHAMBRES ET PENSION — 1er mai, deux chambres, double, simple, bain, w. c., gaz. Prix modérés. Famille privée. S'adresser 224 Panet. 146—3

CHAMBRE ET PENSION — Chambre meublée à louer, famille privée, pour monsieur, avec ou sans pension. S'adresser 175 Aqueduc, coin Notre-Dame. 146—3

CHAMBRE ET PENSION — Chambre meublée, pour deux personnes, famille deux personnes paisibles, confort désirable. Seuls pensionnaires, 185 rue Berri. 146—3

CHAMBRE ET PENSION — Chambre double, messieurs seulement, $3.25 par semaine. No 45 Dupré. 147—1

CHAMBRES ET PENSION — Deux magnifiques chambres bien meublées, l'une très grande, avec lit double ou deux lits simples ; l'autre simple avec évier et balcon. Pension de table choisie, 200a Saint-Hubert. 147—3

CHAMBRES à louer, avec ou sans pension ; confortables, meublées, bain même étage, 27 Iberville. 147—3

GRANDE chambre à louer, meublée ou non, prix modéré, dans famille privée, rue Ontario, près de l'église ; deux jeunes filles trouveraient pension si désirée. S'adresser 210 Amherst, avant le 1er mai. 147—2

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un couple avec enfants, désirerait avoir une pension pour le 1er mai sur la rue St Denis, en haut de la rue Sherbrooke. Ecrire en donnant condition à E. 614 "La Presse." 145—3

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES —2 chambres avec pension pour trois personnes, dans une campagne avoisinant Montréal. Maison près de la rivière. Ecrire à R. R., 399 "La Presse." 147—6

PENSION

PENSION d'enfants. Excellente pension pour enfants, en vous adressant Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin ; bonnes références, 1647 Saint-Laurent, ville Saint-Louis. 141—12

PENSIONS D'ETE

PENSION D'ETE, Avonmore Cottage, Sainte-Agathe des Monts. Le cottage sera prêt pour la réception de ses hôtes, vers le 1er mai. Son magnifique site, son excellente cuisine et ses accommodations en font un cottage de première classe. Ouvert pendant la saison d'été seulement. On n'admet pas de cas de maladie infectieuse. S'adresser 41 avenue du Collège McGill, en ville. 146—3

PENSION D'ETE — Trois ou quatre personnes, trouveront chambre et pension à la Villa des Plaines, sur le bord du Lac St Louis, Beaconsfield. 147—3

A LOUER

ETAGE à louer, de 50 x 50, avec pouvoir, chauffé, site convenable pour manufacturier, place centrale. S'adresser Jos. Paquette, 59 rue Lacroix, Montréal. 142-6

ETAL de boucher à louer, pouvant servir pour boutique de barbier, restaurant. S'adresser 22 Beaubien. Bon centre; aucune de ces branches sont dans la localité. 147—6

PATURAGE bien arrosé à louer, du mois de mai au mois de novembre. Tout le champ sur la ferme Robertson, Beaurepaire, s'étendant de la voie du chemin de fer au nord jusqu'à Sainte-Marie. Adresse : M. Hill, 27 rue Sainte-Hélène, Montréal. 147—2

MAGASIN A LOUER

A LOUER, No 901 Beaubien, coin Saint-Hubert, magasin avec cave de 25 par 28 pieds et logement de 5 pièces, dernières améliorations ; ensemble ou séparément. Pour informations, 894 Beaubien, ou 485 Saint-Laurent. 142—9

A LOUER — Magasins, No 462 rue Saint-Denis, avec cave cimentée, chauffé par le propriétaire. No 464 rue Saint-Denis, près de la rue Sherbrooke, avec logement au-dessus. Morin et Mackay, 97 rue Saint-Jacques. 147—3

MAGASINS, 1601 et 1603 rue Notre-Dame. — Magasins à louer près de la rue Saint-Gabriel, belle façade en pierre de taille — peuvent être employés comme un seul édifice — convenables pour commerce de gros et de détail ou petite manufacture, cinq étages et rez-de-chaussée ; ascenseur électrique ; chauffés par le propriétaire. H. Koelle, 107 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3212. 143—6

MAGASINS, cinq beaux à louer, sur la rue Saint-Laurent ; loyer très raisonnable. Excellent endroit pour épicerie de première classe, magasins de nouveautés, de pianos ou gymnase. S'adresser, 870 St Laurent. Phone Est 2769. 143—6

MAGASIN à louer, grand magasin, 1606 Sainte-Catherine, entre Papineau et Dorion, 25 x 60 pieds, cave et écurie de 7 places. S'adresser N. E. Roy, 998 Sainte-Catherine Est. 144—6

MAGASIN — A louer, No 340 rue Centre, Pointe Saint-Charles, un beau grand magasin de 117 pieds de profondeur, avec deux belles vitrines très confortables pour magasin à départements ou meubles. Loyer bas. S'adresser 494 Charlevoix. 147-6

MAGASIN à louer, angle des rues Saint-Denis et Duluth, 25 x 60 pieds de profondeur, 2 grandes vitrines, place avantageuse pour n'importe quel commerce. Spécialement la ferronnerie. S'adresser 837 St Denis. 147—2

MAGASIN à louer, rue Sainte-Catherine Est, près de la rue Amherst. Chance exceptionnelle. Ecrire à S. S., 398 "La Presse." 147—6

MANUFACTURE A LOUER

MANUFACTURE à louer, deux étages, pouvoir à vapeur et chauffée par le propriétaire, machines pour bois et chaufferie. Loyer très bas. J. A. Ouimet, 15 Côte Saint-Lambert. Main 688. 144—6

SALLES A LOUER

SALLE à louer, bon marché, 204 rue Beaudry. S'adresser 792 rue Sainte-Catherine Est. 147—1

MAISONS A LOUER

A LOUER — Cottage, Nos 1260, 1262, 1266 rue Berri, — près Bienville, — 3 pièces et chambre de bain, avec eau chaude et w.c., $17.00, pas de taxes. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Tél. Main 4465. 127—26

A LOUER, logements plain-pieds, 1795-1891 Saint-Urbain, bas, 5 pièces, b., w.c., $13 ; 1793-1901 Saint-Urbain, hauts, 6 pièces, b., w.c., $16 ; joliment situés, en vue de la montagne, salubre et grand air, service des chars fréquent. 71 Marie-Anne, milieu, 5 pièces, b., w.c., $13 ; 73 Marie-Anne, haut, 7 pièces, b., w.c., fournaise à eau chaude, $18.50 ; 58-74 Marie-Anne, hauts, 6 pièces, w.c., $13 ; 60-76 Marie-Anne, bas, 5 pièces, w.c., $12, à moins 3 minutes de marche Parc Lafontaine. Local sain, aéré, commodément situé. S'adresser chambre 10, No 260 Saint-Jacques. 142—7

A LOUER, 2 plain-pieds, 7 pièces, bain, lumière, chauffé à l'eau chaude, aussi 2 magasins, 75 x 23, avec caves, construction neuve. S'adresser 387 Ontario Est. 142—6

A LOUER, No 503B rue Mance, Annexe, 1 bas, 7 pièces, fournaise Star, lumière électrique, prix $20.00. Avenue des Pins : No 126, 1 plain-pied, haut, 8 pièces, Star, prix $30 ; No 128, 1 plain-pied, milieu, 7 pièces, Star, prix $35 ; No 130, 1 plain-pied, bas, 8 pièces, Star, prix $35. S'adresser à R. Gohier et Fils, 4 rue Saint-Laurent, Montréal. 144—6

APPARTEMENTS FRONTENAC — A louer, square Saint-Louis, côté nord, entrée Sanguinet, Nos 442 et 444, deux appartements, rez-de-chaussée, 7 pièces et buanderie chacun, dont un avec entrée séparée sur la rue, No 444, chauffés, eau chaude toute l'année, luminaire, gaz et électricité, loyer $33.33 et $35.00 par mois. S'adresser sur les lieux au concierge ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall, en ville. 143—6

A LOUER, 198 Laval, plain-pied moderne, $25, 747-749A Hôtel de Ville, 2 plain-pieds modernes, $19. Gross Real Estate, 263 Saint-Laurent. Bell Est 515. 146—6

A LOUER, plain-pied de 7 pièces, cottage de 8 pièces, dernières améliorations modernes, construction neuve, loyer $22 par mois. Aussi magasin de 22 x 55 pieds, loyer $20, coin Boulevard Saint-Laurent et Boulevard Saint-Joseph. Pour informations s'adresser 626 Boulevard Saint-Joseph. Bell Est 3868. Marchands, 1846. 146—2

A LOUER, 1013 Saint-Denis, parfait état, 6 pièces, bain, w. c., fournaise ; 7 pièces, 430 Parc Lafontaine, beau plain-pied, lumière électrique et gaz, cuve à laver, fournaise Daisy, plomberie moderne, coin de rues, vis-à-vis la serre du parc, Devant de cheminée en marbre, menuiserie imitée en chêne, tout le ménage au goût du locataire ; plus beau local du parc ; possession immédiate, Pierre Desforges, 6 Craig Ouest. Tél. Main 2235 ; le soir, 30 avenue Laval. Tél. Est 1899. 146—6

A LOUER, magnifiques plain-pieds, Nos 424 à 430 rue Sherbrooke, 9 chambres, chauffés. Tous de première classe. S'adresser 424 Est Sherbrooke. 147—6

LOGEMENTS de plain-pied, deux beaux à louer, 888 Saint-Hubert, en haut, $22.00 ; et 902, un bas, $20.00. John James Brown and Son, 207 Saint-Jacques. 143—6

LOGEMENT à louer, magnifique logement de huit pièces, moderne, très bonne localité pour médecin ou notaire, 1165 St Jacques, au-dessus du magasin départemental O. Lemire. S'adresser J. B. Vanier, 1029A St Jacques. 145—6

LOGEMENTS — A louer, au Boulevard Saint-Denis, beau logement neuf, de six pièces, avec chambre de bain, lavabo, gaz et lumière électrique. S'adresser 2091 Labelle, près de la rue Bélanger, ou N. A. C. Fortier, bijoutier, 20A Saint-Dominique. 145—6

LOGEMENT à louer, un magnifique logement très confortable, 822 Saint-Denis, coin Duluth, 6 pièces, bain, w.c., passage, eau chaude, gaz, cour seule, $18.00. S'adresser 820 Saint-Denis. 146—6

LOGEMENT de plain-pied à louer, un milieu, avenue Claremont, lumière électrique, plomberie à découvert, 6 chambres; loyer raisonnable. Possession le 1er de mai. S'adresser 485 Saint-Jacques, ou tél. Up 1154. 147—2

LOGEMENTS neufs à louer, 4 pièces et passage. S'adresser au No 2354 Saint-Hubert, à Villeray. 147—2

LOGEMENT à louer, 1862 Sainte-Catherine Est, plain-pied, 9 pièces, améliorations modernes, avec ou sans écurie, loyer $15. S'adresser 1860 Sainte-Catherine Est, Hochelaga. Tél. Est 966. 147—1

LOGEMENTS, No 1037 rue Saint-Hubert, en face du jardin des Pères du Saint-Sacrement, 8 pièces, $25.00. Nos 493, 495, 501 rue Rivard, plain-pieds à $15.00. No 404 DeLorimier, bas, $13.50. Nos 718, 728 rue Saint-Hubert, bas, à $20.00. Morin et Mackay, 97 rue Saint-Jacques. 147—3

LOGEMENT de plain-pied à louer, un beau haut, rue Waverley, Annexe, six grandes chambres et chambre de bain. A bon marché à un bon locataire. S'adresser 190 rue Clark. 147—6

LOGEMENT à louer, 1 étage, 10D avenue Souvenir, 7 pièces, bien éclairées et chauffées ; plomberie à vue et toutes les commodités modernes. S'adresser 60 rue Marin, Saint-Henri. 147—2

LOGEMENT à louer, de quatre pièces, avec écurie. S'adresser 249 Bréboeuf. 147—2

MAISON A LOUER — rue Saint-Denis, coin Rachel. Une maison supérieure de 8 pièces, etc., actuellement occupée par le Dr Versailles, dentiste. S'adresser à The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue Saint-Jean. 115—n

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, haut, 688 Hutchison, Annexe, 8 pièces, bien éclairé, w.c., bain séparé, plomberie ouverte, gaz, lumière électrique, fournaise Daisy, voûte vitrée, balcon, prix spécial. S'adresser 182 Hôtel de Ville. N. Pigeon. 143—6

MAISON — A louer ou à vendre, chance pour quelqu'un ayant un peu d'argent, peut être propriétaire en payant un loyer de $25 par mois. S'adresser 296 Amherst. 142—6

MAISONS modernes à louer, immédiatement, 7 et 8 pièces, belle localité. S'adresser sur les lieux, rue Moreau, au pied de la côte rue Sherbrooke. Joseph Jobin, propriétaire. 145—6

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, milieu, 320 Sherbrooke Est, coin Saint-Denis, 10 pièces, gazeliers, électroliers, chauffage et enlevage de la neige par le propriétaire; eau chaude, eau froide, améliorations modernes, logement en parfait état. S'adresser le soir T. Latourelle, 322 Sherbrooke Est. Tél. Bell Main 2235; 6 Craig Ouest; Est, 1888. 145—6

MAISONS à louer, Nos 29 et 31 rue Guilbault, 6 et 9 pièces; eau chaude et bain. S'adresser à E. Laberty, No 35 rue St Jacques. Tél. Main, 2562. 145—6

MAISON à louer, plain-pied 8 pièces, grande galerie, face aux parc et lac, vignes grimpantes, loyer $20.00, No 108 Parc Lafontaine, près Cherrier. 146—6

MAISON à louer, 777 Ontario Est, 9 pièces, en parfait ordre, gaz, bain, w.c., etc. Loyer $20.00. A. Jetté et Cie, 1205 rue Ontario. 147—2

MAISONS A LOUER — 1161 et 1165 Delorimier, magnifiques plain-pieds neufs, 8 chambres, avec toutes les améliorations modernes, $17 à $18. Rue Joliette, 154, Hochelaga, 6 chambres, $12, 3 et 5, 4e avenue, Viauville, $14.00 et $12.00. S'adresser à L. Charpentier, 1586¼ Notre-Dame. Tél. Main 26, ou 1159 Delorimier, Tél. Est 2344. 146—2

MAISONS à louer, 4ième Avenue, Viauville, 27 et 39, haut et bas, de 6 et 7 pièces. S'adresser au No 15, 4ième Avenue. H. Bellerose. 146—6

MAISONS MODERNES à louer immédiatement, pas de ménage à faire. S'adresser sur les lieux, 604, 606 Avenue Delorimier, 4 à 5 heures, ou 39 St Jacques. 142-6

MAISON à louer, 358 Drolet, 5 chambres. $9.50. S'adresser 5 rue Vitré. 147—2

NOUVEAU plain-pied, 526 Parc Lafontaine, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité et toutes améliorations modernes. S'adresser J. A. Jarry, 528 Parc Lafontaine. Tél. Est 3435. 144—6

PLAIN-PIEDS venant justement d'être terminés, angle de la rue Logan et avenue Papineau, quatre pièces, plomberie à découvert, gaz et électricité, eau chaude et eau froide, bain, toutes les commodités modernes, à louer, $10, $11 et $12 par mois. S'adresser The Montreal Waterproof Clothing Co, 200 avenue Papineau. 142-6

PLAIN-PIED à louer, 477 rue Saint-Denis, près du square Saint-Louis, très beau bas, 8 pièces, bain, w.c., fournaise Daisy séparée, grande cour, prix modéré pour un bon locataire. Tél. Est 4451. No 6 rue Evans. Maison séparée pour convenir au locataire. 142—6

MAISONS A LOUER

PLAIN-PIED à louer, 929 rue Saint-Denis, 7 pièces, chauffé à l'eau chaude, bain et w.c séparés. Loyer $17. S'adresser à E. Laliberté, 35 rue Saint-Jacques. 142—6

PLAIN-PIEDS — A louer, deux plain-pieds, cinq pièces, bain, gaz, w.c., à proximité des usines Angus. S'adresser sur les lieux, 493 Aylwin, ou au propriétaire, 76A Dufresne. 142—6

PLAIN-PIEDS — A louer, rue St Urbain, 786 et 790, deux plain-pieds, haut et bas, 7 pièces. H. F. Poirier et Fils, 53 St Jacques. 144—6

PLAIN-PIED à louer, No 1712, 1716, 1718, 1724 rue St Denis, près des Carmélites, 6, 7, 8 pièces, fournaise à eau chaude chambres de bain. S'adresser au No 1714 rue St Denis. 145—6

PLAIN-PIED à louer, 738 Sherbrooke Est, 8 chambres éclairées, fournaise, gaz, eau chaude, plus beau site de la ville. 368 Dorchester Ouest. Tél. up, 4301. 144—6

PLAIN-PIEDS à louer, rue Saint-Denis, Nos 1530, 1532, 1536, 2538, 1540, 1542, 1544. Loyer $17 et $18 par mois. Aussi 306 avenue Mont-Royal, $16. S'adresser à F. Tremblay e. Cie, 400 William. 143—6

PLAIN-PIEDS à louer, 1637-1641 rue Saint-Denis, façade en pierre, balcon, gaz, électricité, plomberie ouverte, 6 et 7 pièces. Tél. Main 3695. 143—6

PLAIN-PIEDS — A louer, 886, 886a, 888a rue Saint-André, plain-pieds de 6 pièces, bain, w.c., l'un avec écurie, 3 stalles. S'adresser 133 Cherrier. 142—6

PLAIN-PIED à louer, 125 rue Cherrier, plain-pied moderne de 9 pièces ; chauffé à l'eau chaude; plomberie découverte ; magnifiquement situé, à une petite distance du bureau de poste. H. Koelle, 107 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3212. 143-6

PLAIN-PIEDS à louer, de 7 et 8 pièces, façade en pierre, améliorations modernes, 806, 808, 812 avenue Delorimier, $17.00 et $18.00. S'adresser A. E. J. Bissonnet, 1614 Notre-Dame, ou 491 Saint-Antoine. 143—6

PLAIN-PIEDS — A louer, rue Delorimier, 1171 à 1175, 3 magnifiques plain-pieds, 7 pièces, avec toutes les améliorations modernes, louera bonnes conditions. S'adresser Jos. Léger, 631 Notre-Dame Ouest. 143—6

PLAIN-PIEDS modernes à louer, 666 et 668, Boulevard St Joseph, ville St Louis, site magnifique, près de l'église et des écoles, 6 et 7 pièces, chauffage à l'eau chaude. S'adresser à 570 Boulevard St Joseph ou 421 St Paul. Main 2528. 143—6

PLAIN-PIED chauffés à louer. Bâtisse neuve, 7 pièces, gaz et électricité, plomberie moderne, chambre de bain séparée, localité magnifique, Carré St Louis. Droit d'habiter immédiatement, service de concierge. S'adresser 532 St Denis. 146—6

PLAIN-PIED, 4 grandes chambres meublées, chauffées, éclairées, dans le centre et plus beau site de Montréal. S'adresser 368 Dorchester ouest. J. Gougeon, Up 4301. 146—6

PLAINS-PIEDS — A louer, deux beaux plains-pieds neufs, grands appartements, $16. No 1102, 1104 rue des Erables. DeLorimier. 146—6

PLAIN-PIED à louer, coin de rues, huit pièces éclairées, gaz, bain, w.c., loyer $14.00, pour une petite famille, au No 760 Ontario Est. 147—1

PLAIN-PIEDS à louer, avenue Delorimier, en haut d'Ontario, 6 et 7 pièces, améliorations modernes. Conditions faciles pour bons locataires. H. H. Hutchins, édifice de la banque des Marchands, chambre 703, Main 942. 147—6

PLAIN-PIED à louer, sept pièces, avec toutes les améliorations modernes, en bon état ; louera bonnes conditions, 1256 rue Chaussé,—Des Erables. — S'adresser 1254 Chaussé, ou au No 1212 Delorimier. 147—2

PLAIN-PIED à louer, 3892 Notre-Dame, 2e étage, bain, w.c., gaz, lumière électrique, réparé au goût du locataire, quartier Saint-Henri. Hoolahan, 689 Notre-Dame ouest. 146—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

MAISON de campagne à louer, jolie grande maison de campagne, Parc Laval, avec dépendances ; écurie, glacière, hangars, arbres fruitiers et grand terrain. S'adresser "Hub", 131 Saint-Laurent. 142—6

RESIDENCE d'été à louer, à Hudson, P. Q., maison neuve, 8 pièces, meublée ou non, privilège de la rivière. S'adresser à J. Wilson, 99 rue des Inspecteurs, Montréal. 142—6

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — On demande un petit logement au centre de la ville, préféré, pour deux personnes. S'adresser après 6 heures le soir, 421 Saint-Christophe. 147—1

ON DEMANDE A LOUER

EMPLACEMENT DEMANDE

Emplacement demandé pour entrepôt de'nviron 50 x 100 pieds, rue Saint-Paul, près rue Saint-Sulpice, ayant front sur deux rues, ou une ruelle, en arrière. M. P. Cochrane, 120 édifice du Board of Trade. 147—2 F

ON DEMANDE A ACHETER

ESCARBILLES — Un entrepreneur désire acheter plusieurs mille verges de cendres et résidus de charbon — pour frais de construction. — Faudra commencer le charroyage en moins d'une semaine. Ecrire à O. P., 660 "La Presse". 147—1

FOURRURES — On demande à acheter des fourrures brutes; les plus hauts prix payés; prompte réponse à toute demande. N. Silver, 45 St François-Xavier, Montréal. 142—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 le voyage ; charbon anthracite, livrés dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, meubles, tapis, prélarts, poêles, carrosses de bébé, au comptant et à conditions faciles de paiements, chez Lande Frères, 176 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 110—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE, licence et fixtures, pouvant être transférées immédiatement, ou le premier mai, à toute autre place d'affaires. Bonne chance pour un commençant. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 57—n

A VENDRE, possession immédiate, 3 bons magasins cigares, bonbons, rafraîchissements, rue Sainte-Catherine, près théâtre Français, et Ontario, logements compris, prix $275, $350, $500. Aussi épicerie, maison meublée, pour louer des chambres, clos de bois, charbon, magasin de seconde main, etc. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. 143—6

A VENDRE — Salle à dîner, acajou sculpté, chambre coucher, noyer sculpté, lits fer et cuivre simple, tables salon, autres meubles et tapis, brackets, 234 St Hubert. 142—6

A VENDRE — Boutique charcuterie, établie depuis 6 ans, vendra bon marché à un prompt acheteur; cause de maladie. 280 Panet. 144—5

AMEUBLEMENT — A vendre, bel ameublement, treize pièces, chambres toutes louées, avec continuation du bail, maison chauffée, belle localité, 123 Dorchester Ouest. 143—6

AMEUBLEMENT, à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélart, voiture d'enfant. Nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. E. Germain, 988 Sainte-Catherine Est. 133—24

AMEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts. Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 144—6

A VENDRE — Une vitrine vitrée de 13 pieds de long avec 4 compartiments, 15 tiroirs ; doit être vendue avant le 1er mai. No 1043 rue Sainte-Catherine Est. 142—6

A VENDRE

A VENDRE, deux ameublements de chambre à coucher, un buffet, petite couchette en fer, machine à coudre, en bon ordre et bon marché à prompt acheteur. S'adresser à 45 rue Tupper. 145—6

A VENDRE — Bibliothèque en noyer noir. S'adresser chambre 1, No 60 Notre-Dame Est. 146—2

AU COMMERCE — 1,000 paires d'oreillers, prix spéciaux ; désinfection de la plume par la vapeur, reconfection de matelas, J. A. Teasdale et Cie, 1301½ Visitation, Bell Est 1916. 142—6

AUVENT à vendre à bon marché, un auvent presque neuf. S'adresser à 141B rue Bleury. 147—1

ANIMAUX — A vendre, à l'encan, le 30 avril, 11 heures a.m., animaux de ferme, 2 vaches Holstein et 5 jerseys enregistrées, 1 ayrshire, 1 taureau holstein, 2 veaux, 2 taureaux jerseys, plusieurs vaches, taures, génisses croisées jerseys canadiens et jersey holstein. Ferme W. B. Nantel, ville Saint-Jérôme. 147—2

ARTICLES divers à vendre : 1 trousseau baptême, mobilier de salle en chêne, tapis, harmonium, gazeliers en bon état, au No 229 Rachel. 147—1

A VENDRE, fixtures et comptoir pouvant servir pour épicerie ou magasin de fer, à grand sacrifice. S'adresser à A. Faistrault, coin Plessis et Sainte-Catherine. 147—2

CLAIRET à vendre, clairet d'Alex. Andrese Kraay et Cie, embouteillé à Bordeaux, France, à $4.50 et plus la caisse. Nous abandonnons le commerce de liqueurs le 1er mai, J. et R. McLea, 23 rue des Communes. 142—6

CLAVIGRAPHES de tous les modèles les plus modernes à vendre, aux plus bas prix. Nous louons des clavigraphes de toutes marques. United Typewriter Co, Ltd., 101 rue Saint-François-Xavier. 135—26

CLIENTELE de lait à vendre, de 15 à 18 gallons, avec ou sans vaches. S'adresser au No 249 Bréboeuf, Montréal. 143—6

COMPTOIR VITRINE — show case comptoir — à vendre. S'adresser 257 Sainte-Catherine Est. 143—6

COMPTOIR à vendre et deux grandes vitrine, vitrine d'étalage en parfaite condition, bon marché. Adresse, 451 St Laurent. 145—6

CORBEINE—A vendre, "Corbeine," meilleur remède pour crevasses, plaies de toutes sortes des chevaux, préparé spécialement par un vétérinaire, Demandez-le aux marchands, ils vous le procureront, 50 cents grande bouteille, Dépôt, 1224 Saint-Laurent. 143—6

CIMETIERE — A vendre une partie de terrain au cimetière, avec monument en granit rouge, entre la deuxième et troisième station, bon marché. Ecrire A. B. 391 "La Presse." 146—2

CLOISON en bois peinturée en blanc, 10 pieds de haut par 50 pieds de long, à vendre, aussi une autre de 10 pieds de haut par 30 pieds de long, demi-vitrée. Peuvent être vues au No 25 Sainte-Hélène. 146-2

CLOS bois, charbon, grain, foin, à vendre, place très centrale, établie depuis 18 ans, faisant $25,000 d'affaires par année, loyer $20 par mois, avec logis privé, Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Il faut vendre ; cause de départ pour l'ouest. 47 Dufferin, Bell Est 3518. 146—6

COFFRE-FORT à vendre, (safe) 30 x 24, 1 clam de 6 pieds pour corniches, 1 machine de 6 pieds pour dalles. S'adresser 1869 rue St Jacques. 146—6

COFFRE-FORT à vendre, moyenne grandeur. S'adresser 391 ou 416 Ontario Est. 147-1

CHAPEAUX pour hommes, 80 douzaines seront détaillés vendredi et samedi seulement, à 50c, 75c et $1,00, avant de commencer nos réparations. "Hub" nouveau. No 131 rue Saint-Laurent. 146—3

DIVISIONS de bureau et bibliothèque à vendre, aussi piano Edison, le tout pour moitié prix. S'adresser J. A. Ouimet, 15 Côte Saint-Lambert, Main 683. 144—6

ENGRAIS A VENDRE

10,000 sacs de moulée de toutes sortes légèrement endommagée.

Coin Notre-Dame et Desery, Hochelaga. MICHAUD FRERES & CIE. 67—mjn

FIL METALLIQUE — A vendre, 100 tonnes de fil télégraphique d'occasion, convenable pour clôture, à la livre, à Montréal, en n'importe quelle petite quantité. Syracuse Smelting Wks, 352 rue William. 146—6

FONTAINE à soda à vendre, bonne fontaine ayant coûté $180. Vendra pour $50. S'adresser 113 Sainte-Catherine Est. 147—2

FIXTURES — A vendre à sacrifice, comptoir (dessus en marbre), tablette pour magasin de chaussures avec tiroir, auvent et miroir pour vitrine. Nous vendrons le tout à grand sacrifice, nous déménageons le 1er mai. Adresser vous au No 1045 St Laurent. 147—2

GARNITURES — fixtures — en peuplier, à vendre. S'adresser à H. Miller, 210 rue Saint-Laurent. 143—6

GARNITURE en noyer massif à vendre, avec trois miroirs, convenables pour bar ou salon de barbier, aussi cinq chaises de barbier à vendre, bon marché. S'adresser à A. J. Higgins, St Lawrence Hall. 144—6

GLACIERES à beurre d'épiciers à vendre, aussi coffre-fort, en bonne condition. A bon marché. S'adresser 763 Sainte-Catherine Est. 144—6

GRAPHOPHONE neuf Columbia à vendre, valeur $9.00, pour $1.25, Records, 60 cents pour 25 cents. Envoyez 50 cents. Balance payable sur livraison du graphophone et record. La maison Moderne, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 147—5

HABILLEMENTS — MEUBLES — A vendre à sacrifice, habillement et pardessus d'homme et enfant, ainsi que fixtures de magasin, coffre-fort, prélart, table, étagère, miroir, moulin à coudre, table tailleur, etc. Visibles d'ici à mardi, dimanche compris, 481 Sainte-Catherine Est. 147—2

LAMPES à vendre, jolies lampes suspendues et appliques en cuivre, de plus, lit en fer avec matelas, 136 Laval. 147—1

MEUBLES — A vendre, lots considérables de meubles, beaux et moyens, couchettes, matelas et literie. Maisons meublées sous le plus court délai. Thomas Ligget, Limited, 604 - 606 rue Sainte-Catherine Ouest. 116—n

MAISON de pension à vendre, cause de santé, avec tout l'ameublement nécessaire, 12 pièces meublées à neuf ; chambres toutes louées. Bail pour 1906. 187 Berri. 143—6

MOBILIER de salon à vendre, table et chaises de salle à manger, poêle à gaz et autres articles. Visibles en tout temps, au No 124 rue Selby, Westmount. 147—1

MEUBLES à vendre, poêle de cuisine, un lit-corniche, fournaise No 4. Tortue; mobilier de salon en crin, parfait état, à sacrifice, 410a Parc Lafontaine. 147-2

MOBILIER de chambre en noyer noir à vendre, aussi un magnifique lit-corniche. S'adresser au No 66a rue Saint-Pierre, à Saint-Henri. 147-1

MENAGE à vendre. S'adresser le soir, après 6 heures, 421 Saint-Christophe. 147—1

MEUBLES — A vendre, un poêle tortue, $2.00 ; poêle Chapleau, $10.00 ; sofa-lit de $18.00 pour $13.00 ; une table à extension, en noyer noir, $3.00. S'adresser 82 Sanguinet. 147—1

OEUFS de poules de race à vendre, tels que Buff, Orpington Darred Plymouth Rock, aussi de Leghorn blanche. Bonne pondeuse. Chez P. H. Bland, 45 Jeanne-d'Arc, Maisonneuve. 147—1

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot, Phone Est 633, Carrières Limoges, avenue Laurier. 125—24

PLANEUR A BOIS, de 24 pouces, pour blanchir et embouveter à vendre, bon marché. S'adresser Montreal Hardware Mfg. Co., 1403 rue Notre-Dame Est. 146-6

RONDE de lait à vendre, 40 gallons. S'adresser Joseph Allard, Petite Côte St Michel, Montréal. 144—6

SALLE à manger à vendre, établie depuis quatorze ans et toujours tenue par le même propriétaire. S'adresser au No 102 Notre-Dame Est, en face du palais de justice. 147—4

TAPIS — A vendre, des tapis ayant quelques mois d'usage seulement. S'adresser à 69 Saint-Hubert. 146—3

A VENDRE

STOCK — A vendre, avant le 1er mai, stock de chaussures, fixtures de toutes sortes. Conditions avantageuses. S'adresser le soir, W. Poullot, 202 rue Rachel. 147—1

TRES belle broche garnie d'une pierre, nouveau dessin et dernier fini en or, pour 35 cents et les noms et adresses de 25 personnes. The Best Jewelry Co., Toronto, Ont. 142—6

TABLETTES et comptoirs à vendre, No 1053 Notre-Dame Ouest. Voir Louis Robert, coin Notre-Dame et Canning, propriétaire. 145—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm 76-n

VITRINE de comptoir, nickelée, à vendre 6 pieds de long. Prix $15.00. S'adresser chambre 16, 107 Saint-Jacques. 144—6

YACHT à vendre, 27 pieds long, engin à vapeur, pouvant contenir 15 personnes, il est en parfait état. J. R. Roy, Saint-Hyacinthe. 147—2

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANOS — Inaugurant son nouveau magasin, J. Morin, 1080 Boulevard St Laurent, nouveau numéro, vend ses pianos à grand sacrifice, presque au prix coûtant. Il prend les pianos de seconde main en échange pour des neufs. Pour ceux qui passent l'été à la campagne, il a un vaste emmagasinage pour pianos, à des prix modérés, lesquels seront retournés au bon agrément de tous. Etant établi depuis 15 ans, la maison J. Morin a toujours donné pleine et entière satisfaction. 143—6

PIANO droit Newcombe à vendre, $135.00 comptant, coût, $375.00. Le propriétaire quitte la ville. Ecrire immédiatement à G. H. 76 "La Presse." 144-6

PIANO Heintzman droit à vendre, pour $115 comptant, A coûté $375. Doit être vendu pour clore une succession, Grande occasion. S'adresser immédiatement à J. J., 77 "La Presse." 147—6

PIANO droit Newcombe à vendre, pour $135 comptant, A coûté $400, Doit être vendu, le propriétaire ayant besoin d'argent. S'adresser sans retard à K. L., 79 "La Presse." 147—6

PIANO droit Mason et Risch, $275 comptant, A coûté $500, neuf mois d'usage. Propriétaire cesse de tenir maison. Adresse : L. M., 80 "La Presse." 147-6

PIANO à vendre, $275, $25 comptant et $10 par mois, achètera un nouveau piano droit Morris. Une grande occasion. Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 147—6

PIANO à vendre, $169 comptant achètera un piano droit presque neuf, de $350, 3 pédales et toutes les améliorations. La Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 147—6

PIANOS droits nouveaux, Mason et Risch, à vendre, pour $450. Du style approuvé par Madame Albani. Conditions : $10 par mois. Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 147—2

PIANOLA à vendre, avec 22 morceaux, ayant servi 6 mois seulement, meilleure marque américaine, exécute à la perfection, à bas prix. S'adresser 535 Ontario, Maisonneuve. 147—1

UN PIANO carré américain "Vaght" noyer noir, $60.00, en parfait ordre : un piano droit Dominion, aussi bon qu'un neuf, $125.00. No 322 Est Sainte-Catherine. 143—6

En quelqu'endroit

que se trouve la personne que vous voulez atteindre, si vous prenez pour intermédiaire les

Petites Annonces de LA PRESSE

vous la trouverez pour lui faire la proposition que

Vous voulez lui faire.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

AUTOMOBILE à vendre, bon marché. S'adresser 792 rue Sainte-Catherine Est. 147—1

BOGHEI — A vendre, à très bon marché, un beau boghei Gladstone, en très bon ordre. S'adresser immédiatement, 110 Grand Tronc. 146—3

BOGHEI de famille à vendre, avec couverture, en bonne condition. S'adresser immédiatement, 563 Saint-Laurent. 147—1

BOGHEI tout neuf et un harnais à vendre, très bonnes conditions. S'adresser 107 Est Sainte-Catherine. 147—2

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 141—24

EXPRESS — A vendre, un express double, couvert, conviendrait bien pour cultivateur, et un express à lait, les deux de seconde main. 1401¼B rue Saint-Urbain. 143—6

EXPRESS pour meubles à vendre, jobbing, forts et légers; spécialité pour livraison "top" en bois, bogheis de toutes sortes. Victoria légère, 85 St Maurice. 145—6

EXPRESS à vendre, léger ou fort, charrette de laitier, aussi Québec boghei d'occasion. J. T. Gariépy, 712E Demontigny, coin Visitation. 147—6

JUMENT brune à vendre, pesant 700 livres, pouvant faire 25 à 30 milles par jour ; elle a fait lundi 51 milles en 8 heures ; ainsi que son harnais et voiture concord ; extra pour voyageur ou pour la promenade. Sera vendue à sacrifice, au No 692 Mont-Royal av. 147-2

JOBBING express à vendre, deux express d'épicerie, 2 tombereaux, un petit et un grand, le tout à très bon marché. S'adresser 1713 rue Saint-Laurent. 147—1

VOITURES — A vendre, un Rockaway privé, un Concord boghei, un express, un sleigh, aussi un cheval et un harnais. S'adresser No 1401¼B rue Saint-Urbain. 143—6

VOITURES — A vendre, magnifiques wagonnettes doubles et simples, pouvant contenir 9 personnes ; voiture idéale pour transporter les voyageurs des gares de campagne. 71 rue Saint-Antoine. 144-6

VOITURES — Express neufs et d'occasion, pour épicier, boucher, charrette de poney, boghei, road-cart, tombereau, charrette pour marchand de foin, seconde main. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 143—6

VOITURES — A vendre, deux charrettes de seconde main pour boucher. Six express neufs et 2 de seconde main. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands, 2088. 145—6

VOITURES à vendre, Lorry double neuf, roues patentées, bon pour porter 10,000 livres ; express, Rockaway. C. Carrière 479 Laurier, ville Saint-Louis, Tél. Est 2612. 146—6

VOITURE de livraison en bon état à vendre; bonne condition. S'adresser J. D. Dupont, 542 Albert. 147—6

VOITURES — A vendre, une Victoria neuve, de première classe, pour charretier, aussi, express neuf pour boucher ou épicier. Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 147—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, slabs coupées, bois franc à la corde ou voyage, sec extra, cha bon. Benj. Adducchio, 122 Bleury. Tél. Main 5987. 147—12

BOIS A VENDRE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60, Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131, Bell Est 4251. 84—78

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00 ; bois franc, $1.60 ; bois franc fendu, $2.00 le voyage ; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 144—24

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage, P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1286. 134—72

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, rue Saint-Laurent, un bloc d'encoignure, comprenant trois nouveaux magasins, avec résidences ; façade en pierre, 3 étages et cave, loyer $2,100 ; prix $20,000. Conditions de paiements faciles. Parent Frères, 92 rue Saint-Jacques. 143—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

LOTS à bâtir, au Plateau Westmount, Notre-Dame de Grâces, $375, et au parc Central, ville Saint-Louis, $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 4465. 144—6

PROPRIETES A VENDRE — Une propriété qui augmente tous les jours, Nos 1500 à 1506 Ontario Est, coin rue du Havre — Harbour — vis-à-vis les usines du Pacifique, terrain 46 x 100, Magasin et cinq logements, Loyer annuel $570, Comptant $1,500, Balance $500 par année.

UN bon marché, Nos 373, 375, 377, 379 rue Saint-Christophe, magasin et trois logements. Loyer annuel $372, Prix $3,300, Comptant $1,000, Balance $300 par année. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 144—6

MAISON A VENDRE — Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre et brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon état, située Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, bureau de "La Presse." 54—n

MAISON à vendre, bon côté de la rue Saint-Laurent, louée pour trois ans, Revenus, $720, Prix $7,000, The Gross Real Estate, 263 Saint-Laurent. 146-6

MAISON — A vendre ou à louer, maison seule, 4 pièces, 2 étages, brique solide, avec écurie et remise, Bonne condition pour du comptant. S'adresser 410 Craig Est. 147—6

PROPRIETES A VENDRE — Avis aux boulangers, bouchers et charretiers : Nos 1265, 1267 rue Cadieux, à deux pas de l'avenue Mont-Royal, deux logements et lot vacant, en tout 42 x 97. Prix $2 800 W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 146—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE à vendre, située au Sault au Récollet, 36 x 24, comprenant 3 logements. S'adresser T. Renaud, 730 Parc Lafontaine, magasin de chaussures. ...—7

TERRAIN à vendre en bloc, un beau coin, 104 pieds sur la rue Esplanade et 84 sur la rue Marie-Anne ne peut manquer d'augmenter en valeur. S'adresser 135 Lagauchetière Ouest, nouveau numéro. 144-6

TERRAIN à vendre, formant le plus beau coin de Verdun; grande maison et dépendances, 9,020 pieds de terrain, angle des avenues Church et Verdun. S'adresser 136 avenue Church, Verdun. 147—6

PROPRIETES DEMANDEES

Propriétés Demandées

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville. S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques. 118—n F

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — Hôtel très chic, rue Saint-Jacques, vendra $2,000 comptant, balance $50 par mois sans intérêt. Plusieurs bons restaurants licenciés, grosses recettes, petites dépenses, vendra conditions excessivement avantageuses. S'adresser Gilbert Martin, 39 rue Saint Jacques.

MAISONS PENSION, centre, Montréal, 8, 12, 16 chambres meublées, revenu $100 à $200 par mois, vendra $2 0, $3 0, $500 comptant, balance $5 à $10 par semaine. Echangera contre propriété, terre, lot vacant. Gilbert Martin, 39 Saint-Jacques.

PROPRIETES, 18 logements, rue Esplanade, loyer $3,300, vendra $30,000 6 logements, rue Selby, loyer $1,920, vendra $17,000, 12 logements, rue Clarke, loyer $2,200, vendra $20,000, 6 logements, rue Villeneuve, loyer $1,300, vendra $13,000, 10 logements rue Rivard, loyer $1,200, vendra $11,000, 8 logements rue Saint-Edouard, loyer $1,100, vendra $11,000. On demande à acheter, argent comptant, propriétés donnant de bons revenus. S'adresser Gilbert Martin, 39 rue Saint-Jacques. 142—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurant licencié à vendre, un des meilleurs coins de la ville de Montréal, établi depuis 19 ans, et occupé toujours par le même propriétaire, pour cause de santé. R. Millar, 168 Saint-Maurice, Montréal. 145—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, bonne place d'affaires, coin de rue, stock frais, à bonnes conditions, pour argent comptant à un prompt acheteur. Vente pour cause de santé. 708 Mentana. 142—6

EPICERIE licenciée à vendre. Chance exceptionnelle pour celui qui veut s'établir et avoir une bonne clientèle. Cause de vente : mortalité. S'adresser 995 Saint-Denis. 146—3

EPICERIE licenciée à vendre, bonne place d'affaires, stock frais, bonnes conditions pour prompt acheteur, cause de maladie. S'adresser sur les lieux, 153 Atwater. 147—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE — Magasin de tabacs et cigares, au centre des affaires. Loyer $50 par mois, bail de 3 ans. Recettes $150 par semaine. Prix $2,500. Conditions faciles. C'est un bargain, ne le manquez pas. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue St Jacques. 146—3

MAGASINS A VENDRE

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques — A vendre, magasin de poêles et ferronnerie, rue Sainte-Catherine Est, très bon centre, affaires florissantes, recettes $400 par semaine. Loyer bas, long bail. Occasion de s'établir pour un homme possédant petit capital. Le tout $1,000 comptant.

JOHNSON ET GRACE — Licence d'épicerie, très bon marché. Faut vendre avant le 1er mai. Aussi, restaurant licencié, bon centre, $4,000, $2,000 comptant. 145—6

MAGASIN tabac, bonbons, jouets, rafraîchissements à vendre, bon marché pour du comptant, bonne place d'affaires, cause de vente ; départ. S'adresser sur les lieux, 541 Craig Est. 142—6

MAGASIN A VENDRE — T. E. Poirier désirant se retirer des affaires pour cause de santé, vendra son emplacement à Beauvoir, comprenant un arpent de terrain avec verger, bon local, avec magasin, et bureau de poste ; la malle tous les jours, à 2¼ milles de Saint-Polycarpe Jonction, à cinq milles de Saint-Clet et avec tout le ménage si on le désire, possession immédiate. Pour informations, s'adresser à T. E. Poirier, M. de P., Beauvoir, comté Vaudreuil. 143—6

RESTAURANT à vendre, faisant de bonnes affaires, pour cause de santé, 75 Sainte-Catherine Ouest. 143—8

HOTELS A VENDRE

JOHNSON & GRACE

Agents d'immeubles et chances d'affaires, 62 Saint-Jacques. Tél. Main 1404.

RESTAURANTS LICENCIES — Rue St Laurent, coin, recettes $300.00 par semaine. Prix, $12,000. Conditions faciles.

RUE DEMONTIGNY, coin central, recettes $250 à $300 par semaine, prix $7,500, $2,000 comptant.

Rue Ontario, coin, recettes $300 par semaine. Prix $8,000. Termes faciles.

Rue Saint-Jacques, Saint-Henri, recettes $200 par semaine. Prix $7,000. $2,000 comptant.

Rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde, recettes $150 par semaine, prix $6,500. $2,000 comptant.

Rue Notre-Dame Maisonneuve. Prix $4,000. Termes faciles.

HOTELS DE CAMPAGNE — Lachine, $4,000. Bonne place d'affaires
Pointe Claire, $3,500.
Saint-Hyacinthe, $4,500.
Rigaud, $12,000, $6,500 comptant.
Coteau Landing, $3,000.

EPICERIES — Rue Ontario, bonne place d'affaires. Loyer bas. Recettes $200 à $250 par semaine. Prix $1,000, avec roulant.

Rue Saint-Hubert, coin central, stock frais. Affaires florissantes, $1,500.

MAGASINS DE CIGARES — Près Place d'Armes. Recettes $150 par semaine. Long bail. Grand centre d'affaires. Un bon marché. $1,500.

Rue Ontario Est, recettes $75.00 par semaine. Bonnes affaires. Prix $300. Bon marché.

MAISONS DE PENSION — Rues Saint-Hubert, Dorchester, Sainte-Elisabeth, Saint-Laurent. Bas prix.

Magasin de modes, rue Sainte Catherine Est. Stock, fixtures, machines à coudre. Le tout, $650.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 142—6

HOTEL — A vendre, restaurant licencié rue Sainte-Catherine, recettes par semaine, $200, prix $11,000. Conditions, $4,000 comptant. Autres, $8,500, $7,500, $3,500 comptant. Aussi petit hôtel, quatre milles de Montréal. Propriété comprise, licence transférable. Prix $6,500, $3,500 comptant. S'adresser J. Castelli, 37 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. 143—6

HOTEL à vendre, près de la station du C. P. R., à Labelle, à bonne condition. Cause de vente, maladie. S'adresser à M. Alphonse Lauzon, hôtelier, Labelle, Qué. 141—24

HOTEL à vendre, une hôtel de première classe, $5,500, près de la station, dans une bonne campagne. Ecrire à Cam. 465 "La Presse." 137—12

HOTEL NATIONAL — A vendre, situé 194 rue Saint-Laurent, coin Dorchester, sans contredit le meilleur bar de la rue Saint-Laurent, Recettes $400 à $500 par semaine, bail de 7 ans, loyer bas, le propriétaire ayant les deux jambes coupées ne peut voir à ses affaires. Vendra bon marché à un prompt acquéreur. Comptant : Huit à dix mille piastres, balance à conditions faciles. S'adresser à J. P. Gingras, propriétaire, 194 rue Saint-Laurent. 145—6

RESTAURANT licencié à vendre, bon coin, long bail, propriétaire quitte la ville. Une chance exceptionnelle. Prix seulement $7,000. Z. Fineberg and Son, 17 Côte Place d'Armes. 147—6

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE — A Saint-Norbert, à 6 milles de Winnipeg, Man., une ferme contenant 340 acres, dont 60 en culture, 80 en bois de construction, et le reste en prairie. Une série de bâtiments de première classe furent construits l'été dernier, au coût de $6,000. Prix, $65.00 l'acre, la moitié comptant, et la balance à des conditions faciles, à 6 p. c. Une occasion magnifique pour trafique de ferme et industrie laitière. S'adresser à Sydney Rowell, Holley and Baird Realty Co., Kensington Block, Portage Av., Winnipeg. 144-6

FERME A VENDRE — La ferme de feu J. G. Johnston, comprenant 289 acres, dont 65 a, en prairie, 70 a, en terrain élevé, toutes en bon état de culture, 3 bonnes granges, une maison avec eau courante dans les deux ; remise à voiture, porcherie, verger, sucrerie, et 500 arbres. Le reste bien boisé de sapin et de cèdre, à une distance de 5 acres d'un moulin à scie et de la rivière Salmon, Ecoles françaises et anglaises tout près. Conditions faciles. S'adresser à Mme J. G. Johnston, Gould, Qué. 144-6

A VENDRE

No 80 rue St Denis

Ayant 40 pieds de front avec terrain de 25 pieds de front, plus haut, et un terrain de 21 pieds, plus bas, formant l'angle de la rue Lagauchetière.

En construisant et en y faisant des modifications, on pourrait le convertir en magasins et logements.

Département d'Immeubles

NATIONAL TRUST

Company Limited,

Edifice National Trust, 153 rue Saint-Jacques.

23-25-27-FF.

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre, sept milles de Montréal, toute en cultures, bien bâties au complet. $3,600, $1,000 comptant. S'adresser au notaire Giroux, 52 St Jacques. 145—4

TERRE à vendre, avec ou sans roulant, 300 arpents, sucrerie 2,000 vaisseaux, bien bâtie, rang du fleuve, 1¼ mille de la ville. Conditions faciles. Hylas Courchesne, Nicolet, P. Q. 136—13

TERRES A VENDRE — Demandez-nous la liste des terres et maisons d'été à vendre. Avantages incomparables. D. Coré, Sainte-Adèle, Qué. 141—20

TERRE à vendre, Rivière des Prairies, près du Sault, terre de 100 arpents, avec maison et grange, verger de toutes sortes de fruits. Ecrire ou s'adresser Madame Pepin, 353 Panet, Montréal. 147—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

MAGNIFIQUE table de pool à vendre à bon marché, grandeur 4½ x 9. S'adresser immédiatement chez Théo. Bougie, 1137 rue St Laurent. 145—6

POOLS et billards à vendre, en bonne condition, de $50 en montant. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser S. Beauchamp, 568 Sainte-Catherine. 142—6

POOL QUILLE — A vendre, trois tables de pool et trois allées de jeux de quille à bonne condition. S'adresser G. Thouin, 198 Duluth, coin Berri. 145—6

POELES-FOURNAISES

FOURNAISE Québec, petite et bonne, à vendre ; aussi, petit poêle à repasser, en bon état. A très bon marché, pour cause de déménagement. Se présenter, de 9 a. m. à 6 p. m., et samedi seulement, au No 716 rue Saint-Laurent. 146—2

POELE — Magnifique poêle d'acier à vendre, n'ayant pas servi; à bon marché. S'adresser 994 Ontario Est, près de la rue Gain. 143—6

POELE à vendre, bon marché. S'adresser 191 rue Wolfe, Onésime Auclair. 147—1

MACHINERIES

MOTEUR à vapeur à vendre, valve automatique, maximum 135 chevaux-vapeur ; on peut le voir en opération Dominion Wadding Co., rue Vinet, Sainte-Cunégonde, Montréal. 130—24

MACHINE A VENDRE — Un moteur à gaz d'occasion, 15 C. V., en bon ordre ; en usage pendant un an seulement. Nous vendrons bon marché. Way and Williams et Dodson, 321 rue Saint-Jacques, Montréal. 139—12

MACHINES A VENDRE — A vendre, chaudières et moteurs d'occasion : chaudière McKay perpendiculaire de 40 c.v. ; moteur à yacht de 4 c.v., avec chaudière en cuivre ; moteur à yacht 2 c.v., un lot de petites meules de 2 pouces de largeur ; une chaudière à locomotive Léonard de 12 c.v., lot de "Cutlery Blanks", M. Lambton, rue Ontario, angle Moreau. Phone Est 74. 144—6

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS de toutes grandeurs à sacrifice, aussi images, occasion exceptionnelle. Le débit fait le profit, chez Winsintainer et Daleggio, manufacturiers, 32 Saint-Laurent, Gros et détail. 125—26

INCENDIE — Nous faisons affaires à l'ancienne adresse. Images encadrées et non encadrées à de forts escomptes. G. W. Wilson and Sons, 7 square Phillips. 133—26

REPARATION

REPARATION de tout genre de poêles en acier et fonte, ouvrage garanti et exécuté promptement à prix raisonnables. H. H. Levert, 302 Cadieux. 145—6

MERCERIE

COLLETS, COLLETS, COLLETS — 2½c chacun, 10,000 douzaines collets tout toile, chez J. W. Moquin, 526 rue Notre-Dame ouest, Bell Main 5078. 134—26

MARCHANDS D'OCCASIONS

ALBERT ET YAPHE, 338 Saint-Laurent. Plus hauts prix payés, meubles, poêles, tapis, prélarts neufs et seconde main. Nous vendons très bon marché, ou échangeons. 130—24

SOLDES — Je vends et achète les "jobs lots" de toutes sortes de marchandises. G. Viraud, 719 avenue Mont-Royal, Tél. Est 832. 128—24

SPECIAL pour avril, mai, juin. M. Weiner, 263 Craig Est, paye le plus haut prix pour articles neufs et de seconde main, habits, bijouteries, meubles. 132—24

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction à vendre, contenus dans le moulin à plainer et portes et châssis, coin des rues Vinet et Tressy, Sainte-Cunégonde, bâtisse de 133 par 50 environ, 3 étages, comprenant brique, bois et charpente. S'adresser T. Préfontaine et Cie, rue Charlevoix. 147—2

25,000 pieds pierre artificielle, imitation pierre à sable, depuis 20 cents le pied, aussi appuis, couvertures, cheminées, etc, Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 2925. 131—26

PHOTOGRAPHES

ARTISTE PHOTOGRAPHE — Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront durant ce mois, avec cette annonce, auront droit à une douzaine de portraits de $3.00 pour $1.50, chez M. Alphonse Côté, 812 Sainte-Catherine Est, entre Plessis et Maisonneuve. 140—12

PHOTOGRAPHE — Profitez de cette aubaine. Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront avec ce coupon, auront droit à une douzaine de cabinets valant $3.00, à $1.50 la douzaine, chez Maillé, 1743 rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Denis. Ouvert le dimanche. 147—6

EMMAGASINAGE de FOURRURES

FOURRURES emmagasinées et réparées si nécessaire, à prix très bas. Nous en prenons entière responsabilité. Boudreau et Bélanger, 112 Saint-Pierre, vis-à-vis Carsley. 134—12

FOURRURES emmagasinées et réparées si nécessaire, à prix très bas. Nous en prenons entière responsabilité. Boudreau et Bélanger, 112 Saint-Pierre, vis-à-vis Carsley. 147-12

A suivre sur la page 8

MAISONS CONSTRUITES A VOTRE GOUT

SE PAIENT COMME UN LOYER

TERRAINS $275.00 —à— $650.00

Ecrivez aujourd'hui et demandez tous les renseignements.

TERRAINS $10.00 au comptant et $5. par mois. SANS INTERETS

The IDEAL SAVINGS LOAN and LAND Co.

258 Rue St Jacques, Télépnone Main 4982.

Bureau sur la propriété, 1693 Avenue Papineau

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

Suite des pages 6 et 7

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 125—26

COUVERTURES DE VOITURES

COUVERTURES DE VOITURES — D. Dowell, 102 rue Saint-Henry, fabricant de couvertures et garnitures de voitures, convenables pour n'importe quelle voiture. Prix spéciaux. Tout ouvrage de bourrure fait promptement. 132—26

PUITS ARTESIENS

CREUSAGE DE PUITS ARTESIENS pour cultivateur et petite manufacture plus spécialement. Pour toutes autres informations s'adresser Philippe Savoie, Longueuil, comté Chambly. 140—20

VIEUX METAUX

PLUS HAUTS PRIX payés pour fer, cuivre, plomb, zinc, caoutchouc, os, papier, guenilles, bouteilles de toutes sortes. J. Vigaud, 719 Mont-Royal. Bell Est 852. 128—24

EAU DE JAVELLE

LA PARISIENNE, toujours la Parisienne, demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne, c'est la meilleure. Fyon et Fyon, manufacturiers, 1212 Garnier, Montréal. Marchands, 2020. 142—6

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Le Bijou, 157 Est Sainte-Catherine. Spécial, cartes en cheveux naturels, 2 pour 5c. Glacées, 2 pour 5c. Vues et fantaisie, à 10c la douzaine. 142—6

CARTES POSTALES — Achetez l'Edition Morissette, sujets artistiques, tableaux, paysages, fantaisie. Prix 75 cents le cent ; 500, $3.00 ; 1,000, $5.50. L. Ad. Morissette, 22 Notre-Dame Est. 143—6

CARTES POSTALES — Une visite est cordialement sollicitée au magasin de cartes postales de Mme Leblanc, 882 rue Ontario Est. Vous y trouverez le plus beau choix en fait de cartes les plus artistiques. Attention particulière sera donnée aux commandes de la campagne, tant commerciales que privées, sur réception d'argent. 145—6

CARTES POSTALES — Le salon "Cascade View," 1977 Sainte-Catherine, transportera son commerce au commencement de mai à 71 Sainte-Catherine Ouest, coin rue Saint-Urbain. Attention comme par le passé aux commandes par malle. F. A. Roussin, propriétaire. 146—6

CARTES POSTALES — Avez-vous l'intention de tenir les cartes postales illustrées ? Si oui, envoyez-nous $6.50, et nous vous expédierons, express payé, 500 cartes postales illustrées, vues, séries, cartes fantaisie, imitation bromo, bien assorties, 500 enveloppes, 1 porte-carte en broche pour exhiber les cartes et un album. International Post Card Co., 29 et 31 Saint-Jacques, Montréal. 147—6

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf ; pour toutes vos réparations de clefs et serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 142—6

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS DE MEUBLES — Meubles de salon, sofas, matelas, etc., remis complètement à neuf. Prix excessivement réduit. F. Dufour, 1395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 142—6

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 132—26

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

ENTREPRENEURS

D. DUGAS ET CIE, plombiers couvreurs, appareils à gaz, eau chaude et vapeur. Nous prenons les commandes de campagne. Ecrivez 126 Visitation, Montréal. Tél. Est 908. Marchands, 220. 136—24

ENTREPRENEUR MENUISIER — Avis est donné qu'au premier mai, l'atelier de M. E. Désormeau, sise au No 106 avenue Viger, autrefois Dubord, sera désormais occupé par M. Delphis Morel, entrepreneur menuisier et contracteur général. Ouvrage de première classe et exécuté promptement à des prix modérés et à des conditions faciles. 145—6

ENTREPRENEUR POUR COUVERTURES — M. Jules Raymond, 3566 Notre-Dame, est prêt à recevoir des commandes pour couvrir la tôle des couvertures en goudron cuit, gomme d'Arabie. Ouvrage garanti, exécuté promptement et prix modéré. 145—6

MAITRES-CHARRETIERS

E. PIGEON, maitre-charretier, No 47 Ontario Est, près rue Cadieux, entreprend transport et livraison de toutes espèces de marchandises. Aussi voitures pour le déménagement et écurie de pension. 132—13

TAPISSERIE

TAPISSERIE — 5,000 pièces de tapisserie, de 2¼c à 50c la pièce. Hâtez-vous pour avoir le choix des beaux lots. J. A. Houle, 1236 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 4612. 147—6

VENTE PAR ENCAN

VENTE à l'encan, au No 292 Iberville, lundi, le 30, à 10 heures a.m., d'un magasin comprenant balance du stock général, comptoir, tablettes, vitrines d'etalage, fixtures à gaz, congélateur à la crème, glacière, poêle et fournaise, prélart, buffet et divers autres articles. Par Benning et Barsalou, Cie Ltée, 55 Saint-Sulpice. 147-2

PERDU

COUVERTE perdue, coin Prince-Arthur et Saint-Urbain, couverte de voiture carreautée gris d'un côté et vert de l'autre. Prière de la rapporter au No 463 Saint-Urbain. 147—1

CHIEN — Perdu, un chien deer hound, poil noir et brun. Prière de le ramener à 190 Fullum. Celui qui le détiendra après cet avis sera poursuivi. 147—1

CHIEN — Perdu, un chien "Pointer" café et blanc, en le retournant à 100 Anderson, récompense. 147—1

CHIEN perdu, jeune chien collie, les quatre pattes blanches et le poitrail et le bout de la queue blancs, répondant au nom de Pitou. Quiconque le détiendra après cet avis sera poursuivi. Ramener au No 212 Saint-Timothée. Récompense promise. 147—1

PERDU, mercredi, à partir de la rue Saint-Gabriel à la traverse de Longueuil, ou à Longueuil, sur le chemin Chambly, un livre de crédit appartenant à F. X. Saint-Charles et Cie, 41 Saint-Gabriel. Récompense à la personne qui le rapportera à l'adresse ci-haut mentionnée. 146-2

TROUVE

TROUVE, vendredi, le 20, dans un tramway ligne Sainte-Catherine, un porte-monnaie. Pourra être réclamé 1808 Notre-Dame Est. 145—3

YEUX—OREILLES, NEZ, GORGE

Dr FRS DE SALES PREVOST "Spécialiste Paris." Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigent mardi, vendredi, 10 à midi, 402 Sherbrooke. 125-26

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $50 sur billet ; paiera $60 dans trois mois. Position permanente avec grande compagnie, références données. Ecrire à N. N. 403 "La Presse." 147—2

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER

Sur propriétés et sur débentures. S'adresser O. Léger 107 rue St Jacques, chambre 34 Bell Tél. Main 5415. 114—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4¼ et 5 pour cent, suivant le cas. Maison de finance Cadieux, 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 4086. 135—24

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 142—30

ARGENT à prêter aux propriétaires seulement, première ou seconde hypothèque, par montants de $100 ou plus ; intérêt ordinaire. Voir M. Meunier, 74 Saint-Jacques. 145—6

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, prêts effectués promptement. Ecrivez, voyez ou téléphonez, Isidore Crépeau, agent d'assurance, chambre 4, batisse "New York Life". 126—24

NETTOYAGE des VITRINES

Nettoyage de vitrines exécuté à la perfection, et à meilleur marché que nulle part ailleurs. The Parisian Window Cleaning Co., 58 Saint-Jacques. Téléphone Main 5503. 139—n

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1Mv-n

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.
MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.,
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 304-Mvan FF

Hôtel St James

FRED-BOUILLON, Prop.

Complètement restauré.—Plan Américain et Européen.—En face de la gare Bonaventure, à 5 minutes de la gare Windsor. 123-n

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.
MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place-d'Armes.
Tél. Main 3261 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.
R. H. LEBEAU, Gérant, Départ. Français. ..
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant. 54-n

ARGENT A PRETER

ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT

Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.
Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques. ..
54-n J. J. GAUDIN, Gérant.

PROVINCE de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit, No 9757. — E. H. Montpetit, demandeur, vs A. Desrochers, T. S. — Le 7e jour de mai, 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit tiers-saisi, au No 13 rue Place Ménard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit tiers saisi, saisis en cette cause, consistant en voitures, etc. Conditions : Argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 26 avril 1906. 147—1

LES EXAMENS AU McGILL

Les examens des élèves de troisième et de quatrième année, à la faculté des licences appliquées, ainsi que des élèves des trois années de la faculté de droit, sont terminés au McGill et le résultat en est annoncé.

Dans ces deux facultés, 55 candidats sont sortis avec succès des épreuves des examens ; ils recevront le degré de bachelier ès-sciences; deux, celui de bachelier ès-architecture, 11 celui de bachelier en droit civil.

Ce nombre est plus élevé que la moyenne des années précédentes.

Les six premiers dans les six branches d'études sont MM. J. P. Anglin, architecture ; A. F. Robertson, en chimie ; M. McLachlan, en génie civil ; A. M. Gray, en génie électrique ; B. Jackson, en mécanique et F. G. Wickware, en génie des mines.

M. G. C. Papineau-Couture, de Montréal, est arrivé bon premier dans la faculté de Droit. Il a obtenu la médaille d'or "Elizabeth Torrance" et le prix de $50 ; M. L. J. Shallow est arrivé second et a obtenu un prix de $50.

LE DEMON VAINCU

Louis Labelle a comparu, ce matin devant le recorder sous prévention d'avoir assailli une dame Leduc, sa voisine.

—"Il menaçait de me tuer, déclare cette femme, mais le Bon Dieu est plus fort que le diable, on le sait bien, et il n'a pas pu réussir."

Labelle a été condamné à $2 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison.

DIVERS

AVIS — Toute dame ayant en sa possession un dévidoir à coton, à laine ou à soie, sur le modèle des anciennes bobines ou enveloppes en carton, obligera beaucoup Mme H. Davis, en lui en envoyant un, avec nom et adresse, 420 rue Sainte-Catherine Ouest. 146—2

AVIS DE DEMENAGEMENT — Eugène Maranghi, importateur et manufacturier de paille et chapeaux fantaisie, donne avis à sa nombreuse clientèle et au public que pour cause d'agrandissement, il transportera au 1er mai son établissement à 200 Saint-Laurent. Nous aurons assortiment complet de paille d'Italie et chapeaux de Paris venant d'arriver. Une visite est sollicitée. 146—6

AVIS — Nous nous proposons de nous adresser à la corporation de Montréal pour obtenir le permis d'ériger des écuries au No 71 rue Queen, Cad. 1336, quartier Sainte-Anne, cité. Meldrum Brothers, Ltd. 147—2

DEMENAGEMENT — Afin d'assurer à ma clientèle un service des plus satisfaisants, le docteur J. U. Geoffrion a transporté ses bureaux au No 30 Sainte-Catherine ouest, près de la rue Saint-Charles-Borromée. Depuis dix ans, le docteur se dévoue aux spécialités des maladies du coeur et des voies génito-urinaires. Tél. Bell Est 2682. 146—6

DIVERS — Le cocher qui a été témoin d'un accident de voiture, au coin des rues Notre-Dame et Eléonore, le 20 avril 1905, est prié de donner ses nom et adresse à Mme Proulx, 70 rue Murray. Récompense sera donnée. 147—1

LA COQUELUCHE infailliblement guérie en 9 jours. Nombreux témoignages. Dépôt : Pharmacie Dr Prévost, coin Saint-Denis et Roy. 137—26

PLISSAGE accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette. 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 139—12

REMERCIEMENTS — La famille de feue Dame D. Desroches, N. P., de Ste Thérèse de Blainville, offre ses plus sincères remerciements à ses parents et amis pour toutes les messes, bouquets spirituels offerts, condoléances et autres marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées dans la terrible épreuve qui vient de la frapper. 146—2

SOIN DE LA CHEVELURE — Mesdames, prenez soin de vos cheveux, consultez le Dr Balmer, expert pour la figure et la chevelure. Merveilleux résultats. Ici pour peu de temps. Traitement spécial pour le développement physique. 8 rue Brunswick. 144—6

BARIL RECOIT SON CHATIMENT

Suite de la dernière page

Suite de la dernière page

tre de se prononcer catégoriquement sur l'état mental actuel du prisonnier.

Quant à l'apparence actuelle du prisonnier, les médecins eux-mêmes ne peuvent dire si c'est de la dissimulation ou non.

Les considérations qui doivent se présenter à l'esprit du jury sont celles-ci: Dans les trois semaines qu'il a passées sur la citadelle avant le crime, la conduite du prisonnier offre-t-elle des faits suffisants pour permettre de conclure à sa responsabilité, au moment du crime? Les jurés ne doivent se laisser influencer ni par la crainte de ce qui pourra arriver à cet homme après un verdict de culpabilité, ni par les sentiments de pitié qui peuvent envahir leur âme. Ils n'ont pas à pardonner. Ils ont à décider si l'accusé doit être tenu responsable du crime dont on l'accuse. Et c'est tout.

Après avoir répété cette adresse en anglais, le juge Bossé a ajourné la cour à sept heures du soir, afin de donner au jury le temps de délibérer.

Il était alors cinq heures.

LE VERDICT

Bien avant l'heure fixée pour la réouverture de la cour, la salle d'audience des Assises s'était remplie de monde.

L'accusé John Barry fut ramené au banc funeste et repris son poste, entre deux gardes.

Il avait toujours cet air idiot qui ne l'a pas laissé depuis le commencement du procès. Il avait la tête baissée et appuyée sur la main gauche et ne levait que très rarement le regard devant lui.

A sept heures et cinq minutes, les jurés font leur entrée dans la salle d'audience, qui est bondée de monde.

A sept heures et dix minutes, le juge Bossé, tricorne sur la tête, l'air toujours solennel et grave, monte sur le banc.

Le greffier de la Couronne, M. Alphonse Pouliot ordonne aux jurés de se lever et leur demande s'ils sont d'accord sur le verdict qu'ils ont à rendre en cette cause.

Le président du jury, M. Alfred Ruthman ayant répondu affirmativement, M. Pouliot leur demande quel est ce verdict. Et le président du jury répondit d'une voix ferme :

HOMICIDE INVOLONTAIRE

puis il répéta en anglais "Manslaughter".

Un frisson parcourut l'auditoire, et tous les yeux se tournèrent vers le prisonnier qui ne broncha pas.

Immédiatement, le juge Bossé ordonna en anglais au prisonnier de se lever. Le prisonnier ne parut pas comprendre. Les deux gardes l'empoignèrent solidement et le maintinrent debout. Il se laissa porter, la tête pendante, les bras et les jambes inertes. Ce que voyant, le juge ordonna aux gardes de laisser le prisonnier assis.

Le juge se déclara satisfait. Après quelques remarques relatives aux verdict, il dit au prisonnier combien horrible était le crime qu'il avait commis.

"Vous avez tué, dit-il, un jeune homme qui ne vous faisait pas de mal, et qui avait comme vous le droit de vivre.

"Je vous condamne à être détenu au pénitencier durant toute votre vie naturelle."

Puis la cour fut ajournée, et la foule évacua la salle.

Quelques regards de pitié se tournèrent vers le prisonnier qui conservait toujours sa physionomie d'insensé. Des gardes de la prison mirent les menottes aux mains du prisonnier et le reconduisirent à la prison.

M. Alleyn Taschereau, le jeune avocat qui a arraché John Barry à la corde du bourreau, a reçu les félicitations d'un grand nombre de personnes.

Ainsi se termine la dernière étape du drame qui s'est déroulé le 26 novembre dernier sur la citadelle de Québec.

John Barry sera conduit au pénitencier aussitôt que possible, peut-être aujourd'hui même.

ASSAUT CRIMINEL SUR UNE FILLETTE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Beloeil, 27. — Louis Lefebvre a été arrêté sous prévention d'assaut criminel sur une fillette de sept ans, enfant d'Alphonse Jeannotte, et il a été conduit à Sorel pour y être traduit devant un magistrat.

LE TRACHOMA

Il y a vingt immigrants détenus aux bureaux de l'immigration pour examen, car on croit qu'ils souffrent de Trachoma. Ce sont surtout des Danois, des Roumains, et des Polonais.

S. G. MGR DUHAMEL

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 27. — Monseigneur l'archevêque Duhamel commencera sa tournée pastorale dans le diocèse d'Ottawa, le 6 mai prochain. Monseigneur commencera ses visites par les paroisses de la province d'Ottawa. L'itinéraire que suivra Monseigneur est le suivant :

6 mai, paroisse Saint-Joseph, d'Ottawa ;
13 mai, paroisse Sainte-Anne, d'Ottawa ;
20 mai, paroisse Sainte-Brigide, d'Ottawa ;
21, 22 et 23 mai, paroisse St-Albert ;
23, 24 et 25 mai, paroisse d'Embrun ;
25 et 26 mai, paroisse Ste-Thérèse ;
27 mai, paroisse du Sacré-Coeur, Ottawa ;
3 juin, paroisse Notre-Dame, Ottawa ;
3 et 4 juin, paroisse Notre-Dame de Lourdes ;
4 et 5 juin, village de Cyrville ;
5 et 6 juin, Eastman Spring ;
6 et 7 juin, Billings Bridge ;
10 juin, paroisse St-Patrice, Ottawa ;
11, 12 et 13 juin, Sainte-Anne de Prescott ;
13, 14 et 15 juin, Saint-Eugène ;
15 et 16 juin, Chute à Blondeau ;
16, 17 et 18 juin, Hawkesbury ;
18, 19 et 20 juin, L'Orignal ;
20, 21 et 22 juin, Vankleek Hill ;
22, 23 et 24 juin, Fournierville ;
24, 25 et 26 juin, Saint-Isidore de Prescott ;
26, 27 et 28 juin, Curran ;
28, 29 et 30 juin, Plantagenet ;
30 juin, 1er et 2 juillet, Alfred ;
2, 3 et 4 juillet, Lefaivre ;
4, 5 et 6 juillet, Wandover ;
6, 7 et 8 juillet, Rockland ;
8, 9 et 10 juillet, Clarence Creek ;
10, 11 et 12 juillet, The Brook ;
12, 13 et 14 juillet, Lemieux ;
14, 15 et 16 juillet, Casselman ;
16, 17 et 18 juillet, South Indian ;
18, 19 et 20 juillet, Sarsfield ;
20, 21 et 22 juillet, Orléans ;
25 et 26 juillet, Gloucester Sud ;
27 et 28 juillet, Dawson ;
28 et 29 juillet, Manotick ;
29 et 30 juillet, Richmond ;
30 et 31 juillet, Sainte-Claire ;
30 juillet et 1er août, South March ;
1er et 2 août, Huntley Ouest ;
2 et 3 août, Fitzroy Harbor ;
3 et 4 août, Pakenham ;
4, 5 et 6 août, Almonte ;
29 et 30 août, Saint-Déclain ;
2 septembre, Saint-Bonaventure de Britannia ;
9 septembre, paroisse Notre-Dame du Bon Conseil, Hintonburg ;
16 septembre, paroisse Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa ;
23 septembre, Ottawa Est ;
30 septembre, paroisse Saint-François d'Assise, Hintonburg.

FEU MDE VEUVE B. CHARLEBOIS

Hier, à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, a été chanté le service de dame Scholastique Routhier, veuve de B. Charlebois, décédée mardi soir, à l'âge de 82 ans et 3 mois.

La défunte était née à Saint-Placide, où elle est demeurée 58 ans. Elle était la soeur aînée de Mgr J. O. Routhier, V. G. d'Ottawa, de l'hon. juge Routhier, de Québec, et de M. Adolphe Routhier, marchand de Masson.

Madame Charlebois aurait pu être donnée à toutes nos mères canadiennes, comme un exemple de la femme forte dont parle l'Ecriture. Le bon Dieu avait béni le foyer de son père et Il a continué, à elle, la bonne chrétienne, ses grâces et ses bénédictions, en lui donnant une nombreuse famille dont les membres, chacun dans sa sphère, font honneur à la religion et à la société.

Excellente mère, pieuse, charitable, dévouée, elle est morte, munie de tous les sacrements de l'Eglise, dans la paix de sa conscience, dans la tranquillité de son coeur, sans agonie, de la mort du juste.

Le service fut chanté par Mgr Routhier, assisté comme diacre par le Rév. S. Corbeil, de l'Archevêché d'Ottawa, et comme sous-diacre par le Rév. J. B. Routhier, curé de Masson, tous deux neveux de la défunte.

Assistaient au choeur, avec le Rév. Ant. Corbeil, curé de la paroisse, et le Rév. M. Kavanagh, ses neveux, les RR. Ozias Corbeil, missionnaire colonisateur dans l'Alberta; Eugène Corbeil, curé de L'Ascension; Ernest Plessis-Bélair, professeur au Collège de Sainte-Thérèse, et son petit-fils, Roméo Gascon, eccl.

On remarquait dans le cortège funèbre les enfants de la défunte, MM. Charles et Edmond Charlebois, Mmes S. Portelance, Nap. Touchette et Mlle Angéline Charlebois, et beaucoup de parents, entre autres, MM. A. Routhier, N. Touchette, J. A. Gascon, A. Portelance, A. Plessis-Bélair, Albert Portelance, R. Bertrand, M. et Mme Ephrem Lemay, Mlles B. Bertrand, B. Portelance, M. L. Cloutier, Ange Aimé et P. Gascon, etc.

SEANCE IMPORTANTE

La commission des finances a, cet après-midi, une séance fort importante, peut-être, dit l'échevin Payette, la plus importante de l'année.

On discutera le réajustement d'une soixantaine de salaires, tous en dessous de $700. Les difficultés survenues entre la ville et la banque de Montréal, au sujet de l'affaire Hamel, seront probablement réglées. La commission distribuera l'emprunt de $300,000 pour les travaux permanents, et les $10,000 affectés aux institutions de charité. Le président et le trésorier ouvriront des soumissions pour un emprunt temporaire de $600,000 ou $800,000, selon que le taux de l'intérêt sera supérieur ou inférieur à 4¾.

JAMBES BRISEES

Un nommé L. Desbarats, âgé de 48 ans, domicilié au No 72 rue SaintCharles-Borromée, a eu la jambe brisée ce matin, en travaillant au No 214, rue St Laurent. Le blessé a été transporté à l'Hôpital Général.

x x x

Une voiture d'ambulance de cette institution, s'est aussi rendue, ce matin, à la manufacture de John Black and Co., coin des rues Saint-Urbain et Vitré, où elle a recueilli un garçon âgé de 14 ans, du nom de Réal Wilson, qui avait eu la jambe droite brisée.

Wilson qui demeure au No 478 rue St Laurent, a été transporté aussi à l'hôpital.

AU CLUB CHOQUETTE

Les élections des officiers du Club Choquette ont eu lieu hier soir. Voici le résultat :

Le Président, M. J. B. St Pierre réélu.

1er vice-président, Albert Genest ; 2e vice-président, Joseph Parisien ; secrétaire, Charles Scott ; ass.-secrétaire, B Guenette ; trésorier, F. Brissette ; ass.-trésorier, A. Leblanc ; commissaires-ordonnateur, J. J. Scott et A. Laverdure

REUNION DES MINEURS

LA QUESTION DES SALAIRES RESTE SUR LE TAPIS.

Wilkesbarre, Penn., 27. — Les mineurs d'anthracite se réuniront jeudi prochain à Scranton pour discuter la réponse que pourraient faire les opérateurs aux propositions soumises au président Boer.

Hier soir le président Mitchell a fait deux propositions et a demandé une nouvelle conférence avec les opérateurs.

La première proposition est que les salaires soient augmentés dans les proportions suivantes:

Aux ouvriers qui reçoivent $1 ou moins par 9 heures, 15 pour cent; aux ouvriers qui reçoivent de $1 à $1.25, 12½ pour cent; aux ouvriers qui reçoivent de $1.25 à $1.50, 10 pour cent; aux ouvriers qui reçoivent de $1.50 à $1.75, 7½ pour cent, aux ouvriers qui reçoivent plus de $1.75, 5 pour cent.

La deuxième proposition est qu'une augmentation égale à 10 cents par tonne sur la production locale soit ajoutée aux salaires dans une proportion qui sera déterminée plus tard.

La lettre qui contient ces propositions dit qu'en les formulant les mineurs en ont retranché tout ce à quoi s'opposaient les opérateurs, à l'exception de la question des salaires. Les opérateurs avaient déclaré qu'une augmentation de salaires amènerait une augmentation du coût au consommateur de $1.20 par tonne. M. Mitchell déclare que tout en ne comprenant pas par quelle subtilité de raisonnement les opérateurs peuvent arriver à cette conclusion, les mineurs ne consentiront pas à devenir partie à un contrat qui ferait payer au consommateur $1.20 de plus par tonne.

ACCUSEE D'INFANTICIDE

ON A COMMENCE CE MATIN A QUEBEC LE PROCES DE LA FILLE LEVESQUE.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Québec, 27 — Le premier transatlantique de la saison est arrivé d'Europe ce matin à deux heures. C'est le steamer "Ontarian", de la ligne Allan, venant de Glasgow.

—Un bébé de trois ans et demi, enfant de M. Guérard, de Saint-Sauveur, est mort hier soir, victime d'un empoisonnement. Il a avalé une trop forte dose de sirop de cèdre. Le coroner enquête.

—Le cadavre trouvé dans le fleuve vis-à-vis Sainte-Famille, Ile d'Orléans, n'a pas encore été reconnu. Il sera transporté aujourd'hui à la morgue, où il y aura enquête du coroner, lundi. On sait que le malheureux noyé porte des patins à ses pieds.

—Un enfant nommé Tanguay est mort subitement à Lévis. Le coroner a jugé à propos de ne pas tenir d'enquête. L'enfant a succombé à une maladie de coeur.

—Le maire Garneau ayant pris sur lui, lors du désastre de San Francisco, de souscrire $2,000 au nom de la cité, le comité des finances a décidé de voter cette somme.

—Aux Assises on a commencé ce matin le procès de la fille Rosanna Lévesque dit Lafrance, accusée d'infanticide. Le jury suivant a été assermenté: Joseph Dérome, Bruno Germain, Guillaume Laroche, Mathias Paquet, J. B. Petitclerc, Nap. Godin, René Pelletier, Louis Massé, Joseph Lemay, Charles Blouin, Georges Robitaille et Joseph Hamel.

L'accusée est défendue par M. J. N. Francoeur. Les témoignages entendus à ce procès sont trop scabreux pour être rapportés ici. Bien que le procès se passe soi-disant à huis clos, il y a dans la Cour plusieurs tout jeune gens.

LES REPUBLIQUES - SOEURS

Paris, 27. — Les célébrations du "Franklin Day", précédant le dévoilement de la statue du grand patriote américain donnée à la ville de Paris par le banquier américain Hargis, ont eu lieu ce matin au palais du Trocadero.

Une foule énorme a assisté aux démonstrations de ce matin. Plusieurs discours ont été prononcés.

BELLIVEAU REVIENT

George Belliveau, qui fut arrêté à Québec par le détective Walsh, sous prévention de cambriolage commis à Montréal, est arrivé, ce matin, sous la garde de l'agent de sûreté Trudel. Ce dernier a retrouvé, dans le butin de Belliveau, un chapelet qui lui fut volé il y a quelques mois avec un paletôt en fourrure, chez lui, rue Saint-André, 1239.

Des cambrioleurs avaient pénétré chez M. Trudel, un soir, en l'absence de l'agent et de sa famille, et avaient enlevé un paletôt dans lequel se trouvait le chapelet.

Au nombre des personnes qui ont reconnu des marchandises, ou des bijoux, à la sûreté, dans le bagage énorme de Belliveau, se trouvent M. Emile Chaput, qui reconnait pour quatre cents dollars, de lingeries, d'articles divers et de bijoux.

Madame Ouellette, $350 ; M. Jos. Beauchamp, $200 ; madame Touchette, $50 ; M. Sampson, $200 ; M. Lemire, $60 ; madame Lafond, $100. M. Budd, $100. M. Lamontagne, $80.

Il y a encore pour mille dollars d'articles non réclamés.

L'arrestation de Belliveau est l'une des étapes de la fameuse cause faite par le chef Clermont, de la ville Saint-Louis ; le sous-chef MacMahon, de la police de Montréal, et les agents de la sûreté.

Belliveau a été arrêté sur dénonciation d'un jeune homme auquel il avait enlevé l'affection de sa fiancée.

VILLE SAINT-LOUIS

Le conseil de la Ville Saint-Louis a siégé hier soir sous la présidence du maire Gélinas.

Il a été décidé de rencontrer une délégation du conseil d'Outremont mardi prochain concernant la rue Hutchinson.

Sur rapport du maire, l'opinion légale de l'avocat de la ville concernant la responsabilité de la dette flottante est requise.

Le secrétaire et le maire sont autorisés à faire des arrangements avec la banque au sujet des intérêts sur les débentures qui deviendront dus le premier mai.

M. J. H. Charrette est nommé auditeur et contrôleur de la ville au salaire de $450 par année.

L'échevin Turcot donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera une mesure pour empêcher toute construction genre du Parc Sohmer et de théâtre.

DEUX BELLES ECOLES

L'UNE SERA CONSTRUITE A MAISONNEUVE ET L'AUTRE A VIAUVILLE POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MAISONNEUVE.

La commission des écoles catholiques de Maisonneuve a résolu de faire construire deux superbes écoles : l'une à Viauville et qui sera dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, et l'autre à Maisonneuve qui sera sous la direction des Soeurs Jésus-Marie.

Les plans et les devis de ces deux magnifiques écoles tout à fait modernes, ont été confiés à M. C. A. Reeves, architecte, sous la surveillance duquel les travaux seront exécutés.

L'école de Viauville sera construite sur la 2ème avenue et devra coûter $20,000. Ce sera un édifice à trois étages, de 83 pieds par 64 pieds, en pierre et en brique et pouvant contenir 12 classes. La charpente devra être en acier. Comme les soumissions faites jusqu'ici s'élèvent à une somme supérieure à $20,000, prix fixé par les commissaires d'écoles, des modifications devront être faites aux plans et devis, et de nouvelles soumissions demandées.

L'école de Maisonneuve s'élèvera sur la rue Lafontaine. L'édifice à 3 étages sera de 80 pieds par 70 pieds, et devra contenir 18 classes. Les murs seront en pierre et en brique, et la charpente en acier. Cette école devra coûter $40,000. Les contrats ont été accordés comme suit :

Charpente et menuiserie, à M. Walter Reed, maire de Maisonneuve.

Pierre et brique, à M. Alphonse Gratton.

Enduits, à M. R. Cloutier.

Plombage et vitrage, à M. Chs. Jouvet.

M. C. A. Reeves, architecte, qui a préparé les plans des écoles de Viauville et de Maisonneuve, et qui aura la surveillance des travaux de construction.

Charpente en acier, à la "Locomotive Works Company".

Les commissaires d'écoles de Maisonneuve sont les suivants : Rév. M. N. A. Dugas, président, et MM. Charles Provost, Jos. Quevillon, Napoléon Houle et Camille L'Heureux.

FACADE DE L'ECOLE QUI DOIT ETRE CONSTRUITE A VIAUVILLE PAR LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MAISONNEUVE. CETTE ECOLE SERA DIRIGEE PAR LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

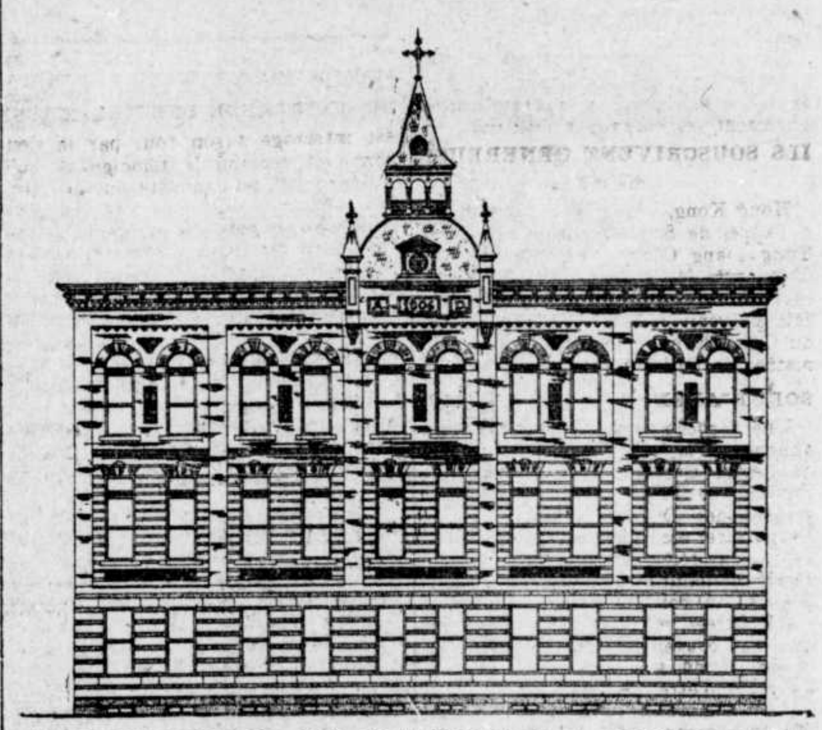

FACADE DE L'ECOLE QUI DOIT ETRE CONSTRUITE A MAISONNEUVE, PAR LA COMMISSION DES ECOLES DE MAISONNEUVE. CETTE ECOLE SERA DIRIGEE PAR LES SOEURS JESUS-MARIE.

LA VILLE DE PARIS EN ETAT DE SIEGE

Suite de la dernière page

Suite de la dernière page

ont fait une manifestation dans la journée; il en est résulté des échauffourées sans importance. Deux arrestations ont été opérées.

ILS SONT EXIGENTS

Les propriétaires de revues ont suspendu leurs publications, en raison de l'impossibilité dans laquelle ils sont de les faire imprimer. Les rangs des grévistes locaux se sont accrus hier de 600 adhérents. Les garçons coiffeurs ont également annoncé leur intention de ne pas travailler le 1er mai, à moins que leurs patrons ne leur accordent un jour de vacance par semaine et deux heures par jour pour déjeuner et se reposer. Les ouvriers métallurgistes se réuniront pour déterminer leur ligne de conduite.

Les rapports de police parvenus hier après-midi au ministère de l'Intérieur font état que la situation s'améliore grandement dans les départements du Nord et du Pas de Calais. Dix-sept agitateurs ont été mis en état d'arrestation.

EN ETAT DE SIEGE

Lens, 27 — La tranquillité générale qui a régné hier dans les districts miniers est en contraste frappant avec les désordres de ces jours derniers. On ne voyait qu'un très petit nombre de grévistes dans les rues. Toute la région est pleine de soldats qui font des patrouilles le long des lignes de chemins de fer et surveillent les mines et les manufactures. Leur nombre et leur activité donnent l'illusion d'une invasion étrangère.

Ce déploiement de forces et l'arrestation d'un nommé Le Prertre et d'autres éminents agitateurs a déconcerté les mineurs, qui semblent ne plus savoir que faire. Quelques centaines d'entre eux sont retournés au travail, tandis que la grande masse continue à chômer. Il est encore trop tôt pour se faire une idée de l'effet de la conférence qui a eu lieu entre les directeurs des mins et M. Barthou, ministre des travaux publics ; cependant rien ne fait encore croire à une détente permanente. Un grand nombre de personnes croient qu'un nouvel orage se prépare et qu'il éclatera avec plus de violence que jamais. De nouvelles troupes sont arrivées hier.

OEUVRE D'INCENDIAIRES

Lens, 27 — Quatre minoteries ont été incendiées hier soir. On croit que ce sont les grévistes ou leurs partisans qui ont causé cette conflagration, parce que les propriétaires des moulins avaient fourni de la farine pour les troupes.

En raison de l'agitation actuelle, les autorités ont décidé de renvoyer à plus tard l'examen des conscrits.

St Albans, Vt., 27 — Depuis une bagarre entre voisins, ici, il y a quelques jours, Jérémie Fleury, de Stevens' Mills, près de Richford, est dans un état qui inspire des craintes aux médecins qui le soignent, et son agresseur supposé, Jack McAllister, a pris la fuite. On le croit au Canada.

Mesdames Fleury et McAllister s'étaient querellées au sujet de poules errantes qui allaient picorer dans les jardins de madame Fleury. McAllister, le soir, se rendit chez ses voisins et arracha les cheveux à madame Fleury. Le mari de cette dernière se mit de la partie et donna une râclée bien conditionnée à l'agresseur de sa femme. McAllister, tant bien que mal, retourna chez lui. Tard dans la nuit il revint chez Fleury, cette fois avec son frère, Carroll McAllister, et pendant que Carroll tenait Fleury, Jack assomma ce dernier à coups de pierres et de pieds. Voilà les faits tels que racontés par la police.

Immédiatement après l'agression de Fleury, McAllister s'est enfui. On le croit réfugié à Montréal.

On craint que Fleury ne meurt de ses blessures.

PETIT CHINOIS

Charlie Yep, domicilié rue Saint-Urbain, 70, qui a été acquitté hier d'une accusation de production de faux, annonce aujourd'hui à ses amis la naissance d'un fils. Le petit Chinois a vu le jour à cinq heures ce matin. Madame Yep appartient à la riche famille des Gee, de Canton.

LE PLUS ODIEUX DES PROJETS

Suite de la dernière page

policeman. Ce dernier ordonnait au soldat de relever un cadavre et de le placer dans une charrette. mais le soldat à son tour, donna le même ordre au policeman. Après une courte dispute, le soldat tua le policeman d'un coup de fusil."

LES PILLARDS A L'OEUVRE

Un autre récit, le plus horrible, peut-être de tous ceux qui ont été publiés a été fait par un nommé Willis Ames, réfugié à Los Angeles. Il a dit :

"Pendant que je fuyais, j'ai vu de nombreux pillards fusillés par les soldats. Un homme a fait croire aux soldats qu'un cadavre gisant sur un amas de pierres, était le corps de sa mère. Il s'est alors jeté sur le cadavre, en proie, semblait-il, à la plus profonde douleur. Mais, au bout de quelques instants, les soldats se sont aperçus qu'il arrachait avec ses dents, les boucles d'oreilles en diamant de la femme morte. Un soldat le tua alors d'une balle dans la tête, et les diamants furent trouvés plus tard dans la bouche du pillard."

LA LISTE DES MORTS

Santa Rosa, Californie, 27 — Le chiffre des morts atteint 41, celui des blessés 63. Sept personnes manquent à l'appel. Le quartier des affaires a été complètement détruit.

La population s'est courageusement mise à l'oeuvre et bientôt la ville se relèvera de ses décombres plus belle et plus grande qu'auparavant.

LES DISPARUS

Washington, 27 — Le ministre du Danemark est très inquiet du sort du consul danois à San Francisco dont il est sans nouvelles depuis la catastrophe.

L'ambassade de France on est également sans nouvelles du consul général.

LA FORCE ARMEE

Washington, 27 — Le ministère de la Guerre a décidé d'envoyer au général Greeley les deux mille cinq cents hommes qu'il a réclamés ces jours derniers pour assurer d'une façon parfaite le service d'ordre.

CHEZ LE MIKADO

Tokio, Japon, 27 — L'empereur du Japon a souscrit cent mille piastres au fonds de secours des sinistrés de San Francisco. Les hommes d'affaires de Tokio ont souscrit une somme égale.

AU TOUR DES CELESTES

Washington, 27 — Sa Majesté l'Impératrice douairière de Chine, par l'entremise de l'ambassadeur des Etats-Unis à Pékin, M. Rockhill, a mis la somme de soixante-quinze mille piastres à la disposition des sinistrés de Californie. M. Rockhill a décliné l'offre en exprimant à Sa Majesté toute la reconnaissance de son gouvernement.

Il est probable que cette somme sera mise par l'impératrice à la disposition des Célestes de San Francisco par l'entremise du consul chinois. Neuf sociétés charitables de Canton ont réuni quarante mille piastres pour les sinistrés de Californie. Des souscriptions sont ouvertes dans les villes de l'intérieur.

Le consul général de Chine à San Francisco n'a pas été blessé au cours de la catastrophe ; il a établi provisoirement ses bureaux à Oakland.

ILS SOUSCRIVENT GENEREUSEMENT

Hong Kong, Chine, 29 — Répondant à l'appel de Son Excellence sir Chang Tung Liang Chang, ambassadeur de Chine près le gouvernement de Washington, les Chinois de Hong Kong ont fait parvenir à l'ambassadeur du Fils du Ciel, dix mille piastres pour les sinistrés de Californie.

SOEUR ALEXANDRINE POULIOT

Une dépêche reçue de San Francisco annonce à la famille de Soeur Marie de l'Ange Gardien (Mlle Alexandrine Pouliot, de Fraserville) que les religieuses des Dames Auxiliatrices du Purgatoire sont sauves et en bonne santé. Le télégramme ajoute qu'elles résident maintenant chez les Petites Soeurs, au coin de Forth Avenue et Lake Street, ce qui semble indiquer que leur couvent, s'il a échappé à l'incendie, a dû être gravement menacé au point d'être évacué.

Les nombreux amis de la famille Pouliot apprendront avec plaisir cette réconfortante nouvelle.

FEU Mme ALEXIS BOUCHARD

Après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec la résignation et le courage d'une chrétienne, s'est éteinte, à l'âge de 55 ans et huit mois, Dame Sophronie Duteau, épouse d'Alenis Bouchard de cette ville.

Les funérailles de la regrettée défunte, ont eu lieu mardi matin, à l'église Saint Jean-Baptiste.

Mme Alexis Bouchard, décédée.

Une foule de parents et d'amis étaient présents aux funérailles voulant prouver par là, leur sympathie pour l'époux éploré et leur estime pour la défunte.

Mme Bouchard était native de Saint-Cyprien de Napierville.

AUTRES TEMOINS CONTRE HACKETT

La police vient de trouver trois autres témoins qui ont déclaré avoir vu Hackett avec la petite Ahearn, à l'entrée du bois, le soir du meurtre.

HAUTE QUALITE

Mais bas prix, voilà ce qui caractérise les chaussures achetées chez Z. Pilon, 310i Rachel. r

"PUCE" LAPOINTE EST CONDAMNE AUX ASSISES

Suite de la première page

Gendreau, que celui-ci s'était engagé à acheter des pièges que le prévenu lui devait rembourser en fourrures. Cet arrangement avait été fait entre Lapointe et Gendreau pour durer jusqu'au premier jour de mai."

Comme il me pressait de lui donner une réponse, je lui ai dit que dans la position délicate dans laquelle il se trouvait vis-à-vis des époux Gendreau, il serait préférable pour lui de garder le silence, et de ne pas poursuivre une affaire qui ne pourrait lui amener que des désagréments.

"Le mari pourrait peut-être prendre des procédures contre vous."

"Je suis certain, m'a-t-il dit, que la femme Gendreau ne viendra pas contre moi. Il répéta cette phrase à plusieurs reprises et paraissait

ASSEZ SUREXCITE

Transquestionné par Mtre Tétrault, le témoin dit que Lapointe ne lui a jamais dit avoir eu une dispute avec madame Gendreau. "Je me suis disputé avec son mari, mais pas avec elle, m'a-t-il dit."

—"Quelle heure était-il quand Lapointe vous fit ces questions et ces déclarations ?"

—"Sept heures environ."

Le témoin est ensuite interrogé sur les diverses parties de son témoignage, mais ses réponses ne changent rien à sa première déposition et Mtre Marin commence l'interrogatoire de

M. LE NOTAIRE DUSSAULT

Celui-ci déclare qu'il a rencontré le prévenu au bureau de poste, à huit heures et dix minutes, le soir même du crime.

Cette déclaration est excessivement importante car elle restreint de plus en plus la période de temps que la poursuite désigne comme celle où le crime a été commis.

"L'accusé m'a demandé si Gendreau pouvait lui faire quelque chose à cause de certaines relations qu'il aurait eues avec madame Gendreau et il m'a aussi demandé s'il avait le droit de poursuivre lui-même Gendreau en réclamation de salaire pour certains travaux."

"J'ai dit à Lapointe de se tenir tranquille et de ne rien faire contre Gendreau. Je lui ai conseillé d'aller consulter un avocat à ce sujet. Je lui ai aussi affirmé que, légalement, Gendreau n'avait pas de recours contre lui.

Transquestionné par Mtre Fournier, le témoin dit que cette conversation a eu lieu dans le cours de l'après-midi, vers quatre heures.

—"Lapointe vous a-t-il paru surexcité ?

—Oui, et il m'a fait l'effet qu'il avait pris quelques verres quand je l'ai revu le soir.

—L'accusé paraissait anxieux de connaître votre décision ?

—Beaucoup et il m'a demandé à plusieurs reprises: "Etes-vous bien certain qu'il ne peut rien me faire pour ce qui est arrivé au sujet de sa femme? Je lui ai réitéré mes affirmations, et il m'a suivi jusqu'au coin de la rue en me répétant la même question."

"Comme je commençais à être fatigué de ses obsessions, je l'ai laissé au coin de la rue en lui disant d'aller voir un avocat, que c'était ce qu'il avait de mieux à faire."

LE CONSTABLE SPECIAL MASSE

est interrogé à son tour par la Couronne et reprend le témoignage qu'il a donné lors de l'enquête du Coroner.

Il déclare avoir rencontré Puce Lapointe au magasin de M. Denis, le vendredi soir, et il lui a dit vouloir rencontrer le notaire Dussault pour lui demander certaines informations particulières.

"Il a ajouté: "Vous connaissez ces choses aussi bien qu'eux, et vous pourriez me donner des renseignements."

Derechef Lapointe a raconté les difficultés qu'il avait eues avec Gendreau au sujet de pièges et il n'a demandé s'il pouvait poursuivre son ancien patron.

"Il me dit ensuite: "Madame Gendreau peut me servir de témoin à ce sujet" Quand il m'a parlé, je me suis aperçu que Lapointe avait fait usage de pas mal de boisson, assez, en tous cas, pour le surexciter."

M. Massé raconte ensuite la conversation qu'il a eue avec Lapointe, quand celui-ci a été conduit à la station pour y être gardé à vue: "C'est Gendreau qui a tué ma femme, je suis certain que c'est lui."

Transquestionné par Mtre Tétrault, le témoin dit que Lapointe lui a raconté une foule d'histoires au sujet des relations relatives au ménage Gendreau.

—Sur quoi Lapointe se basait-il pour déclarer que Gendreau était le coupable ?"

—"Il m'a dit: "Ce qui me fait dire que c'est lui, c'est qu'il l'a assez maltraitée pour que je le sache capable de tout. Il l'a menacée de mort devant moi, et il lui a même montré un revolver en lui disant qu'il l'a tuerait. Il traitait cette pauvre femme comme un chien."

"La maltraiter comme il le faisait, a-t-il ajouté, ce n'est pas pire que de la tuer."

Le jeune

LIONNEL DEMERS

qui vient ensuite donner son témoignage raconte comment il a fait la rencontre du frère Olivier, le soir du crime. "Le frère tenait un cheval par la bride et il m'a demandé si je savais à qui appartenaient le cheval et la voiture, et, je lui ai dit que ce me semblait être celle de Gendreau qui demeure au Pont. Le frère m'a demandé de mettre cette voiture en sûreté, et j'ai pris le cheval par lab ride et l'ai conduit devant l'hôtel Robidoux où je l'ai attaché.

Mtre Fournier transquestionne le jeune témoin :

—"Etes-vous bien sûr de la manière dont vous avez attaché le cheval ?

—"Parfaitement, et, il ne pouvait pas se détacher seul, car, je lui avais mis une chaîne après la bride, et cette chaîne tient après le poteau qui se trouve à la porte de l'hôtel."

—Comment étaient placées les guides du cheval ?"

—Elles étaient enroulées autour du fouet."

Les avocats de la défense font grand cas de ce témoignage, car si les guides étaient enroulées autour du fouet, cela établit sans l'ombre d'un doute que la personne qui occupait la voiture en est descendue sans être forcée de le faire.

ADRIEN GRISE

23 ans, raconte qu'il a rencontré Lapointe le soir du crime. Lapointe était alors avec M. Massé, et il lui parlait de ses affaires personnelles. Il a ensuite revu Lapointe sur la galerie de l'hôtel Robidoux. Il était environ huit heures moins un quart et le témoin est allé ensuite à la poste puis au marché. Il a revu le témoin sur la galerie de l'hôtel Robidoux quand il est revenu du marché et il a remarqué que Lapointe avait des chardons sur lui.

Mtre Tétrault, transquestionne le témoin :

"Avez-vous vu s'il avait des chardons partout, sur le dos, sur ses manches et dans le dos ?"

—"Je ne l'ai vu que de dos et je suis passé assez vite. Je n'ai vu que les chardons qu'il avait dans le dos et je n'ai pas remarqué ses pantalons

GENDREAU

qui est ensuite interrogé, déclare qu'il demeure à un mille du village et que l'accusé est à son service depuis le 28 novembre dernier. Le 13 avril au matin, après lui avoir reproché de boire des oeufs, qui m'appartenaient, je lui ai dit de s'en aller et il s'est préparé pour partir. Je lui ai dit que je ne gardais plus d'homme comme lui, et que je ne me ferais plus trahir."

"L'accusé m'a demandé de lui donner 25 cents et l'argent nécessaire à l'achat d'une paire de claques. Je le lui ai donné, en disant que je gardais la balance pour me payer des troubles qu'il m'occasionnait dans mon ménage. L'accusé m'a dit que je n'avais pas le droit de me payer moi-même et il m'a dit que le diable m'emporterait avec l'argent.

"Au retour de ma femme, à onze heures du matin, je me suis caché pendant que l'accusé allait dételer le cheval, et j'ai entendu l'accusé dire à ma femme :

"POURQUOI T'ES TU DECLAREE?"

Celle-ci a répliqué : "Ça faisait assez longtemps que tu m'obsédais ; tu aurais dû rester tranquille plus tôt." Revenu à la maison, l'accusé n'a rien dit, et nous avons amicalement dîné ensemble. A une heure l'accusé quitta la maison pour le village. Dès sept heures et demie du soir, quelqu'un est venu avertir ma femme qu'un M. Brodeur, de Sainte-Madeleine, la demandait au téléphone. Je n'ai pas lu la lettre qui l'invitait à se rendre à Saint-Césaire. Elle est partie à huit heures de la maison et j'ai attelé le cheval avec mon fils. Toute ma famille était couchée vers 8 heures 30, et je suis resté à bercer le plus jeune de mes enfants. Vers 11 heures, je me suis jeté sur le canapé pour y passer le reste de la nuit."

Transquestionné par Mtre Tétreau, le témoin dit que jamais sa femme n'avait couché à Saint-Césaire.

—"Cette absence vous a-t-elle inquiété ?"

—Non. J'étais si occupé du bébé que je n'y ai pas pensé à cette absence.

—"A quelle heure vous êtes-vous levé le lendemain ?"

—A cinq heures et demie, et j'ai flâné dans la maison jusqu'à sept heures. C'est alors que le jeune Parent est venu m'avertir que mon cheval se trouvait près de la rivière ; je suis allé le chercher et je l'ai dételé." Quelques instants après, mon beau-frère est venu me dire que ma femme était morte."

"Avez-vous soupçonné que quelqu'un avait tué votre femme aussitôt que vous avez su la nouvelle ?"

R.—"Oui, j'ai pensé que Puce Lapointe

DEVAIT ETRE L'AUTEUR

de la mort de ma femme. Entre le moment du départ de la maison et celui de mon arrivée chez mon beau-frère, je n'ai parlé à personne et personne ne m'a parlé de sa mort ni comment cette mort s'était produite.

En descendant de voiture, je suis entré dans la chambre où était ma femme et je n'ai parlé à personne. Les médecins ne m'ont pas dit comment ma femme avait succombé."

—"Avez-vous dit : "Ma femme a été étranglée, et c'est Puce Lapointe qui a fait le coup ?"

—Oui.

"—Comment expliquez-vous que ce matin vous reprochiez à Lapointe de trop aimer votre femme, et, qu'après le crime, vous l'accusiez de l'avoir assassinée ?"

Le témoin ne répond pas à cette question.

—"Attribuez-vous ce crime à une vengeance de la part de l'accusé ?

—Non, je ne crois pas que la vengeance soit le mobile du crime, je crois plutôt que

C'EST L'AMOUR

"En combien de temps un homme peut-il franchir la distance qui vous sépare de Saint-Césaire ?

—"En quinze ou vingt minutes.

—"En combien de temps votre cheval faisait-il cette distance ?

—En vingt-cinq minutes."

—"Avant la mort de votre femme, veniez-vous au village"?

—Très rarement.

—"N'est-il pas vrai que depuis sa mort vous y venez tous les jours?

—"A peu près.

—Qui faisait le travail chez vous ?

—"Ma femme et l'employé.

—"N'est-il pas vrai que c'est la paresse et les trois piastres que vous donnait la société Saint-Joseph toutes les semaines qui vous empêchaient de venir au village ?

Le témoin ne répond pas à cette question.

LE FILS DE M. GENDREAU,

âgé de huit ans, est amené.

Le juge. — "Sais-tu ce qu'est un serment, mon enfant ?

—L'enfant regarde son père, hésite et dit: "Non Monsieur".

Qu'arriverait-il si tu ne disais pas ce qu'on t'as dit de dire, aurais-tu des coups ?

—"Oui, papa me battrait.

Le juge. — Prends ton chapeau et vas-t'en.

Monsieur Parent est venu ensuite raconter qu'il a vu passer la voiture de madame Gendreau.

REMY

est un des premiers venus à côté du cadavre le matin du jour où il a été découvert. Je n'ai pas voulu y toucher, quand je me suis aperçu qu'elle était froide. Elle était couchée la face contre le sol et elle avait les bras écartés et les mains crispées, et j'ai vu des traces de pas tout autour de l'endroit où se trouvait le cadavre.

Les empreintes semblaient s'éloigner du cadavre comme si l'homme qui les avait faites s'était éloigné à reculons dans la direction du cadavre vers le trottoir, et les empreintes semblaient faites par un homme qui portait des claques.

On comprend toute l'importance de ce témoignage quand on comprend que Lapointe n'a pas porté de claques depuis plusieurs années et que l'argent qui lui avait été donné ce jour-là pour s'en acheter a été dépensé dans les hôtels du village. Cette circonstance suffit peut-être pour faire disparaître l'accusation qui pèse sur la tête de Lapointe.

NAPOLEON PARENT

a répété le témoignage qu'il a donné à l'enquête du Coroner et il dit qu'il se trouvait à la porte le soir du Vendredi Saint. Il a vu passer Madame Gendreau qui était toute seule dans sa voiture. Il était dans les environs de huit heures.

Transquestionné par Mtre Tétrault, il dit que le fanal qu'il portait à la main l'aurait empêché de voir une personne qui aurait passé sur la route. Il est parfaitement possible que quelqu'un ait passé et que je ne l'ai pas vu. Je puis parcourir la distance qui sépare ma maison et le village en dix ou 15 minutes au plus, (Parent est voisin de Gendreau). Je suis certain cependant que le cheval de Gendreau prendrait au moins 20 ou 25 minutes.

DAMASE PARENT

corrobore le témoignage de son père. Vers huit heures, après avoir travaillé dans l'écurie, nous avons vu, mon père et moi, madame Gendreau qui s'en allait seule en voiture du côté du village, je ne sais pas si quelqu'un a pu passer dans le chemin avant ou après elle. Il est parfaitement possible que quelqu'un soit passé sans que je l'ai vu, mais je ne sais rien là-dessus.

Les avocats de la défense ont beaucoup commenté ce témoignage qui avait été amené par la poursuite pour prouver que personne n'était passé après madame Gendreau sur le chemin qui passe au village de Saint-Césaire. La défense essaye au contraire de prouver que le crime a bien pu être commis par un autre que Lapointe. La théorie qui a été donnée sur l'inconnu qui a attaqué deux jeunes filles sur la route du rang de Saint-Ours arriverait justement pour établir que celui qui a commis le meurtre ne venait pas du village, mais s'en allait au contraire dans la direction du village, venant du pont.

En attendant, les commentaires vont leur train et la population du village, qui semblait d'abord fortement prévenue contre le prisonnier, commence à comprendre que les preuves qui sont entassées contre lui ne se résument qu'à

PEU DE CHOSE

Un citoyen important du village nous disait ce soir que les autorités ont peut-être agi à la hâte en faisant mettre Lapointe sous arrêts et qu'il y a peut-être un vrai coupable pas loin d'ici. Lapointe ne désespère pas de son sort, au contraire, il semble prendre plus de courage tous les jours; et malgré les fatigues que lui a données toute la journée, il était frais et dispos quand j'ai été le voir à la prison du village, hier soir. Il est plus que jamais satisfait de ses avocats et me dit : "Tu vas voir ça, ils vont arranger cela en peu de temps et je vais m'en retourner chasser à ma guise. Quand un homme est innocent, ça ne devrait pas prendre autant de temps

POUR S'EN APERCEVOIR."

Puis Lapointe reprend une histoire fantastique de chasse interrompue par mon arrivée.

Aux dernières nouvelles, on me dit que la police serait sur une autre trace et qu'une seconde arrestation est imminente, mais le détective Lapointe que j'interroge à ce sujet, garde de Conrart le silence prudent et ne veut rien dire. Ce ne sont peut-être que des racontars, mais le fait que l'enquête a été tenue sous un secret aussi absolu ne fait que plus causer les gens et les rumeurs les plus fantastiques parcourent le village. La décision du juge au sujet du huis clos a été vivement commentée par plusieurs citoyens que j'ai rencontrées et tous trouvent qu'il aurait mieux valu donner libre entrée aux journaux afin que la vérité soit connue toute entière.

A six heures hier soir, l'enquête a été ajournée à huit heures et demie ce matin.

ILS CORROBORENT

Le témoignage de Rémi Brodeur au sujet de la conversation qu'il a eu au bureau de poste avec "Puce" Lapointe touchant la venue de Madame Gendreau, a été ensuite corroboré par les deux frères Robert et le jeune Auclair qui ont entendu les propos tenus entre Lapointe et Brodeur.

L'enquête a ensuite été déclarée close.

La Couronne a analysé les faits et fait sa charge contre l'accusé "Puce" Lapointe ; tandis que Mtres Tétrault et Fournier, les deux habiles défenseurs de Lapointe ont revendiqué l'innocence de leur client.

La sentence sera rendue vers midi.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

LE VERDICT

Saint-Césaire, 27. — La contre-interrogatoire fait par les habiles avocats de l'accusé, Mtres Tétrault et Fournier, n'a pu détruire la preuve des circonstances qui semble incriminer "Puce" Lapointe dans l'épouvantable meurtre de la femme Gendreau ; en conséquence le magistrat Sicotte a cru devoir condamner le malheureux à subir son procès aux prochaines Assises Criminelles qui seront tenues à Saint Hyacinthe.

On se rappelle que l'avocat de l'accusé, Mtre Fournier, a déclaré au lendemain de l'arrestation de "Puce" Lapointe qu'il réservait d'importantes déclarations pour frapper un grand coup à la fin et plur faire éclater au grand jour l'innocence du malheureux chasseur dont il a entrepris la défense.

Ces moyens n'ont pas été invoqués à l'enquête qui vient de se terminer à Saint-Césaire, et qui a été présidée par M. le magistrat Sicotte.

Si on s'en rapporte aux déclarations de Mtre Fournier on peut s'attendre à une lutte acharnée et sensationnelle, lorsque Lapointe paraîtra devant ses pairs à la Cour Criminelle du chef-lieu du district judiciaire.

Lapointe sera ramené dès ce soir à la prison de Saint-Hyacinthe.

M. Emile Morin, avocat, de Saint-Hyacinthe, a été nommé avocat de la Couronne.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES. — Blé à Chicago, marché plus aisé ; prix en baisse de 1-8 à 3-8 cents ; mai, 79¾ à 79 7-8 cents ; juillet, 79¼ cents ; mais, marché plus bas, en prévision de la grève des employés au chargement ; prix plus bas, avril, 46 5-8 à 46¾ cents ; mai, 46 5-8 à 46¾ cents ; avoines, en baisse de ¼ cent ; mai, 32¾ à 32½ cents ; juillet, 30 7-8 cents.

A Winnipeg. — Blé, marché stable; avril, ouverture, 78 cents ; fermeture, 78 cents ; mai, 78 3-8 cents ; ouverture, et 78 3-8 cents, fermeture ; juillet, 80 cents ; ouverture, et fermeture, 80 cents.

A Montréal — Avoines de Manitoba, ventes de gros, expédition, mai et juin ; demande étrangère assez active. Marché local, demande stable, prix fermes à la dernière hausse. Avoines blanches, No 2, 41½ cents ; No 3, 40½ cents ; No 4, 39¼ cents.

Blé de printemps du Manitoba, prix offerts par les importateurs au-dessous des prix demandés par nos exportateurs. Peu d'affaires. Marché sans animation.

FARINES — Marché fermes, mais sans changement appréciable.

Patente de blé de printemps, Manitoba, $4,50 ; forte à boulangerie, $4,00 à $4,10 ; patente de blé d'hiver, $4,10 à $4,30 ; straight rollers, $3,80 à $3,90, au baril, et en sacs, $1,70 à $1,80 ; extra, $1,35 à $1,45.

GROSSES FARINES — Marché calme et demande lente. Farine d'avoine, prix stables, $1,95 le sac ; blé d'inde, $1,30 à $1,40.

ISSUES DE BLE — Marché très ferme et peu fourni. Demande active.

Son de Manitoba, $18,50 à $19 ; gru, $20,50 à $21 ; son d'Ontario, en sacs, $19,50 à $20 ; gru, $20,50 à $21 ; moulée de moulanges, $20 à $25 ; la bonne moulée de grain, $28 à $29.

FOIN — Arrivages plus considérables aux Etats-Unis, et prix plus bas.

Marché local, ferme, sans tendance à la baisse. On cote, No 1, $9,50 à $10 ; No 2, $8,50 à $9,00 ; trèfle mêlé, $6,50, et trèfle pur, $6 la tonne.

PORCS, SALAISONS ET SAINDOUX. — Porc vivant, marché ferme. Demande plus active pour jambons et bacon, en vue de l'été. Porc vivant, de $7,75 à $7,85 ; porc tué à l'abattoir, de $10 à $10,25.

SALAISONS — Lard massif, canadien, brique courte, par tierçons, $32 à $33, et au baril, $21,50 à $22,50 ; lard désossé, $22,50 à $23,50 ; lard de côté, lourd, $21,50 à $22,50.

Saindoux composé, de 7 à 8 cents ; saindoux fondu, 12¼ à 13¼ cents ; saindoux pur, 11¼ à 12½ cents.

Marché en hausse pour salaisons et saindoux.

Jambons, 12½ à 15 cents, selon quantité et grosseur ; bacon, 14 à 15¼ cents.

BEURRES ET FROMAGES — On a reçu 1,282 boîtes de fromages, hier. Marché calme ; prix plus faibles. A la campagne, les prix ont aussi quelque peu baissé.

Marché anglais plus faible. Baisse de 6d le quintal à Liverpool, où le fromage coloré est coté à 66s et le fromage blanc à 62s 6d.

BEURRES — On a reçu 884 boîtes. Marché moins ferme. Crémeries nouvelles et de choix, 19¼ à 20 cents ; sous-qualités, 17 à 18½ cents ; beurre domestique, de 16 à 17 cents.

PRODUITS DE LA FERME — On a reçu hier 1480 caisses d'oeufs, contre 1912 la veille. Arrivages abondants. Prix à 14¼ cts.

FEVES — Marché sans amélioration. Ventes à $1,55 à $1,60 le bushel.

SIROP ET SUCRE D'ERABLE — Marché stable. Demande assez active.

Sirop d'érable, au gallon, en bidons, de 65 à 70 cents; mesure à vin, ou 6½ à 7 cents la livre.

Sucre, rare, 9 à 10 cents la livre.

MIEL — Marché calme et plus aisé. Demande très limitée. Miel blanc, de trèfle, en gâteaux, 13 à 13¼ cents ; miel coulé, 7¼ à 8½ cents ; miel de sarrasin, 6¼ à 6½ cents.

HOUBLON — Aucun changement. Houblon canadien, 13 à 17 cents ; choix ordinaire, 16 à 17 cents ; inférieur, 14 à 15 cents.

ALCALIS — Potasse, première qualité, $5,10 à $5,12¼ ; deuxième qualité, $4,65 ; troisième, $3,70 ; perlasse, $6,50 à $6,60.

LA BOURSE

New-York, 27 avril. — Le marché a ouvert plus haut ce matin, et après quelques minutes, il y eut une poussée à la hausse considérable. Mais à mesure que la liste montait, on découvrait des vendeurs de plus en plus nombreux, et les spéculateurs locaux se mirent à vendre également. Les haussiers furent fort désappointés de cette allure, car les gains du début furent vite perdus.

La liste est maintenant morne et sans vie. On dirait que les avances d'hier et du commencement de la matinée, sont dues exclusivement aux rachats de vendeurs à découvert. Personne ne semble disposé à prendre une attitude prononcée du côté de la hausse.

Ventes à midi : 465,200.

A MONTREAL

Le marché est absolument insignifiant. A part des "rights" du Toronto, qui se sont bien vendus, de 118 1-8 à 119 1-8, la liste ne montre pas de transactions qui puissent faire apprécier la marche des affaires.

Le public attend que le marché américain répare ses pertes avant de venir sur le marché.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut. R. S.C.	95	92	W. Hotel		......
Bell Tél	155	150	BANQUES		
B C.Pk A. A	72	68	B.B.N. Am.	...	142⅝
" " B	72	68	B. Com.....	178	177¾
Can-Pacific.	160	159¾	B. Dom.....	275	270
Det. E. B.	......	95½	East Town.	161½	......
D. Coal Com	78⅛	76½	B. Hoche...	153	150
" Pfd..	122⅝	120	B. Imperial.	248	242
D.I.&S.Com	31¾	30½	B. Merc.....	170	169½
" Pfd.	79⅛	78⅞	B. Molson..	226½	226
Duluth Com	20	19⅛	B. Mont.....	259⅜	257⅝
" Pfd..	40	38	B. Nationale	...	114⅜
Hal E. R.	105	101½	B. N. Scot..	276	271
Hav. E.R...	47⅝	46	B. Ontario..	143	141
" Pfd..	83	81	B. Ottawa..	230	228
Illinois Tr P	96⅛	95⅝	B. Québec..	148½	142
Int. C. Com.	86	80	B. Royal....	...	223
" Pfd.	100	98	B. Sovereing	146	144
L.Wds Pfd.	114	110	B. Standard	248	243
" Com.	97	......	B. Toronto.	250	248
L. Paper...	100	......	B. Union ...	......	152
" Pfd..	111	106	COTTONS		
Mack.Co. C.	63⅞	63⅛	Can. C.C.Co.	48	44
" Pfd..	73½	72¾	Mont. Cot...	127	124
Mex.L.&P.	62⅝	62	Textile Com	.....	104
MinnStPaul	157	156	BONDS		
M.L.H.&P	92⅝	92	Bell Tel	109	100
M.S.R	271½	269	Can.Col. Cot	100	95
Loan & M.	......	......	D. Coal	103	101½
Mont. S. W.	109⅜	......	Dom. Cot...	98	97½
" Pfd..	......	......	Dom.I.Steel	85½	84½
M. Tél. Co..	170	165	Hav. E. Ry	96⅛	93
N. O. T. & L.	32	31	Lake W	112½	108
N.S.S. & Co.	87	83⅝	L. Paper ...	112	108
" Pfd..	120	118	Mex. E.L.Co	80⅜	80
N.W. Land.	500	490	Mex. L.H.P.	85	84½
Ogil. Mil.Co.	......	250	M.L.H. & P.	105	101
Ogil. Pfd....	130	125	M. St Ry ...	......	106
R. & O. N.C.	84	82	N.S.S.	110	108
Sao Paulo..	142	141	Ogil. Mil. Co.	122	118
St John E.R	....	108	Price Bros..	106	101
Toledo E.R.	32	31½	Sao Paulo ..	96	95½
Tor. S.R	117	116¾	Textile S. A.	94⅛	86
Trinidad El	90	......	" " B.	100	97½
T.C.E.R....	116½	115⅝	" " C.	93⅜	88
Win. E. R...	190	......	" " D.	100	97½
West India.	55	47	Win. E..	109	108¾

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à L'Encan

—DE—

Très bons meubles de Salon, Salle d'Attente et Chambre à Coucher, excellents Tapis, Gazeliers, Electroliers de Prix, Bric-à-brac, etc.

Nous avons eu l'honneur d'être chargés par le Consul du Club Montefiore, de vendre à leurs salles de club.

No 626 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, 4e porte à l'ouest de la rue de la Montagne.

LUNDI MATIN, 30 AVRIL

A savoir :

Joli piano Cabinet Grand ayant coûté dernièrement $325.00, ameublement de salon, mobilier de salon à trois articles, plusieurs chaises de salon désassorties, on ne peut mieux recouvertes, porte-musique, tables de centre et tables à "thé", très beaux gazeliers et électroliers, tapis de Bruxelles de prix, rideaux en Point d'Irlande, et grosses portières en peluche, tabourets chinois, tableaux, cabinets de salon, ornements, rugs de salle d'attente, chaises désassorties, électroliers, les meilleurs tapis de Bruxelles dans chaque pièce, chaises Morris, bibliothèque antique combinaison, électroliers dans chaque chambre et lampes de corridor, canapé-lit, chaises d'étudiant, grande table ronde en acajou, pupitre de dames, etc., couchettes en émail et en cuivre, avec grands bureaux et lavabos, ameublements de chambre à coucher en chêne d'Amérique, matelas Health et en crin, machine à coudre Singer, etc., grand porte-chapeaux, lampe de corridor, tapis d'escalier, grande glacière, préart, poêle de cuisine Oxford et ustensiles de cuisine.

Vente à dix heures.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

Le tout en bon état et sans réserve.

147—2

PAR MARCOTTE FRERE

VENTE A L'ENCAN

Vendredi, le 27 courant à 10 heures.

Aux Nos 1858 et 1862 rue Sainte-Catherine, Garnitures et fixtures de magasin. Grande quantité de comptoirs, tablettes, vitrines, chaises, tables, vitrines d'étalage, auvents, etc.

Vente sans réserve.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

145—2

VENTE A L'ENCAN

Vendredi, le 27 du courant à 2 hrs p.m.

Au No 849 rue Saint-Laurent, près de la rue Prince Arthur.

Garnitures et fixtures de magasin.

Comptoirs, tablettes, tables, auvents, chaises, appareils électriques, fournaises, escabeaux, pelles.

Pour être vendus sans réserve.

MARCOTTE FRERES, Ecanteurs.

145—2

Avis de Faillite

VENTE SANS RESERVE DE MEUBLES, ETC., A L'ENCAN PUBLIC, PAR WILKS et MICHAUD, sous-gardiens provisoires de la succession en faillite de

The Empire Home Furnishing Co

Au nouveau numéro 101 rue Sainte-Catherine Est — ancien, No 1849 — près de l'avenue de l'Hôtel de Ville, VENDREDI, SAMEDI et LUNDI, LES 27, 28 et 30 AVRIL, après-midi, à 2 heures, et soir, à 7,30 heures.

Nouveaux meubles de ménage, prélarts, tapis, nattes, "rugs," aussi garnitures de magasin et de bureau.

Conditions : Argent comptant. Livraison immédiate après chaque vente. Vu que le magasin doit être livré au 1er de mai, nous allons vendre chaque article sans égard au prix coûtant. Une occasion rare offerte aux acheteurs de se procurer de bons articles de ménage.

WILKS et MICHAUD, Sous-gardiens provisoires.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 26 avril 1906. 146—3

Avis de Faillite

In Re

TELLIER & FARLEY

Berthierville, P. Q.

Vente à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, samedi, 5 mai 1906, à 11 heures :

Stock de nouveautés, confections, merceries, chaussures . . .	9,857.75
Mobilier	77.64
	$9,935.39
Dettes de livres suivant liste. . . .	449.20

Le magasin sera ouvert les 3 et 4 mai.

KENT ET TURCOTTE, 97 rue Saint-Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 146—3

ST AIME SOUMISSIONS

Des soumissions pour agrandir et réparer l'église et la sacristie seront reçues jusqu'à samedi, 28 du courant.

Les plans et devis sont au presbytère. Les syndics ne s'obligent pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

O. LEDUC, Prêtre, curé, Saint-Aimé, Qué.

145—3

LICITATION VOLONTAIRE

Lundi, le 30 avril courant, à onze heures a.m., dans le bureau du notaire soussigné, au No 774 de la rue Notre-Dame ouest, à Montréal, seront vendus à l'encan les immeubles suivants appartenant aux enfants de feu Jean-Baptiste Lalonde, savoir : —

1o Un terrain faisant front sur l'avenue Saint-Laurent, en la ville de Saint-Laurent, et se composant des subdivisions Nos 193, 194 et 195 du lot portant le No 242, sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent ;

2o Un terrain faisant front sur l'avenue du Bois de Boulogne, à Saint-Joseph de Bordeaux, et se composant des subdivisions Nos 4 et 5, du lot portant le No 301, sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet.

24.27 E. PRUD'HOMME, notaire.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE et du DISTRICT de MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, 176 rue Saint-Jacques, MARDI, le premier de mai prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau de direction.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Montréal, 31 mars 1906. 125—25

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Power. — 50 à 92.
Rich. et Ont. — 100 à 82.
Détroit. — 100 à 95¼, 100 à 95½, 100 à 95¼, 50 à 95¼, 100 à 95¼.
Wpg. Ry. Bds. — $1,000 à 109.
Toledo. — 100 à 31¼.
Iron. — 50 à 30¼, 50 à 30 1-8, 50 à 30¼.
Auto. Ry. Sig. — 4 à 90 5-8, 25 à 92 7-8.
Mont. St. Ry. — 50 à 269.
Twins. — 50 à 115¼.
Mackay. — 25 à 63¼, 100 à 63 5-8.
Toronto Ry. — 10 à 119, 8 à 118¼, 20 à 119, 2 à 118¾, 3 à 119, 20 à 118½, 4 à 119, 91 à 118, 19 à 118¼.
Mont. Cot. — 150 à 125.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Sao Paulo. — 25 à 141.
Détroit. — 75 à 95¼.
Iron Pfd. — 250 à 79, 25 78¾.
Bk. N. Sco. — 5 à 275, 22 à 274¾.
Twins. — 150 à 115¾.
Molsons Bk. — 5 à 226¼.
Power. — 60 à 92.
Mexican. — 100 à 62½, 50 à 62¼.
Havana Pfd. — 100 à 82 1-8.
Iron. — 50 à 30 5-8, 50 à 30½.
Toronto Bk. — 2 à 250.
Toledo. — 25 à 31¼.
Can. Pac. — 25 à 160¾.
Havana. — 50 à 47¾.
Toronto Ry., comptant — 55 à 118¼, 5 à 119, 9 à 118¼, 7 à 119, 21 à 118¾, 28 à 118 5-8, 8 à 119, 30 à 118¾, 7 à 119 1-8.
X. R., 50 à 116½.

PAR FRASER FRERES

69 Rue Mansfield

GRANDE VENTE A L'ENCAN

De Meubles et Effets

A la résidence ci-dessus

Lundi Matin, le 30 Avril

A 10 heures.

Comprenant des chaises à dossier en fil métallique, fauteuil Morris, berceuses en osier, canapés, belles portières, rideaux en dentelle, gravures, tables de centre, gazeliers, rugs, magnifique porte-chapeau de corridor en chêne, buffet, table à rallonge et chaises de salle à manger, service à dîner et verrerie, coutellerie, tapis de corridor et d'escalier, draperies de manteau de cheminée, tapis, écrans, couchettes en fer ornées de cuivre, un grand nombre de vrais beaux bureaux et lavabos désassortis, matelas en mousse, oreillers en plume, un gros lot de couvertures et de draps de lit, courte-pointes, deux belles garde-robes, service de toilette, bon calandre à trois rouleaux, machine à laver, séchoir à rideaux, essoreuse, glacière, poêle de cuisine Oxford avec accessoires, poêle à gaz Montréal, ustensiles de cuisine, une certaine quantité de charbon, etc., etc., le tout en parfait état, le contenu de 14 chambres, à vendre sans réserve.

FRASER FRERES, Encanteurs.

147—2

PAR WALKER M. KEARNS

84 rue Hutchison

Vente de Meubles

Chaises et sofa de salon, tables de centre, gravures, ornements, rideaux en dentelle, gazeliers en cuivre, buffets, tables à rallonge, chaises de salle à manger, vaisselle et verrerie, tapis, prélart, mobiliers de chambre à coucher en chêne et autres, couchettes en fer, bureaux et lavabos désassortis, matelas en crin, literie, canapé, poêle Souvenir, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine, etc.

Vente à l'adresse susdite,

SAMEDI APRES-MIDI, LE 28 AVRIL, A 2 HEURES 30.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

146—2

143a RUE STANLEY

Vente Intéressante de Très Beaux Meubles.

Chaises et sofa de salon, table de centre, gravures, bric-à-brac, table à écrire, buffet en chêne, table à rallonge, wagonnette de salle à manger, cabine à porcelaine en chêne, chaises de salle à manger couvertes en cuir, chaises en osier, rideaux en dentelle, grosses portières, écran de foyer, lampes de fantaisie, beau service en cristal taillé, service à dessert de Limoges, splendide lot de coutellerie de Birks, services à dîner et à thé, rugs, table de corridor, couchettes en cuivre, matelas en crin, bureaux et lavabos, table à barbe, tables de toilette, services de toilette, lot de linge de table et de lit, couvertes, les meilleurs articles plaqués, glacière, poêle de cuisine, ustensiles de cuisine, etc., etc.

TOUT EST PROPRE ET DE BONNE QUALITE.

Vente à la susdite adresse,

LUNDI APRES-MIDI, 30 AVRIL, A 2 HEURES 30.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

147—2

Province de Québec, District de Montréal, No 2814. } Cour Supérieure

The Town of Westmount, corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau et sa place d'affaires dans ladite ville, dit district

Demanderesse,

vs

Dame Angéline Zenie, de Negawnee, dans le comté de Marquette, dans l'Etat de Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, veuve de feu John B. Maas,

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 25 avril 1906.

A. B. ARCHAMBAULT, Dép. protonotaire, C.S.

146—2

Province de Québec, District de Montréal, No 2874. } Cour Supérieure

Clarence J. McCuaig et Colin M. McCuaig, de la ville de Montréal, district de Montréal, courtiers et agents financiers, et y faisant affaires sous la raison sociale de "McCuaig Brothers and Company",

Demandeurs,

vs

Frederick C. Pole, de la ville et du district de Montréal,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 26 avril 1906.

J. A. GIRARD, Dép. Protonotaire.

Vraie copie :

Greenshields, Greenshields, Macalister et Languedoc, avocats des demandeurs.

147—2

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car., F.	41	40¾	Kan & Tex	33⅛	32⅝
" pr	......	......	" prf	63½	63⅜
Am. C. Oil..	......	......	Lsville & N	145	143⅞
Am. Loc. C.	63¾	62⅞	Man. Elv...	......	......
A L. Copper	105⅞	105	Missouri P.	92¾	91⅝
A. Smel. C..	154½	151	Metrop. Tr.	......	......
" prf	117½	117½	Norf. & W.	87⅞	87¾
A. S. R. Co..	135¼	134½	MStP& StM	157¾	157⅛
A. T. & S. F.	89⅛	89½	" prf	......	......
" prf	......	......	NYC & Hud	137¾	136⅝
Balt. & Ohio	108¾	107⅞	N.Y.O. & W	49	48⅝
" prf	......	......	Nat. Lead, c	79½	78¾
R. R. T.....	80⅜	79¾	Pac. Mail ..	40¼	40
C. & A. Co..	......	......	Penn. R R..	138	135⅝
Can. Pac	160¾	160⅛	Pr. Steel, c.	52¼	51⅜
Can. South.	......	......	People's G..	......	......
Ches.& Ohio	56	55⅝	Ph. & Read	126¾	124
C. & N. W..	202½	201	" I prf	......	......
C. & M. St P	168	166	" II prf	......	......
C.R.I.& Pac	......	.	Rock Island	26⅛	25⅝
" prf	......		South Ry, c	37½	37
Con. G.N.Y.	135½	131¾	" prf	......	......
Col. F. I	54⅛	50⅞	South Pac..	65¾	64⅝
C.C.C. & St L	....	....	Tenn. C. & I	......	......
D. Lac & W.	..	......	Texas Pac..	31⅛	31⅛
Del. & Hud.	202	202	Twin City..	115⅝	115⅝
Det. Un. Ry	..	......	U.S. L. Com	......	......
D. & Rio G.	48	44⅛	" prf	......	......
" prf	......	......	U.S. S. Com	42¼	41⅝
D.S.S. & At.	19	19	" prf	107⅛	106¾
" prf	39½	39½	U. S. Rub, c	52	51⅜
Erie Raild..	41⅜	41⅛	" prf	......	......
" II prf	65⅞	65¼	U. Pac. com	148⅜	148⅜
" I prf	76¼	76⅛	" prf	......	......
G. Western.	20⅛	19⅜	Wabash	20⅜	20⅜
Gen. Elect..	167⅜	167⅜	" prf	......	......
Hock. Val..	....	......	W. U. Tel. C	92⅜	92⅜
Ill. Cen.....	169¾	168	Wis. Co	24⅜	24⅜

DIRECTEURS

RODOLPHE FORGET, Président.

H. B. RAINVILLE, Vice-Président.

HON. LOMER GOUIN, Premier Ministre, P. Q.

H. A. EKERS, Maire de Montréal.

HON. L. P. PELLETIER, Québec.

GASPARD DESERRES, Echevin, Montréal.

I. M. WILSON, Négociant.

WM. McNALLY, Importateur.

N. BELLEAU, Courtier, Québec.

SOYEZ JUSTE ! !

DEMANDEZ-VOUS ce qui amène la Réduction dans vos Taux d'Assurance contre le feu et RENOUVELEZ une part de vos risques dans : : : : :

L'Assurance Mont-Royal

BUREAU PRINCIPAL

Coin Notre-Dame et Saint-François-Xavier.

MONTREAL.

TEL. BELL MAIN 8920.

Les premiers arrivés les mieux servis.

Nous ouvrons à 8 A. M.

Magasin de la Satisfaction de Scroggie

Les premiers arrivés les mieux servis.

Nous ouvrons à 8 A. M.

Chapeaux---Une Vente d'Importance Majeure

LE CHAPEAU EST L'ARTICLE DISTINCTIF PAR EXCELLENCE D'UNE TOILETTE ELEGANTE

Cette exposition va agrandir encore, d'une manière presque incommensurable, le prestige de ce rayon comme source de style. Jamais étalage d'articles de modes aussi fascinateurs n'a été faite aux prix que nous demandons demain.

No 1. — La mode artistique. Une charmante création parisienne en soutache de mohair, calotte plateau, garnie de plumes et de roses. Valeur de $18.00 à $20.00 ; demain, prix réduit à. $12.50

No 2. — Un chapeau canotier de la conception la plus exclusive et artistique, garni de roses tout le tour de la calotte, qui fait fortement contraste sur l'effet noir et de ruban.

No 2. — Un charmant chapeau, conception la plus unique et artistique, de soutache de mohair de fantaisie, garni de fleurs et de tulle formant un frappant contraste. Prix régulierc $12.50 ; demain. $9.50

No 3. — Un chapeau excessivement chic, en paille fendue, garni de velours et d'ailes ; une conception originale de New-York, sous le rapport du style. Valeur $11.00 ; demain. $7.50

No 4. — Chapeau en paille de fantaisie, garni de fleurs et ruban. Spécialement à la mode. Toutes couleurs et formes. Plusieurs convenables pour jeunes filles et demoiselle. Valeur $8.00 ; demain. $4.25

LA PREMIERE VENTE D'ARTICLES DE MENAGE

Plusieurs ménagères soigneuses mettent un petit montant de côté pendant toute une année, dans le but d'acheter certains articles pour leur maison. Peut-être que l'épargne sera faite tranquillement et avec ennuis. Maintenant les réductions sur cette vente augmenteront vos épargnes de moitié. Vos cinquante dollars deviennent soixante-quinze dollars grâce à leur pouvoir d'achat pendant ces jours de vente magique.

Nous avons pratiquement tout ce que la ménagère a besoin. Nous avons obtenu d'énormes réductions sur les prix en achetant des manufacturiers.

Nous n'achetons rien pour le seul plaisir de vendre, parce que nous voulons conserver votre clientèle, et nous garantissons une valeur incomparable pour votre placement, qui est sûr dans ce rayon.

GARNITURES A GAZ

Nous placerons gratuitement les garnitures de plafond achetées chez nous pendant cette vente.

Gaziers à deux branches, en cuivre solide, uni, poli brillant et bien faits ; nouveau style élégant. Vendus presque partout $4.25. A cette vente $2.98

Gaziers à trois branches, pour appareiller $3.98
A cette vente . . . . . .

Gaziers muraux, faits en cuivre solide, bien finis, appliqués fixes, complets. A cette vente 29c

Une seule tige mobile 39c
A cette vente . . . . . .

Deux tiges mobiles 59c
A cette vente . . . . . .

GLACIERES

Glacière spéciale de 40 pouces de hauteur, 26 de largeur et 16 de profondeur, faite en chêne fini chêne ; doublée en tôle galvanisée. Prix régulier, $7.50. A cette vente $5.95

Glacière en chêne solide, intérieur émaillé ; 50 pouces de haut, 32 x 22 pouces. A cette vente $23.50

SERVICES A DINER

Service à dîner de 111 articles, en jolie porcelaine ; dessins de fleurs dorés ; porcelaine mince transparente. Le prix de ce service était de $25. . . . $14.90
A cette vente . . . . . .

Service à dîner de 115 articles, en semi-porcelaine anglaise de première qualité ; bords décorés de polis dessins bleu et vert ; bordure et anses avec rayures d'or de bonne qualité. Prix régulier, $18.00. A cette vente. . . $12.49

Service à dîner et à thé de 97 articles, décoré de dessins, roses, verts ou bleus, justement le service qu'il vous faut pour l'été. Prix régulier, $7.50. A cette vente $5.95

ARTICLES EMAILLES

Articles canadiens avec double couche d'émail, garantis comme donnant entière satisfaction.

Bouilloire émaillée double de 1½ pinte	59c
Plat à vaisselle de 10 pintes	59c
Chaudron de 2½ pintes	45c
Bouillotte avec bec, de 2 pintes	18c
Casserole avec bec, de 2 pintes	17c
Casserole combinaison triple	$1.25
8 ou 9 bouillottes en pierre	70c
Couloirs à évier	25c
Bouilloire à bain-marie, d'une pinte	$1.25
Ecumoirs	13c
Cuillers à rôti, 12 pouces	9c
Cuillers à pot, 9 pouces	11c

UNE VENTE IMPORTANTE

Laissez-nous vous en donner une idée. Si vous avez tout ce qu'il vous faut en fait de vêtements et de chapeaux, vous avez alors une bonne excuse pour n'être pas intéressé — pour ne pas profiter des occasions offertes à la plus grande vente, à Montréal, de vêtements de haute qualité à de grandes réductions.

Le meilleur de cette offre peut être enlevé si vous retardez trop. Venez de bonne heure. La vente commence à 8 hrs a.m.

Complets pour Hommes valant $15 pour $9.90

Pardessus de printemps et pardessus en cravenette, valant $15.00 ; de main $9.90

Vente Spéciale de 4 heures : de 8 a.m. à midi

Complets de $8.50 et $9.50, pour hommes, grandeurs de 38 à 40 . . $5.00

500 pantalons pure laine, pour hommes. Spécial $1.98

Grande Vente d'Articles pour Garçonnets

Il faut aux garçonnets ce qu'il y a de mieux. Quel est l'homme, en effet, qui use et difforme plus ses vêtements que le garçonnet ordinaire. Or, voici l'occasion d'acheter les meilleurs vêtements jamais offerts à Montréal pour les garçonnets.

500 habillements Norfolk en tweed, dans les derniers styles, et de toutes les grandeurs. Il valent bien $4.00 et $5.00 ; votre choix, samedi, pour. $2.98

270 habillements Buster Brown, pure laine. Vendus régulièrement ailleurs, $6.00. Notre prix spécial, demain $3.98

Habillements de première communion pour garçons, $5.00 chacun. Belle casquette et insigne données avec chacun de ces complets.

250 culottes de garçonnets ; régulièrement, 40c ; samedi. 25c

Pardessus pour garçonnets. Valeur régulière, $6.00. Spécial. $3.98

Un brillant étalage de modes élégantes, comprenant des manteaux et des sous-vêtements

L'idéal des maîtres dessinateurs est soit représenté lui-même, où il a contribué en grande partie à notre splendide étalage et à notre assortiment pittoresque de Manteaux Eton pour dames et manteaux en drap couverte. — Costumes prêts à porter.

Ils ne sont pas égalés sous le rapport des styles—excepté si vous les comparez à des costumes et des manteaux que vous avez vus ailleurs à $20 et $25 et alors ils sont aussi bons que les meilleurs. Si vous aimez le style, vous le trouverez ici; — Le parfait ajustement, vous le trouverez ici; — la coupe soigneuse, vous la trouverez ici.

Costumes de printemps, 15 costumes-échantillons à la mode, en tweed et en drap vénitien, avec manteaux Eton et jupes amples à plis, dans les derniers dessins. Prix réguliers, $20 et $22.50. Prix spécial, samedi. . . . $15.00

Manteaux en drap couverte fauve, cinq nouveaux styles de printemps, quelques-uns ajustés, d'autres avec doublures mercerisées. Prix régulier, $11.00. Prix de samedi. $10.00

Costumes Eton à la mode, en drap vénitien, en drap Panama et en serge — vert, marine, gris et noir, 15 différents styles. Les styles varient de $18.50 à $30.

Jupons. — Jupons en satinette noire avec large volant, avec fronces, valant $1.28. Samedi. 79c

Jupons en moreen de coton, noirs et blancs, très amples, large volant plissé, pesanteur d'été. Samedi. $1.25

Jupons en moreen de bonne qualité, noir, gris et marine, large volant accordéon plissé. Un splendide jupon pour. $1.98

Jupons en moreen dans toutes les principales couleurs, très beaux, bien faits, jupons importés d'Angleterre pour. $3.98

Jupons en Taffetas de Soie, $5.00

Jupons en taffetas de soie, noir, bleu Alice, marine et gris, très bien faits, large volant bouillonné. Notre prix spécial, samedi. $5.00

Jupons-échantillons de différents styles, en taffeta de soie de couleurs : noir, gris, fauve et brun. La valeur régulière est de $5 à $6. Samedi $3.98

SCROGGIE, 2ième ETAGE.

Jolis Rubans

Un étalage des plus splendides de rubans de printemps pour les acheteuses du samedi. Ces offres ne manqueront de plaire.

Rubans de fantaisie, 4 pouces de large, fond blanc avec picots polka de couleur et bordures de couleur ; couleurs : azur, turquoise, rouge, réséda, marine rose. Prix spécial, la verge. . . 35c

Rubans taffetas de très bonne qualité, 6 pouces de large, dessins à raies, belle variété de couleurs. Le plus nouveau ruban à chapeaux. Samedi, la verge. 49c

Rubans à fleurs, 7 pouces de large, jolis dessins, toutes les couleurs. Rubans populaires pour chapeaux, ceintures, etc. Samedi, prix spécial, la verge. 69c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSE.

Avec 50c on achète autant qu'avec un dollar

Vente de coupons de manufactura de belles broderies. Ils sont exactement tel que spécifié, et tous marqués à très bon marché.

3,000 verges de mousselines suisses et broderie Nansouk, 3 à 17 pouces de large, en longueurs de 4½ et 6¾ verges. Prix réguliers, 15 à 50 cents. Prix de vente, 10 cents, 15 cents, 20 cents et 25 cents la verge, valant 75 cents, pour 35 cents la verge.

A vendre, samedi, à 8 heures a.m., précises.

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Une journée de gala chez Scroggie, samedi

Nous allons réserver deux heures, samedi matin, entre 8 et 10 heures, aux enfants de la ville qui viendront visiter notre rayon des épiceries, où nous leur servirons la meilleure nourriture du monde : Shredded Whole Wheat et Triscuit. Venez de bonne heure ; n'oubliez pas les deux heures, entre 8 à 10 h. a. m. seulement.

Viandes cuites, aux prix spéciaux du samedi.

Oranges de Valence, mûres et sucrées et pleines de jus. La douzaine 15c

Ananas frais, 15c chacun ; 2 pour. 25c

Voiles Confectionnés, de 35c pour 19c

10 douzaines de voiles en fish net confectionnés, avec gros pois de chenille, blancs avec noire, verts avec verts, etc. Prix ordinaire, 35 cents. Samedi 19c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

Elégants Articles de Cou

Une offre opportune de collets populaires en dentelle, maintenant en si grande demande.

185 beaux collets en dentelle guipure blanche et écrue, de différentes longueurs, dans les plus nouveaux dessins, convenables pour emplacement de robes ou collets de manteaux d'enfants. Prix réguliers, $2.00, $3.00, $3.75, $4.00 et $5.00. A vendre, samedi $1.00

Peignes valant jusqu'à $1 pour 25c

1,000 peignes de chignon et de face, en écaille et en ambre, quelques-une avec monture, et autres ornés de pierres de diverses couleurs. Valant 50 cents, 75 cents et $1.00. Votre choix, samedi, à 25c

3,600 Gants à 39c la paire

Tous des gants échantillons ; en conséquence, ce qu'il y a de mieux sous tous rapports. Le manufacturier, qui avait besoin d'argent, nous offrit ces gants, que nous acceptâmes tout de suite. Vous ne manquerez pas, en voyant la qualité, d'en acheter 39c

Gants de la meilleure qualité, en pure soie filée et en fil de Lille, deux boutons à pression, noirs et blancs, valant 50 cents et 75 cents. Prix spécial, la paire, demain 39c

Pas en cachemire noir, à la dernière mode, semelles, talons et bouts doubles, tous des échantillons, pour dames, valant 45 à 65 cents la paire. Demain, la paire 35c

Trois paires Pour $1.00

Corps en coton de très bonne qualité, unis et à côtes de fantaisie, manches courtes, quelques-uns à manches longues, décolletés, blancs seulement, pour dames. Prix spécial, demain . . . 25c

W. H. Scroggie

LIMITED

Rues Ste Catherine, Université et Victoria

Echos Mondains

Mme Turgeon, de Montréal, ainsi que Mme Henri Laurier et sa jeune fille, d'Arthabaska, sont les hôtes de Lady Laurier, à Ottawa.

× × ×

M. J. de St Denis Lemoine, et Mlles Lemoine, d'Ottawa, sont de retour d'Atlantic City où ils ont séjourné pendant un mois.

× × ×

L'honorable M. Shehyn, de Québec, est en visite à Ottawa chez l'hon. et Mme Belcourt.

× × ×

Mlles Béatrice, Gabrielle et Adrienne Belcourt, fills de l'hon. M. Belcourt, d'Ottawa, sont de retour à Montréal où elles étudient chez les Dames du Sacré-Coeur.

× × ×

Mlle Alice Lamothe, d'Ottawa, a donné un thé vendredi dernier, en l'honneur de sa cousine, Mlle Languedoc, de Québec.

× × ×

Mlle Jeannine Dansereau, qui était depuis quelques jours à Ottawa, l'invitée de Mlle Chapleau, est de retour parmi nous. Elle ramène avec elle sa gracieuse amie.

× × ×

Mlle Jeanne Taschereau est de retour d'un voyage en Europe. Sa soeur, Mme Lyon, qui l'a accompagnée de l'autre côté de l'Atlantique, passe quelques jours à New-York avant de revenir parmi nous.

× × ×

On annonce pour le huit mai prochain le mariage de Mlle Eva Campeau, fille de notre populaire chef de police, M. Olivier Campeau, avec M. Hervé Girard, marchand bien connu de la rue Windsor.

La cérémonie nuptiale aura lieu à l'église Saint-Louis de France, à 6.30 heures.

Après la cérémonie, les heureux époux partiront pour un voyage à travers les principales ville des Etats-Unis.

× × ×

Un joyeux et très intéressant "Euchre Party" a été donné dimanche dernier par Madame J. A. Crôteau, au domicile de Mlles Croteau, rue Mentana. Les salons avaient été convertis en véritables jardins de fleurs et l'effet que produisaient ces décorations diverses sur les frais et souples costumes des invitées, était des plus agréables.

Remarqué parmi les invités : Mmes Médéric Bouthillier, E. O. Gagnon, M Côté, D. Lemieux, Dr Moreau, A. Lachance, E. N. Gobeil, J. S. Lamarre, H. Bergeron, C. Croteau, E. Bouthillier, E. Asselin, F. St Amour, H. Laberge ; Mlles F. Delamarre, A. Selby, A. Lamarre, Alice Crôteau, Laura Crôteau, Alda Crôteau, Eva Crôteau

MM. Médéric Bouthillier, Rosario Bergeron, E. O. Gagnon, D. Lemieux, Dr Moreau, A. Lachance, E. N. Gobeil, S. Lamarre, H. Bergeron, H. Crôteau, P. Nadon, E. Asselin, J. Fauvelle, J. A. Crôteau, L. Selby, G. Demers, Dr A. Crôteau et autres.

La fête a été un succès sur toute la ligne et la gaieté la plus vive n'a cessé de régner un seul instant. Le chant, la danse et la musique se sont prolongés jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Les prix ont été gagnés par Mmes E. O. Gagnon, M. Côté, D. Lemieux, ainsi que par MM. P. Nadon, H. Bergeron et Rosario Bergeron.

× × ×

On annonce pour les premiers jours de mai le mariage, à New-York, de Mlle Yvonne Beaudry, de la rue Saint-André, à M. Ubald Beaudry, de New-York.

× × ×

Une très jolie et joyeuse fête de famille avait lieu dimanche dernier, chez M. Ludger Blais, marchand de chaussures, 102 rue Marie-Anne, à l'occasion d'un succulent dîner que ce dernier offrait ce jour-là, aux membres de sa famille.

Durant la soirée, on improvisa une partie de "Euchre", qui se fit au milieu de la plus franche gaieté et obtint un complet succès. Ce furent MM. Ludger Blais et Albert Lecavalier qui sortirent vainqueurs du concours.

Parmi les personnes présentes on remarquait : M. et Mme Charles Florence, M. et Mme Anthime Archambault ; M. et Mme Albert Lecavalier ; M. Albert Florence, M. Gustave Florence, M. Arthur Archambault, M. Chrétien Lecavalier, M. Guy Archambault, Mlle Albertine Archambault et autres.

On se sépara à une heure très avancée de la soirée, chacun emportant le meilleur souvenir de cette fête au cours de laquelle M. et Mme Blais firent les honneurs de leur maison d'une façon vraiment princière.

× × ×

Une très jolie soirée avait lieu dimanche dernier chez M. et Mme J. A. Michaud, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Les personnes dont les noms suivent y assistèrent : MM. et Mmes A. Turgeon, S. Thibault, Z. Aubut, A. Corbin, A. Frole, J. Bourget, E. Aubut, Mlles Bernard, Bourget, Lida Aubut, Angelina Aubut, Annonciat Thibeault, Irène Michaud, Alice et Yvonne Aubut, MM. A. Thibeault, Frobe, Dr N. H. Lebel, T. Bourget, R. Thibeault, I. Azweire.

× × ×

Madame A. F. Frobe, de Victoriaville, est en visite à Montréal chez des amies.

× × ×

M. et Mme Nap. Sénécal, de Saint-Henri, offrirent, jeudi dernier, un délicieux goûter aux personnes qui avaient prêté leur concours pour la représentation du drame "Le Signe de la Croix", donnée dernièrement. Parmi les invités, signalons : Mlles Lucile Mareuil, Blanche Pearson, Paula Lapierre, Alda Egin, Jeanne et Alice Lavigne. Mlles Sénécal, MM. Hardy, Delorme, Blanchard, Grenier, Poirier, Nantel, Lacroix, Lussier, Dubreuil, Henriot, Sénécal.

× × ×

Samedi, 21 avril, pour fêter son 22e anniversaire, les parents et amis de Mlle Marie-Anne Lacroix, se réunissaient chez Mme P. Larose, 130 Rivard.

Etaient présents, M., Mme Arthur Lacroix, M. Wilfrid Dupont, M. et Mme Odilon Lacroix, M. et Mme Philadelphe Larose, M.et Mme Alphonse Brousseau, M. et Mme Wilfrid Larose, M. C. J. Lepage, Mlle Marie-Anne Lacroix, Mme Anne Lacroix, Mlle Alphéda Poitras, M. et Mme Exavériste Lacroix, M. Rosario Lacroix, Mlle Dorila Brossois, M. Jean Félix Lacroix, Mlle Blanche Berthe Dupont, M. Roméo Poitras et Mlle Leatitia Poitras, M. Albert Milo et Mlle Exilia Rocheleau, M. Hector Rousin, Mlle Anny Rocheleau, M. Noël Couture, M. Joseph Girouard, M. Edmond Lacroix, M. Rolland Larose, M. Adélard Vaillancourt et sa soeur Blanche, M. A. Rochon et M. Milo.

Une magnifique adresse, accompagnée d'un joli cadeau fut présentée par M. Anne Lacroix.

× × ×

Jolie réception, dimanche, le 22 avril, chez Mlle Ampleman, 33 rue Sainte-Elisabeth. Il y eut chant, musique et danse et ce n'est que très tard que l'on se sépara. Parmi les personnes présentes se trouvaient : M. et Mme Ampleman, M. et Mme Bertrand, M. et Mme P. Daoust, M. et Mme Laplante, Mlle A. Porcheron, A. Lagacé, V. Tremblé, R. Tremblé, Guimond, Mlles Maria, Gabrielle et Allette Sénécal, Alice Bertrand, Mlles Hortense et Alice Porcheron, Mlles Alice, Laura et Rose Ampleman, MM. E. Panneton, G. Panneton, B. Cardinal, Gaudrie, J. L. Ampleman, Alf. Ampleman, C. Lemieux, Jos. Cardinal, E. Daoust, A. Daoust, Lagacé, Paquette, Porcheron, Rodrigue Binette, A. Gourdeau, A. Tremblay, Raoul et Armand Binette, A. Panneton, A. Chaput, N. Cadorette.

× × ×

M. Jos. P. Pelletier, agent de New-Bedford, Mass., est de passage en cette ville.

Aujourd'hui et Demain

Nous donnerons des escomptes spéciaux sur tous nos Ameublements de Salon, Boudoir, Salle à Manger, Chambre à Coucher, Tapis, Prélarts, Rideaux, Miroirs, Cadres, etc., etc.

25 p.c. sur achat au montant de $5.00 à $195.00.

30 p.c. sur achat au montant de $200.00.

33⅓ p.c. sur achat au montant de $400.00.

—chez—

F. Lapointe

625 rue Ste Catherine Est (Angle Montcalm)

Ouvert jusqu'à 10 heures du soir.

VOTRE CREDIT EST BON.

C'est un fait

Nous avons cuit et livré 45.000 pains durant la semaine finissant le 21 avril 1906 : : : : : : :

La qualité et l'excellence générale de notre pain et de nos rolls sont insurpassables.

Nos 20 voitures de livraison distribuent notre pain et nos rolls dans Montréal et ses environs chaque jour. Au comptant, 6c le pain : : : : : :

BOULANGERIE MODERNE

STUART & HERBERT

Phone E. 108 609 à 623 rue Rivard

Offre Spéciale

Aux Lecteurs de "LA PRESSE"

Un Cadeau

Une Magnifique Paire de GANTS de KID donnée gratuitement avec chaque habillement de

1ère Communion

Ligne Spéciale en Beau Drap Vénitien

$4.00

Nous n'en avons qu'une quantité limitée. Empressez-vous de venir.

ADLER,

103 Craig Ouest, Angle de la rue Coté.

A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27. — Le lieut.-colonel Roy, D. O. C., a fait hier soir l'inspection du 188ème Voltigeurs de Québec, à la salle d'exercices militaires, devant une assistance considérable où le beau sexe était largement représenté. Nos volontaires canadiens-français présentaient un superbe coup d'oeil avec leurs helmets blancs tout neufs, et leurs guêtres nouveaux.

Ils ont accompli les mouvements avec un ensemble admirable, et le lieut.-colonel Roy n'a pas ménagé ses compliments à ce magnifique régiment, si bien commandé par le lieut.-colonel Oscar Evanturel.

Après l'inspection, il y a eu un délicieux goûter aux quartiers des officiers du régiment. Ainsi que nous l'avons annoncé, le 188ème Voltigeurs fera dimanche prochain une parade d'église. Il y aura une messe spéciale, à 11 heures, à l'église Jacques-Cartier. Le départ se fera à 9 h. 30 à la salle d'exercices militaires, et le régiment défilera par les rues Grande Allée, d'Auteuil, d'Youville, Côte d'Abraham et Saint-Joseph. Le retour se fera par les rues Saint-Joseph, Côte du Palais, Saint-Jean, de la Fabrique, Buade, du Fort, Saint-Louis et Grande Allée.

—L'hôpital construit à Villeguay, près Saint-Joseph de Lévis, par Mgr Guay, sera bientôt terminé. Lundi prochain, un an jour pour jour après la date du commencement des travaux de construction, les religieuses et les vieillards infirmes y feront leur entrée. Mgr Guay n'a pas encore fixé la date de la bénédiction de son hôpital, mais il est probable que cette cérémonie aura lieu dans les premiers beaux jours de l'été. Mgr Bégin, archevêque de Québec, présidera à cette bénédiction.

—Les examens pour l'admission au Collège Militaire Royal, de Kingston, auront lieu le 8 mai prochain, aux bureaux de la brigade, à Québec. Les examinateurs seront le lieut.-colonel Roy, D. O. C., le major d'Orsonnens, et un officier du R. C. R.

—Un incendie s'est déclaré hier après midi dans la maison de M. Clouter, à Hedleyville. Le feu menaçait de prendre des proportions alarmantes, lorsque l'arrivée des pompiers des postes 3 et 4 changea l'aspect des choses. Le feu a pu être contrôlé après une heure de travail. Les dommages s'élèvent à une couple de milliers de dollars.

—M. Joseph Georges Routhier, marchand de nouveautés, de Québec, a fait cession de ses biens, à la demande de la maison G. N. Belleau et Cie, qui possède des créances au montant de $677. L'actif est évalué à $3,000 et le passif s'élève à $3,829.85.

—Le prince de Connaught, qui doit arriver à Québec jeudi prochain, présidera probablement l'inauguration de l'aile Mackenzie que l'on vient d'ajouter à l'hôpital Jeffery Hale. Le prince est passé à Lévis en train spécial, hier après-midi, en route pour Halifax.

—Le détective Walsh, de Québec, et le détective Trudel, de Montréal, ont trouvé à la gare du Pacifique, une valise que l'on croit avoir été envoyée à Québec par le nommé Béliveau, qui a été arrêté l'autre jour à Saint-Sauveur, pour plusieurs vols commis à Montréal dans le cours de l'hiver dernier. On estime à environ $1,000 la valeur des objets qui ont été trouvés dans cette valise. Le prisonnier Béliveau a été conduit à Montréal sous bonne garde, ainsi que la valise.

—La compagnie de la traverse de Québec et Lévis a repris le service d'été. Ce service est fait par les vapeurs "North" et "South." A tous les quarts d'heure. Le prix du passage est de trois sous.

—Une troisième représentation du "Lauréat," opéra-comique de MM. Marchand et Vézina, sera donnée à l'Auditorium, le 13 mai prochain. Les mêmes amateurs québecois joueront aussi cette pièce à Ottawa, le 14, et à Montréal, le 15.

—M. Joseph Talbot, un québecois qui demeure à San Francisco, a télégraphié à son frère, M. O. Talbot, surintendant du service postal à Québec, l'informant qu'il a échappé au désastre, bien qu'il ait perdu tout ce qu'il possédait.

—Le nommé Therrien, qui a volé des liqueurs aux magasins Tremblay et Paré, rue Henderson, a plaidé coupable, et il a été condamné à deux ans de pénitencier.

—Mgr Bégin a assisté ce matin à une messe de requiem qui a été chantée dans la chapelle de la Congrégation de la Haute-Ville, pour le repos de l'âme du T. R. P. Martin, général de l'Ordre des Jésuites.

—M. l'abbé F. Lalberté, curé de Saint-Henri de Lauzon, est décédé à son presbytère, à l'âge de 77 ans. Ses funérailles auront lieu à Saint-Henri, lundi prochain.

—M. A. J. Gingras, marchand-épicier, de Saint-Roch, est à l'Hôtel-Dieu. Il a dû subir une opération. Il est en bonne voie de guérison.

—Plusieurs québecois se rendront demain à Beauceville pour assister aux funérailles de M. Auguste Bolduc, avocat, fils du sénateur Bolduc. Le défunt comptait un grand nombre d'amis à Québec, où il avait fait ses études légales.

—Dimanche dernier, un affreux accident s'est produit dans le chantier de M. F. Chouinard, près de Saint-Pamphile, comté de l'Islet. Tandis que plusieurs hommes causaient à la porte du camp, M. Arthur Dubé s'approcha d'eux, tenant à la main une cartouche de dynamite. Sans cause apparente, celle-ci fit soudain explosion, blessant quatre hommes : MM. Arthur Dubé et Olivier Bourgault, grièvement, et MM. Joseph Gagnon et Cyrille Bélanger.

Le docteur Painchaud, de Saint-Pamphile, qui a été appelé auprès des blessés n'espère pas pouvoir sauver Bourgault et Dubé.

CHAUSSURES ELEGANTES

Pour première Communion, chez Z. Pilon, 3101, Rachel, aux plus bas prix. Voyez-les. r

BEAU PROGRAMME

Voyez à colonne d'amusements, le beau programme préparé pour dimanche prochain, au Parc Sohmer.

Ces **Ennuyeuses Hémorroïdes** — Une application de l'Onguent du Dr Agnew vous donnera le confort. Appliquez-le chaque soir, dans l'espace de trois à six soirs, et une guérison surviendra dans les cas les plus rebelles d'hémorroïdes, invisibles, saignantes ou cuisantes. L'Onguent du Dr Agnew guérit l'exzéma et toutes les maladies cuisantes et brûlantes de la peau. Il agit comme par enchantement. 35 cents. En vente chez J. Pigeon, 1978 Notre-Dame.

Livre Gratis.—Rhumatisme

Procurez-vous ce livre. Il vous enseignera tout ce qui a trait au rhumatisme et à ses causes, ainsi que la manière d'éviter les poisons rhumatiques et d'en débarrasser le système, même dans les cas les plus désespérés, en prenant les

TABLETTES RHUMATIQUES

—DU—

Dr. Shoop, Racine, Wis. DR. SHOOP Vendues chez les pharmaciens

$2—l.M.v—n—yw

LA SCIENCE PREVIENT LA CALVITIE

Le Germe Fatal et son Remède sont maintenant du Domaine de la Science.

La chose la plus rare au monde est qu'un homme soit nécessairement chauve. Tout homme dont les cheveux ne sont pas morts à la racine n'a que faire d'être chauve, s'il se sert de l'Herpicide de Newbro, le nouvel antiseptique pour le cuir chevelu. Herpicide détruit le germe qui coupe le cheveu à la racine; il débarrasse le cuir chevelu des pellicules et le laisse dans un parfait état hygiénique. M. Mannett, dans le Bloc Maryland, Butte, Mont., était complètement chauve. En moins d'un mois, Herpicide avait chassé les ennemis de la croissance des cheveux et la nature accomplit son oeuvre en couvrant son crâne de cheveux touffus d'un pouce de long, et en six semaines, il avait une chevelure normale. En vente vente chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour échantillon à la Herpicide Co. Détroit, Mich.

John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine; Quennerville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est; 691 rue Sainte-Catherine; 1353 rue Ontario, et 397 rue Saint-Antoine, 761 Notre-Dame Ouest, 1634 St Laurent, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. M

M. Alfred Normandin, de la maison J. et A. Normandin, M. le notaire V. Lamarche, et M. Albert Prévost, sont de retour d'un voyage de deux mois à la Havane et au Mexique. Ils en sont revenus enchantés.

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Les bons de la grève de l'été dernier chez les charpentiers-menuisiers sont rachetés — La cause directe de l'augmentation du coût de la vie suivant un organe ouvrier — Ce soir chez les tailleurs de cuir du local 249 — Une loi, qui faciliterait la création des sociétés de crédit — Dans les mines de charbon anthracite — Assemblée ce soir, pour les carossiers, les briquetiers, les plâtriers, etc — Faits divers.

Le Conseil de District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, qui a commencé il y a quelque temps, a racheter les bons de grève de l'été dernier, continue de faire honneur à ses affaires avec une ponctualité qui mérite les plus grands éloges. Ainsi, à partir du 7 mai prochain, le Conseil rachètera tous les lundis soirs, à la salle Saint-Joseph, les bons datés du 17 et du 24 août 1905. Les porteurs de ces bons sont donc priés de venir les échanger.

× × ×

En parlant de l'augmentation sans cesse grandissante du coût de la vie, le journal "The Tribune", organe officiel du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto, disait il y a quelque temps : "Ce sont les combines (trusts) qui surgissent de toute part qui sont la cause directe et véritable de l'élévation du coût de la vie d'une façon si rapide et si inquiétante et non pas la légère augmentation de salaire obtenue pour l'ouvrier par les soins du travail organisé. C'est d'ailleurs le but principal de ces monopoles de faire payer plus cher au peuple les objets de première nécessité à la vie".

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Dionne, 784 rue Sainte-Catherine Est, une importante assemblée de l'union No 249, des tailleurs de cuir de la B. S. W. U., pour étudier plusieurs sujets d'un très vif intérêt pour tous. Avis donc aux membres de se rendre sans faute à 8 heures précises.

× × ×

Au cours d'un sermon qu'il prononçait il y a quelque temps à Clinton, Iowa, Mgr Keane, archevêque de Dubuque, aurait dit ce qui suit, au sujet du devoir des ouvriers envers leurs patrons : "celui qui méprise son travail et donne à son patron moins qu'il a promis de donner est un voleur, et toute union ouvrière qui l'appuie dans ce mépris de son travail est une école de vol".

× × ×

On dit que le parlement fédéral va étudier à cette session-ci une loi destinée à faciliter la création de sociétés coopératives et industrielles, qui rise spécialement l'organisation des caisses coopératives de crédit.

Ces sociétés qui sont très populaires parmi la clases ouvrière, ont obtenu beaucoup de succès.

× × ×

On compte dit-on aujourd'hui en France pas moins de 18,000 associations rurales, dont 1,500 caisses d'épargne et de crédit. En Allemagne il existe 4,000 banques rurales-coopératives, système Raiffeisen, et 8,354 autres caisses de crédit populaire.

En Autriche-Hongrie, 8,667 banques populaires.

En Italie, 3,979 caisses rurales et banques populaires.

En Roumanie, 1,121 banques rurales coopératives.

En Belgique, 286 banques rurales, avec 6 banques centrales, formées par les fédérations de banques rurales.

En 1903, le chiffre des affaires des caisses coopératives de crédit en Hongrie a été de $15,000,000. En Allemagne, les 13,299 sociétés coopératives, comptant 1,600,858 membres, en 1902, ont eu un chiffre d'affaires de plus de onze milliards de marks.

× × ×

Il y aura, dimanche après-midi, le 29 du courant à 2 heures, à la salle Dionne, 784, rue Sainte-Catherine Est, un mass meeting de cordonniers en semelles ("punchers")

Il est entendu que les non-unionistes sont tout aussi cordialement invités à assister à cette réunion que les unionistes.

Des orateurs leur adresseront la parole sur des sujets qui les intéresseront au plus haut point.

× × ×

Ce soir l'union No 139 des ouvriers carossiers tiendra à la salle Saint-Edouard, 392 rue Lagauchetière, une grande assemblée ouverte à tous les gens du métier et qui sera la première d'une série de cinq toujours dans le but de syndiquer et de solidariser tous les ouvriers de cette catégorie. Plusieurs orateurs éloquents adresseront la parole.

L'assemblée est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

Les propriétaires de mines d'anthracite ont annoncée hier que George Baer, président de leur association, avait reçu de John Mitchell, président de l'union des mineurs, un télégramme l'avisant qu'une lettre à son adresse était confiée à la poste. La dépêche demandait une prompte réponse à la contre-proposition contenue dans la lettre, qui serait soumise, si possible, à la conséquence des mineurs jeudi prochain.

La réunion des mineurs jeudi, à Scranton, a pour but de considérer la réponse des propriétaires de mines à leurs contre-propositions formulées hier par lettre.

Cette décision a été prise à une réunion du comité des salaires qui a eu lieu hier.

Le président Mitchell a rendu publiques hier soir les deux propositions conjointes et une troisième demandant une autre conférence des patrons et des mineurs.

La première proposition contient une demande d'augmentation des salaires, allant de 5 à 15 pour cent suivant le cas. La seconde demande une augmentation de dix sous pour chaque tonne de charbon sortant de la mine. Cette augmentation serait versée aux ouvriers à titre de pourcentage dans les bénéfices réalisés par les patrons.

× × ×

L'union des briquetiers tiendra, ce soir, à la salle Saint-Joseph, une intéressante assemblée régulière pour affaires de la plus haute importance. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Il y aura, aussi, ce soir, à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière de l'union des plâtriers. Des sujets nouveaux et d'un intérêt tout particulier sont sur l'ordre du jour. Avis à tous les membres d'y assister.

Vestes de Fantaisie pour l'Eté

Notre assortiment comprend une grande variété des plus nouveaux styles dans les dessins les jolis et les plus élégants. Nos prix sont raisonnables pour la qualité et l'excellente confection de nos marchandises. Et si vous avez besoin d'une veste blanche ou de fantaisie pour l'été ou de soirée venez voir notre assortiment.

Voici quelques prix:

Vestes d'été pour hommes en duck blanc, en piqué blanc, en toile grossière, en duck à dessins et en toile, à $1.25, $1.50 et $1.75. Vestes d'été pour hommes, en piqué blanc, en duck à dessins et à rayures, aussi en toile de fantaisie et grossière, à parement double et nouveau parement simple, cinq boutons, à $2.00, $2.25 et $2.50.

En cachemire de la meilleure qualité, à dessins et à rayures de fantaisie, aussi à effets soie et laine à $3.00.

Vestes de toilette pour hommes, en duck blanc à $1.50.

Vestes de toilette pour hommes, en pique blanc et en Bédford. Cord, à parements simple et double à $2.25, $2.50 et $3.00 et tous les articles d'été pour messieurs.

Allans

Angle des rues Craig et Bleury et 401 Ste Catherine ouest

L'HON. M. PREVOST

A FAIT A LIEGE, BELGIQUE, UNE BRILLANTE CONFERENCE SUR LES RESSOURCES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Le courrier de Liège nous apporte les intéressants détails suivants sur le passage de l'hon. M. Prévost dans cette ville de la Belgique :

"L'honorable M. Jean Prévost, ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries, dans le gouvernement de la province de Québec, a prononcé, ici, une brillante conférence, devant un auditoire select de six cents personnes environ.

"Après avoir fait une courte revue de l'histoire politique des Canadiens-français, de leurs luttes pour la conservation de leur langue, de leur religion et la conquête de leurs libertés politiques, il expliqua le but de son voyage, qui est de faire connaître la province de Québec, ses ressources industrielles, agricoles, etc.

"M. Prévost dit qu'il n'est pas venu en Belgique pour faire du recrutement, mais pour engager les capitalistes belges à venir investir leurs capitaux dans la province de Québec. Ils pourraient y faire des prêts à 4 et 5 p. c. aux corporations municipales, ecclésiastiques, aux fabriques. La meilleure garantie que ces prêts seraient sûrs est dans l'ère de prospérité que traverse le Canada. Et, chiffre en mains, le conférencier démontre que notre commerce a plus que doublé, depuis dix ans, et que la propriété foncière accuse une plus value dans une proportion à peu près égale.

"La colonisation, dans la province de Québec, et ensuite discutée dans ses détails les plus pratiques pour l'émigrant belge. Ce n'est pas un colon défricheur qu'il nous faut, nous l'avons chez nous. Les Belges qui désirent venir au Canada devront acheter des terres en partie défrichées, qui leur rapporteront de suite leur subsistance et celle de leurs familles.

"En fait d'agriculture, il nous faut aussi le cultivateur maraîcher. C'est une chose qui manque, dans nos paroisses que la culture maraîchère.

"M. Prévost a donné un aperçu de la richesse minière du nord de la province de Québec et invité les ingénieurs belges à venir y faire fructifier les capitaux de leur pays.

"Un important journal d'Anvers, "La Métropole", termine ainsi le compte rendu de la conférence de M. Prévost :

"Pendant que l'honorable M. Prévost parle, sa physionomie mobile s'éclaire, et il semble qu'il entrevoit dans un avenir prochain une magnifique expansion économique de son pays. Tout naturellement, un rapprochement se fait das son esprit entre l'Etat de Québec et la Belgique, et c'est sur des paroles d'admiration pour notre pays que la conférence prend fin".

M. Van Brusseyl était avec M. Prévost à Anvers.

LE GRAND-TRONC ABSORBE

Il est rumeur dans les cercles des chemins de fer que le Grand Tronc va devenir propriétaire du Vermont Central. Jusqu'à présent, ces deux compagnies étaient administrées séparément, mais dans peu de temps le Grand Tronc seul en sera le maître ; le Vermont Central prendra le nom de Division du Vermont du Grand Tronc. Et les trains seront sous la charge des employés du Grand Tronc.

COMPLETS DE SEMI-READY DE $15.00

Envoyez-nous votre nom et nous vous enverrons gratuitement le beau catalogue des styles de printemps de Semi-ready, illustrant les nouvelles modes. Vous trouverez dans ce livre une carte de mesures faciles à la maison, vous enseignant comment prendre vos propres mesures.

La coupe Semi-ready est quelque chose de mieux que ce que vous aviez pensé. C'est l'ère du perfectionnement et vous pouvez avoir confiance en la qualité et au style Semi-ready. Pour le Livre de Style, adressez-vous au No 231 de la rue Saint-Jacques et à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-André, Montréal, où on a seul le droit de vendre, en cette ville, et le district, les vêtements Semi-ready.

CIE CUDDY - BRODEUR

Verreries — EN — Services Complets

Pour un joli Cadeau de Noces -- ou encore un Cadeau pour votre épouse.

Services complets, tel que vignette, 42 pièces, y compris 2 carafes. $21.25

JOLI SERVICE GUILLOCHE, bande grecque, 60 pièces, sans les carafes. $8.80

SERVICES A BEURRE en cristal doré, 4 pièces, $1.50 et. . $2.00

SERVICES A FRUITS en cristal doré, 7 pièces, $2 et. $2.50

SERVICE HUILIER en cristal doré, 4 pièces. $1.00

LAMPES de toutes sortes, chacune, 15c à. $20

COUTELLERIE de bonne qualité, à bon marché.

A NOS DEUX MAGASINS

233 SAINT-LAURENT

Nouveau No 327

Près Ste Catherine

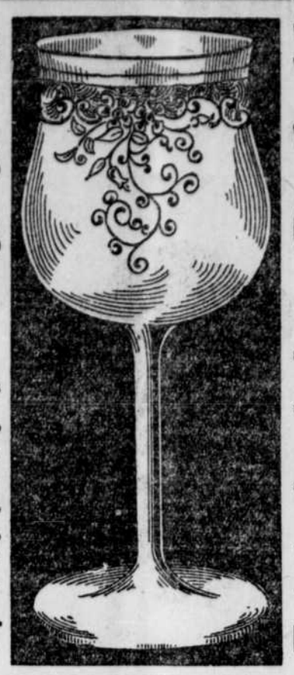

Verrerie de Portieux, (France).

Services — DE — Vaisselle Complets

Pour Cadeau, variété de prix

$4.75 à $90.00

SERVICES A DINER, 100 PIECES, joli dessin vert, semi-porcelaine anglaise, filet or, valeur $10.00, à. $8.50

Services à dîner, 116 PIECES, dessin brun, semi-porcelaine anglaise, filet or, comprenant la soupière, la saucière avec cuiller, 4 plats plats, 4 plats creux, valeur $15.00, pour. $10

Service à dîner, 108 PIECES, dessin émaillé, roses et feuilles vertes, très délicat, filet or, semi-porcelaine anglaise, valeur $20, pour. $15

VAISSELLE VERRERIE EN COULEUR ET BLANCHES POUR APPAREILLER.

A NOS DEUX MAGASINS

1513 SAINTE-CATHERINE EST

Nouveau No 533

Près Amherst

Chez SAXE

POUR VOS

COMPLETS DE PRINTEMPS ET D'ETE

La confection et le fini des vêtements de SAXE sont trop bien connus pour que nous en parlions longuement ici.

Nous prétendons avoir le plus grand assortiment des plus jolis

COMPLETS DE PRINTEMPS ET D'ETE

Depuis **$8.** j'usqu'à **$25.**

Tous nos tissus sont choisis avec infiniment de soin et un goût extrême et en imposent à ceux qui veulent être bien mis et à la mode.

Nos vêtements "Marque 20me Siècle" sont égaux aux meilleurs vêtements faits sur commande.

Nous en avons toujours en magasin.

SAXE Magasin de Vêtements à Rayons et d'Articles pour Messieurs.

Angle Ste Catherine et St Laurent.

LE PATINOIR LE MONTAGNARD

LES DIRECTEURS SONGENT A LE CONVERTIR EN BAIN PUBLIC PENDANT L'ETE — IL SERAIT CONSTRUIT EN CIMENT ET COUTERAIT $10,000.

A leur dernière assemblée, les directeurs du patinoir Le Montagnard ont discuté une question qui intéresse non seulement les sportsmen, mais le public en général. Il ne s'agirait en effet ni plus ni moins que de convertir le patinoir en un bain public pendant les mois d'été. Un montant de $10,000 serait dépensé pour opérer cette transformation. Le bain aurait deux cents pieds de longueur par quatre-vingt de largeur, et cinq de profondeur . Il serait construit en ciment, et serait le plus beau et le plus vaste de Montréal. Seulement les mois d'hiver, le Montagnard redeviendrait patinoir, et le printemps et l'automne, il serait ouvert aux amateurs de patins à roulettes.

Plusieurs personnes qui ont entendu parler du projet disent que la ville a là une belle occasion de doter la partie nord d'un bain public. La direction du Montagnard continuerait à mettre son bain à la disposition du public trois jours par semaine.

C'est là comme on le voit une question très importante, et il est à espérer que la direction du Montagnard mènera son entreprise à bonne fin.

UN MYSTERE

New-York, 27. — Le soldat Alfred Cargswell, de l'artillerie côtière, a été trouvé mort à son poste de sentinelle avant hier, avec une balle dans la tête et cela, exactement à l'endroit même où, il y a deux semaines, on découvrait le cadavre d'une autre sentinelle du nom de Julius Von Glahn. Ce dernier avait eu également la tête percée d'une balle, et dans sa carabine il y avait une cartouche vide. On crut, dans ce dernier cas, à un suicide, mais l'incident d'hier semble devoir jeter un tout autre jour sur cette affaire. Les deux victimes auraient été assassinées : c'est là la conviction de tous leurs camarades d'armes.

Le poste de garde où les deux corps ont été ramassés à vue sur la baie de Graves-End, et les sentinelles y sont de devoir de minuit à 8 heures du matin. C'est un endroit tout-à-fait solitaire pendant la nuit. Circonstance étrange, personne n'a entendu de détonation, ni dans le cas de Cargswell ni dans celui de Glahn.

Les autorités militaires ont ouvert une enquête.

TOUJOURS DU NOUVEAUX

Plusieurs grandes attractions nouvelles viennent spécialement de New-York, pour dimanche prochain au Parc Sohmer.

VERITABLE DESASTRE

LA VOUTE B DU CHEMIN DE FER PENNSYLVANIA, SOUS LA RIVIERE DE L'EST, A NEW-YORK, S'EST EFFONDREE.

New-York, 27 — La voûte du tunnel B du chemin de fer Pennsylvania, qui passe sous la rivière de l'Est en partant de la 34e rue, a sauté, hier, avec une explosion terrible. L'air comprimé du tunnel a lancé en l'air au-dessus de la rivière, une épaisse colonne d'eau de 12 pieds de hauteur par vingt pieds de diamètre.

Dans le tunnel A, une explosion plus faible s'est produite et comme résultat, la structure du tunnel sous-marin du chemin de fer de Long Island a été assez fortement ébranlée.

Cet accident est un désastre pour la compagnie Pennsylvania et les entrepreneurs du tunnel, MM. Pierson and Sons. Tout le travail accompli à grand'peine depuis cinq semaines se trouve anéanti et les ouvriers, craignant désormais pour leur vie, à la suite de ces explosions successives, refusent de descendre dans les caissons de construction. On a vainement répandu au-dessus de la crevasse du tunnel des milliers de tonnes de sable et d'argile dans l'espoir d'arrêter le travail de démolition des eaux.

Le tunnel est construit dans un fond de vase et de sable mouvant qui n'offre pas une résistance suffisante à la double pression de l'air et de l'eau. On avait essayé de consolider ce fond en immergeant de grandes quantités de rocs concassés et d'argile, mais tous les efforts ont été inutiles, comme l'a démontré l'explosion d'hier.

Une première explosion s'était déjà produite il y a cinq semaines. Après un travail héroïque poursuivi durant cinq semaines, vingt-quatre heures chaque jour on avait réussi à réparer les dégâts.

Tout est maintenant à refaire.

UNE RECOMMANDATION PRATIQUE

The Northern Electric and Mfg Co., qui a mis, dernièrement, la dernière main à son matériel d'exploitation, le plus considérable et le meilleur de Montréal, commanda, il y a seize mois, soixante-dix-neuf Coussinets à Billes doubles Chapman. Ces coussinets font faire de si grandes épargnes de force motrice, de lubrification, etc., qu'elle en commanda cent quarante autres pour l'arbre de couche de ses nouvelles usines.

Les Coussinets à Billes doubles Chapman se trouvent maintenant dans à peu près 400 des principales manufactures canadiennes, et on pourra en voir une quantité considérable adaptés à des travaux de tout genre, tels que transmission de pouvoir et véhicules, à l'exposition d'automobiles, à l'Arena, durant la semaine prochaine.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Caiman; de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gensives soulage, guérit colique et diarrhée.

"Comment Va Votre Estomac?"

C'est ainsi qu'on se donne le "bonjour" en Chine. La formule de salut de presque tous les peuples a pour thème, la santé. Les Chinois sont bien dans la note. Un bon estomac, c'est le point principal.

Prenez bien soin de cet organe, le reste ira tout seul. L'homme est ainsi constitué; il ne saurait en être autrement. C'est la mission des

BEECHAM'S PILLS

de tenir l'estomac comme il faut, le foie actif et les intestins en bon état. Elles éloignent la maladie et procurent la santé, **DYSPEPSIE, INDIGESTION,** excès de bile, ou **CONSTIPATION** tout sela ne saurait exister, si l'on fait usage des **PILULES DE BEECHAM** suivant la direction.

Depuis plus de 50 **ANS** qu'elles guérissent des dérangements d'estomac, elles ont aujourd'hui une renommée universelle. Elles méritent votre confiance.

Vendu partout au Canada et aux E. U., Amérique. En boîtes de 25 cents. K

ENCORE UN SINISTRE

UN TERRIBLE CYCLONE DETRUIT TOUT UN VILLAGE, DANS LE TEXAS.

Fort North, Texas, 27. — On annonce qu'un cyclone a détruit la ville de Bellevue et a endommagé Stoneburg.

Il est impossible pour le moment d'obtenir de plus amples détails. On sait,cependant,que Bellevue est détruit, que douze ou quinze personnes ont été tuées, que plusieurs manquent à l'appel et que le feu fait rage dans les décombres.

Un train de secours est parti de Bowie, situé à 125 milles de Bellevue, qui compte quinze cents habitants.

Le Niagara.

Buffalo, N.-Y., 27 — Les membres canadiens et américains de la Commission Internationale des eaux limitrophes ont siégé hier. La séance a été consacrée à la discussion des divers projets de contrôle des compagnies qui exploiteront l'énergie des chutes Niagara. Le but que poursuivent les commissaires est de préparer un rapport identique à soumettre aux deux gouvernements qui s'entendront sur une action à prendre en vue de la protection des chutes du Niagara.

The John Murphy Company Limited

Notre magasin ferme à 5.30. Vendredi, 27 Avril, 1906.

Une Vente de Jupes Séparées à $3.95

Nous allons mettre en vente, samedi, une jupe de robe que personne autre que nos clients ne saurait s'attendre de payer moins de $5.00. Même à ce prix, c'est une de ces valeurs exceptionnelles qui ont rendu notre magasin si fameux et nous ont amené une foule de clients d'un bout à l'autre de la Puissance ; cependant, samedi, à seule fin d'attirer votre attion sur le merveilleux assortiment de jupes que nous tenons à Montréal, nous en offrirons comme celles ci-dessous, non pas à $5.00, mais

A $3.95 CHACUNE

Jupes en Vigogne noir, circulaires, à plis renversés en avant, finies des deux côtés des plis avec une rangée de boutons de serge, et bandelette tout autour du bas, jupes d'une très belle apparence, valant $6.00, que nous vendons régulièrement $5.00. A vendre.

SAMEDI, à. $3.95

CHAPEAUX GARNIS

Une Grosse Journée

Au point de vue des modes, samedi devrait être la journée la plus intéressante de la saison, car nous avons pris dans nos caisses environ 60 des styles les plus nouveaux et les plus appropriés à la saison, présentement marqués de $8 à $25, pour les offrir

SAMEDI, A LA MOITIE DE CES PRIX

Ca n'est pas tout: nous aurons, en outre, 85 chapeaux, nouvellement garnis, en 85 styles différents, dont un grand nombre pour jeunes filles, que nous offrirons demain à un prix pour lequel vous auriez de la difficulté à trouver quelque chose d'aussi exclusif, à savoir ***$5.00***

Nous avons aussi garni 100 chapeaux à effets nouveaux pour enfants, que nous offrirons en vente au prix spécial de

SAMEDI. $2.85

Le Plus Grand Assortiment de Bonneterie

Nous avons la conviction que vous ne sauriez trouver nulle part ailleurs pareil assortiment de Bonneterie, non plus que des valeurs aussi merveilleuses que celles que nous vous offrons de ce temps-ci. A propos de Bonneterie nous avons presque tout ce qu'il faut excepté la Bonneterie pour Hommes.

3 Paires pour $1.00

Voilà un prix que nous avons décidé de rendre populaire. Pour arriver à cette fin, nous avons étendu le pouvoir d'achat de ce magasin à ses extrêmes limites. Dans cette offre pour samedi, vous ne trouverez pas de bas valant moins de .45 la paire.

Bas en cachemire assez pesant et pesant, unis ou à côtes, bas en cachemire brodé, en fil de Lille ou avec cheville en dentelle, en coton avec pieds en balbriggan ou en laine naturelle, en beau coton à gorges, etc., tous les points et toutes les couleurs les plus en vogue. Nous en ferons un étalage spécial.

SAMEDI, à 3 paires pour. $1.00

IL EN FAUT UN A BEBE

Carrosses de Bébé $5.00 à $75.00

GO-CARTS $1.50 Et Plus

Nous avons l'assortiment le plus complet du Canada.

H. A. WILDER & CO., 258 rue St Jacques, 521 rue Ste Catherine, Près rue Peel

THE PRINCESS

CHICS COSTUMES DE FEMMES

A Grandes Réductions

On ne saurait s'attendre à voir pareilles valeurs offertes de nouveau cette saison par cette maison ou toute autre. La plupart de ces costumes se vendent aujourd'hui $18 et $20 ailleurs et nous en avons même quelques-uns qui leur sont supérieurs.

Nous vous conseillons de venir de bonne heure pour avoir le meilleur choix.

Régulièrement $16.50, $18.00, $18.50 et $20.00. Samedi spécial **$14.89**

THE PRINCESS,

La Maison renommée pour le style.

286 rue Saint-Laurent.

LE PRINCE ARTHUR ET LE GRAND-TRONC

Comme "La Presse" l'a annoncé hier M. H. R. Charlton est arrivé hier du voyage vice-royal dans Ontario qu'il avait préparé avec toute l'intelligence qu'on lui connait. Les visiteurs royaux lui ont rendu en cette occasion un beau témoignage.

M. H. R. Charlton, du Grand-Tronc, qui a reçu un beau témoignage de la part du prince Arthur de Connaught.

Voici le télégramme adressé hier après-midi par le Prince Arthur à M. C. M. Hays, président de la Compagnie du Grand-Tronc :

En quittant le convoi du Grand-Tronc je désire vous exprimer ainsi qu'à tout votre personnel mes remerciements pour tout le trouble que vous vous êtes donné afin de me rendre le voyage le plus agréable possible. Je suis tout particulièrement sensible aux attentions tout à fait particulières de M. Charlton à mon égard.

ARTHUR.

INCENDIE A L'ASSOMPTION

Du correspondant régulier de "La Presse".

L'Assomption, 27. — Mercredi, vers une heure, le feu se déclarait à la magnifique demeure du Docteur J.-D. Latour. Un de ses enfants occupés à jouer au deuxième étage s'en aperçut et courut avertir son père, qui fit sonner l'alarme et appeler les pompiers. Ceux-ci, sous les ordres du Major Bédard Normandin, chef et du sous-chef Ludger McGown, combattirent vaillamment les flammes. Un moment, tout parut devoir se consumer, car le vent s'éleva très fort, mais une pluie bienfaisante succéda, et vers quatre heures, tout était éteint. Les élèves du collège, encouragés par leurs professeurs, aidèrent beaucoup les pompiers.

M. J.-D. Latour, M. D., était assuré pour sa propriété et ses meubles. Il évalue ses dommages à plus de quinze cents dollars.

M. Paul Ethier, marchand-tailleur, voisin de l'édifice en feu ne souffrit aucun dommage provenant du feu, mais le danger étant imminent il fallut déménager tout le stock et le ménage. La pluie qui tomba durant l'incendie endommagea quelque peu les marchandises.

TELEGRAPHIE

Ils en viennent aux prises.

Salonique (Turquie d'Europe), 27. — Une bande de soixante Grecs dont bon nombre portant l'uniforme d'officiers de l'armée du roi George ont été attaqués mercredi par des soldats turcs près de Karaferia.

Le combat qui s'est engagé a duré une partie de la matinée et s'est terminé par la retraite des Hellènes, qui ont laissé treize des leurs sur le terrain. Trois Turcs ont été tués et cinq blessés.

Fatale promenade.

Belgrade, (Serbie), 27. — Le roi Pierre au cours d'une promenade à cheval, hier matin, est tombé et s'est infligé une entorse.

Les élections en Russie.

Varsovie (Pologne Russe), 27. — Les élections primaires ont eu lieu hier. La victoire des nationalistes est complète. Des troubles se sont produits au cours de la journée au cours desquels deux hommes ont été tués.

Les Anglais en Egypte.

Londres, 27. — Lord Grey, secrétaire aux Affaires Etrangères, a déclaré hier aux Communes, en réponse à une interpellation, que l'effectif des troupes anglaises d'occupation de l'Egypte va être augmenté en raison de l'attitude de la Sublime Porte relativement à l'occupation de Tabah. Lord Grey a déclaré que lord Cromer, agent de l'Angleterre en Egypte, a fait un rapport tendant à l'augmentation des effectifs anglais.

L'éducation en Angleterre.

Londres, 27 — Les évêques catholiques romains de l'archidiocèse de Westminster ont publié hier une déclaration condamnant le projet de loi sur l'éducation comme étant fondamentalement injuste en donnant aux autorités locales le contrôle de l'enseignement religieux, et en rendant possible la confiscation ou la diversion des dotations. L'archevêque de Westminster a déclaré hier soir à la "Catholic Truth Society" que les catholiques anglais peuvent compter sur la coopération des archevêques et des évêques d'Irlande et d'Ecosse et des députés catholiques aux Communes.

Une capture.

Melilla, Maroc, 27 — La canonière marocaine "Sidi el Turki" a saisi, mercredi, la barque "Beni Bujafan", transportant une cargaison commerciale.

En voyage.

Washington, District de Columbia, 27—M. Nabuco, ambassadeur du Brésil, est parti hier soir de Washington, pour un voyage d'études dans l'Ouest américain et l'Ouest canadien. L'ambassadeur était accompagné du vicomte de Alte, ambassadeur du Portugal, du lieutenant-colonel de Pederneiras, attaché militaire à l'ambassade du Brésil, et de M. Sherman, de New-York.

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme. MUNYON

— LE —

Thé de Ceylan

Vert ou noir

Peut être employé avec les meilleurs résultats par tous ceux qui souffrent des effets néfastes du café. Pris au déjeuner il stimulera normalement pour le travail de la journée. Son usage n'entraine aucune dépression nerveuse. Il n'est pas un simple breuvage, car il est hygiénique et renforcit. Ceux que le café a rendus dyspeptiques devraient l'essayer.

Comment le préparer — Mettez la moitié de la quantité des autres thés, dans de l'eau fraiche bouillante. Laissez infuser pendant quatre ou cinq minutes. xk 9,18,27

RECEPTION DES F. E. D.

C'était mercredi soir, la réception des étudiants en droit, et la première jamais organisée par les étudiants de l'université Laval. Et cette première fut un succès complet et splendide.

Dans les salles du King's Hall, décorées aux couleurs de la faculté, mes dames Lafontaine, Monk, Gervais, Lemieux, Cousineau et Adam reçurent les invités. Vers les minuits un délicieux lunch, accompagné d'un menu spirituel et bien "Laval," fut servi. Le coup d'oeil était charmant de cette réunion nombreuse, où les jolies et fraiches toilettes féminines mettaient une note de jeunesse et de gaiété.

La réunion se prolongea animée et joyeuse, et l'on se sépara aux petites heures, se promettant bien de revenir l'an prochain.

Cette réception, si bien réussie, fait grand honneur au président des étudiants, M. Gustave Lanctôt, et à ses collègues, M. Charles Emile Monty, vice-président, et MM. Euclide Roy et C. Henri Lalonde.

MM. E. Lafontaine, H. Gervais et P. Cousineau, professeurs de la faculté, avaient bien voulu, pour la circonstance, passer la soirée avec leurs élèves.

Voici maintenant complète autant que possible la liste officielle des invités:

MM. Archambault, Auger, Adam, Béique, Brault, Beullac, Berthiaume, Bérard, Beauchamp, Belcourt, Beaudry, Bienvenu, Barry, Bastien, Bélanger, Boivin, Brosseau, Beauchemin, Bédard, Benoit, Bonin, Beaulieu, Brouillette, Bertrand, de Winnipeg, Bourassa, Beaudoin, Boucher, Cholette, Cormier, Comtois, Crépeau, d'Arthabaska, Charron, Carlin, Cazelais, Dandurand, David Dalbec, DeLorimier, Dupuis, Duchesnay, de Québec, Desmarais, Décarie, Desnoyers, Dorais, DeCelles, Davelup, Deguise, Dufort, DeSerres, Demers, Duchastel, Desjardins, Dorion, Fortier, Fréchette, Forget, Fauteux, Gagnon, Guilbault, Geoffrion, Gendreau, Gélinas, Gervais, Garon, Guertin, Guyon, Guérin, Gray, Globensky, Grant, Gamache, Hurtubise, Hébert, Hervieux, Hay, Hamelin, Hingston, Hardy, Fellay, Joubert, Lareau, Lachapelle, Lacoste, Loranger, Lajoie, Lavergne, Lamalice, Lachapelle, Lefebvre, Levy, Leblanc, Leduc, Lesage, Larin, LeBouthillier, Labelle, Leclerc, de Sorel, Lalonde, Ledoux, Lacroix, Lapierre, Larose, Lanctôt, L'Africain, Meloche, Mignault, Mathieu, McNnulty, St Jean, Morrisson, Monk, Mailloux, Moisan, Masson, Merrill, Martin, Moisan, Mount, Marsolais, Many, Monty, Nadeau, Nantel, Normandin, Noonan, Ouimet, O'Leary, Pérodeau, Prendergast, Prévost, Prévost, Perrier, Picard, Primeau, Paquette, Pepin, Pelland, Parizeau, Rainville, Racine, Rolland, Rivet, Roby, Robidoux, Rivard, Robitaille, Raymond, Surveyer, St Pierre, St Louis, St Jean, Sauuvalle, Sénécal, Simard, Simard, St Charles, Terroux, Toussignant, Terrroux, Turcotte, Tarte, Thibault, Trestler, Vallancourt, Vanier, Nadeau, Young, Varin.

MM. Allard, Cousineau, Charland, Chênevert, Monty, Lanctôt, Lalonde, Roy, Lavergne, Beaudry, Olivier, Desrosiers, Bachand, Brosseau, Monk, Mathieu, Trudel, Fortin, Charrette, Robichon, Gélinas, Kearney, Archambault, Lord, Labelle, L. Fortin, Normand, tous étudiants en droit présents.

MM. Handfield, Dr Bourgouin, Dr Bourgeois, Dr Martel, Arnoldi, Bonin, Lefaivre, Vallières, Normandin, Valiquette, Létourneau, Poliquin, Papineau, Mathieu, Charton, Calder, Bercovitch, Caron, Lemoyne, Joubert, Révois, Petitclerc, Corriveau, Lanctôt, Porcheron, Surveyer, Bisaillon, Bumbray, Décarie, Panneton, St Arnault, Cyphihot, Tessier, Dr Lachance, Robichon, Dumas, Dufort, Daoust, de Grandpré, etc.

de Grandpré, Fleury, Godin, Z. Morin, Fafard, Courboyer, Dr Handfield, Perrault, P. Surveyer, Guyon, Dumas, Décarie, H. Bisaillon, Corriveau, Bumbray, Handfield, U. Brosseau, Faubert, Arnoldi, P. Charton, P. R. Léaume, A. Ecrément, M. Loranger, Dalbec, Leblanc, Gamache, Bercovitch, Lefebvre, Daoust, Lafontaine, Morin, Bohémier, Handfield, Lacoste, Vallée, Latourelle, Naud, Lapierre, Desjardins Cléroux, Lambert, Bernard, Larochelle, Sicotte, Montbriand, Hamel, Jasmin, Lafrenière, Dr Aubry, Dr Déromé, Joubert, Dr Masson, Dr Lefebvre, Dr Gosselin, Payette, Dalbert, Beauchamp, Cholette, Dufresne, Parizeau, Godbout, Pruneau, Labointe, Archambault, Millier, O'Sullivan, Rondeau, Pérodeau, Lacroix, H. Dupuis, Cadieux Millot, Wright, Patenaude, David, Demers, Gohier, Dr Mireau, Dr Lebel, Dr Rousseau, Dr Beauregard, Dr Archambault, Joubert, Beauchemin, Lauzon, etc.

STE JULIENNE CO. MONTCALM

Mardi matin, à neuf heures, a eu lieu à l'église paroissiale, un service solennel pour le repos de l'âme de feu le Révérend O. Bellehumeur, vicaire de cette paroisse, décédé il y a quelques semaine, à l'hôpital à Joliette.

—M. l'abbé Dugas, de la cathédrale de Joliette, a officié, assisté de diacre et sous-diacre.

—La récolte du sucre d'érable, cette année, n'a pas atteint la moyenne des années dernières et elle se réduit à la moitié de la récolte de l'année dernière.

PREMIERE COMMUNION

Il vous faut de chics souliers. Allez chez Z. Pilon, 3101 Rachel. Vous les aurez au meilleur marché.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

Oxfords Heel-Hug

PLUSIEURS NOUVEAUX STYLES

Avez-vous vu les nouveaux modèles Oxfords Boston ? La combinaison des QUARTS de POINTS Boston et des cuirs Boston dans une chaussure Oxford qui à été faite sur une forme spéciale lui donnant un bien faire parfait, est une combinaison d'AJUSTEMENT, de STYLE, de CONFORT et de DUREE, que vous n'obtenez que des Chaussures Boston. Les formes sont non seulement parfaites sous le rapport du STYLE, mais elles le sont aussi, sous celui de l'AJUSTEMENT. VOUS en trouverez certainement qui iront à la forme et à la grandeur de VOTRE pied.

Formes droites et formes avec semelles excédentes, formes donnant une démarche assurée, formes spéciales pour ceux dont les chaussures tournent en dehors. En un mot toutes les combinaisons imaginables de longueur et de largeur que l'on trouve dans les chaussures du cordonnier sur commande et pour lesquelles il demande trois fois le prix $3.50

Offres Spéciales du Samedi

BOTTINES DE GARCONNETS ET FILLETTES

Bottines en chevreau noir ou en veau box, styles à lacets et Blucher, pour demoiselles et enfants. Prix régulier $2.50. PRIX SPECIAL, SAMEDI $1.65

Bottines en veau box ou en chevreau vici, semelles cousues, toutes en cuir, pour garçonnets. Prix régulier $2.50. PRIX SPECIAL. SAMEDI $1.65

Boston Shoe Store

2325 rue Ste Catherine, — Angle Mansfield, Montréal.

LOUANGES BIEN MERITEES

A L'ADRESSE D'UN ARTICLE BIEN CONNU

Les principales autorités médicales de toutes les nombreuses écoles ont tant écrit à la louange des plantes médicinales indigènes ou américaines, qui entrent dans la composition de la Dr Pierce's Golden Medical Discovery, que celui qui essayerait de les reproduire des différents ouvrages de "matière médicale", serait en peine par où commencer car elles sont si nombreuses que, dans un article comme celui-ci, on ne peut qu'en donner une idée bien pâle et bien imparfaite.

Disons brièvement que la "Golden Medical Discovery" tire son nom de la petite plante vivace Golden seal dont la racine entre largement dans sa composition. Outre cet ingrédient des plus précieux, il contient des extraits glycériques de racine Stone, de racine Queen, écorce de cerisier noir, sanguinaire et racine de mandragore.

Finley Ellingwood, M. D., un éminent praticien de Chicago, et professeur de matière médicale au collège de médecine Bennett de cette ville, dans son récent ouvrage sur la Thérapeutique, dit de la racine Golden seal : "C'est le plus naturel des stimulants des fonctions normales de la digestion. Son influence sur les surfaces muqueuses le rend des plus précieux dans la gastrite catarrhale (inflammation de l'estomac) et l'ulcération gastrique (estomac.)"

Plusieurs autres autorités, avec le Dr Ellingwood, proclament l'Hydrastin (Golden Seal), comme remède contre le catarrhe nasal, de l'estomac, des bronches, des conduits biliaires, des reins, des intestins et la vessie. Nous mentionnerons entre autres, le professeur John King, M. D., auteur du "American Dispensatory" ; le professeur J. M. Scudder, M.D., dans son "Spécific Medication", le Dr Hale, du Hahneman Med. College de Chicago ; Grover Coe, M.D., de New-York, dans son "Organic Medicines" ; Dr Bartholow, de Jefferson Med. College, et nombre d'auteurs et professeurs renommés en médecine.

Toutes ces éminentes autorités proclament les propriétés curatives de Golden Seal, dans les cas de faiblesse de l'estomac, du foie et des intestins, de la torpeur et ulcérations des intestins. Le Dr Ellingwood le recommande hautement, "dans les cas de dyspepsie atonique, quand l'appareil entier, y compris le foie, est stagnant et inactif." Il le proclame aussi très fortement dans plusieurs cas de faiblesse et dérangements particuliers aux femmes. Le Golden Seal root (Hydrastin) est un ingrédient important dans la Prescription Favorite du Dr Pierce pour les femmes faibles, nerveuses, "épuisées."

Mais, pour en revenir à la "Golden Medical Discovery", il faut dire que ses propriétés curatives ne lui viennent pas entièrement du "Golden Seal" si précieux qu'il soit, mais bien aussi d'autres ingrédients qui ne sont pas moins puissants que l'hydrastin, ou "Golden Seal" et, partant, ajoutent à sa valeur.

Pour tous maux des bronches, de la gorge, des poumons, ou autres maux analogues, la racine de cerisier noir, la racine Queen et la sanguinaire jouent chacun un rôle important dans l'opération des guérisons phénoménales attribuées, avec raison, à la "Golden Medical Discovery" tout comme fait le "Golden Seal". Tous ces ingrédients ont la haute approbation des sommités médicales de toutes les écoles pour la guérison des maladies, des bronches, de la gorge, et des poumons.

Voici ce que dit le professeur King de la racine Queen : Un altérant (purificateur du sang) surpassé par bien peu d'autres altérants connus, si toutefois il l'est. Des plus efficaces contre les maladies de la peau et les affections scrofuleuses ; soulage les affections bronchiales ; guérit radicalement la bronchite ; calme l'irritation ; un remède important contre la toux ; guérit les toux durant depuis plusieurs années ; facilite la nutrition et fait du sang, et on peut la prendre pendant longtemps sans aucun danger."

Racine Queen, racine Golden Seal, racine Stone, écorce de cerisier noir et sanguinaire, tous des articles recommandés par les principaux praticiens de toutes les écoles, comme le meilleur des remèdes contre la toux, sont surtout très précieux une fois combinés à la glycérine chimiquement pure qui augmente considérablement le pouvoir curatif de tous ces ingrédients pour toutes les affections des bronches, de la gorge et des poumons, les toux graves, et autres maladies analogues.

Qui peut douter de l'efficacité d'un tel composé, préparé d'une façon scientifique, comme dans la Dr Pierce's Golden Medical Discovery ? Qui peut douter que c'est le remède le pus efficace contre les nombreuses maladies pour lesquelles ces ingrédients sont si hautement recommandés par les auteurs célèbres de matière médicale ?

C'est par la guérison des cas les plus chroniques, les plus persistants et les plus opiniâtre d'affections des bronches, du larynx et des poumons, accompagnés d'enrouement et de grave toux, lesquels, si on les avait négligés ou mal traités, auraient infailliblement dégénéré en consomption, que la "Golden Medical Discovery" s'est acquis les plus grands éloges de tous ceux qui ont observé son merveilleux contrôle sur ces maladies et autres analogues. Ce n'est pas un composé inférieur d'ingrédients communs pour distribution gratuite, destiné à l'expérimentation de telle ou telle personne voulant en connaître la valeur, comme c'est le cas pour tant de panacées qu'on répand et fréquemment à titre de "bouteilles d'essai". Elle a un record de quarante ans et, à son acquit, des miliers de guérisons. Elle se vend à un prix raisonnable et est offerte en vente dans toutes les pharmacies de ce pays et de plusieurs autres.

On peut voir par les courts extraits ci-dessus combien "Golden Medical Discovery" convient à la guérison de toutes les maladies du sang, telles que scrofules et affections cutanées, éruptions, clous, boutons et aux maux semblables ; c'est qu'elle est également bonne contre toutes les affections catarrhales, peu importe où elles se trouvent, et contre tous les cas d'indigestion, dyspepsie, torpeur du foie ou biliosité, et comme tonique et reconstituant contre toute faiblesse, et dans la débilité nerveuse et la prostration commel es extraits ci-dessus le démontrent amplement.

On trouvera de plus amples renseignements sur les propriétés et l'emploi de la "Golden Medical Discovery" et la Prescription Favorite du Dr Pierce, pour les femmes faibles dans le petit livre d'extraits des auteurs en matière médicale qui sera envoyé GRATIS à toute adresse, sur demande par lettre ou carte-poste, au Dr R. V. Pierce, Buffalo, N.-Y.

On verra dans cette brochurette que les ingrédients entrant dans la composition des remèdes du Dr Pierce sont le plus fortement, le plus chaleureusement recommandées pour la guérison de toutes les maladies contre lesquelles on en conseille l'emploi, recommandations que n'ont pas les autres remèdes de même nature. Ils ne sont pas a'coliques, à formules cachées, mais sont sûrs et recommandables. yw

Allez où vous voudrez, et vous ne trouverez, nulle part, quelque chose d'aussi agréable au goût, d'aussi pur et d'aussi bien préparé que le

CHOCOLAT AU LAIT

— DE —

COWAN

En Croquettes, Pastilles, Médaillons, etc., etc.

Il a le goût riche et délicieux de la crème canadienne pure, et du chocolat le plus pur.

The Cowan Co., Ltd,
TORONTO. 100-vn

LE CANAL CHAMBLY OUVERT CETTE SEMAINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chambly, 27 — M. le surintendant du canal, P. A. Jodoin, ouvrira le canal à la navigation dès cette semaine.

L'hiver que nous avons eu a permis à M. Jodoin de hâter les travaux de réparation qu'il y avait à faire. Les hommes y ont pu travailler plus souvent que par de rudes hivers.

RIGOLETTO AU MONUMENT NATIONAL

La représentation de Rigoletto hier soir au Monument National n'a pas attiré autant de monde que l'espérait M. Occellier. Cependant malgré l'assistance plutôt maigre, le spectacle a été fort intéressant, et a revêtu un haut cachet artistique. Le rôle difficile, ingrat de Rigoletto, le bouffon du duc de Mantoue, a été magistralement tenu par M. Occellier ,très en voix. Il a chanté avec beaucoup de sentiment, de conviction et de chaleur, et a reçu des applaudissements mérités. Il eut certes été difficile de faire mieux. Le ténor Gauthier a également remporté un succès bien mérité, et le public l'a entendu avec plaisir.

Le rôle de Gilda, fille de Rigoletto avait été confié à Mlle Albertine Gervais, déjà bien connue du public amateur de musique. M. Occellier doit se féliciter aujourd'hui d'avoir choisi une telle artiste pour le seconder, car, Mlle Gervais a chanté à ravir. Elle a conquis son public et l'a enthousiasmé. C'est une chanteuse très sympathique et possédant une voix fort agréable. Ajoutons que Mlle Gervais est montée sur la scène après avoir passé trois semaines à l'hôpital, ce qui n'était pas pour augmenter ses moyens.

Mlle Flore Farmer a été admirable dans Madeleine, soeur de Sparafucile.

Le fameux quatuor du dernier acte a été bissé. Disons en terminant que signor Camille d'Alessio, chef d'orchestre s'est acquitté de sa tâche difficile avec une rare habilité.

SUCCOMBERA-T-IL A SES BLESSURES ?

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 27. — M. William Young de Barford, était victime, mardi, d'un malheureux accident qui fait craindre un résultat funeste. M. Young venait d'escalader un échafaudage et aidé par son fils, était en frais d'élever une voiture au grenier d'un hangar quand tout à coup l'échafaud céda sous lui et le malheureux fut précipité sur le pavé se causant de graves blessures et des lésions internes.

Des Milliers et des Milliers de Personnes

ONT PROFITÉ DE LA

VENTE DE PAQUES AVEC CADEAUX

— DE —

STROUD

POUR S'APPROVISIONNER DE THÉ.

Des dizaines de milliers de personnes auront l'occasion d'établir la véracité de nos avancés.

LES THES DE STROUD SONT LES MEILLEURS

1040 RUE STE CATHERINE.
529 RUE STE CATHERINE EST.
91 RUE ST LAURENT.
699 RUE ST LAURENT.
622 RUE NOTRE-DAME OUEST.

AFFREUSES BLESSURES

Omer Boucher, jeune homme de Ste Clotilde, est victime d'un horrible accident.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sainte-Clotilde de Horton, 27—Un terrible accident vient de plonger une brave famille dans la désolation.

Mercredi, vers 5 heures de l'après-midi, un des jeunes fils de M. Joseph Boucher, âgé de 17 ans, du bas de la rivière, était occupé à scier du bois de chauffage avec une scie circulaire mue par un pouvoir à chevaux,lorsque l'un des appuis de l'arbre de couche de la scie s'étant brisé, la scie se souleva et la courroie l'entraina en pleine figure du jeune Omer Boucher, lui infligeant une plaie effrayante.

La scie fit une entaille en ligne droite du côté gauche depuis le menton, passant près du nez et dans le milieu de l'oeil pour se terminer au-dessus de l'oreille.

L'oeil est tout à fait haché et sorti de l'orbite.

M. le Dr Chs Lemaire, qui fut appelé auprès du blessé, fit les pansements d'urgence et jugea à propos de lui faire administrer les sacrements.

Le docteur craint beaucoup les complications et juge le cas très grave.

Le jeune Boucher a montré pendant tout le temps des pansements une force extraordinaire. Il n'a pas un seul instant perdu connaissance et avait l'esprit très calme.

Toute la population sympathise avec cette famille dans ce terrible malheur.

LES PECHERIES DE TERRENEUVE

Washington, 27. — Le représentant Gardner, du Massachusetts, aura une entrevue, avec le secrétaire Root, pour discuter de l'arrestation récente de pêcheurs de Gloucester, sur la côte de Terreneuve, pour avoir pêché en dedans de la ligne de trois milles. Sur les conseils de M. Gardner. ils ont payé l'amende imposée, en attendant que le département d'Etat prenne action sur leur cas.

M. Gardner a informé le secrétaire Root que les pêcheurs étaient évidemment dans leur droit en vertu du traité de 1818 avec la Grande-Bretagne, et le secrétaire a promis que, si cela était prouvé, il soumettrait le cas au gouvernement britannique.

Parmi les documents qui doivent être soumis au secrétaire d'Etat par M. Gardner est une lettre de lord Salisbury, écrite en 1878, alors qu'il était premier ministre d'Angleterre, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Welch Lord Salisbury y déclare que Terreneuve ne peut restreindre par aucune législation un traité négocié entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. C'est là la question à régler dans le cas actuel.

CHEVEUX SECS

Votre mère a peut-être des cheveux clairs! Mais ce n'est pas une raison pour passer votre vie avec des cheveux à demi-morts. Si vous voulez que vos cheveux soient longs, épais et forts, vous devez les nourrir. Nourrissez-les avec une bonne nourriture pour les cheveux. La Vigueur des Cheveux d'Ayer. Des cheveux bien nourris ne tombent pas, restent doux et soyeux et poussent longs et forts. Nourrissez la racine de vos cheveux avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer.

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Meublez votre Maison

A VOS PROPRES CONDITIONS

Dites quels

MEUBLES, TAPIS, PRELARTS, POELES

ou autres **Articles de Ménage** vous voulez avoir. Nous vous les fournirons, car nous en avons un **assortiment immense.**

Venez et vous serez satisfaits

Lande Bros.,

La Maison où l'on peut se Meubler au Complet

176 RUE ST LAURENT

Près Dorchester

Nouveau No. 234 Boul. St Laurent

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

DECES

BRISSON — A Outremont, le 26 du courant, à l'âge de 21 ans et 10 mois, Germaine Brisson, enfant de T. Brisson, hôtelier.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 128 Chemin Sainte-Catherine, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 147—2

BROSSEAU — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 29 ans, Maylora Smith, épouse d'Emilien Brosseau.

Les funérailles auront lieu le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1074 rue Saint-André, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLI — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 68 ans et 8 mois, Thomas Carli, statuaire.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 35 rue Saint-Hubert, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 147—2

DAOUST — A Wotton, le 24 du courant, à l'âge de 26 ans et 6 mois, Joseph Daoust, fils de feu Maxime Daoust, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

FORSYTH — En cette ville, le 25 avril, à l'âge de 54 ans, 4 mois, et 23 jours, Maria-Alexina Terroux, épouse de William L. Forsyth.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 729 rue Berri, à 8¼ heures a. m., pour se rendre à l'église de l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Berri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 146—2

LECLAIR — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 27 ans et 8 mois, Moïse Leclair, fils d'Elisé Leclair.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 26 ruelle Saint-Alexis, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 147—2

LARIN — A la Côte des Neiges, le 26 du courant, à l'âge de 37 ans, 4 mois et 12 jours, Marguerite Boudrias, épouse de feu Bazile Larin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 du courant, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 147—2

LAHAISE — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 47 ans, 7 mois et 9 jours, Cordélia Dufresne, épouse de Gaspard Lahaise, constable.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 89 rue Fabre, à 8 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 145—3

HENAULT — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 48 ans, 2 mois et 8 jours, Stéphanie Gravel, épouse de Georges Hénault, entrepreneur.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 381 ruelle Mathieu, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 146—2

PELLERIN — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 50 ans, Edouard Pellerin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 256a rue Gain, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPIN — A L'Assomption, le 25 du courant, à l'âge de 37 ans, Madame Philippe Papin, née Emma Archambault.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 256a rue Gain, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église de L'Assomption, où sera chanté le service funèbre, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 146—2

ONGE — En cette ville, le 26 du courant, âgé de 95 ans et 3 mois, Adélaïde Cuillard, veuve de feu Jean-Baptiste Saint-Onge.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Odilon, No 305 rue Richelieu, à 7 heures, pour se rendre à l'Asile Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

ETHIER — Mercredi, le 2 mai prochain, à la cathédrale de Montréal, à 8 heures a. m., sera chanté le service anniversaire de feu le révérend Joseph-Etienne Ethier, ancien curé de Glen's Falls, N. Y.

Parents et amis, et les membres du clergé sont priés d'y assister. 147—2

Pour la table—pour la cuisine—le SEL DE TABLE "WINDSOR" est sans égal. Toujours la même qualité parfaite.

CONCOURS AVEC PRIMES !!!

Le public recherche toujours les journaux qui lui ouvrent des Concours faciles, amusants ou instructifs, et récompensés par des Prix. Jamais le

SAMEDI

ne donne moins de deux

CONCOURS

par numéro. Dans ses numéros de gala, il y en a jusqu'à dix. N'oubliez donc pas qu'à part ses illustrations, sa littérature, sa musique, ses recettes, ses conseils, ses feuilletons sans rivaux, le

SAMEDI

donne toujours des

CONCOURS AVEC PRIMES !!!

IL PERDRA UN OEIL

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 27. — En débitant du bois dans sa cour, récemment, M. F. Côté, de Bromptonville, a été frappé à l'oeil par un éclat de la bûche. Si grave est la blessure qu'il perdra l'usage de l'oeil affecté.

La Cie S. CARSLEY Limitée

27 AVRIL 1906.

OFFRES de VETEMENTS pour SAMEDI

Nous faisons aux citoyens de Montréal, les plus grandes offres de vêtements jamais faites au Canada. Tous ces vêtements sont élégants et parfaits sous les rapports de la coupe et de l'ajustement, et nous en avons des centaines au choix. Samedi dernier, notre rayon des vêtements ressemblait à un essaim d'abeles. Samedi de cette semaine, nous voulon qu'il ait l'aspect d'une colonie d'essaims d'abeilles. Venez.

300 complets de messieurs, de couleurs pâles, moyennes foncées, garnitures de bonne qualité, bien appareillées, et seyant à la perfection. Prix réguliers, $8.00 à $9.00. Prix de vente $5.00

300 complets en tweed, pour messieurs, tous les plus nouveaux styles de carreaux et de carreaux superposés, parements simples ou doubles, garnitures de la meilleure qualité, larges épaules concaves, valant de 0.00 à $12.00. Prix de vente $7.95

400 complets en tweed et en worsted, pour hommes, coupe supérieure, en joli et riche tissu, vêtements sans égaux, couleurs et dessins les plus nouveaux, mélanges de gris et fauve de fantaisie, splendidement confectionnés, parements simples ou doubles, les meilleures doublures et garnitures. Prix réguliers, $15.00 à $17.00. Prix de vente $10.00

Chemises de Messieurs de $1.50 pour 75c

Nous n'exagérons pas en disant que ces chemises valent un dollar et demi. Le manufacturier qui nous les vendit les confectionna pour être détaillées à ce prix. Elles sont toutes du style tailleur le plus nouveau. Lisez-en la description.

100 douzaines de chemises tailleur, de qualité supérieure, en belle batiste française, en madras, en zéphyr et percales légères, tous les plus nouveaux dessins de 1906. Cette collection ne renferme que des chemises de qualité supérieure, devants mous ou à plis les plus nouveaux, belle coupe et très amples, poignets à part, points 14 à 18. Prix réguliers $1.00 et $1.50. Prix de vente 75c

NOUVEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS POUR MESSIEURS

L'élégance est la principale caractéristique de nos véritables chapeaux en feutre-fourre anglais seyant bien. Quatre formes différentes, toutes les couleurs les plus recherchées, y compris le brun, le perle et le fauve. Grande valeur à . . . $1.65

Préférez-vous, parmi les chapeaux en FEUTRE DUR OU MOU, une forme, une couleur ou un style quelconque ? Vous êtes certain de trouver ce qu'il vous faut ici, car notre assortiment renferme tous les meilleurs styles des FABRICANTS ANGLAIS ET AMERICAINS LES PLUS en renom. Entre autres les élégants chapeaux en feutre dur, styles les plus nouveaux, et d'une jolie couleur grise pour les hommes d'affaires. Venez les voir. Prix $2.40 à $3.25

CETTE VENTE DE MANTEAUX ET COSTUMES

Comporte encore des éléments d'intérêt assez forts pour vous amener ici. Des foules de personnes ont visité le Salon des Manteaux au commencement de la semaine, mais notre assortiment était si considérable qu'il reste encore un bon nombre d'occasions pour les acheteuses du samedi.

$18.00—MANTEAUX COUVERTE—$10.00

200 DE CES MAGNIFIQUES MANTEAUX COUVERTE DE PRINTEMPS, en plusieurs dessins très nouveaux et très élégants, jolies nuances claires de fauve, garnis de biais assortis, de petits boutons couverts et de plusieurs rangées de points-tailleur, quelques-uns avec collet plat à points-tailleur et d'autres avec collet de velours ou collet assorti ; un certain nombre doublés de soie taffetas et d'autres de satin mercerisé de bonne qualité. Ces manteaux se vendraient facilement $18.00. Notre prix de vente $10.00

$18.50--Costumes en Tweed pure Laine--$14.40

SEULEMENT 20 DE CES CHICS COSTUMES EN TWEED PURE LAINE, magnifiquement confectionnés, nuances claires de champagne et gris, manteau Eton fini à plis en avant et en arrière et à biais assortis, et garnis de soutache de soie et de boutons de métal de fantaisie ; jupe circulaire à la mode, plissée en avant et en arrière. Valant régulièrement $18.50. Prix de vente $14.40

VETEMENTS de GARCONNETS QUI GARDENT LEUR FORME

Naturellement, c'est la belle apparence qui a le plus d'attrait pour les jeunes et qui leur saute le plus aux yeux. Mais pour vous, (et pour nous) il y a quelque chose de plus à considérer, et la partie la plus intéressante, c'est l'entredoublure. Nous n'employons que des bonnes doublures qui ne faneront pas. C'est donc vous dire que nos vêtements conserveront leur forme, et leur bonne apparence, aussi. Excellents tissus qui sont un gage de bonne durée. Prix raisonnables.

COMPLETS RUSSES forts, en serge marine, boutons dorés, ceinture en cuir verni, doublés du meilleur satin fermier, magnifiques bonnes assorties, pour garçonnets. Samedi $3.55

Seulement 30 complets à deux articles en serge pure laine, dessins clairs ou foncés, à simple parement, belle coupe et bonnes doublures, ajustement parfait. Grandeurs 28 à 33. Régulier $5.00. Spécial $3.50

COMPLETS-MATELOT en tweed et serge de nuances claires, culottes "Knickerbocker," garnis de boutons dorés et d'attaches de fantaisie, ajustement et fini parfaits, pour garçonnets. Samedi $4.85

Chics Chapeaux Parisiens

Nous les avons reçus directement de Paris. Ils résument toutes les plus nouvelles idées parisiennes, sont à la mode sous tous rapports et à des prix qui vous plairont.

CHAPEAU DE FLEURS, très chic forme, bleu pâle, avec bord de myosotis et de roses, calotte de roses de soie, drapé de chiffon, garni d'une large orfraie dans le côté. Prix $8.75

CHAPEAU MODELE en gaze de satin toscan et en dentelle, très élevé dans le côté garni d'une grosse boucle de ruban Duchesse autour de la calotte et d'une guirlande de roses roses et de myosotis bleus sous un gros bouquet de roses nuancées et de ruban. Prix $9.25

CHAPEAU PEINTURE en ille noir et en paille satinée, grosse forme, soulevé en côté et garni de gros bouts de plumes d'autruche, retenus en position par des boucles de ruban de velours. Prix $15.50

MODELE PARISIEN en tres de mohair brune, garni de chiffon de soie et de uline rose autour de la calotte, magnifiques plumes rancées en vert, rose bronze retenues en position p des ornements de fantaisie, superbe garniture de iban de soie vert en arrière. Prix. $18.85

MAGNIFIQUES ROBES Pour Fillettes et Jeunes Filles

Il y a toujours quelque chose de nouveau et d'intéressant à la Section des Vêtements de Fillettes de notre salon des Manteaux. Nos propres créations en faitle robes pour jeunes filles et enfants sont sovent plus jolies que celles que nous importos. Cependant, nous avons les deux à vous ofir, Samedi.

ROBES MATELOT en serge de très bonne qualité, nouvelles nuances pour le printemps, blouse garnie d'appliqués de fantaisie, d'un attache de soie blanche, de boutons de métal et magnique jupe à plis. Grandeurs pour fillettes de 7 8 et 9 ans. Prix $3.63

ROBES EN TWEED mélangé de la meilleure qualité, nouveau beige, blouse et jupe garnies de plis, de miret de soie et de biais assortis manches des plus nouveaux dessins, pour fillette de 12 à 14 ans. Prix $7.75

ROBES EN VEILING à carreaux de fantaisie, nouvelles nuances de bleu pâle et vert, dos et devant bouillonnés, garnies de dentelle et de ruban étroit de velours noir, pour enfants de 2, 3 et 4 ans. Prix $4.00

ROBES MODELES en cchemire vert ou rouge de bonne qualité, effet à empiècement de fantaisie, garnies de dentelle et de galon d'appliqués de soie de fantaisie, collet garni de dentelle, longs poignets et magnifique jupe à plis, pur fillettes. Samedi $9.00

Parapluies en Soie et Laine

Quelques-uns de ces parapluies sont faits en soie et laine, et d'autres en soie pure. Ils font partie d'une grande consignation que nous venons de recevoir. A cette saison de l'année un parapluie est un ami très utile. Ne manquez pas de saisir l'occasion. Voyez ces offres spéciales samedi.

Parapluies de dames, soie et laine, tige en acier; monture paragon légère, deux bulbes à coulisse; grande variété de poignées en bois naturel, écaille et corne. Prix régulier; $1.50, Lundi $1.00

Parapluie de dame en soie taffetas noire de qualité exceptionnelle; poignées d'une grande variété de dessins, en bois naturel, corne et écaille, tige en acier; deux bulbes à coulisse; monture paragon. Prix régulier $2.25. Samedi $1.50

Offres Spéciales de Chaussures SAMEDI

Notre chef du rayon des chaussures, désire faire du dernier samedi du mois; un jour de record, de là ces offres spéciales.

CHAUSSURES A LACETS POUR FILLETTES EN CHEVREAU DONGOLA noir, ou veau noir boxe, avec bouts unis ou vernis, bonnes semelles de pesanteurs moyenne et talons cubains; grandeurs 12 à 2. Prix Spécial $1.65

SOULIERS A LACETS OXFORD BLUCHER, POUR DAMES EN CHEVREAU DONGOLA, dans la nouvelle nuance chocolat, avec semelles cousues à la main et talons cubains, grandeurs, 2½ à 7. Prix spécial, samedi $2.25

CHAUSSURES A LACETS POUR HOMMES, EN BEAU VEAU BOX NOIR, avec bonnes semelles à trépointe; faites sur les formes les plus nouvelles. Chaussures très confortables; grandeurs de 2½ à 11. Samedi $3.30

Voile Blanc et Ceinturons de Première Communion

VOILES DE PREMIERE COMMUNDN, de 2 verges par 2, ourlet un de trois pouces; fini brodé Prix. 64c

UNMAGNIFIQUE VOILE BRODE a belle tulle ; bord de 8 pouce ; deux verges carrées. Prix. $1.60

RUBAN A CEINTURON EN PUSOII TAFFETAS BLANCHE, de 5 pouces de large valant 20c la vrge. Prix. 17c

RUBAN DUCHESSE EN PUR SATIN BLANC, 5 pouces de larg; valeur exceptionnelle. 23c

INSIGNES DE PREMIERE COMMUNION et brassard avec ornements dorés et rosette en argent. Prix 71c et 91c

LISTE D'OCCASIONS SPECIALES POUR SAMEDI

	Rég.	Sam.
Agraffes et oeillets, de sûreté	5c,	3 pour 4c
Tissu à ceinture de jupe 1¼ pouce, double.	6c	2½c
Galon, une nouveauté, 1 à 4.	45c	16c
Canevas pour collet .	17c	10c
Boutons d'écaille, 2 à 4 trous.	10c	5c
Aiguilles, toutes les grandeurs.	5c	1c
Attache-robes, toujours prêts, la douz.	14c	5c
Lacets de chaussure, 45 pouces, en soie.	15c	7c
Epingles à cheveux, la boîte.	5c	2½c
Lacets en mohair noir, la douzaine. . . .	30c	10c
Cordes de fantaisie, 15 nuances.	8c	1c
Galon pour garnitures, 10 nuances. . . .	6c	2½c
Bas noir pour dames.	15c	11c
Bas en coton tan, pour dames.	18c	14c
Camisoles en coton, pour dames.	15c	10c
Corps en merino, pour garçonnets. . . .	30c	23c
Bretelles résistantes, pour hommes. . . .	30c	24c
Bretelles résistantes, pour garçonnets . .	15c	9c
Boucles-plastrons, toutes les couleurs. . .	30c	23c
Chaussettes tout laine, pour hommes. . . .	30c	23c
Ceintures hygiéniques, pour hommes. . . .	27c	21c
Chemises molles. . . .	55c	48c
Sous-vêtements balbriggan	45c	38c
Chemises de nuit pour hommes.	55c	45c

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

AUX COMMUNES

ECHOS D'UNE GROSSE JOURNEE D'OUVRAGE POUR LES DEPUTES.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, Tribune des journalistes, 27. —C'était jour des députés avant hier, et ceux-ci ont bien employé la journée.

Une motion de M. Monk pour empêcher l'adoption du rapport du Comité d'Agriculture et de Colonisation, fut retirée, car il ne s'agissait que d'un rapport d'une partie des délibérations de ce comité.

Quelques députés de la gauche s'opposèrent à l'adoption du rapport du Comité des Débats concernant l'index analytique du Hansard; mais, tel qu'expliqué dans ma lettre parlementaire de ce jour, l'opposition s'effaça et le rapport fut adopté.

LES TERRES DE LA SASKATCHEWAN

L'hon. M. Oliver informa M. Foster que le contrat passé par le gouvernement avec la Compagnie des terres de la Vallée de la Saskatchewan a été fait le 24 mai, 1902. Ce contrat stipulait que dans chaque township vingt colons seraient établis par la compagnie sur des homesteads portant des numéros pairs, et que douze colons seraient établis sur des quarts de sections portant des numéros impairs vendus par la compagnie avant que cette dernière put avoir droit aux sections paires restantes dans le township.

Des lettres patentes ont été données par des officiers du département jusqu'à concurrence de 150,000 acres environ."

Lors de l'émission des dites lettres patentes, le département avait quelque rapport ou certificat de quelque agent dûment qualifié établissant le fait que le nombre requis de colons était établi sur les terres, ou que les deux cinquièmes du nombre total voulu devant être placés sur les dites terres par la compagnie, y avaient été effectivement établis.

Antérieurement à l'émision de ces lettpatentes, la compagnie avait fait la demande de lettres patentes pour quelques-unes de ces terres.

La compagnie a été obligée de prendre toutes les sections paires dans chaque township dans lequel elle a établi des colons et choisi des terres, tel que déclaré par l'honorable Clifford Sifton.

L'OR DU YUKON

Le ministre de l'Intérieur informa M. Blain que l'or tiré du Yukon depuis 1897 est comme suit :

1897.	22,500,000
1898.	10,000,000
1899.	16,000,000
1900.	22,275,000
1901.	18,000,000
1902.	14,500,000
1903.	12,500,000
1904.	10,500,000
1905.	8,327,000

PENSIONS DES ANCIENS MINISTRES

Le ministre de la Justice informa M. MacLean que les anciens ministres suivants ont retiré leur pension du gouvernement : Sir Chs Tupper et Sir MacKenzie Bowell, $2,995 chacun ; Sir Hector Langevin, Sir Adolphe Caron, Sir John Carling, les honorables John Costigan, G. E. Foster, Haggart, Blair et Sifton, $2 446 chacun ; et Sir C. H. Tupper et l'hon. M. Tarte, $2,154 chacun.

Ces deux derniers n'ont pas encore touché pour le mois de février dernier, tandis que tous les autres ont touché jusqu'au 1er mars à partir de l'entrée en vigueur de la loi des pensions, en juillet dernier.

AUTRES QUESTIONS

Le Ministre de la Milice a répondu au lieut.-colonel Hughes que les provisions fournies aux volontaires dans les camps militaires sont données aux plus bas soumissionnaires et qu'aucune plaintes n'ont été faites que les volontaires d'Ontario ont eu des provisions inférieures aux volontaires de Québec. Il l'informa également que le camp annuel du district No 3 aura lieu à Cobourg, en juin prochain, pour cette année seulement.

L'hon. M. Fitzpatrick donna à M. Lennox les dates des nominations de quelques juges de l'ouest, dates que M. Lennox aurait pu trouver dans les rapports du département de la Justice.

Le Ministre de l'Intérieur donna quelques renseignements à M. McCarthy, de Calgary, d'un intérêt local concernant certaines compagnies de l'ouest.

Le ministre des Travaux Publics dit à M. Elson que la nouvelle allonge et les améliorations du bureau de poste de London, Ont., ont coûté $27,995, et que la nouvelle salle d'armes de la même ville a coûté $171,116, et l'emplacement, $26,057.

LA COMMISSION DES TRANSPORTS

M. Bennett fit un long discours à l'appui d'une résolution à l'effet que cette Chambre est d'avis que le gouvernement devrait soumettre aussitôt que possible le rapport de la Commission des Transports et toute la preuve faite devant la dite commission et que la question devrait être aussitôt discutée par la Chambre.

M. Hall, de Peterborough, prêcha aussi en faveur des ports sur les lacs, après quoi le débat fut ajourné à la semaine prochaine.

L'ACTE DES SAUVAGES

Le bill de M. Monk concernant l'Acte des Sauvages a été rejeté sur division, le Ministre de l'Intérieur ayant proposé le renvoi à six mois. Ce bill pouvoyait à l'exemption de l'amende imposée aux débitants de liqueurs qui vendent à des métis qui ont toute l'apparence d'être des blancs. Le bill a été rejeté, parcequ'avec un tel amendement à l'Acte des Sauvages, l'opportunité de celui-ci disparaîtrait complètement. Les aubergistes n'auraient qu'à déclarer qu'ils ne savaient pas qu'un tel est un sauvage.

Le Sang Pur est la Source de la Santé

Et le sang ne peut être purifié que par l'action salutaire des

PILULES DU Dr CHASE

Pour le Foie et les Reins

Comme résultat de l'existence artificielle menée en hiver, alors que l'on prend des aliments artificiels et que l'on est confiné dans des pièces mal aérées, le foie et les reins deviennent langoureux et sans activité, les intestins souffrent de constipation et le sang se charge d'impuretés qui l'empoisonnent.

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins sont spécialement employées comme médecine du printemps parce qu'elles agissent directement sur le foie et les reins en stimulant l'action de ces organes grands purificateurs du sang.

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins ne devraient pas être confondues avec d'autres médecines qui n'agissent que sur les intestins. Elles mettent promptement les intestins en opération et elles font encore beaucoup plus, car, en remettant le foie en ordre, elles entraînent un afflux considérable de bile et guérissent la constipation.

L'excès de bile, les douleurs du foie, la constipation, les maux de reins et l'impureté du sang ne peuvent exister quand on fait usage de Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Il y a une grande satisfaction à employer une médecine qui a subi l'épreuve du temps et a établi ses droits à avoir une place dans chaque famille, comme remède domestique précieux et digne de confiance.

Mettez les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins à l'épreuve et vous éviterez les maux ordinaires et la faiblesse qu'occasionne le printemps. Une pilule par dose ; 25 cts la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. (8)

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout

ÉLEVEZ UN REMPART CONTRE LA SALETÉ

Gold Dust et la saleté sont de mortelles ennemies lorsque **Gold Dust** apparaît, la saleté disparaît. Des milliers de femmes exemptes de soucis proclament chaque jour la poudre à laver

GOLD DUST

comme réalisant le produit idéal pour tout faire reluire à la maison et faciliter le travail. Procurez-vous la **Gold Dust** et ensoleillez votre existence.

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SOUDE, D'AMMONIAQUE, DE NAPHTE, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS DE LA GOLD DUST. | Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélarts, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

CHAUSSURES DE TRAVAIL...

Pour Hommes, à

$2.25 La Paire

Vous épargnez 75c quand vous achetez une paire de ces chaussures. Voyez-les et vous en serez convaincu.

ESSAYEZ-EN DONC UNE PAIRE.

The Fogarty Co. Ltd.

Coin St. Laurent et Ste Catherine

118—a

Guérison sûre et certaine de la Consomption, Paralysie, Dyspepsie, Hydropisie, Maladies de cœur et Rognons, Anémie, Faiblesse, Débilité, Rhumatisme, etc., etc., au moyen de la plus puissante machine électrique et de remèdes végétaux Radio-active, c'est-à-dire exposé aux Rayons X.

CONSULTATIONS GRATUITES.
Bell Tel. Main 2364. Z. BRABANT,
2141 rue Notre-Dame Ouest,
près rue Murray. 24.27.28

FEU MME J. E. O. LABADIE

Mardi matin, le 17 avril courant, en la chapelle de l'institution des Sourdes-Muettes, rue St Denis, avaient lieu les funérailles de Madame Marie Emilie Alphonsine Sophie Janotte, épouse de notre ancien concitoyen, Monsieur J. E. O. LaBadie, notaire.

Un cortège nombreux et imposant accompagna à sa dernière demeure cette femme excessivement digne, aimable et considérée.

La défunte, âgée de 73 ans, 3 mois et 26 jours, est décédée à Ottawa, No 222 rue O'Connor, le 13 avril courant, laisant six enfants : J. A. O. La Badie et Adolphe LaBadie, notaires ; docteur Félix LaBadie, Madame Bélanger, Joseph E. LaBadie, courtier de New-York, et Alphonse LaBadie, courtier de Montréal, tous favorablement connus.

Le deuil était conduit par Monsieur J. E. O. LaBadie, ses fils, son gendre, Monsieur Bélanger, et ses petits-fils, Raoul, Odilon, Paul LaBadie.

Le service funèbre fût chanté par le Révérend chanoine Campeau, de l'Archevêché d'Ottawa, assisté du Révérend Messire Bélanger, curé de St Louis de France, et du Révérend messire Deschamps, chapelain de l'institution.

Les journaux de Québec et de New-York sont priés de reproduire.

M. GEO. McCOMBE LAISSE LE GRAND-TRONC

M. George B. McCombe, employé au département des auditeurs du Grand-Tronc, a donné sa démission pour accepter la charge de premier comptable de la Ross & Heirs Company. Ses amis lui ont présenté une jolie montre en or, et lui ont offert un dîner au Windsor avant son départ.

LE BARREAU DE QUEBEC EN DEUIL

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Québec, 27. — M. Archibald Campbell, l'un des plus anciens membres du barreau de Québec est décédé mercredi soir, à l'âge de 82 ans et 11 mois.

Le défunt fut l'un des avocats les plus renommés de la vieille capitale.

ALFRED RATTI

Grâce à la publicité de "La Presse", sa famille apprend où il est.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 27. — Madame Sibaie Leblond, de Sherbrooke, désire faire part à "La Presse," de ses sentiments de gratitude la plus vive, pour les bons offices rendus en lui faisant retrouver grâce à une effective publicité, son frère, Alfred Ratti, disparu depuis de nombreuses années et dont le silence absolu avait laissé sa famille dans une grande anxiété. En réponse à l'annonce récemment publiée par "La Presse," Alfred Ratti écrivait de Vancouver à sa soeur, ces jours derniers, l'informant du bon état de sa santé et du bonheur éprouvé en constatant que même après tant d'années de silence de sa part, on s'intéressait encore à son sort.

FEU MME W. L. FORSYTH

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame W. L. Forsyth (née Maria Terroux). Madame Forsyth était la soeur de M. Tancrède D. Terroux, banquier. Ses funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le service sera chanté à l'église de l'Institution des Sourdes-Muettes. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 729 Berri, à 8¼ heures a. m.

DERNIER AVIS

Tous les porteurs de raquettes ou autres marques de commerce, certificats et coupons rachetables, sont priés de voir immédiatement à les échanger pour des primes, car nous fermerons positivement notre Département de Primes le 30 avril 1906, après laquelle date nous n'échangerons ou ne recevrons ni certificat, ni coupons ni marques de commerce.

**THE EMPIRE TOBACCO COMPANY,
The American Tobacco Company of Canada
The B. Houde Company.**

TEMPERATURE

Vent de l'ouest, changeant et frais.

Samedi, beau.

Montréal, 27 avril 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	53
Même date l'an dernier	69
Aujourd'hui minimum	37
Même date l'an dernier	45

Baromètre — 8 a. m., 29.57 ; 11 a.m., 29.60 ; 1 p.m., 29.62.

UN COMPATRIOTE PARMI LES VICTIMES

C. H. LEFEBVRE SE FAIT BLESSER MORTELLEMENT DANS UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A STEELTON, PENN.

Harrisburg, Penn., 27. — J. F. Good, mécanicien, a été tué et C. H. Lefebvre, canadien-français, chauffeur et J. J. Wallower, serrefrein, ont été mortellement blessés, ce matin, par l'explosion de la locomotive d'un convoi de fret, à Steelton, sur le chemin de fer Pennsylvania.

Le cadavre de Good a été retrouvé dans la rivière Susquahanna, qui coule près du théâtre de l'accident.

LES CATHOLIQUES AUX ETATS-UNIS

LES ARCHEVEQUES AMERICAINS TIENNENT LEUR ASSEMBLEE ANNUELLE.

Washington, 27 — Les archevêques catholiques des Etats-Unis ont tenu ici hier leur réunion annuelle. Le cardinal Gibbons a été prié de transmettre aux évêques français les sympathies du monde catholique américain, pour les persécutions dont ils sont victimes de la part de leur gouvernement.

On a longuement discuté d'affaires de routine et d'intérêts divers de l'Eglise, un comité spécial étant finalement formé, qui s'occupera spécialement du travail à accomplir parmi les noirs.

Des sympathies et des promesses de secours monétaires ont été adressées à l'archevêque catholique de San Francisco.

MALHEUREUX ACCIDENT

Un cheval appartenant à M. McRae, maître cocher, a pris le mors aux dents, hier soir, sur la rue Sherbrooke, en face de la demeure de M. Sise, président du Bell Telephone, et juste comme venait de descendre de la voiture, le fils de M. Sise. Le cheval a frappé un tramway de la rue Craig. Ce tramway et la voiture furent fortement endommagés. On a dû abattre le cheval, qui s'était cassé une patte.

A PROPOS DU PAIN

Dans un entrefilet paru dans notre numéro d'hier et touchant à la question du prix du pain, nous avons fait dire par erreur à M. F. Coursol, président de l'Association des Maîtres-Boulangers, qu'il vendait actuellement son pain 6 cents. M. Coursol nous informe que le prix de son pain est de 8 cents depuis assez longtemps déjà et qu'il n'y aura peut-être pas lieu de l'augmenter si les négociations actuellement en cours entre employeurs et employés réussissent.

LA MORT DE ERNEST DUVAL

LE JURY DU CORONER DECLARE QUE LA VALVE PRINCIPALE D'UNE MACHINE AURAIT DU ETRE FERMEE.

Le coroner McMahon a tenu cet avant-midi une enquête au sujet de la mort d'Ernest Duval, dont "La Presse" racontait, hier, la mort tragique. Après l'audition des témoignages du docteur W. B. McNaughton, de l'hôpital Western, de M. Louis Guyon, inspecteur des fabriques, et de plusieurs employés de la Montreal Simplex Appliance Co., le jury a rendu le verdict suivant :

Ernest Duval, dont "La Presse" racontait hier la mort tragique.

"Que Ernest Duval est mort à Montréal, le 24 avril 1906, à la suite d'un accident survenu à la Montreal Simplex and Appliance Co., dans la paroisse de Saint-Pierre-aux-Liens.

"Que l'accident est arrivé parce qu'une valve s'est ouverte par accident et a communiqué l'air comprimé à la machine qui s'est mise en mouvement, alors que le défunt était à travailler dessus.

"La valve du tuyau principal aurait dû être fermée. Il n'y a pas eu de crime cependant.

Mtre Léopold Houle, représentait la famille Duval, à l'enquête.

LE PLUS ODIEUX DES PROJETS

D'ignobles financiers cherchent à empêcher San Francisco de se relever

DE SES RUINES

La pluie a repris depuis minuit, causant de terribles souffrances

AUX SINISTRES

New-York, 27. — On mande de San Francisco au "World" qu'un groupe de financiers prenant avantage des malheurs de cette ville, travaillent à lui enlever la suprématie commerciale. Un syndicat s'est formé, qui a pour objet de faire d'Oakland un port de mer à eaux profondes, en construisant des quais et des jetées à longue distance dans la mer.

C'est l'intention de ces financiers de ne rien épargner pour que Oakland devienne le plus grand port de mer du Pacifique.

Le prix du terrain dans cette dernière ville augmente rapidement déjà. Les loyers des maisons ont atteint des proportions folles.

L'ACTIVITE RENAIT

San Francisco, 27. — L'ingénieur de la ville, M. Woodward, a déclaré hier qu'il n'y a pas eu de dépression du sol, à la suite du tremblement de terre, excepté toutefois dans la partie basse de la ville.

Le général Greely et le maire Schmitz ont adressé aux autorités des chemins de fer unis un permis les autorisant à remettre en opération leurs usines de la rue Bryant et à faire circuler des tramways dans plusieurs rues.

TERIBLES SOUFFRANECS

Oakland, Calif., 27. — Il pleut abondamment depuis minuit, ce qui fait souffrir affreusement les infortunés réfugiés de San Francisco encore logés sous des tentes.

DES SOUSCRIPTIONS

Chicago, 27. — Les représentations données au bénéfice des sinistrés de San Francisco ont produit $15,500. Plus de 25,000 personnes y ont assisté.

HEUREUSE IDEE

Los Angeles, Cal., 27. — H. E. Huntington a ouvert hier par une souscription de $30,000 un fonds destiné à soulager de leurs malheurs les familles des hommes de professions frappées dans la catastrophe de San Francisco.

PAUVRES ORPHELINS

Ogden, 27. — Environ 1,000 réfugiés de San Francisco sont passés par ici hier, en route pour l'Est. Un grand nombre d'enfants que la catastrophe a séparés de leurs parents sont parmi les voyageurs, adoptés par des personnes charitables.

San Francisco, 27. — Les souscriptions en faveur des victimes de la catastrophe de San Francisco continuent à affluer de tous les côtés des Etats-Unis; dans les grandes villes comme dans les plus petites bourgades, les listes se couvrent rapidement, et le total des sommes recueillies déjà se monte maintenant à 15 millions de dollars. Tout semble indiquer que ce total sera bientôt porté à 20 millions.

Cette somme est la plus importante qui ait jamais été recueillie par souscription publique, aux Etats-Unis, dans un cas semblable. Lors de la catastrophe de Chicago, en 1871, lorsque cette ville fut presque entièrement détruite par le feu, les souscriptions recueillies à travers les Etats-Unis se montèrent à $5,000,000; à la suite des inondations de Johnstown, en 1889, $3,000,000 furent souscrits pour les victimes. Enfin lors de l'inondation de Galveston, en 1900, une somme de $1,600,000 fut recueillie.

Le Dr Devine a expédié hier la dépêche suivante à M. Harriman, à New-York :—

"Trois cent quatre-vingt wagons sont arrivés à San Francisco sur rails de la "Southern Pacific Co." Nos préparatifs sont faits en vue de la distribution immédiate des vivres et des effets de secours. Le besoin de vivres se fait un peu moins sentir. Il n'est plus besoin de manoeuvres. Les familles à l'aise, peuvent déjà se tirer d'affaires toutes seules."

SINGULIER PHENOMENE

Il y a un certain endroit qui est situé tout près de San-Francisco, et où, pourtant, le tremblement de terre n'a pas été du tout ressenti; c'est la petite île d'Alcatraz.

Quoique cette île soit couverte de bâtiments, et qu'il y ait un grand nombre de hautes cheminées, aucune brique ne s'est détachée et aucun bâtiment n'a été ébranlé.

L'explication de ce phénomène devra être fournie par les savants, car les habitants n'ont pu réussir à le comprendre. Ils ont été réveillés le matin par l'effroyable vacarme et, de leurs fenêtres, ils ont pu voir l'inoubliable spectacle d'une ville toute entière qui s'écroulait sous leurs yeux sans qu'ils en puissent comprendre la cause.

La nouvelle du tremblement de terre ne fut apportée à Alcatraz que plus tard dans la journée.

DES HORREURS

Salt Lake City, 27. — Un tailleur de San Francisco, M. Max Fast, arrivé ici hier, affirme qu'on a tué à coups de fusil trois hommes qui avaient cherché un refuge sur le toit d'une maison en flammes, afin de leur épargner les souffrances de la mort par le feu. Il a raconté ce qui suit:

"Lorsque le feu a pris au Windsor Hôtel, on a aperçu trois hommes sur le toit et on s'est bientôt rendu compte qu'il était impossible de les délivrer. Plutôt que de laisser ces trois malheureux tomber dans les flammes qui dévoraient l'hôtel, les officiers de l'armée ont ordonné à leurs hommes de les tuer à coups de fusil, ce qui a été fait en présence de 5,000 personnes.

"En outre, j'ai vu de grosses pierres tomber sur trois hommes près du City Hall. Tous trois ont été écrasés.

"Dans Union square je me suis trouvé à côté d'une femme qui est morte de peur et de soif. Ses dernières paroles ont été pour demander de l'eau, qu'il a été naturellement impossible de lui donner.

"J'ai été témoin aussi d'une tragique altercation entre un soldat et un

A suivre sur la page 9

LES DRAMES DE LA VIE VECUE

Une pauvre femme abandonnée s'en vient chercher son mari.

A MONTREAL

Elle l'accuse, auprès du chef Boissonnault, d'être un ignoble bigame.

LETTRE NAVRANTE

—"Je reçois mes lettres à l'adresse ci-dessous :

"Mme Blanche M...,
Michigan Ave, "Top Floor",
Detroit, Mich.

Pour celui qui n'a pas lu la lettre entière dont les lignes précédentes sont un post-scriptum, cela ne veut pas dire grand'chose ; mais par exemple, il en est bien autrement quand on a pu jeter un coup d'oeil sur les pages de cette missive pour ainsi dire mouillée de larmes encore, toute palpitante, à chaque ligne, de navrantes souffrances, que le chef Gaston Boisosnnault a reçu hier même.

LES INJUSTICES DE LA VIE

Oh ! alors, l'on devine bien pourquoi la malheureuse s'en va couler ainsi en vie sous les combles d'une maison probablement chétive, loin du bruit, de la foule, là où elle pourra cacher cette honte qui rougit son front mais dont elle n'est en aucune façon responsable.

C'est encore d'un acte de lâcheté des plus vils, d'un cas des plus odieux qu'il s'agit ici.

L'infortunée qui a été brutalement trompée aura à supporter peut-être pendant bien des années encore, tant qu'elle vivra, le lourd fardeau de son affliction, là-bas, dans les mansardes où la misère l'a forcée à aller chercher asile.

LA VIE VECUE

Qu'on lise plutôt : la lettre de Mme Blanche M... en dit assez. Nous la citons textuellement, en omettant toutefois de donner les noms et les adresses, et cela pour les raisons que l'on devine.

C'est ici une véritable page de roman, écrite par celle-là même à qui la fatalité a voulu y faire tenir le plus pénible des rôles :

NAVRANTE HISTOIRE

Detroit, le 22 avril 1906.

A M. Gaston Boissonnault,
"Canadian Secret Service",
6 Place d'Armes, Montréal.

Cher monsieur,

Je crains d'être refusée à la seule pensée même de vous demander une faveur, vu qu'il y aurait peut-être à faire ici certains déboursés dont je ne pourrais me rendre responsable à l'heure qu'il est.

"Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, par un heureux hasard j'ai entendu parler de votre habileté et de votre générosité de sentiments, ce qui me donne la hardiesse de m'adresser à vous.

UN DES ACTEURS EN SCENE

"J'aimerais avoir quelques informations concernant un nommé Guillaume X....

"Il partit de Détroit (Michigan) au commencement de novembre 1903.

"Il est mon mari. Je me suis mariée le 26 mai 1903. Il a déserté de Détroit en novembre, me laissant dans la plus grande des misères.

L'ACUSATION

"J'ai entendu dire depuis et je suis certaine qu'il avait à Montréal une autre femme du nom de Joséphine S...., belle-soeur de M. X..., rue Saint-Denis.

"On m'a répété de plus qu'il était retourné vivre avec cette femme.

"S'il est là, veuillez de grâce lui annoncer que je suis dans la détresse la plus affreuse.

DANS LA DETRESSE

"J'étais malade, très malade, lorsqu'il m'a quittée.

"Il emporta alors avec lui une somme de $1,500 à $1,600, sans me laisser même un sou pour m'acheter une bouchée de pain.

"Je l'aimais, j'ai tout subi pour lui, mais aujourd'hui je ne puis plus.

"Ma vie est brisée.

SUPREME SUPLICATION

"Peut-être ne voudra-t-il jamais revenir vivre avec moi à un même foyer ; dans ce cas, suppliez-le donc en mon nom de m'envoyer un ou deux dollars par semaine. Cela ne le dérangerait en rien et je pourrais alors au moins faire face à la misère.

"Veuillez m'honorer d'une réponse au plus tôt, s'il vous plaît, et m'aviser pour le mieux. Si mon pauvre mari, que je plains plutôt que ne hais, est à Montréal, je ferai mon possible pour me rendre là moi-même, avec l'assistance de notre maire.

"Votre toute dévouée,
Signée : "Mme BLANCHE M...

"P. S.—Je reçois mes lettres à l'adresse ci-dessous :

"Mme Blanche M....
"2... Michigan Ave.,
Top Floor, Détroit."

SOUVENIRS DU PASSE

Et toute cette missive, où se déploie le deuil d'une existence entière, est écrite de façon à laisser deviner, même dans la calligraphie, la distinction de celle qui en est l'auteur, et la haute éducation qu'elle a dû recevoir.

D'ailleurs, le ton de la lettre, dès les premières lignes, illustre bien toute la délicatesse de cette infortunée.

LE PARDON

Aucune idée de vengeance, aucune parole de violence.

—"Je l'aimais"... C'est le seul reproche qu'elle trouve à faire à l'homme qui l'aurait abandonnée sur un lit d'agonie.

LA POLICE A L'OEUVRE

Celui-là se reconnaîtra peut-être ce soir-même, en lisant ces lignes dans "La Presse". Déjà deux des limiers les plus expérimentés du chef Boissonnault sont sur ses traces et il n'est pas impossible que ce soir même une arrestation ait lieu, s'il est prouvé que les accusations portées contre lui par la malheureuse délaissée sont pleinement fondées.

C'est le chef Boissonnault personnellement qui s'est chargé de retracer ses

allées et venues dans notre ville, et il y a pleinement réussi.

LES RECHERCHES

En attendant de plus amples procédures, il s'est mis en communication avec le chef de police de Détroit, et si les quelques détails qui manquent encore à l'enquête qu'il surveille de si près viennent compléter le dossier, on peut s'attendre à l'intervention de la justice, en dépit peut-être des supplications de la victime elle-même.

LES REEVOIRS A INCENDIE

La ville soit-elle responsable dans le cas où elle en réglementerait

LA CONSTRUCTION ?

Un rapport du sous-chef Tremblay sur la protection des quartiers annexés.

LA QUESTION DU GAZ

L'échevin Labrecque a demandé hier à la commission des incendies qu'un règlement fût fait pour obliger les propriétaires qui installent des réservoirs à incendies sur leurs édifices à demander un permis à la ville.

L'échevin Duquette et l'échevin Laviolette voient un danger dans cette proposition. Le premier demande si la ville ne se rendrait pas responsable des accidents qui pourraient se produire, il croit qu'il vaudrait mieux consulter à ce sujet les avocats de la ville.

L'échevin Labrecque répond que la ville donne bien des permis pour les autres constructions, cependant, ce n'est pas elle qui est responsable, mais les architectes ou les entrepreneurs.

M. A. Chaussé, inspecteur des édifices, a été chargé de faire un rapport à ce sujet. Il prépare en ce moment un projet de règlement qui sera soumettra à la commission.

M. Vézina, préposé aux appels du télégraphe d'alarme, avait demandé à la commission de donner plus de ventilation à la chambre des appels et aussi le demi congé du samedi. M. Ferns, surintendant du télégraphe, fait rapport qu'au sujet de la ventilation de la chambre il s'est entendu avec M. Drouin, surintendant de l'hôtel de ville, qui a promis de s'en occuper.

Quant au congé du samedi, il est impossible de l'accorder à M. Vézina ; car il faudrait aussi l'accorder aux autres employés, ce qui organiserait le service et mettrait la ville en danger. D'ailleurs M. Vézina a toutes ses nuits et tous ses dimanches à lui.

M. Chaussé a obtenu un congé de six semaines pour assister en qualité de délégué de la ville, au congrès des architectes qui aura lieu à Londres en juillet, sous la présidence du prince de Galles.

Le contrat pour la fourniture de la glace aux casernes des pompiers a été accordé à MM. N. Massé et Malo pour la partie Est de la ville, à la City Ice Co et à T. Donnelly, pour la partie Ouest jusqu'à Sainte-Cunégonde, et à M. T. Sainte-Marie, pour les quartiers Sainte-Cunégonde et Saint-Henri.

Le sous-chef Tremblay a envoyé au chef Benoit un rapport très détaillé au sujet des besoins de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri en rapport aux incendies. Ce rapport qui a été soumis hier à la commission a mérité à son auteur de vives félicitations pour la connaissance qu'il montre de son sujet.

Il recommande de donner à la caserne 24 une voiture d'échelle complète. Il faudrait remplacer les tuyaux d'alimentation de 4 pouces par des tuyaux de 8 et 12 pouces et poser un assez grand nombre de nouvelles bornes-fontaines ainsi que 12 avertisseurs.

Le contrat de la "Montreal Water and Power Co." qui fournit l'eau à ces quartiers l'oblige, d'après M. Sénécal ex-secrétaire de Saint-Henri à poser une borne-fontaine à tous les 500 pieds de tuyau principal. Or, d'après un calcul de M. Tremblay, il y a 76,325 pieds de tuyau principal, ce qui nécessiterait 152 bornes-fontaines, et il n'y en a que 89.

Le chef attire aussi l'attention de la Commission sur le fait qu'une inspection minutieuse devrait être faite dans les édifices publics, tels que les églises, couvents, collèges, écoles, salles publiques, fabriques, relativement aux moyens de sauvetage, avant que nous avons à enrégistrer quelque catastrophe.

Il a été resolu que ce raport soit envoyé aux avocats de la cité pour qu'ils examinent les contrats de la Montreal Water and Power Co. avec Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, relativement aux bornes-fontaines et aux tuyaux à eau qui traversent ces quartiers. Il a aussi été décidé que le chef Benoit, M. Chaussé et le sous-chef Tremblay fassent l'inspection des édifices dont parle le rapport et qu'ils fassent ensuite rapport à la Commission.

Un rapport de M. Parent sur la pose des nouvelles lampes a été renvoyé au bureau légal. M. Parent dit que pour poser ces nouvelles lampes il faut poser des poteaux et des fils. Or, le règlement 343 de la ville défend de poser de nouveaux poteaux.

Quelques remarques ont été faites au sujet des négociations de la sous-commission avec la M. L. H. P.

L'échevin Yates et l'échevin Mercier disent qu'aucune offre directe n'a encore été faite à la compagnie et l'échevin Yates dit que la compagnie non plus n'a pas fait d'offre explicite.

L'échevin Ward a proposé qu'un rapport supplémentaire fût envoyé au conseil sur les points suivants : les rapports des chefs de service sur le coût de construction d'une usine municipale, l'opinion des avocats de la ville sur la position où se trouvera la ville à l'expiration du contrat actuel avec la compagnie du gaz, les pouvoirs de la ville au sujet de la construction immédiate d'une usine et d'une "canalisation, l'opinion du bureau légal sur le pouvoir de la ville d'obtenir de l'argent pour ces travaux, la clause des amendements à la charte portés à Québec, à la dernière session, et les raisons pour lesquelles elle n'a pas été adoptée, les offres directes ou indirectes de la Compagnie du Gaz.

L'échevin Yates s'est opposé à ce dernier point et l'affaire en est restée là.

La question de la nomination d'un adjoint au chef a été renvoyée à plus tard, le chef Benoit expliquant que pour le moment l'organisation actuelle suffisait.

BARRY RECOIT SON CHATIMENT

Il est condamné à passer le reste de ses jours au pénitencier.

HOMICIDE INVOLONTAIRE

Tel est le verdict rendu, hier soir, par le jury, aux assises criminelles de Québec.

ELOQUENTES PLAIDOIRIES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27. — Enfin, le sort de John Barry est fixé. Le meurtrier de Richard Kidd alias Hall passera au bagne le reste de sa malheureuse existence.

C'est là la sentence terrible qui a été rendue contre lui par le juge Bossé, hier soir, à sept heures et quart, après que douze de ses pairs eurent rendu leur verdict de "manslaughter".

Bien que, dans cette affaire, l'accusé et sa victime fussent deux personnes inconnues à Québec, ce procès n'en a pas moins causé une profonde sensation, et les phases en ont été suivies avec attention par une foule de personnes.

Au début de la séance de l'après-midi, M. C. Brodie, qui assistait M. Alleyn Taschereau dans

LA DEFENSE

de John Barry, a adressé la parole en anglais au jury.

M. Brodie a commencé à parler à deux heures et cinq minutes, et à deux heures et trente-cinq, il avait terminé. Il s'est attaché à démontrer la folie chez John Barry, se servant avantageusement de tous les faits qui ont été prouvés durant ce procès. Il demande aux jurés de partager le doute exprimé par les médecins sur l'état mental de Barry, et de rendre un verdict qui le déclarera irresponsable et l'enverra finir ses jours dans un asile d'aliénés.

M. ARTHUR LACHANCE

avocat de la Couronne, a ensuite pris la parole. Il n'a parlé qu'une demi-heure. Il a d'abord relevé cette anomalie étrange de notre nature humaine qui veut la conservation, mais qui en même temps éprouve, on ne sait trop comment, une sympathie étrange pour celui qui transgresse l'ordre social.

Les éloquents défenseurs de Barry ont sans doute émus les jurés comme ils l'ont ému lui-même. Mais il y a d'autre choses à considérer. La plainte de la victime Kidd ne s'est pas encore fait entendre dans cette enceinte. La société n'a pas encore fait entendre sa réclamation. Eh bien ! cette plainte de la victime, cette réclamation de la société, l'avocat de la Couronne doit la formuler sans crainte et sans défaillance.

Prenant un à un tous les faits de la cause, M. Lachance tente de démontrer tous les éléments d'un meurtre au premier degré, surtout la préméditation, par la présence de munitions dans les poches de Barry, et cela malgré les réglements de la citadelle.

La fuite de Barry, après son crime, l'arme à la main, indique aussi son plan d'un meurtre.

Quant à la cause réelle de la mort, il prend les témoignages des Drs Marois, Drum et Ross qui l'attribuent sans hésitation aux suites de la blessure faite par Barry.

Quant à la folie, il tente de démontrer que Barry simule l'idiotie afin d'échapper au châtiment qu'il mérite.

M. Lachance termine en évoquant la vision du jeune Richard Kidd, couché dans la tombe par l'acte de John Barry, et dont l'âme plane peut-être aujourd'hui dans cette enceinte et demande justice.

M. W. H. DAVIDSON,

avocat de la Couronne, a ensuite adressé la parole en anglais aux jurés, répétant en anglais les arguments de M. Lachance. Il s'est surtout attaché à démontrer que le prisonnier simule la folie. Il ne voit rien dans la conduite de l'accusé, avant le crime, qui soit de nature à laisser croire que Barry était fou. Pour ce qui est de sa conduite depuis son incarcération, le jury n'a pas à s'en occuper. Mais tout dans sa conduite démontre la simulation de la folie. Il conclut à un verdict de meurtre au premier degré. M. Davidson a parlé une heure.

Immédiatement après les plaidoiries, l'honorable juge Bossé a commencé en français son

ADRESSE AUX JURY

Le président du tribunal met d'abord les jurés en garde contre les évocations du spectre de l'échafaud qui peuvent avoir été faites en cette cause. Le devoir des jurés, dans une cause de meurtre, est toujours pénible. Mais aussi, la libération d'un criminel, par un homme convaincu de la culpabilité de ce criminel, est une chose horrible.

La cause actuelle n'est pas aussi compliquée qu'elle le semblait au premier abord. Les questions de fait doivent être jugées par le jury. Les questions de droit doivent l'être par le juge, et le jury doit accepter les dictées du juge sur les questions de droit.

Quant à la cause de la mort, la loi dit que lorsqu'un homme meurt après avoir été blessé par un autre, cet autre homme est réputé avoir causé sa mort soit que les soins donnés à la victime aient été bien donnés, ou soit que ces soins aient été mal donnés.

Pour ce qui est de la folie, le juge dit que pour acquitter le prisonnier, le jury doit trouver dans la preuve faite des faits suffisants pour le convaincre que Barry était fou au moment du crime, et suffisamment fou pour ne pas savoir distinguer le bien du mal.

Le juge relate les faits de la cause qui, d'après lui, sont très simples et très clairs. Il dit que l'absence du motif à ce crime ne constitue pas en loi, une preuve de folie. Tuer un jeune homme sans provocation, à bout portant, c'est monstrueux et cela dénote une cruauté inouïe, cruauté que l'on peut fort bien rencontrer chez un homme intelligent.

Le prisonnier a été examiné par deux médecins. L'un d'eux dit n'avoir aucun doute sur la possession des facultés mentales de Barry, au moment du crime ; l'autre dit avoir des doutes. Mais ni l'un ni l'autre n'ont examiné Barry dans ce temps-là. Et l'examen qu'ils ont fait récemment n'est pas suffisant pour leur permet-

A suivre sur la page 8

JAMES LADEROUTE DANS SON CACHOT

Le prétendu meurtrier de Georges Charley ne subira son procès que

DANS 6 MOIS

Telle est la décision à laquelle vient d'en arriver le procureur-général.

COINCIDENCES

James Ladéroute ne subira pas son procès aux termes du printemps des Assises criminelles de Bryson (Pontiac).

Telle est la décision à laquelle on est venu l'honorable procureur-général de la province.

Le prétendu meurtrier du Syrien Georges Charley devra donc passer six mois de plus sous verrous avant d'aller comparaître devant ceux qui auront à décider de son sort.

LES ANNIVERSAIRES

Il y aura un an exactement que l'infortuné colporteur aura succombé à ses trente-six coups de couteau, lorsque comparaîtra en Cour celui que l'on accuse d'avoir été son assassin.

C'est, ici, le cas de Wallace McCraw, condamné à mort à Trois-Rivières, par l'honorable juge Cannon, presque le jour anniversaire même de la terrible tragédie de Grande-Anse.

Théophile Bélanger a également passé douze mois dans les cachots de la prison de Sainte-Scholastique avant d'être appelé à paraître à la barre des criminels, d'où il est parti ensuite pour monter à l'échafaud.

LES PREJUGES

Dans le cas de James Ladéroute comme dans ces deux derniers, on peut affirmer que les retards apportés dans les procédures sont plutôt tout en faveur de la défense.

C'est la demande même de Mtre Wilson, on le sait, que le procès de Bélanger a été retardé de toute une année, cela afin de donner aux préjugés populaires le temps de disparaître.

LE VERDICT POPULAIRE

Ladéroute lui aussi a besoin de profiter d'un semblable avantage, car encore à l'heure qu'il est le sentiment public est bien fort contre lui dans le district de Pontiac et dans tout la région de l'Ottawa. Une autre circonstance, en dehors celle-là du contrôle des autorités mais qui ne peut qu'être des plus favorables au prétendu assassin, c'est que nombre de témoins importants de la Couronne dans cette affaire auraient déjà quitté le pays.

L'EPOUSE DE L'ACCUSE

On nous annonce de Bryson que la femme même du prisonnier est maintenant introuvable.

James Ladéroute n'a pas encore été prévenu de la décision du procureur-général à son égard. Si au fond de sa conscience il se sait coupable du crime atroce dont on l'accuse et que l'assurance dont il fait preuve ne soit que simulée, alors ce doit être une bien vive satisfaction qu'il ressent intérieurement devant cet ajournement de six mois, qui pour lui signifie peut-être six mois de vie de plus.

C'est ici, à la prison de Montréal, que l'assassin présumé est enfermé.

DERRIERE LES GRILLES DE FER

Etrange coïncidence, cette année encore on voit, enfermés en même temps sous ces mêmes voûtes de pierre de notre vieille géôle, deux hommes menacés de la corde, l'un emmené ici d'un district éloigné en attendant son procès, l'autre accusé du plus odieux de tous les meurtres.

Ladéroute et Hackett, cette fois-ci, Stanislas Lacroix et Thorvald Hansen il y a quelque quatre ans.

Ces deux derniers ont gravi les degrés de l'échafaud, Hansen à Montréal même, et Lacroix, à Hull, dans la ville où Ladéroute est né et où il a été élevé.

LE "FAIR-PLAY" BRITANNIQUE

Le meurtrier présumé de Georges Charley, n'habite pas de quatriers spéciaux, à la prison. Il n'est encore qu'un simple accusé, ayant droit comme tel à être traité sur le même pied que les autres détenus. Ce n'est qu'après une condamnation qu'on éloigne de ses compagnons de captivité celui que la justice des hommes a ainsi décidé de livrer aux mains du bourreau.

Ladéroute toutefois, vu ses tentatives d'évasion, à Bryson, est ici l'objet d'une surveillance spéciale.

LETTRE DE SAN FRANCISCO

Mlle Eva Daignault, de Chambly, qui se trouvait à San Francisco, au moment du désastre, vient d'écrire, à des amis de cette ville. La lettre n'était pas affranchie, ce qui prouve le dénuement dans lequel devait se trouver la signataire.

Mlle Daignault dit entre autres choses dans sa lettre :

"Tout ce que nous possédons nous l'avons sur le dos,.

"Nous n'avons rien eu à manger depuis deux jours.

. . . . . .

"Nous avons été obligés de coucher la nuit dans un parc à environ quinze milles de cette ville.

. . . . . .

Le spectacle est horrible. Je ne demanderai jamais rien qu'un lit pour me coucher ; car coucher à la belle étoile et dans une atmosphère, comme celle qui pèse sur la ville, est propre à nous faire mourir."

Cette lettre, choisie entre mille, révèle une faible partie des souffrances de toutes sortes qu'ont dû supporter les habitants de San Francisco, victimes du désastre.

LA MALLE MYSTERIEUSE

Toinon et Polyte ont eu une idée à la fois géniale et diabolique. Ils ont cloué le fond de la valise de leur tante sur le plancher. Quand cette respectable et mûre demoiselle, après avoir entassé dans sa valise toutes ses frusques parfumées voulut la soulever, elle n'en put venir à bout et dut recourir à l'aide d'Aginé. Hélas! les clous étaient trop bien plantés, le fond se détacha et le contenu de la valise se répandit sur le plancher.

Vous verrez dans "La Presse" de samedi comment la tante se venga.

LA VILLE DE PARIS EN ETAT DE SIEGE

Toute une armée est cantonnée dans la capitale de la France depuis hier.

LES REVOLUTIONNAIRES

Le préfet de police Lépine prend des mesures énergiques pour déjouer leurs plans.

LA GREVE GENERALE

Paris, 27 — M. Lépine, préfet de police, a fait hier une réponse rassurante aux nombreuses demandes émanant de personnes terrorisées par les menaces proférées par les révolutionnaires. M. Lépine a donné au public l'assurance qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre et à la protection de la propriété.

En plus des quinze mille gardiens de la paix et de la garde républicaine dont il dispose, trente-huit mille hommes de troupe devaient arriver hier soir à Paris. Ces troupes seront disposées un peu partout par la ville et auront des ordres précis. Les conduites d'eau, de gaz et d'électricité seront l'objet, le premier mai, d'une surveillance toute spéciale. En plus des troupes ci-dessus mentionnées huit escadrons de hussards et de dragons seront rappelés des départements du Nord et du Pas de Calais, où leur présence a été jugée inutile.

Les grévistes se montraient plus calmes hier soir.

On ne signale pas de scènes de désordre.

ILS REPRENNENT LEUR TRAVAIL

Les ouvriers métallurgistes du Nord sont pour la plupart retournés au travail. On croit que les grèves minières tirent à leur fin. Les syndicats ouvriers adhèrent en général à la journée de huit heures. Les employés des chemins de fer et du syndicat de l'alimentation n'ont pas l'intention de se mettre en grève. Les grands magasins demeureront ouverts le premier mai. Cette mesure a grandement rassuré l'élément timoré de la population.

La Bourse du travail est la scène d'une grande animation. Les différents syndicats s'y réunissent et leurs orateurs y font des discours subversifs. Pendant une réunion de 5,000 imprimeurs, deux orateurs ont conseillé d'arrêter les fourgons qui servent à délivrer les journaux.

Des rapports reçus des districts miniers indiquent que 40,000 mineurs sont en grève et que 14,000 continuent à travailler.

UN ASSASSIN

Le procureur de la république prépare une accusation de meurtre contre les mineurs grévistes qui ont tué un lieutenant de dragons.

Au cours d'une réunion qu'ils ont eue ce soir, 500 entrepreneurs de maçonnerie ont décidé de suspendre tous leurs ouvriers dans le cas où une grève générale viendrait à se produire pour le 1er mai. Ils ont constitué un fonds de réserve de $200,000 pour couvrir les frais des procès qui pourraient résulter de l'arrêt de leurs travaux.

Les ateliers de bijouterie sont fortement gardés. Un millier d'imprim

A suivre sur la page 8

NAISSANCES

BISSONNETTE — A la Pointe St Charles, le 25 du courant, au No 73 rue La Prairie, l'épouse de M. Hector Bissonnette, une fille: Marie-Jeanne-Emélienne.

Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Bissonnette, grands-parents de l'enfant.

DECES

BOLDUC — Est décédé le 25 du courant, à St Victor de Tring, à la résidence de son père, l'Honorable sénateur Bolduc, M. Auguste Bolduc, avocat, à l'âge de 30 ans et 7 mois, époux de Madame Eva Renault.

Les funérailles auront lieu à St Victor de Tring, samedi, le 28 du courant, à 10.30 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Il y aura un train spécial à Tring Junction se raccordant avec les express de Québec et Sherbrooke, samedi matin, lequel repartira de St Victor après les funérailles à temps pour se raccorder avec les trains pour Québec et Sherbrooke de l'après-midi.

GIROUX — A Nicolet, le 25 du courant, à l'âge de 31 ans, 8 mois, J.-O. Giroux.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Hercule Giroux, père, rue Notre-Dame, à 9 heures, pour se rendre à la Cathédrale, et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 52 ans, 6 mois, Louis payette, hôtelier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 282 rue St Paul, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 47 ans, et 6 mois, Delphine Lacroix, épouse de Charles Trépanier, boulanger.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 424 Notre-Dame Ouest, à 6.45 heures pour se rendre à l'église Ste Hélène, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle appartenait à la congrégation des Dames de Ste Anne. 147—2

VERMETTE — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 49 ans, 9 mois, Nelson Vermette.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1718 rue St Laurent, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église du St Enfant Jésus, Mile-End, et de là, à la gare du Mile-End, pour Ste Scholastique, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

VIGEANT — Une messe de requiem sera chantée le 28 du courant, à 6.15 heures, à l'église St Jacques, pour le repos de l'âme de Mme Isaac Vigeant, née Adeline Bergeron.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT UN BON OPERATEUR SUR LA MACHINE LINOTYPE. S'ADRESSER AU PROTE DE "LA PRESSE."